

AUJOURD'HUI

## Millions et amis n'empêcheront pas l'expulsion de Leblanc

par François TREPANIER  
envoyé spécial de LA PRESSE

SAN JOSE, Costa Rica — En dépit de ses millions et des relations étroites qu'il entretient avec les dirigeants des gouvernements des Bahamas et du Costa Rica, l'ex-comptable mont-réalais Norman P. Leblanc sera probablement expulsé d'Amérique centrale dans un avenir plus ou moins rapproché.

C'est là du moins ce que laissent

croire les pressions qui s'exercent tant au plan diplomatique que politique depuis que Leblanc a trouvé refuge au Costa Rica et aux Bahamas en compagnie du financier américain Robert Vesco accusé d'avoir fraudé l'Investors Overseas Service d'une somme de \$225 millions.

Depuis qu'il a élu domicile dans ces deux pays, Leblanc se conduit d'ailleurs comme un personnage qui voit venir le coup et c'est pour cette raison, semble-t-il, qu'il a décidé d'adop-

ter un train de vie qui est celui d'un homme qui vit dans la clandestinité.

Ex-employé de la firme McDonald, Currie and Co., de Montréal, Leblanc, accusé d'avoir détourné une somme de \$107 millions, demeure en Amérique centrale depuis environ deux ans. Il possède plusieurs villas dans ces deux pays mais toutes ses activités sont secrètes et rares sont ceux qui peuvent l'aborder. LA PRESSE a découvert en fin de semaine l'un des re-

fuges secrets de Leblanc mais on doute qu'il continue maintenant de l'occuper.

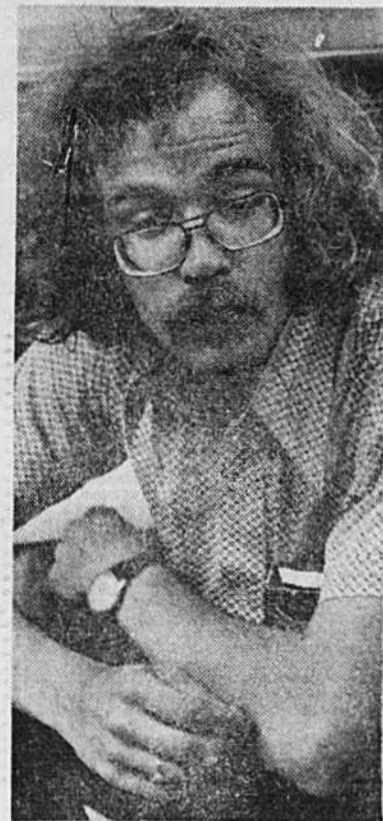
Avec le financier Robert Vesco, Leblanc n'a pas hésité à utiliser le pouvoir de l'argent pour s'assurer des appuis politiques le mettant à l'abri de toute possibilité d'expulsion.

A Nasseau où il dirige la Bahamas Commonwealth Bank, Leblanc a fait des prêts à plusieurs entreprises et a même mis la main sur une banque

qui avait fait des prêts au premier ministre Lynden Pindling et à sa famille.

Au Costa Rica, les deux financiers sont des amis personnels du premier ministre Jose Figueres et de son fils Marti. Encore là, l'argent a quelque chose à faire avec l'amitié qui lie les deux financiers à la famille Figueres: ils lui ont prêté plus de \$2 millions pour investir dans une entreprise agri-

Voir MILLIONS, page A 6



Heureux d'échapper au terrible 9 à 5 — page D 2

Seize députés conservateurs refusent de suivre Stanfield — page A 2

Chauffeur  
**12301**  
D. MARSOLAIS  
OBTENTEUR D'UN PERMIS DE TAXI  
TAXI PERMIT HOLDER  
MONTREAL

### Des intermédiaires font fortune sur le dos des chauffeurs de taxi

De A à Z, le déroulement interne des opérations: le blocage des lignes téléphoniques quand les chauffeurs sont au lunch, le réparateur qui ne donne pas l'adresse exacte, le chauffeur qu'on "barre" automatiquement après trois accidents d'affilée, l'occasionnel qu'on préfère au régulier parce qu'il consent à payer le supplément exigé sur le tarif habituel de location. Journaliste à LA PRESSE, Daniel Marsolais a vécu la situation de l'intérieur en se faisant chauffeur de taxi pendant trois semaines. Il parle des flottes fantôme et du système de location, pierre angulaire d'un véritable système d'asservissement. Il esquisse une solution: adopter le système newyorkais qui s'en tire bien en payant les chauffeurs à commission.

— page A 12

## Mesrine tient parole et s'évade

par l'Agence France-Presse  
exclusif à LA PRESSE

PARIS — Jacques Mesrine a tenu parole en s'évadant du Palais de justice de Compiègne, vers 14h30, hier après-midi.

"Cette fois, je suis pris. Mais permettez-moi, Messieurs, de vous dire que vous êtes des as qui devriez bientôt vous relancer à mes trousses", avait dit Mesrine, le 8 mars dernier, aux policiers venus l'arrêter à son domicile, à Boulogne-sur-Seine.

En possession d'un pistolet, Mesrine a pris le président du tribunal en otage et a blessé un policier d'un coup de feu avant de prendre la fuite.

Tous les détails de l'évasion semblent avoir été préparés avec précision.

Mesrine attendait dans la salle du tribunal correctionnel où il devait être jugé pour abus de confiance — l'un des délits les moins graves commis par ce dangereux malfaiteur accusé de plusieurs meurtres.

Avant que son affaire soit appelée, Mesrine — qui avait été débarrassé de ses menottes — a demandé à un garde de se rendre aux toilettes. Là, il a réussi à prendre sans se faire remarquer l'un des pistolets 9 millimètres qu'avaient dissimulé des complices.

L'arme en poche, Mesrine est revenu dans la salle du tribunal où brusquement il s'est approché du

président, M. Guérin, l'a attrapé par un bras pour le faire lever et, le menaçant de son arme, a ordonné à la dizaine de personnes présentes et aux gardes de ne pas l'empêcher de fuir.

Le pistolet braqué sur le président, Mesrine et son otage ont quitté le tribunal.

Arrivé dans la cour du Palais, Mesrine a abandonné son otage pour prendre la fuite en courant.

Alors qu'il traversait la cour, le gangster a tiré un premier coup de feu en direction de gendarmes qui tentaient de se mettre aux fenêtres du Palais de justice, sans en atteindre aucun cependant.

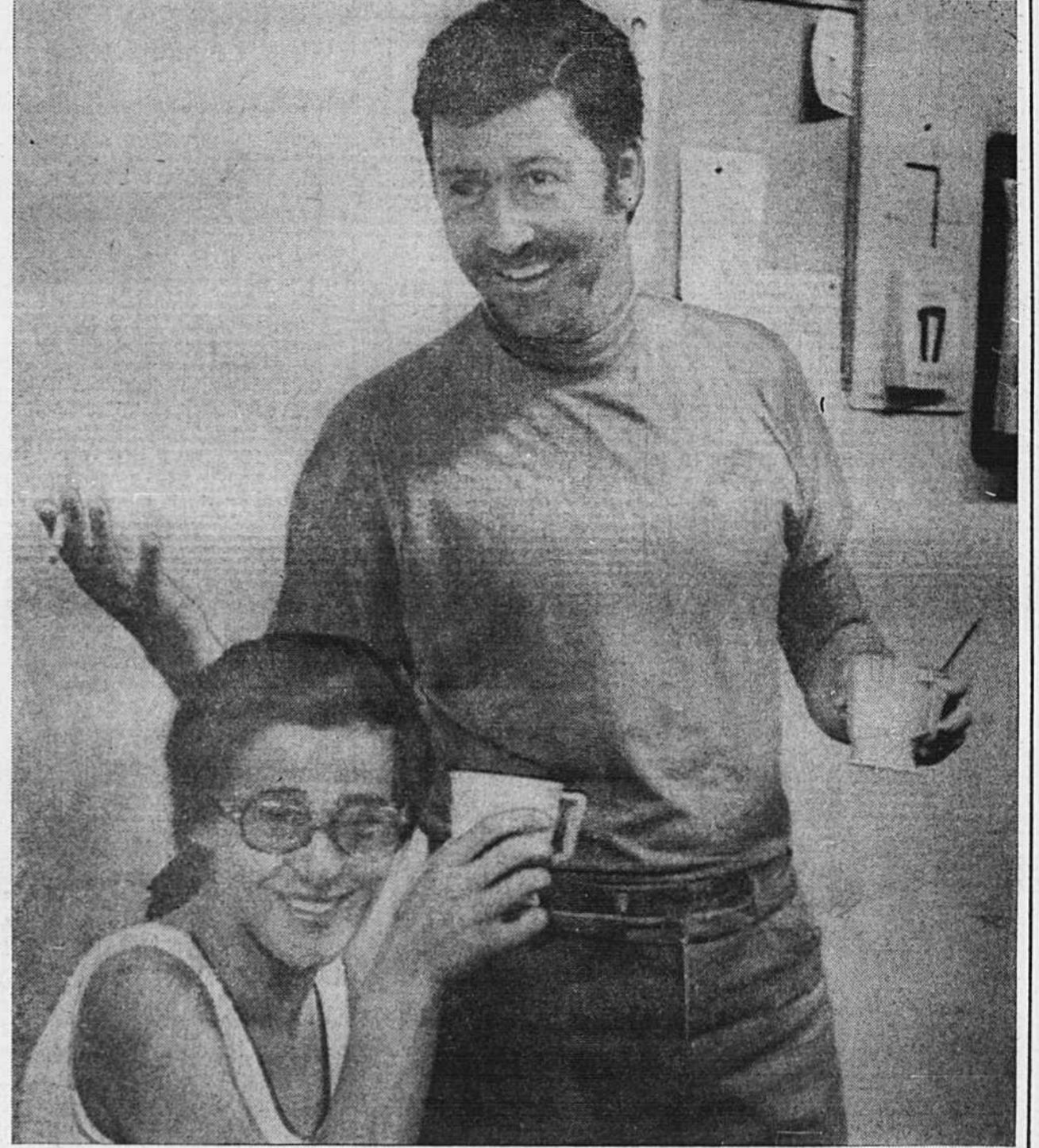
Mesrine s'est alors engagé, toujours en courant, dans la rue très étroite du Palais de justice, au bout de laquelle, à 300 pieds environ, l'attendait une Renault 16 crème. Selon les témoins, une femme se trouvait au volant du véhicule, certains autres croyant avoir également vu un homme assis à l'arrière.

Dans la rue, avant que Mesrine n'atteigne la voiture, un livreur de bière, à bord d'une estafette, a tenté de heurter le gangster pour lui couper la route, mais le moteur

Voir MESRINE, page A 6

### ● C'est quand il sourit qu'il est dangereux

— page D 1



Jacques Mesrine et Jeanne Schneider, à la prison de Miller en Arkansas, après leur arrestation près de Texarkana, en juillet 1969.

## Front de 16 "indépendants" pour faire échec aux syndicalistes

par Pierre-Paul GAGNE

Seize candidats au poste de commissaires à la CECM qui se disent indépendants ou qui sont soutenus par le Mouvement scolaire confessionnel et qui jouissent de sérieux appuis en milieu libéral et anglophone se présentent secrètement à se regrouper pour faire la lutte au Mouvement de démocratisation scolaire.

Au moins une réunion groupant une bonne partie des membres du "groupe des 16" a eu lieu, il y a environ trois semaines, et une autre sera tenue d'ici la fin de semaine. Si une entente définitive est conclue lors de cette rencontre, une conférence de presse sera convoquée au début de la semaine prochaine pour annoncer l'existence officielle du groupe, son nom, ainsi que ses objectifs.

Toutefois, selon un des membres du groupe, il ne s'agira pas d'un parti scolaire comme tel, puisque son existence officielle sera limitée à la seule durée de la campagne électorale et que son seul objectif pratique de faire échec "aux syndicalistes" du Mouvement de démocratisation scolaire.

LA PRESSE est entrée en possession de ces renseignements, hier après-midi, au cours d'une enquête

menée par quatre de ses journalistes auprès d'une douzaine de candidats qui font partie du groupe ou qui ont été sollicités pour s'y joindre.

De cette enquête, il découle qu'un programme commun aux seize candidats ayant comme base le maintien des commissions scolaires confessionnelles pourra être présenté au public au début de la semaine prochaine. Ce

programme portera également sur les aspects suivants:

- maintien du bill 63 et mesures incitatives pour convaincre les Immigrants à s'inscrire dans des écoles francophones, ce qui correspond à l'actuelle politique du gouvernement

Voir FRONT, page A 6

● Autres informations en page A 5

### SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 1 à B 4
- Bandes dessinées: C 11
- Cinéma: B 4
- Décès, naissances, etc.: F 10
- "Dites-moi, docteur": D 5
- Economie: D 10 à D 13
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: E 4
- Horoscope: D 5
- Howard Hughes: E 3
- Informations étrangères: F 1
- Loisirs et récréation: C 10
- "Mot-mystère": E 5
- Mots croisés: F 4
- Petites annonces: E 1 à E 8, F 2 à F 9
- Radio et télévision: C 12
- Sports: C 1 à C 8
- Vivre aujourd'hui: D 2 à D 6

## Le Canada s'arme de patience face au Marché commun

par Claude BEAUCHAMP  
envoyé spécial de LA PRESSE

BRUXELLES — Sentant qu'il se bat à des portes fermées en essayant d'obtenir rapidement un accord commercial bilatéral avec la Communauté européenne, le Canada a opté pour la patience s'efforçant, par-dessus tout, de poursuivre un dialogue difficilement amorcé au cours des années et d'éviter tout geste qui pourrait créer un froid entre le pays et les autorités du Marché commun.

C'est donc avec une position très souple et très prudente que se rendra la semaine prochaine à Bruxelles une

délégation de hauts fonctionnaires canadiens, rencontrer ses vis-à-vis de la commission de la CEE. Cette délégation suit de quelques semaines la visite que faisait le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Allister Gillepsie, aux plus hauts dirigeants de la commission, dont le président, M. Ortoli.

A la même époque, l'an dernier, une délégation de fonctionnaires canadiens s'était également rendue Edifice Berlaymont, siège de la commission de la CEE, suivie en novembre d'une mission de fonctionnaires de la CEE venue à Ottawa. Encore cette année, à l'automne, une mission de fonctionnaires européens, dirigée par le vice-président chargé des relations avec

l'extérieur de la communauté, sir Christopher Soames, se rendra dans la capitale canadienne.

Sans que personne ne le dise, sans que ce ne soit consigné dans aucun texte, il est bien évident qu'est en train de se créer dans les faits une structure non formelle de relations Canada-CEE: rencontres biannuelles au niveau des fonctionnaires, doublées à l'occasion de visites ministérielles. Dans le fond, c'est exactement ce à quoi veulent en arriver les Européens: institutionnaliser graduellement un dialogue, sur une base pas trop formelle, au niveau des hauts fonctionnaires, et ne pas dépasser ce niveau.

L'ancien président de la CEE, M.

Malfatti, en avait fait l'offre lors de sa visite à Ottawa, il y a près de deux ans, offre qui tient toujours de la part de la CEE. Le Canada a demandé à "étudier plus en profondeur" cette suggestion, ce que la CEE interprète comme un refus.

Le Canada demande davantage

Il ne fait pas de doute que le Canada trouve cette offre inacceptable, parce qu'insuffisante.

"L'intérêt du Canada réside dans des accords les plus explicites possibles avec la Communauté européenne, explique M. John Langley, ambassadeur du Canada auprès de la CEE. A long terme, nous devons viser à avoir

des relations concrètes avec la communauté tout entière, c'est-à-dire non seulement avec la commission, mais également avec le conseil des ministres de la CEE et éventuellement avec le Parlement européen. Le système actuel de contacts, qui nous permet d'échanger des informations, est satisfaisant à court terme. Mais il faut que nous en arrivions à établir des relations formelles avec la Communauté européenne."

C'est pourquoi, dans un mémoire remis à la commission de la CEE en novembre dernier, le Canada suggère que des négociations soient entreprises en vue d'un accord commercial bilatéral.

Le Canada se doit de nouer les liens

les plus directs possibles avec la CEE parce que, petit (quant à sa population et son marché) pays industrialisé dépendant beaucoup pour son développement du commerce extérieur, il risque de se retrouver complètement isolé à l'issue de la bataille que se livrent les grands blocs économiques occidentaux pour accaparer la part la plus grande possible du gâteau commercial international.

Le Canada, finalement, veut être assuré d'une chose: que la CEE lui accorde toujours ce qu'on appelle en termes de commerce international, le traitement de la nation la plus favorisée. Cela signifie que si la CEE accorde un avantage ou un privilège à

Voir CANADA, page A 6

# Enquête sur le crime organisé La succession de Greco toujours ouverte

par Bernard MORRIER

Si l'on en croit la déposition d'un témoin, hier, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, la succession de Louis Greco, à titre de représentant de la Cosa Nostra et de la "famille" américaine Bonanno à Montréal, serait toujours ouverte dans le monde interlope, du moins dans le secteur des "junkets" (voyages organisés de jeu).

En effet, Al Herman, âgé de 62 ans, désigné comme le plus important organisateur de "junkets" à Montréal et partenaire avoué de Greco, a déclaré que, depuis la mort de celui-ci, en décembre 1972, il n'avait plus à partager la moitié de ses profits avec qui que ce soit.

En réponse à une question de Me Robert Cooper, procureur de la Commission, Herman a soutenu à 100 pour cent que personne ne l'avait approché depuis, directement ou indirectement, pour prendre la part de Greco.

Il a toutefois expliqué, qu'à la suite de la mort de son partenaire, il avait jugé préférable de prendre certaines précautions, comme installer un système d'alarme à son bureau et se munir d'un coffre-fort pour conserver ses dossiers, afin de montrer certaines preuves si "quelqu'un" lui demandait des comptes.

"Vous attendez-vous à un appel?", a demandé Me Cooper.

"J'espère que non", a rétorqué Herman.

Du temps de son alliance avec Greco, le témoin évaluait ses profits annuels à \$15,000. Depuis Noël dernier, il a organisé quatre "junkets" et il estime, n'ayant plus à partager, que ses profits doubleront cette année pour atteindre \$30,000.

Herman, qui ne fait affaires qu'avec l'hôtel Hilton, à Las Vegas (étant d'ailleurs le seul Montréalais à le faire), a expliqué sa liaison financière

avec Greco comme le résultat d'une longue amitié.

C'est Greco, a-t-il affirmé, qui l'a aidé à financer ses premiers "junkets" en lui prêtant \$15,000, somme exigée par Air Canada pour nolisier un avion.

De plus, il a reçu des prêts de \$5,000 par ci, par là. Enfin, Greco lui a offert gratuitement l'espace nécessaire au Sabra Health Club, où Herman organisait des parties de cartes.

Il a reconnu avoir organisé également des "soirées" du genre à l'hôtel Sonesta, à Habitat 67, ainsi que chez Norman Smiley et Larry Greenspoon.

Me Cooper est revenu à la charge pour tenter de savoir si Paul (Paolo) Violi (associé de Vic Cotroni dans Reggio Foods) ou encore William Obront (identifié maintes fois comme un des chefs du crime organisé à Montréal) avaient tenté de remplacer Greco auprès de Herman, mais ce dernier s'en est bien défendu. Et Michel Pozza alors? "Pas assez gros. Il

ne travaillait que pour Greco", a répondu le témoin.

Frank Cotroni et Wiseman

Prié d'expliquer ce qu'il savait sur les autres organisateurs de "junkets" à Montréal, comme Irving Goldstein et Richard "Ziggy" Wiseman, ainsi que Morris Rubinstein, opérant à Hawkesbury, Herman n'a pas été très loquace.

Dans le cas de Goldstein, il a identifié ses associés comme étant Nicholas Di Iorio (un "intouchable" du crime organisé, selon Pax Plante) et Frank Cotroni. Pour ce qui est de Wiseman, Herman affirme qu'il est nouveau dans le "métier" et qu'il ne peut dire qui l'appuie, bien qu'à des audiences antérieures, certains témoins ont affirmé que c'était Frank Cotroni. Tout ce qu'il sait de Rubinstein, par ailleurs, c'est qu'il organise ses "junkets" en Ontario.

Quant à savoir s'il a déjà eu re-

cours à des menaces et même à la violence pour récupérer de l'argent que lui devraient ses clients à la suite de "junkets", Herman s'en est bien défendu et il a qualifié Sam Lowsky (un ex-client) de menteur pour avoir affirmé le contraire.

Dans l'après-midi, deux témoins, dont il faut taire les noms, sont venus expliquer leurs déboires avec Herman.

Dans un cas, un gérant de magasin de 38 ans, a révélé que ne pouvant payer une dette de jeu à Herman, il s'était fait dire par celui-ci: "Si tu ne paies pas, tu sais qui te collectera".

Niant toutefois avoir été l'objet de menaces, ce témoin a dit avoir d'abord reçu la visite de Michel Pozza, puis un coup de fil de Solly "Dinky" Levine (associé d'Obront), le priant de payer. "Je n'ai pas eu de problème, car j'ai tout payé", a-t-il dit.

L'autre témoin, un vendeur de 34 ans, ayant été un client de Wiseman sur un "junket", avait reçu la visite de Frank Wolcovitch, un fort en muscles de 46 ans et "percepteur" de dettes difficiles, qui lui avait pris sa bague, sa montre et son automobile, en lui disant de ne pas oublier de payer "parce que tu habites un onzième étage". "Ayant eu un peu peur, j'ai payé \$1,000 pour les \$800 que je devais", a-t-il conclu.

Paolo Violi dit non

Un autre témoin, un chômeur âgé de 51 ans, est venu raconter aux commissaires qu'il avait tenté d'organiser des "junkets" l'an dernier, mais qu'il s'était fait répondre non par Paolo Violi... indirectement.

"C'est lui que j'avais contacté, a dit le témoin, et celui-ci m'avait affirmé qu'il me donnerait une réponse, bien qu'il ait précisé qu'il n'y avait qu'un homme à Montréal organisant des "junkets" pour Las Vegas: Herman."

C'est Michel Pozza qui l'aurait appelé plus tard pour le conseiller de tout laisser tomber, parce que Violi et lui-même auraient engagé Irving Goldstein à sa place.

Enfin, l'audience d'hier s'est terminée par la déposition de déclarations assermentées de deux personnes, affirmant avoir été l'objet de menaces et même de sévices de la part de Wiseman ou de son associé Réal Filiatreault.

Dans un cas, vu qu'il s'agit d'un résident du district judiciaire de Montréal, les commissaires ont préféré entendre le témoin en personne avant l'ajournement prévu pour l'été. Le tout a rapport au Festival "pop" de Sainte-Croix-de-Lotbinière qui, comme on sait, avait été contremandé à la dernière minute.

## MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

### Les éphémères en parfouze

Ce n'est pas édifiant, je vous assure...

Depuis le retour des temps chauds, c'est une orgie quotidienne. Le comportement immoral des "mannes" en public ne peut être davantage toléré. Dès que vous descendez vous reposer dans le jardin, que voyez-vous?

Des milliers de ces bêtes pécheuses se rassemblent à la cime des arbres et s'adonnent à des danses aériennes érotiques proprement scandaleuses.

Elles se cherchent en dansant et dès que l'une trouve l'autre de son goût, elle l'enlace. Les deux diminuent aussitôt le rythme puis, dans une chute lascive, vont choir sur le gazon pour se livrer à des ébats douteux.

### Devant les enfants

Au vu et au su de tout le monde. Et vos enfants qui sont là, qui voient ce spectacle et qui vous posent des questions.

Indigné, vous essayez de séparer ces êtres impudiques.

Vous leur rappelez le commandement du puritanisme:

"Amour point ne feras qu'en te cachant seulement", et vous leur dites d'aller faire ça ailleurs.

Mais ces vilis suppôts de Satan sont tellement enfoncés dans la fange de l'impureté qu'ils sont prêts à se laisser écraser plutôt que de se quitter et de se repentir.

Tout cela pour un plaisir... éphémère.

En observant, scandalisé, ce spectacle, j'ai songé combien nous avons de la chance, nous, les humains, de bénéficier de la vigilance d'escouades de la moralité pour empêcher ou arrêter de tels excès.

Hélas! nos forces de l'ordre (je me suis informé) n'ont aucune juridiction sur les "mannes" et toute action légale contre ces insectes serait jugée "ultra vires".



photo Pierre Côté, LA PRESSE

## Expulsion en douce au PIL

Une quinzaine d'agents de la police de Montréal sont intervenus hier pour expulser un groupe de contestataires anglophones qui occupaient le bureau régional de Montréal du Programme des Initiatives locales. Ils voulaient rencontrer le ministre Andras, responsable des projets PIL, pour discuter avec lui de leurs griefs. Comme il n'y était pas, ils ont décidé de l'attendre! Finalement, devant leur refus de quitter les lieux, M. Roger Renaud, coordonnateur régional des projets d'Initiatives locales, a fait appel à la police. Arrivés sur les lieux les policiers ont fait descendre tout le monde en laissant entendre aux occupants qu'ils les "embarquaient". Rendus dans la rue, devant le "panier à salade", les policiers ont verrouillé les portes et ont invité les manifestants à se disperser, à leur grande surprise! Ce qu'ils ont fait en se promettant de revenir tous les jours, tant qu'ils n'auraient pas rencontré le ministre Andras.

(Nos informations en page D 8)

## Sous les hourras des infirmières, le Dr St-Germain fait la sourde oreille aux suppliques d'un moribond

par Léopold LIZOTTE

Alors qu'un homme qui régurgitait le sang, sur une civière, suppliait un

médecin de l'hôpital Fleury de l'accepter comme patient de cette institution, le 2 novembre dernier, ce dernier n'aurait jamais même jeté les yeux sur ce moribond qui devait succomber quelques minutes plus tard, à son arrivée dans un autre hôpital.

Et pendant que se poursuivait, entre ce médecin et deux ambulanciers une discussion très vive, quatre ou cinq infirmières se penchaient à claquer des mains, à la meilleure répartie, et lançaient même des "hourras", pour marquer leur intérêt à la rixe verbale.

Ce sont, entre autres faits étonnants, deux de ceux qui ont été révélés, hier, à la première journée du procès du Dr Jacques Saint-Germain, pour négligence criminelle, devant le juge Redmond Roche.

Le Dr Saint-Germain était celui qui dirigeait le service d'urgence de l'hôpital du nord de la ville, lorsque M. Paul-Emile Demers y fut dirigé en toute hâte, à la suite d'un début d'hémorragie survenu chez lui.

Selon l'un des ambulanciers, M. Fernand Pellerin, le malade résidait dans le secteur de cette institution, son médecin personnel était attaché, et son "entrée" avait même été faite, en cas d'urgence.

M. Pellerin, qui était sorti de l'Institut de cardiologie, hier matin, pour témoigner avant de subir une délicate intervention chirurgicale en fin de journée, a juré à la cour qu'il ne voulait rien d'autre que faire éclater la vérité, dans cette fort pénible affaire.

"Toé, Christ, écoeure moi pas!"

"Dès notre entrée dans le hall des salles d'urgence, dit-il, nous avons été

reçus par un groupe d'infirmières qui ressemblaient à des serveuses qui, dans un restaurant, n'ont pas envie de vous servir.

"Quant au Dr St-Germain, il était à lire un "comic" ou un dossier. Je ne sais, mais jamais il ne s'est approché du malade. Il ne l'a même pas regardé à aucun moment, même s'il se trouvait à quelques pieds de lui seulement.

"M. Demers et son épouse, l'ont supplié, pour l'amour du Bon Dieu, de faire quelque chose, d'administrer une simple piqûre, par exemple.

"Mais d'ajouter le témoin, il semblait avoir les pieds cloués dans le plancher et les yeux rivés ailleurs."

Lorsque son patron, mandé d'urgence, voulut intervenir à son tour, il aurait répondu à ce dernier:

"Toé, Christ, écoeure moi pas."

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Claude Millette, il soutient finalement que dès qu'il a appris la mort de celui qu'il venait de transférer à l'hôpital de Saint-Michel, il est retourné à Fleury pour savoir le nom "de l'écoeurant qui avait fait ça".

En contre-interrogatoire, Me François Chapados, l'avocat du médecin, tenta de faire admettre au témoin qu'il avait un ressentiment contre cet hôpital, à la suite d'incidents antérieurs.

Mais lorsqu'il voulut évoquer la situation pouvant exister dans d'autres hôpitaux, le tribunal l'arrêta vivement pour souligner que cela débordait nettement les cadres du procès.

Le malade vomit du sang sur le tapis de l'hôpital

Pour sa part, Mme Demers affirma

qu'elle s'était rendue elle-même compte que son mari était en train de mourir.

"Il a même vomit du sang sur le tapis de l'entrée, dit-elle, sans que personne ne s'occupe de lui."

Le frère du défunt, M. Jean-Guy Demers, affirme de son côté qu'on avait bien demandé un petit contenant pour que le malade y vomisse ses caillots de sang, mais que cela avait même été refusé.

Il avait alors fait un réceptacle d'un coin du drap recouvrant la civière, mais pendant qu'il était allé chercher du papier trempé pour lui laver la figure, il semble que les infirmières aient conseillé au mourant de vomir par terre.

"Ils devront au moins remplacer leur tapis", expliquèrent-ils.

Ce témoin, tout comme Mme Demers, tout comme son jeune fils, n'auraient cependant que peu compris de la discussion et des raisons données pour le renvoi du patient, faute de place disait-on.

A Saint-Michel, où les ambulanciers filèrent à une vitesse de 100 à 115 milles à l'hôpital (et où la fille de la victime travaillait comme infirmière, incidemment), le décès fut presque instantané.

Alors qu'une employée courait chercher un médicament et que Mme Demers était conduite au bureau pour identifier son mari et fournir notamment sa carte d'assurance-maladie, le médecin qui était à son chevet décrivait déjà que celui que l'on n'avait pas daigné "regarder", rue Fleury, était déjà décédé.

## La vérité sur Rampa

Interviews, photographies, documents inédits par ALAIN STANKÉ

En vente partout

les éditions la presse  
dirigées par Alain Stanké

Recevez "Rampa, imposteur ou initié?" en postant ce bon de commande à votre fournisseur habituel ou, si vous préférez, en le retournant à

Les Éditions La Presse  
7, rue Saint-Jacques,  
Montréal 126, Québec.

Veillez m'expédier Rampa, imposteur ou initié?

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Ci-joint la somme de \$3.95 plus frais de poste 15¢

par chèque  par mandat postal

**faites-vous une place au soleil**

**COURS SPÉCIAUX D'ÉTÉ**

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.

appelez vite 288-3111

**Berlitz**  
langues vivantes  
service de traduction

MONTREAL - 2055 rue Peel - 288-3111  
MONTREAL - 50 Place Crémazie - 387-2566

## Enquête sur le crime organisé

# La succession de Greco toujours ouverte

par Bernard MORRIER

Si l'on en croit la déposition d'un témoin, hier, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, la succession de Louis Greco, à titre de représentant de la Cosa Nostra et de la "famille" américaine Bonanno à Montréal, serait toujours ouverte dans le monde interlope, du moins dans le secteur des "junkets" (voyages organisés de jeu).

En effet, Al Herman, âgé de 62 ans, désigné comme le plus important organisateur de "junkets" à Montréal et partenaire avoué de Greco, a déclaré que, depuis la mort de celui-ci, en décembre 1972, il n'avait plus à partager la moitié de ses profits avec qui ce soit.

En réponse à une question de Me Robert Cooper, procureur de la Commission, Herman a soutenu à 100 pour cent que personne ne l'avait approché depuis, directement ou indirectement, pour prendre la part de Greco.

Il a toutefois expliqué, qu'à la suite de la mort de son partenaire, il avait jugé préférable de prendre certaines précautions, comme installer un système d'alarme à son bureau et se munir d'un coffre-fort pour conserver ses dossiers, afin de montrer certaines preuves si "quelqu'un" lui demandait des comptes.

"Vous attendez-vous à un appel?", a demandé Me Cooper.

"J'espère que non", a rétorqué Herman.

Du temps de son alliance avec Greco, le témoin évaluait ses profits annuels à \$15,000. Depuis Noël dernier, il a organisé quatre "junkets" et il estime, n'ayant plus à partager, que ses profits doubleront cette année pour atteindre \$30,000.

Herman, qui ne fait affaires qu'avec l'hôtel Hilton, à Las Vegas (étant d'ailleurs le seul Montréalais à le faire), a expliqué sa liaison financière

avec Greco comme le résultat d'une longue amitié.

C'est Greco, a-t-il affirmé, qui l'a aidé à financer ses premiers "junkets" en lui prêtant \$15,000, somme exigée par Air Canada pour nolisier un avion.

De plus, il a reçu des prêts de \$5,000 par ci, par là. Enfin, Greco lui a offert gratuitement l'espace nécessaire au Sabra Health Club, où Herman organisait des parties de cartes.

Il a reconnu avoir organisé également des "soirées" du genre à l'hôtel Sonesta, à Habitat 67, ainsi que chez Norman Smiley et Larry Greenspoon.

Me Cooper est revenu à la charge pour tenter de savoir si Paul (Paolo) Violi (associé de Vic Cotroni dans Reggio Foods) ou encore William Obront (identifié maintes fois comme un des chefs du crime organisé à Montréal) avaient tenté de remplacer Greco auprès de Herman, mais ce dernier s'en est bien défendu. Et Michel Pozza alors? "Pas assez gros. Il

ne travaillait que pour Greco", a répondu le témoin.

Frank Cotroni et Wiseman

Prié d'expliquer ce qu'il savait sur les autres organisateurs de "junkets" à Montréal, comme Irving Goldstein et Richard "Ziggy" Wiseman, ainsi que Morris Rubinstein, opérant à Hawkesbury, Herman n'a pas été très loquace.

Dans le cas de Goldstein, il a identifié ses associés comme étant Nicholas Di Iorio (un "intouchable" du crime organisé, selon Pax Plante) et Frank Cotroni. Pour ce qui est de Wiseman, Herman affirme qu'il est nouveau dans le "métier" et qu'il ne peut dire qui l'appuie, bien qu'à des audiences antérieures, certains témoins ont affirmé que c'était Frank Cotroni. Tout ce qu'il sait de Rubinstein, par ailleurs, c'est qu'il organise ses "junkets" en Ontario.

Quant à savoir s'il a déjà eu re-

cours à des menaces et même à la violence pour récupérer de l'argent que lui devaient ses clients à la suite de "junkets", Herman s'en est bien défendu et il a qualifié Sam Lowsky (un ex-client) de menteur pour avoir affirmé le contraire.

Dans l'après-midi, deux témoins, dont il faut taire les noms, sont venus expliquer leurs déboires avec Herman.

Dans un cas, un gérant de magasin de 38 ans, a révélé que ne pouvant payer une dette de jeu à Herman, il s'était fait dire par celui-ci: "Si tu ne paies pas, tu sais qui te collectera".

Niant toutefois avoir été l'objet de menaces, ce témoin a dit avoir d'abord reçu la visite de Michel Pozza, puis un coup de fil de Solly "Dinky" Levine (associé d'Obront), le priant de payer. "Je n'ai pas eu de problème, car j'ai tout payé", a-t-il dit.

L'autre témoin, un vendeur de 34 ans, ayant été un client de Wiseman sur un "junket", avait reçu la visite de Frank Wolcovitch, un fort en muscles de 46 ans et "percepteur" de dettes difficiles, qui lui avait pris sa bague, sa montre et son automobile, en lui disant de ne pas oublier de payer "parce que tu habites un onzième étage". "Ayant eu un peu peur, j'ai payé \$1,000 pour les \$800 que je devais", a-t-il conclu.

Paolo Violi dit non

Un autre témoin, un chômeur âgé de 51 ans, est venu raconter aux commissaires qu'il avait tenté d'organiser des "junkets" l'an dernier, mais qu'il s'était fait répondre non par Paolo Violi... indirectement.

"C'est lui que j'avais contacté, a dit le témoin, et celui-ci m'avait affirmé qu'il me donnerait une réponse, bien qu'il ait précisé qu'il n'y avait qu'un homme à Montréal organisant des "junkets" pour Las Vegas: Herman."

C'est Michel Pozza qui l'aurait appelé plus tard pour le conseiller de tout laisser tomber, parce que Violi et lui-même auraient engagé Irving Goldstein à sa place.

Enfin, l'audience d'hier s'est terminée par la déposition de déclarations assermentées de deux personnes, affirmant avoir été l'objet de menaces et même de sévices de la part de Wiseman ou de son associé Réal Filiatreault.

Dans un cas, vu qu'il s'agit d'un résident du district judiciaire de Montréal, les commissaires ont préféré entendre le témoin en personne avant l'ajournement prévu pour l'été. Le tout a rapport au Festival "pop" de Sainte-Croix-de-Lotbinière qui, comme on sait, avait été contremandé à la dernière minute.

## MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

### Les éphémères en partouze

Ce n'est pas édifiant, je vous assure...

Depuis le retour des temps chauds, c'est une orgie quotidienne. Le comportement immoral des "mannes" en public ne peut être davantage toléré. Dès que vous descendez vous reposer dans le jardin, que voyez-vous?

Des milliers de ces bêtes pécheuses se rassemblent à la cime des arbres et s'adonnent à des danses aériennes érotiques proprement scandaleuses.

Elles se cherchent en dansant et dès que l'une trouve l'autre de son goût, elle l'enlace. Les deux diminuent aussitôt le rythme puis, dans une chute lascive, vont choir sur le gazon pour se livrer à des ébats douteux.

### Devant les enfants

Au vu et au su de tout le monde. Et vos enfants qui sont là, qui voient ce spectacle et qui vous posent des questions.

Indigné, vous essayez de séparer ces êtres impudiques.

Vous leur rappelez le commandement du puritanisme:

"Amour point ne feras qu'en te cachant seulement", et vous leur dites d'aller faire ça ailleurs.

Mais ces vils suppôts de Satan sont tellement enfoncés dans la fange de l'impureté qu'ils sont prêts à se laisser écraser plutôt que de se quitter et de se repentir.

Tout cela pour un plaisir... éphémère.

En observant, scandalisé, ce spectacle, j'ai songé combien nous avons de la chance, nous, les humains, de bénéficier de la vigilance d'escouades de la moralité pour empêcher ou arrêter de tels excès.

Hélas! nos forces de l'ordre (je me suis informé) n'ont aucune juridiction sur les "mannes" et toute action légale contre ces insectes serait jugée "ultra vires".



photo Pierre Côté, LA PRESSE

## Expulsion en douce au PIL

Une quinzaine d'agents de la police de Montréal sont intervenus hier pour expulser un groupe de contestataires anglophones qui occupaient le bureau régional de Montréal du Programme des Initiatives locales. Ils voulaient rencontrer le ministre Andras, responsable des projets PIL, pour discuter avec lui de leurs griefs. Comme il n'y était pas, ils ont décidé de l'attendre! Finalement, devant leur refus de quitter les lieux, M. Roger Renaud, coordonnateur régional des projets d'Initiatives locales, a fait appel à la police. Arrivés sur les lieux les policiers ont fait descendre tout le monde en laissant entendre aux occupants qu'ils les "embarquaient". Rendus dans la rue, devant le "panier à salade", les policiers ont verrouillé les portes et ont invité les manifestants à se disperser, à leur grande surprise! Ce qu'ils ont fait en se promettant de revenir tous les jours, tant qu'ils n'auraient pas rencontré le ministre Andras.

(Nos informations en page D 8)

# Sous les hurras des infirmières, le Dr St-Germain aurait fait fi des suppliques d'un moribond

par Léopold LIZOTTE

Alors qu'un homme qui régurgitait le sang, sur une civière, suppliait un

médecin de l'hôpital Fleury de l'accepter comme patient de cette institution, le 2 novembre dernier, ce dernier n'aurait jamais même jeté les yeux sur ce moribond qui devait succomber quelques minutes plus tard, à son arrivée dans un autre hôpital.

Et pendant que se poursuivait, entre ce médecin et deux ambulanciers une discussion très vive, quatre ou cinq infirmières se penchaient à claquer des mains, à la meilleure répartition, et lançaient même des "hurras", pour marquer leur intérêt à la rixe verbale.

Ce sont, entre autres faits étonnants, deux de ceux qui ont été révélés, hier, à la première journée du procès du Dr Jacques Saint-Germain, pour négligence criminelle, devant le juge Redmond Roche.

Le Dr Saint-Germain était celui qui dirigeait le service d'urgence de l'hôpital du nord de la ville, lorsque M. Paul-Emile Demers y fut dirigé en toute hâte, à la suite d'un début d'hémorragie survenu chez lui.

Selon l'un des ambulanciers, M. Fernand Pellerin, le malade résidait dans le secteur de cette institution, son médecin personnel y était attaché, et son "entrée" avait même été faite, en cas d'urgence.

M. Pellerin, qui était sorti de l'Institut de cardiologie, hier matin, pour témoigner avant de subir une délicate intervention chirurgicale en fin de journée, a juré à la cour qu'il ne voulait rien d'autre que faire éclater la vérité, dans cette fort pénible affaire.

"Toé, Christ, écoeuré moi pas!"

"Dès notre entrée dans le hall des salles d'urgence, dit-il, nous avons été

reçus par un groupe d'infirmières qui ressemblaient à des serveuses qui, dans un restaurant, n'ont pas envie de vous servir.

"Quant au Dr St-Germain, il était à lire un "comic" ou un dossier, je ne sais, mais jamais il ne s'est approché du malade. Il ne l'a même pas regardé à aucun moment, même s'il se trouvait à quelques pieds de lui seulement.

"M. Demers et son épouse, l'ont supplié, pour l'amour du Bon Dieu, de faire quelque chose, d'administrer une simple piqûre, par exemple.

"Mais d'ajouter le témoin, il semblait avoir les pieds cloués dans le plancher et les yeux rivés ailleurs."

Lorsque son patron, mandé d'urgence, voulut intervenir à son tour, il aurait répondu à ce dernier:

"Toé, Christ, écoeuré moi pas."

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Claude Millette, il soutient finalement que dès qu'il a appris la mort de celui qu'il venait de transférer à l'hôpital de Saint-Michel, il est retourné à Fleury pour savoir le nom "de l'écoeurant qui avait fait ça".

En contre-interrogatoire, Me François Chapados, l'avocat du médecin, tenta de faire admettre au témoin qu'il avait un ressentiment contre cet hôpital, à la suite d'incidents antérieurs.

Mais lorsqu'il voulut évoquer la situation pouvant exister dans d'autres hôpitaux, le tribunal l'arrêta vivement pour souligner que cela débordait nettement les cadres du procès.

Le malade vomit du sang sur le tapis de l'hôpital

Pour sa part, Mme Demers affirma

qu'elle s'était rendue elle-même compte que son mari était en train de mourir.

"Il a même vomi du sang sur le tapis de l'entrée, dit-elle, sans que personne ne s'occupe de lui."

Le frère du défunt, M. Jean-Guy Demers, affirme de son côté qu'on avait bien demandé un petit contenant pour que le malade y vomisse ses caillots de sang, mais que cela avait même été refusé.

Il avait alors fait un réceptacle d'un coin du drap recouvrant la civière, mais pendant qu'il était allé chercher du papier trempé pour lui laver la figure, il semble que les infirmières aient conseillé au mourant de vomir par terre.

"Ils devront au moins remplacer leur tapis", expliquèrent-ils.

Ce témoin, tout comme Mme Demers, tout comme son jeune fils, n'auraient cependant que peu compris de la discussion et des raisons données pour le renvoi du patient, faute de place disant-on.

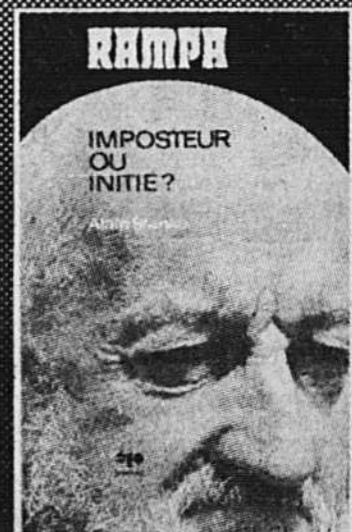
A Saint-Michel, où les ambulanciers filèrent à une vitesse de 100 à 115 milles à l'hôpital (et où la fille de la victime travaillait comme infirmière, incidemment), le décès fut presque instantané.

Alors qu'une employée courait chercher un médicament et que Mme Demers était conduite au bureau pour identifier son mari et fournir notamment sa carte d'assurance-maladie, le médecin qui était à son chevet décrivait déjà que celui que l'on n'avait pas daigné "regarder", rue Fleury, était déjà décédé.

# La vérité sur Rampa

Interviews, photographies, documents inédits

par ALAIN STANKÉ



En vente partout

les éditions la presse

Recevez "Rampa, imposteur ou initié?" en postant ce bon de commande à votre fournisseur habituel ou, si vous préférez, en le retournant à

Les Éditions La Presse  
7, rue Saint-Jacques,  
Montréal 126, Québec.

Veuillez m'expédier Rampa, imposteur ou initié?

Nom

Adresse

Ville

Ci-joint la somme de \$3.95 plus frais de poste 15¢

par chèque  par mandat postal

faites-vous une place au soleil

cours spéciaux d'été

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.

appelez vite 288-3111

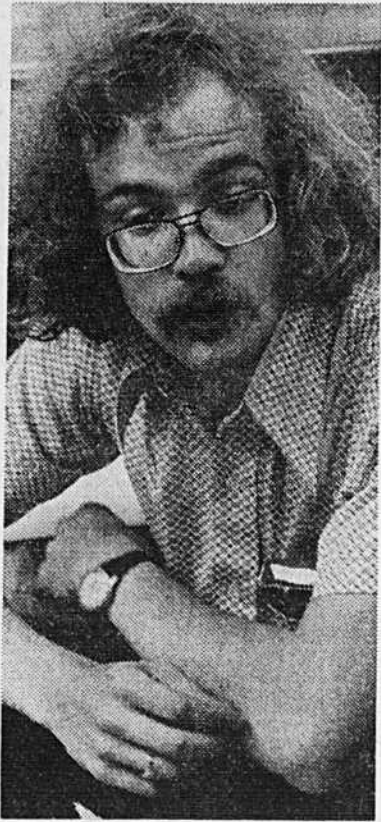
Berlitz langues vivantes

service de traduction

MONTREAL - 2055 rue Peel - 288-3111

MONTREAL - 50 Place Crémazie - 387-2566

## AUJOURD'HUI



# Millions et amis n'empêcheront pas l'expulsion de Leblanc

par François TREPANIÉ  
envoyé spécial de LA PRESSE

SAN JOSE, Costa Rica — En dépit de ses millions et des relations étroites qu'il entretient avec les dirigeants des gouvernements des Bahamas et du Costa Rica, l'ex-comptable mont-réalais Norman P. Leblanc sera probablement expulsé d'Amérique centrale dans un avenir plus ou moins rapproché.

C'est là du moins ce que laissent

croire les pressions qui s'exercent tant au plan diplomatique que politique depuis que Leblanc a trouvé refuge au Costa Rica et aux Bahamas en compagnie du financier américain Robert Vesco accusé d'avoir fraudé l'Investors Overseas Service d'une somme de \$225 millions.

Depuis qu'il a élu domicile dans ces deux pays, Leblanc se conduit d'ailleurs comme un personnage qui voit venir le coup et c'est pour cette raison, semble-t-il, qu'il a décidé d'adop-

ter un train de vie qui est celui d'un homme qui vit dans la clandestinité.

Ex-employé de la firme McDonald, Currie and Co., de Montréal, Leblanc, accusé d'avoir détourné une somme de \$107 millions, demeure en Amérique centrale depuis environ deux ans. Il possède plusieurs villas dans ces deux pays mais toutes ses activités sont secrètes et rares sont ceux qui peuvent l'aborder. LA PRESSE a découvert en fin de semaine l'un des re-

fuges secrets de Leblanc mais on doute qu'il continue maintenant de l'occuper.

Avec le financier Robert Vesco, Leblanc n'a pas hésité à utiliser le pouvoir de l'argent pour s'assurer des appuis politiques le mettant à l'abri de toute possibilité d'expulsion.

A Nasseau où il dirige la Bahamas Commonwealth Bank, Leblanc a fait des prêts à plusieurs entreprises et a même mis la main sur une banque

qui avait fait des prêts au premier ministre Lynden Pindling et à sa famille.

Au Costa Rica, les deux financiers sont des amis personnels du premier ministre Jose Figueres et de son fils Marti. Encore là, l'argent a quelque chose à faire avec l'amitié qui lie les deux financiers à la famille Figueres: ils lui ont prêté plus de \$2 millions pour investir dans une entreprise agri-

Voir MILLIONS, page A 6

Heureux d'échapper au terrible 9 à 5

— page D 2

Le parc Viau est toujours menacé

— page D 1

Chauffeur  
**12301**  
D. MARSOLAIS  
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DE TAXI  
MONTREAL

## Des intermédiaires font fortune sur le dos des chauffeurs de taxi

De A à Z, le déroulement interne des opérations: le blocage des lignes téléphoniques quand les chauffeurs sont au lunch, le réparateur qui ne donne pas l'adresse exacte, le chauffeur qu'on "barre" automatiquement après trois accidents d'affilée, l'occasionnel qui on préfère au régulier parce qu'il consent à payer le supplément exigé sur le tarif habituel de location. Journaliste à LA PRESSE, Daniel Marsolais a vécu la situation de l'intérieur en se faisant chauffeur de taxi pendant trois semaines. Il parle des flottes fantôme et du système de location, pierre angulaire d'un véritable système d'asservissement. Il esquisse une solution: adopter le système newyorkais qui s'en tire bien en payant les chauffeurs à commission.

— page A 12

## SOMMAIRE

Arts et spectacles: B 1 à B 4  
Bandes dessinées: C 11  
Cinéma: B 4  
Décès, naissances, etc.: F 10  
"Dites-moi, docteur": D 5  
Economie: D 10 à D 13  
Editorial: A 4  
Etes-vous observateur?: E 4  
Horoscope: D 5  
Howard Hughes: E 3  
Informations étrangères: F 1  
Loisirs et création: C 10  
"Mot-mystère": E 5  
Mots croisés: F 4  
Petites annonces: E 1 à E 8, F 2 à F 9  
Radio et télévision: C 12  
Sports: C 1 à C 8  
Vivre aujourd'hui: D 2 à D 6

# Mesrine tient parole et s'évade

par l'Agence France-Presse  
exclusif à LA PRESSE

PARIS — Jacques Mesrine a tenu parole en s'évadant du Palais de justice de Compiègne, vers 14h30, hier après-midi.

"Cette fois, je suis pris. Mais permettez-moi, Messieurs, de vous dire que vous êtes des as qui devriez bientôt vous relancer à mes trousses", avait dit Mesrine, le 8 mars dernier, aux policiers venus l'arrêter à son domicile, à Boulogne-sur-Seine.

En possession d'un pistolet, Mesrine a pris le président du tribunal en otage et a blessé un policier d'un coup de feu avant de prendre la fuite.

Tous les détails de l'évasion semblent avoir été préparés avec précision.

Mesrine attendait dans la salle du tribunal correctionnel où il devait être jugé pour abus de confiance — l'un des délits les moins graves commis par ce dangereux malfaiteur accusé de plusieurs meurtres.

Avant que son affaire soit appelée, Mesrine — qui avait été débarrassé de ses menottes — a demandé à un garde de se rendre aux toilettes. Là, il a réussi à prendre sans se faire remarquer l'un des pistolets 9 millimètres qu'avaient dissimulés des complices.

L'arme en poche, Mesrine est revenu dans la salle du tribunal où brusquement il s'est approché du

président, M. Guérin, l'a attrapé par un bras pour le faire lever et, le menaçant de son arme, a ordonné à la dizaine de personnes présentes et aux gardes de ne pas l'empêcher de fuir.

Le pistolet braqué sur le président, Mesrine et son otage ont quitté le tribunal.

Arrivé dans la cour du Palais, Mesrine a abandonné son otage pour prendre la fuite en courant.

Alors qu'il traversait la cour, le gangster a tiré un premier coup de feu en direction de gendarmes qui tentaient de se mettre aux fenêtres du Palais de justice, sans en atteindre aucun cependant.

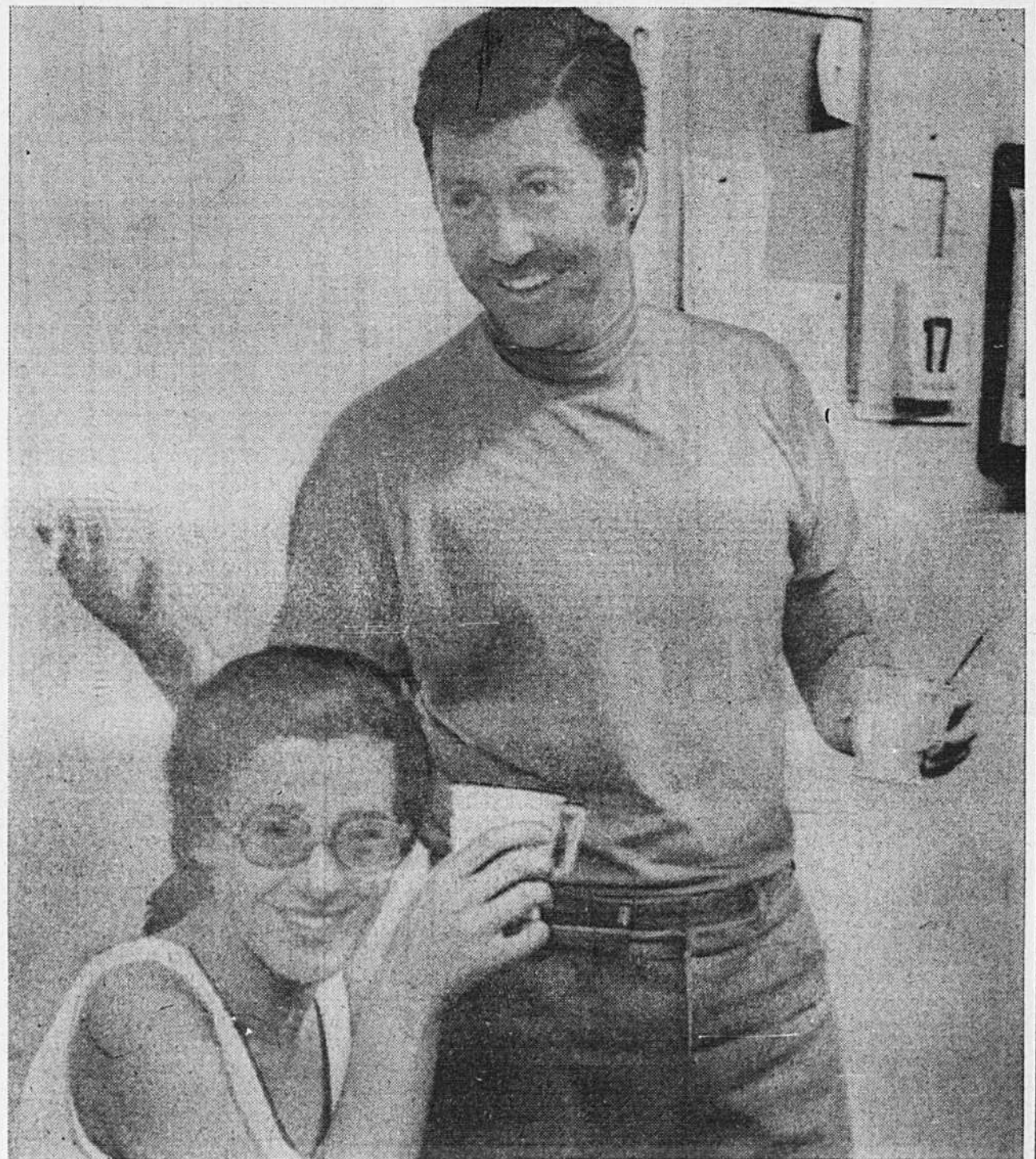
Mesrine s'est alors engagé, toujours en courant, dans la rue très étroite du Palais de justice, au bout de laquelle, à 300 pieds environ, l'attendait une Renault 16 crème. Selon les témoins, une femme se trouvait au volant du véhicule, certains autres croyant avoir également vu un homme assis à l'arrière.

Dans la rue, avant que Mesrine n'atteigne la voiture, un livreur de bière, à bord d'une estafette, a tenté de heurter le gangster pour lui couper la route, mais le moteur

Voir MESRINE, page A 6

• C'est quand il sourit qu'il est dangereux

— page D 1



Jacques Mesrine et Jeanne Schneider, à la prison de Miller en Arkansas, après leur arrestation près de Texarkana, en juillet 1969.

# Front de 16 "indépendants" pour faire échec aux syndicalistes

par Pierre-Paul GAGNE

Seize candidats au poste de commissaires à la CECM qui se disent indépendants ou qui sont soutenus par le Mouvement scolaire confessionnel et qui jouissent de sérieux appuis en milieux libéral et anglophone se préparent secrètement à se regrouper pour faire la lutte au Mouvement de démocratisation scolaire.

Au moins une réunion groupant une bonne partie des membres du "groupe des 16" a eu lieu, il y a environ trois semaines, et une autre sera tenue d'ici la fin de semaine. Si une entente définitive est conclue lors de cette rencontre, une conférence de presse sera convoquée au début de la semaine prochaine pour annoncer l'existence officielle du groupe, son nom, ainsi que ses objectifs.

Toutefois, selon un des membres du groupe, il ne s'agira pas d'un parti scolaire comme tel, puisque son existence officielle sera limitée à la seule durée de la campagne électorale et que son seul objectif pratique de faire échec "aux syndicalistes" du Mouvement de démocratisation scolaire.

LA PRESSE est entrée en possession de ces renseignements, hier après-midi, au cours d'une enquête

menée par quatre de ses journalistes auprès d'une douzaine de candidats qui font partie du groupe ou qui ont été sollicités pour s'y joindre.

De cette enquête, il découle qu'un programme commun aux seize candidats ayant comme base le maintien des commissions scolaires confessionnelles pourra être présenté au public au début de la semaine prochaine. Ce

programme portera également sur les aspects suivants:

- maintien du bill 63 et mesures incitatives pour convaincre les immigrants à s'inscrire dans des écoles francophones, ce qui correspond à l'actuelle politique du gouvernement

Voir FRONT, page A 6

• Autres informations en page A 5

# Le Canada s'arme de patience face au Marché commun

— 2 —

par Claude BEAUCHAMP  
envoyé spécial de LA PRESSE

BRUXELLES — Sentant qu'il se butait à des portes fermées en essayant d'obtenir rapidement un accord commercial bilatéral avec la Communauté européenne, le Canada a opté pour la patience s'efforçant, par-dessus tout, de poursuivre un dialogue difficilement amorcé au cours des années et d'éviter tout geste qui pourrait créer un froid entre le pays et les autorités du Marché commun.

C'est donc avec une position très souple et très prudente que se rendra la semaine prochaine à Bruxelles une

délégation de hauts fonctionnaires canadiens, rencontrer ses vis-à-vis de la commission de la CEE. Cette délégation suit de quelques semaines la visite que faisait le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Alister Gillespie, aux plus hauts dirigeants de la commission, dont le président, M. Ortoli.

A la même époque, l'an dernier, une délégation de fonctionnaires canadiens s'était également rendue Edifice Berlaymont, siège de la commission de la CEE, suivie en novembre d'une mission de fonctionnaires de la CEE venue à Ottawa. Encore cette année, à l'automne, une mission de fonctionnaires européens, dirigée par le vice-président chargé des relations avec

l'extérieur de la communauté, sir Christopher Soames, se rendra dans la capitale canadienne.

Sans que personne ne le dise, sans que ce ne soit consigné dans aucun texte, il est bien évident qu'est en train de se créer dans les faits une structure non formelle de relations Canada-CEE: rencontres biannuelles au niveau des fonctionnaires, doublées à l'occasion de visites ministérielles.

Dans le fond, c'est exactement ce à quoi veulent en arriver les Européens: institutionnaliser graduellement un dialogue, sur une base pas trop formelle, au niveau des hauts fonctionnaires, et ne pas dépasser ce niveau.

L'ancien président de la CEE, M.

Malfatti, en avait fait l'offre lors de sa visite à Ottawa, il y a près de deux ans, offre qui tient toujours de la part de la CEE. Le Canada a demandé à "étudier plus en profondeur" cette suggestion, ce que la CEE interprète comme un refus.

Le Canada demande davantage

Il ne fait pas de doute que le Canada trouve cette offre inacceptable, parce qu'insuffisante.

"L'intérêt du Canada réside dans des accords les plus explicites possible avec la Communauté européenne, explique M. John Langley, ambassadeur du Canada auprès de la CEE. A long terme, nous devons viser à avoir

des relations concrètes avec la communauté tout entière, c'est-à-dire non seulement avec la commission, mais également avec le conseil des ministres de la CEE et éventuellement avec le Parlement européen. Le système actuel de contacts, qui nous permet d'échanger des informations, est satisfaisant à court terme. Mais il faut que nous en arrivions à établir des relations formelles avec la Communauté européenne."

C'est pourquoi, dans un mémoire remis à la commission de la CEE en novembre dernier, le Canada suggère que des négociations soient entreprises en vue d'un accord commercial bilatéral.

Le Canada se doit de nouer les liens

les plus directs possibles avec la CEE parce que, petit (quant à sa population et son marché) pays industrialisé dépendant beaucoup pour son développement du commerce extérieur, il risque de se retrouver complètement isolé de l'issue de la bataille que se livrent les grands blocs économiques occidentaux pour accaparer la part la plus grande possible du gâteau commercial international.

Le Canada, finalement, veut être assuré d'une chose: que la CEE lui accorde toujours ce qu'on appelle en termes de commerce international, le traitement de la nation la plus favorisée. Cela signifie que si la CEE accorde un avantage ou un privilège à

Voir CANADA, page A 6

### mini-presse

#### le monde

□ Au Conseil de sécurité des Nations unies, l'Égypte a réclamé le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et le retour aux termes de la résolution des Nations unies de 1947 sur le partage de la Palestine.  
 □ Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé aujourd'hui qu'il refusera de signer tout nouvel accord qui pourrait être négocié à Paris entre MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho. Il semble cependant que les pour-

parlers en cours aient pour objet l'application des accords de Paris plutôt que la négociation de nouveaux accords.  
 □ Dans l'affaire Watergate, aux Etats-Unis, le procureur spécial Archibald Cox a demandé que la télévision et la radio soient exclues des séances de la commission sénatoriale. Aucun témoignage n'a permis hier d'établir que le président avait joué un rôle dans l'affaire.

#### le Canada

□ La résolution Trudeau énonçant les critères de la mise en oeuvre du bilinguisme dans la fonction publique a été adoptée par 214 voix contre 16. Les créditistes se sont abstenus de voter après avoir vainement réclamé la création de services et de ministères parallèles, dans les deux langues officielles. 16

députés conservateurs ont ignoré la directive de leur chef et ont voté contre la résolution.  
 □ Les négociations entre l'Association internationale des machinistes et la société Air Canada ont été rompues hier soir. Le syndicat a déclenché ce matin une grève de 24 heures à Saint-Jean, Terre-Neuve.

#### le Québec

□ Les locataires obtiendront le droit de choisir la langue de rédaction de leurs baux; en cas de différences entre les deux versions, ce sera la plus avantageuse pour les locataires qui prévaudra. De plus, la régie des loyers sera transformée et aura une plus large autonomie.  
 □ Deux nouveaux projets de lois ont été déposés à l'Assemblée législative touchant les institutions financières et les compagnies. Ils vi-

sent à garder un climat de confiance tout en protégeant les intérêts des investisseurs et des consommateurs.  
 □ Le ministre Jérôme Choquette a déclaré que le malaise au sein de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé est dû au genre de travail tout à fait nouveau que les membres ont à exercer, non pas à des divergences avec le ministre quant à la direction de l'enquête.

#### métro

□ Jacques Mesrine, bien connu à Montréal pour ses méfaits et surtout pour ses évasions, a faussé compagnie à ses gardiens, à Paris, après avoir pris un juge comme otage. Le tout s'est déroulé apparemment selon un plan bien organisé.  
 □ Le gouvernement annoncera bien-

tôt une décision concernant le conflit entre la Communauté urbaine de Montréal et son Conseil de sécurité public. M. Jérôme Choquette a laissé entendre hier à l'Assemblée nationale qu'il était d'accord avec le juge Jacques Coderre sur plusieurs points.

#### le sport

□ Les Expos ont subi un revers de 5-3, hier soir. Remarquez qu'ils ont bien failli triompher pour porter leur moyenne à .500. A la huitième manche, il y avait égalité de 3-3. Voyant que le lanceur Mike Torrez faiblissait, Mauch a décidé de le remplacer par Mickey Scott, un illustre inconnu qui nous vient de Baltimore. Et le pauvre Scott a ac-

cordé un circuit de deux points à l'adversaire. Une façon bien étrange de quitter l'anonymat.  
 □ En page B-5 vous trouverez un intéressant reportage sur le Belge Eddy Merckx, le roi du cyclisme international. Les fervents du golf trouveront également la chronique de Luc Brien.

### LA METEO

#### Encore "collant", aujourd'hui...

Les régions sont sous l'influence d'un flux d'air chaud et humide en provenance du sud. Des averses et des orages isolés accompagnent cette poussée d'air chaud.  
 Une amélioration est prévue pour demain mais le risque de précipitation persistera. On prévoit donc des périodes nuageuses avec averses ou orages isolés aujourd'hui et demain.  
 Le mercure se maintiendra aux environs de 80, aujourd'hui, dans la région de Montréal. La situation

pour demain: moins humide. Quant au minimum, il sera de 55 à 60 degrés.  
 La mauvaise température que nous avons aidé les sapeurs qui, chaque année, doivent faire face au fléau que constituent les feux de forêt. En effet, le ministère des Terres et Forêts rapporte que 86 incendies n'ont détruit que 2,859 acres de forêt durant le mois de mai 1973 comparativement à 624 feux et 57,000 acres en mai 1972.

#### à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 80° — Minimum 55° Périodes nuageuses avec quelques averses ou orages	Moins chaud et moins humide

#### au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50	70	Nuageux avec averses	Plus frais
Outaouais	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Laurentides	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Cantons de l'Est	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Québec	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Rimouski	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Lac-Saint-Jean	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Baie-Comeau	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Sept-Iles	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Gaspé	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide

#### au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	52	63
Alberta	Nuageux	50	70
Saskatchewan	Ensoleillé	45	75
Manitoba	Ensoleillé	45	67
Ontario	Dégagement	50	70
Nouveau-Brunswick	Nuageux	50	70
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	59	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	50	70
Terre-Neuve	Ensoleillé	40	65

#### si vous partez

Aux Etats-Unis			Vers les capitales			Vers les plages		
City	Min.	Max.	City	Min.	Max.	City	Min.	Max.
New York	70	85	Chicago	60	80	New Orleans	65	90
Washington	65	85	San Francisco	50	70	Miami	80	90
Boston	61	70	Los Angeles	60	70			
Paris			Moscou			Hong Kong		
Londres			Stockholm			Lisbonne		
Rome			Tokyo			Sydney		
Berlin			Athènes			Tunis		
Amsterdam			Casablanca			Vienne		
Bruxelles			Genève			Varsovie		
Madrid			Le Caire					
Acapulco			Bermudes			Nassau		
Mexico			Barbade			Rio de Janeiro		

#### la pollution

**Concentration d'anhydride sulfureux**

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.01

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

# Bilinguisme: 16 conservateurs refusent de suivre leur leader

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Crédit Social a pris tout le monde par surprise, hier, aux Communes, en s'abstenant de se prononcer sur la résolution Trudeau sur le bilinguisme, qui fut adoptée par 214 voix contre 16.

Cette tactique a fait dire à M. Claude Wagner que les créditistes et les libéraux avaient comploté pour que les conservateurs soient les seuls à montrer une certaine dissidence.

Le député de Saint-Hyacinthe a qualifié cette stratégie de "veulerie" ajoutant que les créditistes avaient adopté une attitude qui le faisait "vomir".

"Ils n'ont pas voulu prendre la défense des intérêts des Québécois. Ils

sont restés assis sur leur derrière," a-t-il dit.

Avant le vote final sur la résolution Trudeau, les créditistes ont vainement tenté de faire adopter un amendement préconisant la création de services et de ministères parallèles dans les deux langues officielles.

La proposition fut rejetée par 227 voix contre 11, les créditistes ayant été incapables de recruter un seul appui chez leurs adversaires.

La résolution Trudeau contient les neuf critères qui régiront la mise en oeuvre du bilinguisme dans la fonction publique fédérale. Elle engage le gouvernement à créer des unités de travail de langue française "là où c'est possible" à l'extérieur du Québec, à figurer les cours de langue et à intensifier le recrutement de francophones bilingues.

En votant contre la résolution Trudeau, 16 députés conservateurs ont ainsi ignoré une directive de leur chef.

M. Robert Stanfield avait suggéré d'incorporer les critères de la résolution Trudeau à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur l'emploi

dans la fonction publique, quitte à appuyer la proposition libérale si son amendement était rejeté.

L'amendement Stanfield fut défait par 143 voix contre 96, les conservateurs ayant rallié l'appui de l'indépendant Roch LaSalle (Joliette) et de deux députés néo-démocrates.

Deux conservateurs, MM. John Diefenbaker (Prince-Albert) et William Skoreyko (Edmonton-Est), n'ont même pas voté sur l'amendement parrainé par leur chef.

Dès la parution des premiers articles sur l'aile dissidente conservatrice en matière de bilinguisme, on a parlé d'une quinzaine d'irréductibles. Un des adjoints de M. Stanfield, M. Richard Lelay, s'était alors employé à démentir ces rapports de presse en les qualifiant de fort exagérés. La vérité était toute autre, comme on l'a vu hier.

Des 16 députés qui ont refusé de suivre la directive du parti, M. Stanfield a dit qu'ils avaient voulu, surtout, protester contre la façon dont la Loi sur les langues officielles était administrée et contre le refus du gouvernement d'incorporer "les critères Drury" aux lois.

M. Stanfield ne croit pas que l'aile dissidente conservatrice veuille, par ce geste, remettre son leadership en cause, même si M. Diefenbaker, dans ses propos de lundi, a trouvé le moyen de l'humilier.

Cinq des députés dissidents sont du Manitoba, 4 de la Saskatchewan, 4 de l'Alberta, 2 de l'Ontario et un de la Colombie-Britannique.

En 1969, 17 députés conservateurs, dont 16 de l'Ouest, avaient voté contre la Loi sur les langues officielles.

Le député conservateur d'Ottawa-Ouest, M. Peter Reilly, a souhaité que les récalcitrants soient mis au pas.

M. Claude Wagner a reconnu, pour sa part, que l'opération-sensibilisation à laquelle il a participé avec des collègues n'avaient pas rapporté tous les résultats souhaités.

### Le français: 25% au pays, 80% au Québec

OTTAWA (PC) — Pour 67 p. cent des Canadiens, la langue la plus souvent parlée à la maison est l'anglais, tandis que 25,7 p. cent des Canadiens parlent le français à domicile.

C'est ce qu'a révélé hier Statistique Canada, se basant sur les données du recensement de 1971. On ne donne pas de proportions comparatives pour les années passées, puisqu'en 1971, c'était la première fois que, lors d'un recensement, on demandait des précisions sur la langue parlée à la maison.

Le recensement révèle que, parmi les autres langues, l'italien se classe en troisième place, avec 2,2 p. cent, et l'allemand en quatrième place, avec 1 p. cent.

Dans toutes les provinces sauf celles de l'Ouest, l'anglais et le français tenaient les deux premières places.

Au Manitoba, le français et l'allemand sont ex-aequo avec 4 p. cent chacun; l'anglais l'emporte avec 82,6 p. cent.

En Saskatchewan, les pourcentages sont les suivants: l'anglais, 89,8 p. cent; l'ukrainien, 2,7 p. cent; les langues indiennes, 2,4 p. cent; l'allemand, 1,9 p. cent; et le français, 1,7 p. cent.

En Alberta: l'anglais, 90,8 p. cent; l'allemand, 1,8 p. cent; l'ukrainien, 1,7 p. cent; le français, 1,4 p. cent; et les langues indiennes, 1,3 p. cent.

En Colombie-Britannique: l'anglais, 92,8 p. cent; le chinois et l'allemand, 1,3 p. cent; l'italien, 0,8 p. cent; et le français, 0,5 p. cent.

Au Québec, naturellement, c'est le français qui l'emporte, avec 80,8 p. cent; suivent l'anglais, avec 14,7 p. cent et l'italien, avec 1,8 p. cent.

Pour les autres provinces: Ontario: l'anglais, 85,1 p. cent; le français, 4,6 p. cent; l'italien, 3,6 p. cent; l'allemand, 1,1 p. cent.

Terre-Neuve: l'anglais, 99,1 p. cent; français, 0,4 p. cent.

Ile-du-Prince-Edouard: l'anglais, 95,7 p. cent; le français 3,9 p. cent.

Nouvelle-Ecosse: l'anglais, 95,5 p. cent; le français, 3,5 p. cent.

Nouveau-Brunswick: l'anglais, 67,9 p. cent; le français, 31,4 p. cent.

Pour toutes les autres langues, la proportion par province ne dépasse pas 1 p. cent.

Dans tout le pays, outre les proportions de 67 p. cent pour l'anglais, 25,7 p. cent pour le français, 2,2 p. cent pour l'italien et 1 p. cent pour l'allemand, Statistique Canada donne: l'ukrainien, 0,7 p. cent; les langues indiennes, 0,6 p. cent; le chinois et le grec, 0,4 p. cent; le polonais et le portugais, 0,3 p. cent; le hongrois et le hollandais, 0,2 p. cent; le croate, le serbe et les langues qui leur sont apparentées, 0,1 p. cent; et toutes les autres langues, 1,1 p. cent.

On ne précise pas les proportions qu'atteignent chacune des langues indiennes.

### Wagner prévoit des temps difficiles

OTTAWA (PC) — M. Claude Wagner, député conservateur de Saint-Hyacinthe, prévoit des temps difficiles pour son parti au cours des prochains mois, à la suite du vote pris hier aux Communes sur la motion du gouvernement Trudeau sur le bilinguisme.

Interrogé à sa sortie des Communes, M. Wagner a affirmé que l'ascendant de l'ancien chef est tellement grand sur les députés qui l'ont suivi, qu'il se pourrait bien que le parti se divise sur d'autres projets de loi.

Quant au vote des 16 conservateurs contre la motion, M. Wagner a clairement laissé entendre que c'était une entorse à la ligne de conduite qu'avait indiquée M. Stanfield, leur chef, et que le caucus avait lui-même adoptée.

"Mais ils ne constituaient qu'une minorité", a-t-il fait remarquer et il a tenu à rappeler qu'en 1969, lorsque les Conservateurs comptaient 70 députés aux Communes, 17 d'entre eux avaient voté contre le principe de la Loi sur les langues officielles.

### Air Canada pourrait suspendre ses activités

par Madeleine BERTHAULT

Air Canada pourrait éventuellement suspendre ses activités: cela dépend de la situation économique de la compagnie, de la fréquence des grèves de 24 heures et de leur nombre, ainsi que des localités touchées. "Montréal et Toronto, ça peut faire mal".

C'est ce que Air Canada a déclaré ce matin au cours d'une conférence de presse à Montréal. Les porte-parole d'Air Canada ont cependant ajouté que pour le moment les services seront maintenus, "tant et aussi longtemps que la compagnie pourra donner un service adéquat au public et que les standards élevés de sécurité seront respectés".

La médiation est terminée. Les négociations sont rompues. On ignore quand les deux parties se rencontreront à nouveau. Le médiateur fédéral, Me Roy Gallagher devra faire

rapport à Ottawa dans les jours qui viennent.

Air Canada s'est déclarée prête à reprendre les négociations dès demain matin.

Le grand point en litige demeure l'argent, soit les questions salariales, les autres points étant plus facilement sujets à entente.

Par ailleurs, les employés, membres de l'Association internationale des machinistes, poursuivent aujourd'hui leurs grèves perlees. Depuis 8 h ce matin, heure locale, Saint-Jean, T.N., est sous le coup d'une grève de 24 h, mais aucune annulation n'est prévue. Les machinistes de Québec et d'Ottawa ont également débrayé et ce sont les contremaitres qui combient les vides. Un avion qui devait quitter Ottawa à destination de Val-d'Or est resté au sol, mais Air Canada ne prévoit pas d'autres annulations pour le moment.

Une autre grève de 24 h est prévue pour demain mais on ignore quelle sera la localité touchée.

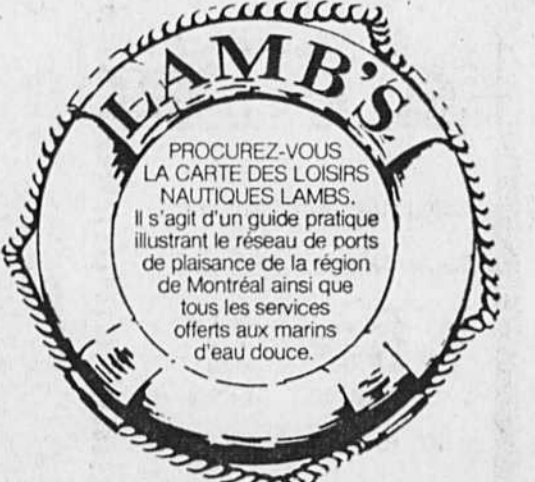
## Vous en voulez une marine qui soit bien québécoise...



achetez-vous une chaloupe...  
 trouvez-vous un lac...

et du rhum Lamb's blanc

le rhum préféré de la marine québécoise.



Envoyez votre S.O.S. à: Service aux consommateurs Les Distilleries Corby Ltée, C.P. 308, Station B, Montréal, Qué.

## MESRINE S'EST ÉVADÉ

SEUL L'UNIFORME NOUS  
SÉPARE. À PART DE T'ÇA,  
ON EST BIEN LES MÊMES, VA.



(Droits réservés)

## CANADA

## SUITE DE LA PAGE A 1

un autre pays, elle l'octroiera également au Canada. Le Canada veut se prémunir contre toute position défavorable par rapport à l'un ou l'autre de ses compétiteurs internationaux.

Le principe du traitement de la nation la plus favorisée est déjà contenu dans les accords généraux du GATT. Mais le Canada juge qu'un accord bilatéral avec la CEE lui donnerait une garantie additionnelle, particulièrement face aux autres pays européens non-membres de la CEE mais membres de l'Association européenne de libre échange dont plusieurs (Suède, Finlande, Norvège, etc.) le concurrencent directement sur un bon nombre de produits.

Or, précisément, les Européens rappellent aux négociateurs canadiens que les accords du GATT règlent ces matières et que quant à eux, ils ne voient aucun avantage à s'engager dans un accord bilatéral spécifique dont, de toute façon, ils ne voient pas très bien ce qu'ils pourraient en tirer. "Tout ce que le Canada offre, de dire un porte-parole de la CEE, c'est une sécurité d'approvisionnement en matières premières". Or, il y a d'autres fournisseurs "sûrs" de matières premières dans le monde. Il n'y a qu'à penser à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à certains pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

## Des raisons plus politiques qu'économiques

"Le Canada est prisonnier d'un bloc, d'un partenaire commercial dont il voudrait se dégager", ajoute le porte-parole de la CEE. C'est donc pour des raisons plus politiques qu'économiques que le Canada cherche à resserrer ses liens avec l'Europe.

Cette vision des choses est partagée par le responsable du dossier canadien à la direction des affaires nord-américaines de la commission de la CEE, M. J.A. Guggenbuhl.

"La CEE, comme telle, n'a pas de politique étrangère, a-t-il rappelé au cours d'une entrevue. Donc, la commission doit rester dans le cadre strictement économique du Traité de Rome. La conscience de la réalité canadienne se précise ici mais il y a le facteur géographique de la proximité des États-Unis qu'on ne peut pas négliger.

"Il est plus facile à certains pays membres de la communauté d'avoir leur propre politique canadienne qu'à la CEE d'avoir la sienne, a-t-il ajouté. Pour la CEE, le poids commercial du Canada ne pèse pas très lourd."

La fonction qu'occupe M. Guggenbuhl est de création toute récente et fait partie du réaménagement administratif qui a suivi l'entrée dans la CEE de la Grande-Bretagne, de l'Irlande du Sud et du Danemark. Il existe maintenant à l'intérieur de la direction générale des relations extérieures de la communauté, une division États-Unis-Canada, ce qui n'était pas le cas auparavant alors qu'il n'y avait qu'une direction responsable de l'Amérique du Nord, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des affaires agricoles.

Selon M. Guggenbuhl, qui avait pressenti la question, il ne faut attacher aucune signification au fait que les États-Unis et le Canada tombent sous la responsabilité des mêmes fonctionnaires de la commission.

"Pour le moment, admet toutefois M. Guggenbuhl, la commission n'a pas de véritable politique canadienne. Il ne faut pas s'attendre à ce que la CEE ne trouve pas difficile de définir une politique canadienne. C'est une question tout à fait nouvelle pour elle."

La mission canadienne à Bruxelles mesure parfaitement le chemin qu'il lui reste à parcourir.

"Nous n'avons jamais formulé une demande d'accord bilatéral en termes aussi nets et précis, a précisé M. Langley. Nous avons étudié cette possibilité et nous avons sondé le terrain. Mais c'est tellement problématique non seulement quant à son fonctionnement mais même quant à son éventualité, que nous l'avons laissé de côté pour le moment. Ce que nous disons, c'est que puisque la CEE est notre deuxième partenaire commercial, il nous faut avec lui des relations étroites et formelles."

Le problème qui se pose aux diplomates canadiens, c'est de trouver d'abord, avant de demander aux Euro-

peens de négocier, la matière susceptible de faire l'objet d'un accord.

"Nous avons essayé et essayons toujours de trouver un contenu pour un accord commercial qui ne toucherait ni au champ d'action des ententes internationales du GATT, ni aux accords bilatéraux qui nous lient individuellement aux pays membres de la CEE, a ajouté l'ambassadeur. Un accord sans contenu, ça n'a pas de sens."

Le contenu est difficile, sinon presque impossible, à trouver parce que tout accord de caractère préférentiel est absolument exclus, La CEE craignant la réaction américaine. Pour la plupart, d'ailleurs, les pays membres de la CEE sont réticents à signer des accords bilatéraux, même du genre de ceux qui lient la communauté aux pays arabes et aux pays en voie de développement (accords de Yaoundé).

Seuls, semble-t-il, la France et la Grande-Bretagne, pour des raisons politiques et économiques découlant de leurs liens historiques avec leurs anciennes colonies, peuvent être qualifiées de "bilatéralistes", "ce qui pourrait s'avérer fort précieux pour le Canada", souligne en souriant un porte-parole de la CEE.

Donc, la délégation canadienne de hauts fonctionnaires qui séjournera à Bruxelles les 13 et 14 juin fait partie d'une politique "très pratique" adoptée par le Canada pour "accentuer les liens et le dialogue avec la CEE".

Le Canada, surtout après l'échec des négociations entamées par le Japon (qui visaient à l'obtention de clauses de sauvegarde mais qui se sont soldées le 4 mai dernier par l'institutionnalisation de rencontres au niveau des fonctionnaires et par la remise après les négociations du GATT — c'est-à-dire pas avant 1975 — de la négociation sur le fond du problème), concentrera toute son attention sur des questions spécifiques et concrètes, comme la politique d'achat des gouvernements mentionnés hier ou comme le problème soulevé par la France sur l'importation de céréales entrant dans la fabrication des alcools.

Il y a enfin les négociations en cours, à Genève, sur les conséquences de l'élargissement de la Communauté économique européenne.

**DEMAIN: Les négociations de Genève: un prélude aux grandes négociations du GATT.**

## MILLIONS

## SUITE DE LA PAGE A 1

cole qui d'après les derniers rapports fait des affaires d'or.

Le versement de ces sommes d'argent laissait croire jusqu'à maintenant que Leblanc et Vesco pourraient vivre en toute quiétude dans ces deux pays pendant de nombreuses années.

Mais, depuis quelques mois, la situation a bien changé.

Au plan diplomatique, le gouvernement américain, qui voudrait bien mettre la main sur Vesco et Leblanc, a commencé à effectuer des pressions qui à plus ou moins long terme auront probablement des résultats.

Ainsi, la semaine dernière, l'ambassadeur des États-Unis a forcé le premier ministre Figueres à nier des propos de Leblanc se plaignant d'être espionné par la CIA (Central Intelligence Agency).

Toujours à cause des mêmes pressions, le gouvernement des Bahamas a commencé il y a deux semaines à examiner les livres de la Bahamas Commonwealth Bank dont les rapports annuels ne sont pas connus.

Au plan politique, la joute commence à être plus serrée tant aux Bahamas qu'au Costa Rica.

Dans les deux pays, les critiques de l'Opposition se font de plus en plus vives et acerbes et nombreux sont les députés et sénateurs qui commencent à réclamer l'expulsion du groupe Vesco-Leblanc.

A Nasseau, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, le sénateur Arthur Foulks a déclaré que Vesco et ses associés devraient être expulsés du pays parce que la présence de leur argent nuit à la réputation des Bahamas.

"L'argent de Vesco et de ses associés, a dit Foulks, a une influence corruptrice. Elle n'amènera rien de bon aux Bahamas.

"Vesco a dit qu'il était venu aux Bahamas pour aider les pays en voie de développement, a ajouté M. Foulks. Je n'en crois rien. Je pense

plutôt que c'est une insulte déguisée à l'adresse de la population des Bahamas.

"La réputation de notre pays compte plus que les intérêts personnels et au moment où nous traversons une période difficile au plan économique, il est devenu impérieux de rétablir un climat de confiance de nature à attirer des investisseurs sérieux ayant une conscience sociale", a continué M. Foulks.

Au Costa Rica, la présence de Vesco et Leblanc soulève non seulement la colère des députés et de l'Opposition mais elle a donné lieu à des critiques publiques de la part de certains membres du gouvernement.

Par suite des enquêtes effectuées aux États-Unis sur les transactions de Vesco et Leblanc, un comité d'enquête a même été institué. Ce comité a publié dernièrement un rapport qui affirme que Vesco n'aurait pas enfreint les lois du pays, mais ce rapport est contesté par plusieurs députés et par la plupart des journaux locaux qui mènent une campagne en faveur de l'expulsion de Vesco et Leblanc.

Evidemment le président Jose Figueres réagit négativement devant ces critiques et se porte à la défense de Vesco et Leblanc.

Il n'est pas assuré cependant que son successeur à la tête de son parti réagisse de la même façon. M. Figueres terminera l'an prochain son mandat comme président et des élections suivront.

Celui que l'on désigne comme le successeur de M. Figueres, l'ex-président de l'Assemblée législative, M. Daniel Oduber, a dernièrement déclaré qu'un président de Costa Rica ne devrait pas s'associer avec des hommes d'affaires durant son mandat.

Cette déclaration a laissé croire que M. Oduber pourrait prendre position contre M. Vesco et Leblanc mais il n'en a pas été ainsi. M. Oduber a, au contraire, pris la défense des deux financiers mais on dit que son attitude pourrait changer à cause de la campagne que mène les journaux et les députés de l'Opposition.

Cette campagne fait régulièrement la manchette de tous les journaux et a même provoqué des débats publics à la télévision auxquels ont participé MM. Vesco et Figueres ainsi que le directeur du journal "La Nacion" qui réclame depuis plusieurs mois l'expulsion de Vesco et ses associés.

## Vol à l'U de M

Deux bandits armés de revolvers ont fait main basse sur une somme évaluée sommairement à \$15,000, un peu avant 11 h ce matin, après s'être introduits dans la section polytechnique de l'Université de Montréal, au 2500, de la rue Marie-Guyard.

Les voleurs ont opéré rapidement et les policiers croient qu'ils étaient familiers aux lieux. Personne n'a été blessé ni molesté.

## MESRINE

## SUITE DE LA PAGE A 1

de la camionnette à calé et Mesrine a pu l'éviter.

Tandis qu'il s'introduisait dans la voiture, Mesrine a vu un groupe de gendarmes sortant du Palais de justice et regardant des deux côtés de la rue pour le retrouver. Il a tiré deux coups de feu dans leur direction, l'un des projectiles a atteint à l'épaule un gendarme qui lui tournait le dos.

La voiture prenait alors la fuite en direction du château et des faubourgs de Compiègne.

Peu avant 19 h., dans la chambre numéro un de la salle Sainte-Madeleine, à l'hôpital Saint-Joseph, à Compiègne, le maréchal des logis Queva, attendait d'être opéré. A son chevet sa mère et sa femme le veillaient, inquiètes, bien que la blessure soit sans gravité. Petit, musclé, une fine moustache barrant d'un trait noir sa face, le gendarme Queva ne pouvait que répéter: "Je n'ai rien vu. J'ai été atteint par derrière."

Pendant ce temps, à la gendarmerie de Compiègne, l'état-major policier de la région, face à une immense carte, organisait les recherches et faisait dresser des barrières routières pour tenter de retrouver l'évadé.

## Galerie parisienne pillée

PARIS (AFP) — Le montant du vol effectué dans la nuit de mercredi à jeudi, à la galerie Maeght, à Paris, pourrait être beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait d'abord cru. Selon le directeur de la galerie, M. Adrien Maeght (fils du créateur de la fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence), la valeur des œuvres dérobées pourrait atteindre cinq millions de francs.

M. Maeght a toutefois ajouté que

l'on ne pouvait encore procéder à une évaluation précise puisque l'inventaire n'a encore pu être réalisé, les salles d'exposition et la cave ayant été saccagées.

La valeur des gravures, tableaux et lithographies emportés par les cambrioleurs se situe donc entre 500,000 et cinq millions de francs.

Parmi les œuvres disparues, il y aurait plus de 40 lithographies de Braque, une centaine d'autres de

Miro, une trentaine de Giacometti, de nombreuses œuvres de Chagall et de Calder. Mais, comme il s'agit de pièces originales marquées du sceau de la galerie, elles seront difficilement négociables.

Selon la police, les pilliers se sont conduits en véritables passe-murailles. Ils ont d'abord gagné le sous-sol en enfonçant deux portes et ont ensuite percé une ouverture dans un mur à l'aide d'une barre à mine.

## FRONT

## SUITE DE LA PAGE A 1

provincial (les membres du "groupe des 16" insistent sur le fait que cette question n'est pas, en définitive, du ressort des commissaires de la CECM, mais de la juridiction des députés provinciaux):

- amélioration de l'enseignement du français écrit et parlé dans les écoles francophones;
- enseignement de l'anglais dans les écoles françaises à partir de la première, deuxième ou troisième année scolaire suivant le désir des parents, ce qui correspond à l'actuelle politique du ministère de l'Éducation;
- humanisation de l'école, mise à la disposition d'organismes communautaires des locaux scolaires, revalorisation du rôle de l'enseignant, etc...

## Seize candidats

Jusqu'ici, seize candidats se présentent dans autant de quartiers de la CECM en vue des élections du 18 juin prochain ont été approchés ou font partie du groupe.

Six font déjà partie ou sont appuyés par le Mouvement scolaire confessionnel. Ce sont: M. Benoît Hubert (quartier no 1), Mme Rolande Pelletier (no 2), M. Gerald Long (no 4), M. Paul-Emile Riverain (no 9), Mme Thérèse Gauthier-Killens (no 16) et M. Marcel Parent (no 19).

Les autres candidats qui feront partie du groupe sont: Denis Brisebois (quartier no 5), Gaston Teasdale (no 7), André Lorange (no 8), Robert Massé (no 10), Gilbert Cinq-Mars (no 11), André Milot (no 12), Lise Sarrazin (no 13), Claudette Sauvé (no 15), Colette Biche (no 17) et Guy Messier (no 18).

Dans les quartiers 3, 6 et 14, le groupe ne présentera vraisemblablement aucun candidat. Dans les deux premiers cas, les commissaires sortant MM. J. McDonald et Jos Page sont sur les rangs et représentent une communauté de pensée évidente avec celle du "groupe des 16".

Dans le quartier 14, l'actuelle présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, est sur les rangs. Selon un des membres du "groupe des 16", des tentatives ont été effectuées pour l'entraîner dans le groupe, tentatives qui son demeurées jusqu'ici sans résultat mais qui, si elles aboutissaient, réussiraient à donner "une très belle image" au groupe.

Les douze candidats joints par LA PRESSE ont tous confirmé l'existence du groupe sauf, M. Guy Messier, qui a nié catégoriquement qu'un tel regroupement soit sur le point de voir officiellement le jour.

Par ailleurs, malgré l'existence d'organismes libéraux sur les rangs et parmi les dirigeants du groupe, tous les candidats ont nié être rattachés, même indirectement, à un parti politique quelconque. Ils ont enjoint tous avoir pour seul dénominateur

commun le fait d'être issus de comités de parents.

Pourtant, une candidate, Claudette Sauvé, a soutenu hier qu'on lui avait offert de l'argent, sans lui en préciser la source, au cas où il lui viendrait à manquer de fonds électoraux. Hier soir, un autre candidat, M. Marcel Parent, admettait qu'il ne savait pas lui-même où il le trouverait si une telle demande lui était faite.

D'ailleurs, la rumeur commence déjà à courir. Ainsi, hier soir, un candidat dans le quartier no 6, M. Jean-Baptiste Landry, affirmait au cours d'une assemblée publique qu'un groupe de 16 candidats est financé par le Parti libéral et l'Union nationale", ajoutant par la suite qu'on lui avait offert à lui-même de l'argent pour financer sa propre campagne électorale.

Sur un autre plan, il est intéressant de constater que trois des quatre membres de ce qui est appelé le "bloc anglophone" sont, ou bien membres du "groupe des 16", ou bien laissés sans adversaire par celui-ci.

Jusqu'ici, au moins une "entente technique" a été conclue entre divers candidats du groupe: celle-ci consiste à mettre en commun certaines ressources pécuniaires pour pouvoir jouir de services communs. C'est ainsi que les dépliantes de divers candidats ont été imprimés et qu'on projette de faire publier des annonces communes dans les journaux au cours de la semaine prochaine.

# TOUTE NOUVELLE AU QUEBEC. LA VODKA GORDON'S DELUXE.



Si douce qu'elle s'accorde avec tout... et tout le monde!

## Chauffeur de taxi à Montréal

# Des intermédiaires font fortune sur le dos des chauffeurs...

Chauffeur

12301



D. MARSOLAIS

DÉTENTEUR  
D'UN PERMIS  
DE TAXI

TAXI  
PERMIT  
HOLDER

MONTREAL

Journaliste à LA PRESSE, Daniel Marsolais s'est fait chauffeur de taxi à Montréal durant trois semaines, travaillant jusqu'à 12 heures par jour... ou par nuit, afin de "toucher du doigt" ce métier qui est pratiqué par des milliers de personnes dans des conditions parfois raisonnables, parfois épouvantables. Il raconte ici son expérience.

— 4 —

**P**ENDANT que la majorité des chauffeurs de taxi tirent le diable par la queue, vivent dans un état d'insécurité chronique et consomment leur santé à petit feu, d'autres, plus favorisés, réussissent à trouver leur profit dans cette industrie.

Comme on l'a vu précédemment, le rapport Bossé en vient à la conclusion qu'il y a trop de voitures-taxis à Montréal. On parle même de non-rentabilité de cette industrie.

Comment se fait-il, donc, qu'actuellement cette industrie ne soit pas rentable sur papier et qu'elle le soit, dans les faits, pour les propriétaires de flottes?

Cela tient principalement au système d'opération utilisé par les propriétaires de voitures-taxis qui possèdent plus qu'une voiture. Alors que dans une ville comme New York, les chauffeurs travaillent à la commission, c'est-à-dire qu'ils tiennent une comptabilité de leurs revenus quotidiens et en remettent un certain pourcentage à leur propriétaire, ici, à Montréal, la grande majorité des chauffeurs de taxi opèrent sur une base locative.

En d'autres termes, le chauffeur loue carrément sa voiture à celui qui détient le permis d'opérer. Le tarif de location, établi par le propriétaire de la voiture, est tout à fait discrétionnaire et il est à la base de l'exploitation singulière subie par le chauffeur. Ce tarif n'est en effet soumis à aucune sorte de négociation entre le chauffeur et son propriétaire de telle sorte que le soir, le "boss" décide unilatéralement qu'il sera plus élevé que le jour, et la fin de semaine plus élevé qu'en semaine.

Le chauffeur régulier se retrouvera constamment le dindon de cette farce inflationniste et s'il trouve à redire d'une augmentation de tarif, il n'a bien souvent qu'à se trouver un emploi ailleurs.

### La plaie: les chauffeurs occasionnels

Le gros bout du bâton, en somme, c'est le propriétaire de flotte qui l'a et il n'est pas près de le céder. Il sait pertinemment que les milliers de chauffeurs occasionnels ne discuteront pas les tarifs qu'il a imposés pour la simple et bonne raison que cette catégorie de chauffeurs ne vit pas essentiellement du taxi. Fait à signaler, ce dernier groupe de chauffeurs est en partie responsable des augmentations de tarifs décrétées par les propriétaires.

On estime en effet que les chauffeurs occasionnels sont impliqués dans un plus grand nombre d'accidents de la circulation que les chauffeurs réguliers, ce qui occasionne les hausses de primes d'assurances et, par ricochet, les hausses de loyers. On prétend même que ce sont eux qui donnent le plus mauvais service à la clientèle en raison de leur piètre connaissance de la ville, de l'usage personnel qu'ils font de la voiture louée, du peu d'attention qu'ils portent à la propreté de leur voiture, etc., etc.

On raconte même que certains propriétaires refusent carrément de louer leurs voitures à des chauffeurs réguliers et à leur emploi pendant les fins de semaines parce qu'ils sont assurés de trouver un "spare" qui consentira à payer le supplément exigé sur le tarif régulier.

Ce genre de pratique, comme le soulignait le rapport Bossé, ne contribue guère à assainir et à rentabiliser cette industrie. Il faut comprendre, ici, que le propriétaire d'une flotte de taxis qui fonctionne en utilisant le système de location n'est pas directement intéressé au transport des passagers, non plus qu'il est intéressé à offrir des conditions de travail décentes à ses employés.

### Minimiser les dépenses

Sa seule préoccupation est de réaliser le plus de profits et minimiser à leur strict minimum les dépenses qu'il doit normalement encourir. Ces dépenses, quelles sont-elles? Achat et entretien (?) des véhicules, assurances et affiliation à une compagnie de services, et enfin, le renouvellement annuel des permis d'opération qui coûtent \$81 chacun.

Le système de location, qui avait été dénoncé en 1963, par la Régie des transports du Québec comme étant illégal, continue d'être utilisé sur une très vaste échelle. A vrai dire, la majorité des propriétaires de flottes louent leurs véhicules aux chauffeurs. Ce système, prétendent-ils, permet de contrôler le chauffeur et a pour but d'assurer un meilleur service à la clientèle.

Cet avis, seuls les propriétaires de flottes semblent le partager. Ne lit-on pas, dans le rapport Bossé, que "ceux qui opèrent leurs taxis de cette façon ne sont pas directement intéressés au commerce du taxi, c'est-à-dire au transport des passagers, et que leur seule préoccupation est que le locataire paie son loyer quotidiennement, indépendamment du nombre de passager



Devant le Parlement, l'hiver dernier, les chauffeurs réclamaient le droit à des conditions décentes. Ils attendent toujours la réponse du gouvernement et des partis d'opposition.

transportés dans la journée, la façon dont ils ont été transportés ou la façon dont le chauffeur a exercé son commerce".

Personnellement, je peux témoigner que mon propriétaire, si aimable qu'il ait été envers moi (à y bien réfléchir nos conversations se limitaient aux traditionnels "bonjour-bonsoir"), n'a jamais contrôlé mon travail une seule fois durant tout le temps que je fus à son emploi.

### Les oublis...

Tout ce qu'il m'a paru contrôler, c'est l'enveloppe dans laquelle je déposais mon loyer quotidien lorsque je travaillais la nuit. Un vendredi, en effet, il m'a appelé pour me signaler qu'il manquait \$2 dans mon enveloppe. C'est ce jour-là que j'ai appris que les jeudi et vendredi soirs, le loyer grimpeait de \$12.50 à \$14.50. On avait oublié de me le dire, tout comme on ne m'a jamais dit qu'il est interdit de faire monter des clients qui vous hébètent dans certaines villes de banlieue (celles qui émettent des permis de taxis), qu'il est interdit de faire monter une femme seule sur la banquette avant (chose que j'ai faite en une occasion), et que le chauffeur qui fait le plein d'essence dans un garage de taxis a droit à une ristourne de 15 p. cent sur les achats effectués.

Le contrôle effectif exercé par le propriétaire a trait à l'engagement des nouveaux chauffeurs, l'établissement des tarifs de location et les changements d'huile à effectuer sur les voitures... quand il ne s'agit pas d'un "tune up" ou d'un lavage.

Tout ce qui touche le public, ça ne le préoccupe absolument pas.

De mon côté, je n'avais qu'une seule obligation envers lui: payer mon loyer quotidien et éviter de faire trois accidents d'affilée. On m'a dit que lorsque le chauffeur atteint ce nombre fatidique, la compagnie d'assurances (contrôlée par la compagnie Diamond) vous "barre" automatiquement.

En raison de ce système, le service à la clientèle, dont plusieurs se plaignent parfois à juste titre, incombe entièrement au chauffeur. Or, comme ce dernier dispose à sa guise du véhicule loué, il devient libre de travailler ou de ne pas travailler.

### Les lignes bloquées

Bien qu'il est évident que le chauffeur régulier n'a pas intérêt à louer une voiture pour son usage personnel comme cela se pratique chez les chauffeurs occasionnels, il est des heures, habituellement creuses, que choisira le chauffeur régulier pour casser la croûte ou tout simplement tenter le hasard à

l'hippodrome d'un certain boulevard.

C'est probablement pendant cette période que vous avez téléphoné à la compagnie de taxis et que les lignes téléphoniques étaient bloquées. Vous avez maugré, pesté, puis finalement, en client fidèle vous avez patienté jusqu'à la troisième et même la quatrième tentative. Enfin, on vous a répondu.

Ensuite, ce fut l'attente qui, en certaines occasions, dépassa les dix minutes. Vous ne comprenez strictement rien à ce qui s'est passé depuis votre premier essai au téléphone mais si on vous demandait ce que vous pensez du service offert par les compagnies de taxi de Montréal, vous répondriez probablement: "Ça ne vaut pas de la m..."

Ce qui s'est passé, en réalité, lorsque vous vous êtes buté contre une ligne bloquée, c'est ceci: la téléphoniste de la compagnie a reçu ordre de ne plus prendre d'appels téléphoniques parce que les chauffeurs sont occupés (particulièrement pendant les tempêtes de neige) ou bien à la soupe. Lorsqu'elle a pris votre appel, elle a rédigé ce qu'on appelle une "commande" qu'elle a acheminée au "marqueur". Ce dernier, qui connaît la ville sur le bout de ses doigts, a indiqué, à l'intention du répartiteur (dispatcher), la rue perpendiculaire la plus rapprochée de votre domicile. Ensuite, le répartiteur a donné l'appel à la radio sans préciser votre adresse. Il dira, par exemple, 6,400 Papineau si votre adresse est comprise entre les numéros 6400 et 6499. Le premier chauffeur à capter l'appel sera celui à qui le répartiteur donnera l'adresse exacte.

Quand le répartiteur irradie un appel et qu'il n'y a pas de réponse, il attend quelques instants avant de le répéter. Lorsque les "commandes" s'accumulent et qu'il n'y a toujours pas de réponse, il demande aux téléphonistes de bloquer les lignes téléphoniques ce qui lui permettra de distribuer les appels déjà reçus sans qu'il y ait une nouvelle avalanche de commandes.

Voilà pourquoi vous trouvez parfois que le service est pourri.

### Le sentiment d'être libre

Quoi qu'il en soit, c'est grâce au système de location dont nous parlions plus haut que le chauffeur a le sentiment d'être libre. C'est d'ailleurs cette vague et ténue liberté qu'exploitent à fond les propriétaires de flottes pour inciter les chauffeurs à refuser les réformes qu'on propose dans l'industrie du taxi de Montréal. Mais ce n'est là qu'un côté de la médaille qui leur est montré. L'autre, hélas, les chauffeurs ne le voient pas toujours.

Si le chauffeur a l'illusion d'être libre en louant une voiture-taxi parce qu'il peut en disposer à sa guise, le propriétaire de flottes, en contrepartie, dispose, grâce à ce système, d'un puissant instrument de chantage. Lorsque le chauffeur est incapable de payer son loyer, par exemple,

il s'endette auprès de son propriétaire qui, lui, en profite pour étendre son emprise sur son employé.

On sait en effet qu'il est difficile de changer de propriétaire si on n'a pas acquitté la dette qu'on a contractée avec son employeur.

### Un sous-traitant

Le vice le plus fondamental de ce système de location est qu'il est directement responsable des conditions de travail inhumaines qui sont imposées au chauffeur.

Etant donné que le propriétaire transige directement avec le chauffeur à qui il transfère le droit d'opérer son véhicule-taxi, il se décharge automatiquement des obligations qui incombent habituellement à l'employeur, à savoir le paiement des cotisations d'assurance-chômage et des autres bénéfices marginaux que pourraient éventuellement négocier les chauffeurs.

Ce système, qui fait qu'en vertu du code du travail le chauffeur n'est pas un salarié (il a le statut de sous-traitant), empêche le travailleur d'être protégé par la Loi du salaire minimum.

Pis encore, le droit d'association tel que reconnu par le code québécois du travail ne s'applique pas aux chauffeurs de taxi parce qu'ils ne sont pas salariés.

En conséquence, le chauffeur qu'on maintient isolé a tendance à devenir individualiste, et il en vient même à oublier que les intérêts de ses camarades sont également les siens.

### Le système newyorkais

Plus humanisant, l'autre système, qui fait l'objet d'une pratique généralisée dans la métropole américaine, place le propriétaire dans une situation où bon gré mal gré, il doit s'intéresser au commerce du taxi.

Le propriétaire opérant avec des chauffeurs rémunérés à commission cherchera logiquement à embaucher de bons chauffeurs, ce qui lui évitera la hausse de primes d'assurances, maintiendra ses voitures propres et en bon état de façon à ce que la clientèle soit satisfaite et fasse de nouveau appel à ses services.

Le chauffeur, de son côté, pourra exiger le salaire minimum en plus d'un pourcentage (40 p. cent par exemple des recettes totales de la journée) et bénéficiera également des avantages sociaux qui découlent du paiement des cotisations, des services d'assurance-maladie, assurance-chômage et autres.

Si le chauffeur de taxi newyorkais mène une vie moins misérable que son collègue de Montréal, c'est en partie dû à cette façon d'opérer qui a permis aux chauffeurs de se syndiquer et de revendiquer des conditions de travail toujours plus avantageuses.

### Le gel des permis

Le cancer qui ronge l'industrie du taxi de Montréal existe depuis belle lurette. Toutefois, avec le gel du nombre de permis d'autotaxis en 1952, cette mesure a permis aux chauffeurs de vivre un peu plus décemment. Avant cette époque, l'administration municipale distribuait allégrement les permis sans nullement tenir compte des besoins du marché. En 1952, on décidait de geler indéfiniment le nombre des permis parce qu'il y en avait déjà trop.

C'est ainsi qu'est apparue la spéculation sur les permis et qui a fait qu'un permis qui valait \$81 en 1952 en vaut aujourd'hui plus de \$4,500.

### Les flottes fantômes

Afin de faire échec à la montée des spéculateurs qui avaient déjà constitué plusieurs flottes de taxis, l'administration municipale décrétait, en 1962, que dorénavant une personne ne pouvait détenir plus d'un seul permis.

La Ville de Montréal garantissait cependant le statu quo aux propriétaires qui possédaient déjà une flotte avant l'édiction du règlement 2745. L'objectif visé par ce règlement était d'en arriver à une diminution des flottes. Un propriétaire possédant 10 voitures et qui en revendait 5, par exemple, gardait ses droits uniquement sur les 5 qui lui restaient et ce jusqu'à concurrence d'un seul permis. En d'autres termes, ce règlement autorisait les propriétaires de flottes à se départir de leurs permis à la condition qu'ils les revendent à des propriétaires-artisans.

Pour obvier aux inconvénients de ce règlement, les spéculateurs ont tout simplement utilisé des prête-noms, ce qui leur a permis de constituer des flottes fantômes, mais tout de même existantes.

Il suffit de songer que 20 permis achetés au coût de \$1,620 en 1952 en valent plus de \$90,000 aujourd'hui pour comprendre le jeu de ces intermédiaires dont on n'a pas réussi à se débarrasser.

**DEMAIN: Vous voyagez dans des cercueils ambulants**



En janvier 1971, les employés de Diamond et Vétérans Taxis avaient entrepris une grève spontanée, paralysant le centre de communications radio des deux entreprises. Régulièrement, d'année en année, les chauffeurs de taxi ont fait la grève sur le tas, écoeurés qu'ils sont des conditions qui leur sont imposées par certains "gros" du taxi.

# Gilbert Ayers: l'autre côté de la médaille

Mardi dernier, le 28 mai, je parcourais le journal La Presse et un reportage de Léopold Lizotte sur Sam Vizini attirait tout d'abord mon attention. Entre autres, Monsieur Lizotte commentait la pensée de Vizini et écrivait: "Chez la plupart des gens, de plus en plus on aime autant ne rien voir et surtout ne rien savoir. On s'en fout".

Quelques instants plus tard, mon attention était à nouveau retenue par un autre article; celui-là, ne portant aucune signature, paraissait dans le cahier D du journal en page D8, rapportant le décès de Monsieur Gilbert E. Ayers de Lachute. C'est à la lecture de cet article que j'ai décidé de ne plus "rien savoir" et de ne plus prendre l'attitude, "je m'en fous". Voilà pourquoi je vous fais parvenir cette lettre.

L'article m'a profondément bouleversé et choqué par son contenu, par sa forme et son mal à propos, car il représente une injustice pour Monsieur Ayers et une insulte pour la population de Lachute.

Je dois vous dire que j'ai été très près de Monsieur Ayers et de toute la famille Ayers à Lachute, pour avoir assumé pendant dix ans, de 1950 à 1960, différents postes de confiance dans l'organisation Ayers; donc, je l'ai très bien connu.

Je me dois d'ajouter que je suis parfaitement à l'aise pour commenter cet article, parce que depuis 13 ans je n'ai plus aucun lien avec Monsieur Ayers, sauf celui de l'amitié. De plus, on ne pourra jamais me taxer d'être un capitaliste ou "riche homme d'affaires"; on ne pourra non plus me cataloguer comme "antisindicaliste". Ceci dit, je crois qu'en toute honnêteté, vous devriez donner à ma lettre la même importance et le même espace que vous avez accordés à l'article du rédacteur "sans nom", dans votre journal.

Je disais donc que cet article m'a bouleversé par son contenu en tout premier lieu. L'auteur a voulu insister sur une période très courte de la vie de Monsieur Ayers, soit celle où s'est produit le conflit ouvrier de Dominion Ayers. Je suis assez honnête et réaliste pour admettre que ce fut un événement malheureux et que dans tout conflit de ce genre, il y a des pots cassés et ceci des deux côtés de la barrière, car "une médaille a toujours deux côtés". Cet événement aurait dû et aurait pu être évité, si on avait utilisé les bons moyens et les bonnes approches. Mais, lorsque l'on rapporte que les ouvriers "travaillaient dans des conditions parmi les plus dépri-

mantes qui puissent être faites à des travailleurs en Amérique du Nord" et "qu'il (Monsieur Ayers) voulait amener ses employés à capituler par la faim", je m'inscris en faux. P'ai été Vice-Président et Directeur général de Dominion Ayers de 1957 à 1960 et Vice-Président de l'Association canadienne des manufacturiers de plaqués et de contre-plaqués et j'ai eu l'occasion, à ce titre, de visiter d'autres compagnies du même genre et je peux vous assurer que les conditions faites aux ouvriers, alors, chez Dominion Ayers étaient au moins aussi bonnes, sinon meilleures, que celles faites ailleurs, soit à Gatineau, à Mont-Laurier, à Québec, à Ste-Thérèse, à Shawinigan ou à Terrebonne, pour nommer ces endroits par ordre alphabétique. Le reproche qu'on pourrait faire à Monsieur Ayers à ce chapitre serait de s'être engagé dans une industrie très difficile, où la rentabilité est pratiquement nulle (la S.G.F. en sait quelque chose), et où le pourcentage de la main-d'oeuvre est très élevé. Donc, au départ, une industrie où les salaires ne peuvent atteindre le même niveau que

ceux payés ailleurs. On me dira que ce sont de vieux clichés, d'accord, mais ces vieux clichés représentent une situation que l'on retrouve trop souvent au Québec et l'on retrouvera encore. Mais, de là à en faire porter tout l'odieux sur une personne, surtout lorsque sa dévouée mortelle est à peine refroidie, il y a toute une marge.

Cet article signale encore, sur le même sujet, que, lors de la vente de Dominion Ayers à Booth Lumber, les travailleurs avaient appris cette nouvelle avec joie, mais on a omis de mentionner que quelque temps après, Booth Lumber fermait presque complètement l'usine et mettait à pied 200 des 250 employés.

On signale aussi que Monsieur Ayers était le propriétaire d'une seconde "Maison Blanche", "qui faisait contraste par sa richesse avec les taudis dans lesquels vivaient ses employés". Pour faire un peu d'histoire et replacer les choses dans leur contexte, il aurait fallu savoir et l'écrire que cette maison fut construite sur le site de la maison paternelle de Monsieur Ayers qui avait été détruite par un incendie et

que la principale raison qui avait poussé Monsieur Ayers à reconstruire cette maison était précisément la valeur sentimentale qu'elle représentait. Il est né dans cette maison pour qui il avait gardé un attachement et un respect que l'on ne retrouve pas de nos jours. Quant aux supposés taudis aux côtés de cette résidence, il faudrait peut-être se rendre sur place et vérifier l'exactitude de cette assertion.

Tout ce que je viens de relater est bien mince en comparaison de tout ce qu'a accompli Monsieur Ayers. On aurait dû dire que son départ marquait la fin de toute une époque pour Lachute. Cet homme fut controversé sans nul doute. Tout homme d'action l'est. Si on ne veut pas être critiqué, on ne fait rien. Quant à Monsieur Ayers, on l'aimait ou on le détestait, mais on ne demeurait pas indifférent à son contact.

Gilbert Ayers fut un bâtisseur, un promoteur, un animateur et un artiste que Lachute aura beaucoup de peine à remplacer. Il n'était pas de contact facile et ce n'était pas toujours de tout repos d'oeuvrer avec lui.

Parce qu'il avait une forte personnalité, il possédait un caractère bien particulier. Des défauts il en avait à profusion, mais pour chacun de ses défauts, on retrouvait chez lui deux qualités; il fallait le connaître et essayer de le comprendre. Son plus grand défaut aura peut-être été de toujours faire mal paraître tout ce qu'il accomplissait, les bonnes comme les mauvaises actions.

Pourquoi ne pas avoir signalé dans cet article des actes très positifs et bénéfiques pour la population de Lachute, posés par Gilbert Ayers? Je veux faire allusion à ses activités dans le domaine public; des centaines d'autres demeureront son secret et celui de quelques intimes. Celles-là, "Un Autre" les connaît. Pourquoi ne pas avoir attiré l'attention sur l'oeuvre de la vie de Gilbert Ayers, soit la construction de l'Hôpital d'Argenteuil où il a consacré plusieurs années de sa vie et des milliers de dollars? Pourquoi ne pas avoir signalé son terme de premier maire d'Ayersville, fonction qui n'était pas rémunérée dans le temps et qu'il n'avait pas convoitée, et au cours duquel les services municipaux d'Ayersville ont largement profité de matériaux dont le coût a été absorbé par le maire de Ayersville?

Pourquoi ne pas avoir dit que la première coopérative de consommation de Lachute, "La Ruche", avait été fondée et maintenue au bénéfice des ouvriers de Lachute, grâce à l'apport important et soutenu d'Ayers Ltd., avec l'accord de son président?

Pourquoi ne pas avoir décrit le magnifique terrain de jeu construit par Ayers Ltd. et mis à la disposition des enfants des ouvriers de Lachute, toujours avec le consentement du président d'Ayers Ltd.?

Pourquoi ne pas avoir mis en valeur sa contribution en temps et en argent à toutes les oeuvres sociales et humanitaires de Lachute et du diocèse de St-Jérôme? Pourquoi ne pas avoir... et je pourrais encore continuer longtemps.

Cet article paru dans La Presse du 28 mai m'a bouleversé par sa forme et son mal à propos. L'auteur s'est appliqué à utiliser des phrases hors de leur contexte original. Il s'est restreint à donner à son texte une certaine forme qui

démontrait qu'il voulait décharger sa responsabilité. Il a cité deux noms comme référence; pourquoi ne pas avoir capté le témoignage de personnes qui connaissent d'avantage Gilbert Ayers, comme, par exemple, des anciens maires ou d'autres personnalités de Lachute, et puisqu'on a voulu mêler l'Eglise à cette salade, pourquoi ne pas avoir reçu le témoignage de Monseigneur Frenette, ancien évêque de St-Jérôme, des Pères Franciscaïns de Lachute, des religieux de La Providence qui étaient responsables du vieil hôpital de Lachute, immeuble mis à leur disposition par Ayers Ltd.; pourquoi ne pas avoir visité les paroisses de St-Michel et leur avoir demandé qui avait construit leur église?

Le témoignage de ces personnes en aurait bien valu d'autres.

Pourquoi, enfin, avoir profité de l'occasion fournie par le décès de Gilbert Ayers, alors qu'il reposait encore en chapelle ardente, pour le tuer une seconde fois devant l'opinion publique?

Gérard Lefebvre, ing.  
3300 de Falaise, app. 609  
Montréal 301, Québec.

**VISITEZ NOTRE USINE**

NOTRE RÉPUTATION GARANTIT VOTRE SATISFACTION.

**PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM**

Appelez 322-7602

Ouvert tous les jours jusqu'à 5 h. Le samedi jusqu'à 1 h. Service téléphonique 24 heures par jour.

Fenêtres panoramique à 3 lumières

LIVRAISON RAPIDE Garantie écrite du manufacturier. Estimation gratuite.

L'Office de Protection du Consommateur permis 100029

**ARCON CANADA**

Division de A.B.P. Service Ltée  
11996, rue ALBERT-HUDDON Montréal-Nord

**opération 52**

**tournoi de pêche avec Henri Poupart la presse**

**la pêche**

**Cette fin de semaine les 9 et 10 juin**

La Presse vous invite à venir profiter d'un séjour en plein air. (Camping et pêche). Vous pourrez trouver un terrain de camping et des embarcations à prix raisonnables.

L'inscription pour le tournoi de pêche est gratuite.

La roulotte officielle de La Presse sera chez:

**Saint-Anicet Outfitters**  
Saint-Anicet

**SUPER VENTE À L'ENTREPÔT**

**IL RESTE ENCORE 3 DERNIERS JOURS** RABAIS JUSQU'À **40% ET PLUS**

CONTRAIREMENT À CE QUE L'ON POURRAIT PENSER, ÇA EN VAUT TOUJOURS LA PEINE.

Les marchandises vendues ont fait place à d'autres aubaines tout aussi formidables.

Une visite vous le prouvera.

AUCUNE ATTENTE MARCHANDISE DISPONIBLE INSTANTANÉMENT

DES AUBAINES À NE PAS MANQUER DU VALIQUETTE A PRIX D'ENTREPÔT

- Plus de 700 peintures à l'huile, des originaux de \$9.95 à 159.99
- Des carpettes magnifiques.
- Des tentures toutes faites, et tissu à la verge.
- Couvre-lits superbes dans les teintes décoratives.
- Mobiliers de chambre de manufacturiers, achetés avec goût.
- Mobiliers de salon de tout style recouverts de tissu somptueux et pratique.
- De la literie, ensembles ou continentaux, de Serta et Simmons, pour la maison ou le chalet.
- Des tables de salon, bibliothèques, bahuts judicieusement choisis pour compléter votre décor.
- Mobiliers de cuisine 5 mix, derniers modèles en bois ou "Arborite".
- Lampes de plancher et de table de styles différents, ce que vous cherchez.
- Fauteuils additionnels, de vrais bijoux.
- Sofas-lits, avec matelas de qualité, idéal pour "bachelor".
- Salle à manger disponible à ce prix une seule fois dans l'année.
- Meubles d'enfants et mobiliers d'adolescents uniques à Montréal.

P.S. Ces descriptions sont très sommaires, il faut voir la marchandise. Oh! la la!

**EN PLUS SUPER SPÉCIAUX**

Que ce soit pour le chalet, la salle de jeux ou autres, recherchez les étiquettes vertes "Super Spécial" pour des aubaines réduites encore plus que la normale. Ces items comprennent des balances de lignes, des achats spéciaux, des échantillons, des items "tel que vu"... ÇA EN VAUT LA PEINE.

**2 FAÇONS D'ACHETER**

VALIQUETTE DE LUXE ou SELON SUPER VENTE A L'ENTREPÔT PAYEZ-EMPORTEZ

POUR LE CLIENT QUI DESIRE TOUS NOS SERVICES: Entreposage, livraison gratuite, marchandises commandées, compte courant, polissage, service d'installation de meubles à la maison, marchandises sur approbation, service de réclamation, service de décoration, etc.

NOUVEAU CONCEPT RÉVOLUTIONNAIRE D'ACHAT DE MEUBLES Économisez en emportant les meubles dans leurs emballages originaux. Achats garantis contre les défauts de fabrication.

**COMMENT S'Y RENDRE**

10801 RUE SECANT, SORTIE RAY-LAWSON

**AUTOBUS GRATUIT**

Service d'autobus gratuit, de la station de Métro Henri-Bourassa à notre Entrepôt, toutes les heures à partir de 11:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m.

DÉPART DU MÉTRO: 11:30, 12:30, 1:30, 2:30, 3:30, 4:30, 5:30 p.m.

DÉPART DE L'ENTREPÔT: 1:00, 2:00, 2:00, 3:00, 4:00, 5:00, 6:00 p.m.

**N.G. VALIQUETTE LIMITÉE** 10801 SÉCANT, VILLE D'ANJOU (PARC INDUSTRIEL)

X

# Québec ne partage pas les craintes de Davis au sujet du port pour pétroliers

par Gilles LESAGE de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec ne partage nullement les craintes du ministre fédéral de l'Environnement concernant les dangers d'un éventuel port pour superpétroliers dans le Bas-Saint-Laurent.

"C'est évident que le gouvernement du Québec ne partage pas cette attitude, étant donné les avantages économiques considérables que l'établissement d'un tel port peut constituer pour toute la région et pour le Québec", a répondu le premier ministre au chef de l'Opposition officielle, M. Gabriel Loubier,

qui l'interrogeait hier à l'Assemblée nationale.

Quant au ministre québécois de l'Environnement, il a fait savoir hors de la Chambre qu'il n'avait pas été question de cette affaire entre lui et M. Davis. Tous deux se sont rencontrés longuement il y a quelques semaines à peine, à la faveur d'une conférence fédérale-provinciale, mais le ministre fédéral n'a nullement soufflé mot de son opposition au projet québécois.

Pourtant, dans une lettre ouverte au "Globe and Mail", samedi dernier, M. Davis a soutenu qu'il serait "ridicule" et "stupide" d'amener des superpétroliers de

250,000 tonnes dans le Bas-Saint-Laurent, tant pour des raisons d'environnement que de navigation. Le ministre fédéral favorise plutôt le détroit de Canso, en Nouvelle-Ecosse.

Le gouvernement du Québec n'est pas du tout d'accord avec M. Davis, a dit M. Bourassa. "Ça m'étonnerait beaucoup que M. Davis engage le gouvernement fédéral sur cette question-là, à ce stade-ci".

En fait, la prise de position de M. Davis a été décriée par des députés du Québec à Ottawa, notamment MM. Roisire Gendron et Marcel Prud'homme; et le premier ministre Trudeau a lui-même

rabroué discrètement son ministre en notant que les discussions sont encore ouvertes sur ce problème.

M. Bourassa a dit sensiblement la même chose hier à Québec. "Il y a plusieurs facteurs qui restent à considérer et qui sont essentiels à déterminer avant qu'une décision soit prise".

En attendant, bien sûr, le gouvernement mousses le projet de port pétrolier dans la région de Gros-Cacouna-Isle Verte.

"La position géographique du Québec peut être un atout exceptionnel face à la crise de l'énergie en Amérique du Nord, a soutenu M. Bourassa. C'est bien l'intention très ferme de mon gouverne-

ment de pouvoir et de vouloir faire profiter l'ensemble des Québécois des atouts géographiques et énergétiques que nous avons au Québec."

"On ne peut pas conclure que le gouvernement fédéral va s'opposer à l'établissement d'un tel port", a ajouté le premier ministre.

Quant aux recherches concernant l'écologie, elles sont loin d'être complétées, mais "à la fin de l'été, on devrait être en mesure d'avoir l'ensemble du portrait", a dit pour sa part M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles.

La décision finale concernant le port pétrolier sera alors prise par les autorités gouvernementales.

# Bail: la langue de rédaction sera au choix du locataire

QUÉBEC (PC) — Malgré les pressions de la Ligue des propriétaires de Montréal, les locataires obtiendront le droit de choisir la langue de rédaction de leurs baux. En cas de différences entre les deux versions, ce sera la plus avantageuse pour le locataire qui prévaut.

Cette prévision du projet de Code des loyers a fait l'objet de critiques hier, devant la commission parlementaire de la Justice, de la part de Me François-Albert Maranda, avocat de la Ligue des propriétaires de Montréal. Ce dernier y trouvait une négation de l'esprit du rapport Gendron sur les droits linguistiques.

Cette mesure, a fait valoir M. Jérôme Choquette, parrain de ce projet de loi, est tout à fait dans l'esprit de la Loi de la protection du consommateur. Il ne faut pas, selon lui, y chercher l'énonciation d'une politique linguistique.

D'autre part, le ministre Choquette a indiqué que son projet de loi sera vraisemblablement amendé de façon à ce que le tribunal des loyers, dont l'institution est proposée pour remplacer l'actuelle Régie des loyers, soit une section de la Cour provinciale, au lieu d'être simplement un tribunal administratif.

Cette "chambre" de la Cour provinciale aurait une "large autonomie de gestion" et les règles de procédure en seraient simplifiées dans toute la mesure du possible pour en faciliter l'accès aux citoyens.

Sur plusieurs points techniques, devant les représentations d'associations de propriétaires et de groupes socio-économiques, telle la Chambre de commerce, le ministre a indiqué qu'il apporterait volontiers certaines modifications aux projets de loi 59 et 78, destinés à assainir les relations entre propriétaires et locataires.

M. Choquette a par ailleurs repoussé l'idée d'imposer aux locataires la tâche d'intenter une action en justice à un colcoataire qui leur rendrait la vie impossible. Le Code des loyers fait reposer sur le propriétaire la responsabilité de voir à ce que ses locataires puissent "avoir la jouissance utile et paisible des lieux".

A Me Maranda, qui objectait que cela revenait à faire des propriétaires "les arbitres de querelles de cordes à linge", le ministre de la Justice a répliqué que le locataire n'a aucun recours contre un colcoataire par le fait que le bail qu'il a signé, il l'a signé avec le propriétaire.

# Le bill sur les olympiques sera présenté demain

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le projet de loi omnibus sur la participation fédérale aux Jeux olympiques de 1976 sera déposé aux Communes demain, sans aucun commentaire.

Dès la semaine prochaine, et au cours de la même journée, il passera en deuxième et troisième lecture, de manière à en accélérer le processus d'étude en comité plénier.

Depuis le 2 février, date à laquelle le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a rendu public l'échange de correspondances entre le gouvernement fédéral, le COJO et la Ville de Montréal, les négociations se poursuivaient entre les parties en cause.

Quant au parrain du projet de loi M. Charles Drury, il sera de retour à Ottawa samedi. Le président du Conseil du trésor est actuellement à Paris, où il assiste à certaines discussions de finance internationale, en remplacement de M. John Turner.

On ne prévoit rien de différent dans ce projet de loi de ce qui a déjà été annoncé par le premier ministre Trudeau, le 2 février, mais comme cela arrive quotidiennement, un gouvernement minoritaire est extrêmement sensible aux réactions de l'opinion.

Le cas des Jeux olympiques est typique en ce sens que le Canada anglais n'a pas digéré complètement encore le déficit important de l'exposition de 1967 et qu'en plusieurs milieux on voit d'un oeil suspect la tenue des Jeux de 76 à Montréal.

On ne prévoit rien de différent dans ce bill de ce qui a été déjà annoncé par le premier ministre le deux février dernier, mais comme cela se voit quotidiennement, un gouvernement minoritaire est extrêmement sensible aux réactions de l'opinion.

Le cas des Jeux olympiques est typique, en ce sens que le Canada anglais n'a pas digéré complètement encore le déficit important d'Expos 67 et qu'en plusieurs milieux, on voit d'un oeil suspect la tenue des Jeux de 76.

# Le Québec est champion pour les subventions économiques régionales

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — En 1971 et en 1972, le Québec a vraiment donné le pion à toutes les autres provinces en ce qui concerne les demandes de subventions au titre du développement régional.

Fatalement aussi, il a reçu le plus grand nombre de subventions, et par voie de conséquence, la plus grosse somme globale même si ce sont les provinces atlantiques qui ont reçu le plus par tête.

Selon une réponse écrite par le secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Prud'homme, en 1971, sur 1.555 requêtes parvenues au ministère, il y a eu 740 en provenance du Québec. C'est le Manitoba qui est venu au second rang avec 164.

En 1972, sur 2.834 demandes, il y a eu 1.754 du Québec. L'Ontario est arrivé au second rang avec 227.

Quant aux subventions accordées en 1971, sur 384, presque la moitié, soit 150, sont allées à des entreprises installées au Québec. Le Manitoba s'est classé deuxième avec 54.

En 1972, le ministère a accordé 1.227 subventions, dont 704 au Québec. Le Manitoba s'est encore classé deuxième avec 123.

Ce sont des tendances comme celles-là qui ont fait dire à certains anglophones depuis quelques années que le gouvernement Trudeau pensait surtout au Québec.

Mais en réalité, il est arrivé que la participation du Québec a été beaucoup plus forte que celle des autres provinces.

On a remarqué des tendances analogues, quoique moins prononcées, dans d'autres programmes comme les Initiatives locales et Perspectives-Jeunesse.

**À votre service**  
**Handy Andy**  
 Spécialistes de l'automobile depuis plus de 38 ans

Valeur Sensationnelle!  
**TACHYMETRE**  
 à montage universel  
 Spécial **26<sup>88</sup>**

**PORTE-VÊTEMENTS**  
 Plaqué chrome  
 Spécial **198**

Pour l'auto et la maison  
**Nettoyeur de capitonnage et de tapis**  
 Spécial **169**

**Nettoyeur de pneus à flancs blancs**  
 Spécial 16 oz **88¢**

Prix d'économie!  
**PISTOLET À CALFEUTRER ET CARTOUCHE**  
 Pistolet **119**  
 Cartouche **33¢**

"Never Dull"  
**POUR POLIR ET ENLEVER LA ROUILLE SUR LE CHROME**  
 Spécial **259**

Valeur Sensationnelle! Épargnez \$6.07  
**RADIO PORTATIF À BATTERIES AM/FM et AC/DC**  
 Spécial **1688**

Beaucoup moins que le prix régulier!  
**RADIO PORTATIF**  
 Spécial **344**

**JEU DE PERCEUSE HAUTE VITESSE**  
 Chrome vanadium, 13 mcs. à air de 1/16" à 1/4".  
 Spécial **259**

Moins que le prix régulier!  
**VENTILATEUR ELECTRONIQUE**  
 Spécial **10<sup>77</sup>**

Valeur Sensationnelle!  
**VENTILATEUR OSCILLANT**  
 "Torcan à 2 vitesses"  
 Spécial **1888**

Valeur superbe  
**JEU DE CLÉ FERMÉS ET OUVERTES 11 mcs.**  
 Spécial **1288**

**Le climatiseur Carrier de 15 volts s'installe dans presque toutes les fenêtres:**

5,000 à 14,000 BTU  
 Autres modèles pour fenêtres jusqu'à 34,000 BTU, 220 volts

**Carrier**

16 MODÈLES • 10 STYLES  
**SES QUALITÉS NE VOUS LAISSERONT PAS FROID!**

- Commandes par bouton-poussoir
- Deux vitesses de refroidissement
- Sortie et entrée d'air orientables
- Thermostat automatique EvenTemp
- Filtre de grande dimension, lavable
- Les modèles les plus luxueux possèdent des commandes de ventilation et de sortie d'air indépendantes
- Bâti résistant à la corrosion

Pour plus de renseignements et un estimé gratuit:  
 Dépositaire **Carrier**

<b>DANIELS AND MANNARD LTD.</b> 216 Ronald Drive Montréal 263. 489-6881	<b>MULTI-MÉCANIQUE</b> 780, Salaberry, Chomedey, Laval. 331-9111	<b>SMITH HEATING, REFRIGERATION AND AIR CONDITIONING INC.</b> 1960, rue Manufacturiers, Montréal 104. 937-6129
--	---	---

**MEILLEURS ACHATS POUR L'AUTO ET LA MAISON**

VOTRE CRÉDIT EST BON CHEZ HANDY ANDY DITES SIMPLEMENT "PORTE-LE A MON COMPTE"

Épargnez \$42.10  
 Prenez plaisir à écouter de la musique où que vous alliez: maison, voiture, etc...

**8 VOIES DE RUBANS STÉRÉO, DELUXE**  
 Votre propre musique stéréo... grâce à ce produit compact et solide. Contrôle du volume, du son, de l'équilibre stéréophonique et sélecteur de stations automatique. Montage exclusif qui se ferme à clef. Incluant adaptateur maison "noyer" avec haut-parleur. Prise en chrome... 15-999-19  
 Rég. \$159.95  
**117<sup>00</sup>**

**HUILE POUR HORS-BORDS** 69¢  
 de bonne qualité  
 Huile spécialement formulée qui réduit l'usure et le manque des bougies, améliore la compression et nettoie tout en lubrifiant... aide à maintenir la puissance originale. Recommandée pour tout moteur 2 cycles.  
 10-540-06

**Porte-bagage "Pak-Dek" en aluminium**  
 Se fixe à l'aide de ventouses, courroies et crochets de gouttières. 23-280-03-33" x 34".  
 Spécial **9<sup>99</sup>**

**"Cross Country" "Superride"**  
**PLIS DOUBLE FORCE DOUBLE**  
 Pneus en NYLON "DuPont"  
 Spécial **9<sup>99</sup>**

Ceci est un pneu économique seulement de prix... la fabrication est de première qualité. C'est un pneu à plus double semblables aux pneus utilisés sur une voiture neuve lorsqu'ils sont installés à la manufacture mais plus robuste comme ils sont maintenant en nylon plutôt qu'en caoutchouc/rayon. Flancs blancs \$1.50. Installation \$1.00 supplémentaire. Rendez-vous maintenant pour un meilleur choix... Les quantités sont limitées. Grands disponibles: 8.25x14 (G78-14); 8.25x15 (G78-15).

**SOLIDE, DURABLE BANDAGE VERRE FLANCS BLANCS**  
 Spécial **22<sup>22</sup>**

"Cross Country" Première 778 séries. Semelle large fabriquée de 2 plis de câble polyester ceinturés de 2 bandes en verre "Owens Corning" enrobé de latex pour plus de millage et qui vous donne une excellente traction pour une conduite sûre. Ce sont les pneus larges de la série 78, avec une semelle plus large de 1/2", que le pneu conventionnel. Polyester pour un roulement moelleux et une conduite sûre. 13-978-01 F78-14 (7.75x14). Installation \$1.00 Grands à économie semblables: F78-14 (7.35x14) G78-14 (8.25x14) H78-14 (8.55x14) I78-15 (7.75x15) G78-15 (8.25x15) H78-15 (8.55x15) I78-15 (9.00x15)

**GARANTIE de 42 mois**

**GARANTIE de qualité à vie**  
 Beaucoup moins que le prix régulier

POUR MIEUX VOUS ACCOMODER NOS MAGASINS SONT OUVERTS CE SOIR ET DEMAIN SOIR JUSQU'À 9h: SAMEDI JUSQU'À 5h

MAGASIN CHEZ HANDY ANDY ET ÉPARGNEZ Satisfaction garantie ou argent remis	CENTRE D'ACHAT ROSEMERE 625-0146	1585 EST RUE MONT ROYAL 526-2514	6338 BOUL ST-LAURENT 277-6500	CENTRE D'ACHAT JACQUES CARTIER 677-3201	CENTRE D'ACHAT ST MARTIN 681-1664	5690 CHEMIN CÔTE DE LIÈSSE & CH. DEVENISURE 733-5391	3675 BOUL. TACHÉ/LEAU 676-0231 (VILLE LAFLÈCHE)
<b>QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE CARTE DE CREDIT HANDY ANDY?</b>	CENTRE D'ACHAT MAISONNEUVE 527-2371	CENTRE D'ACHAT CHAMPLAIN 351-0590	4010 EST RUE ONTARIO 521-6663	5850 OUEST RUE SHELBROOKE 486-8743	CENTRE D'ACHAT LAVAL OUEST 627-3693	(CENTRE D'ACHAT PEI) 4245 EST JEAN TALON 729-1880	8708 BOUL. NEWMAN 356-5323 (LAVAL)

OBTENEZ VOTRE CARTE DE CREDIT HANDY ANDY

Il y a sûrement  
moyen  
de faire  
mieux!

la Baie  
D'HUDSON



Nous l'avons  
...c'est un de ces climatiseurs  
**Westinghouse**

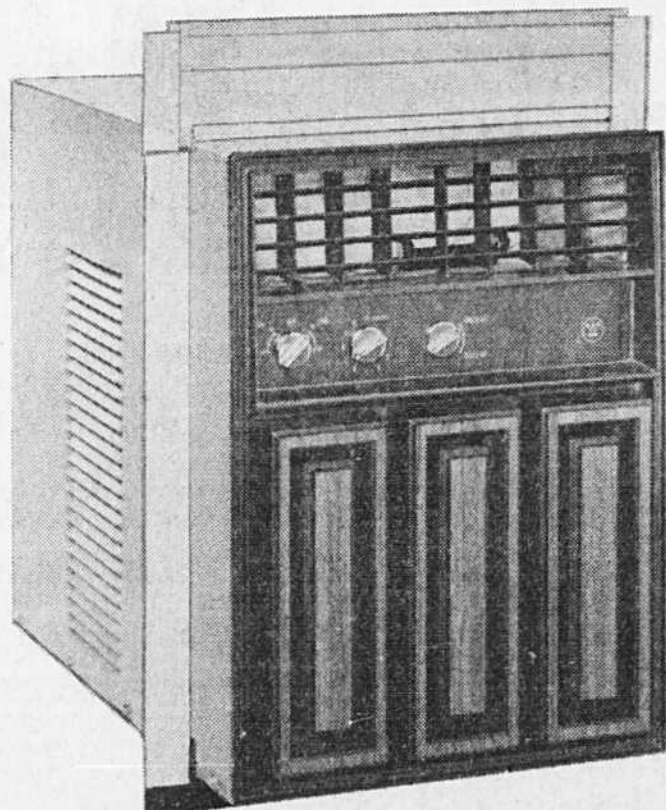
Ouf! Il fait chaud! Le temps est lourd! C'est insupportable! Direz-vous ça tout l'été? Mais non... pas avec un climatiseur d'air Westinghouse. Tout confort. Facile à poser. Et plus encore... vous n'avez qu'à étudier les perfectionnements suivants: ☆ vents puissants chassant rapidement les mauvaises odeurs et la fumée ☆ volets orientables assurant une circulation d'air fraîche ☆ thermostat réglable à 11 degrés de température ☆ filtre lavable ☆ le système de déshumidification consiste à vaporiser de fines gouttelettes d'eau provoquant une évaporation rapide ☆ système de ventilation de toute la largeur de la fenêtre évitant les courants d'air ☆ éventail moulé, silencieux et sans vibrations; un autre perfectionnement Westinghouse ☆ installation facile. Garantie d'un an des pièces et de fabrication plus une garantie additionnelle de quatre ans de remplacement du système de refroidissement scellé.

Choisissez le modèle qui vous convient.

Modèle	BTU	Watts	Volts	Amps	Capacité de refroidissement en pi. car.	Recharge d'huile	Dimensions en pouces	Dimensions en pouces			Prix	
							Hauteur	Largeur	Profondeur			
AC055PK	5,000	900	120	8.9	265	1.6	3	19 1/2" x 42" larg.	12 1/2"	19 1/2"	16	\$168
AC064PK	6,000	1050	120	10.6	325	2.0	3	19 1/2" x 42" larg.	12 1/2"	19 1/2"	16	\$198
AC087PK	8,000	1330	120	12.0	470	2.5	3	18 1/2" x 42" larg.	12 1/2"	19 1/2"	17 1/2"	\$248
AH110PK	10,000	1375	120	12.0	570	2.7	2	27 1/2" x 46" larg.	14 1/2"	24	17	\$318
*AK064PK	6,000	900	120	8.3	325	1.7	2	21" x 36" haut	19 1/2"	14 1/2"	23 1/2"	\$258
*AK084PK	8,000	1330	120	12.0	470	2.4	2	21" x 36" haut	19 1/2"	14 1/2"	23 1/2"	\$288

\*Modèles verticaux pour fenêtres à panneaux coulissants.

\*Facilités de paiement sur demande.



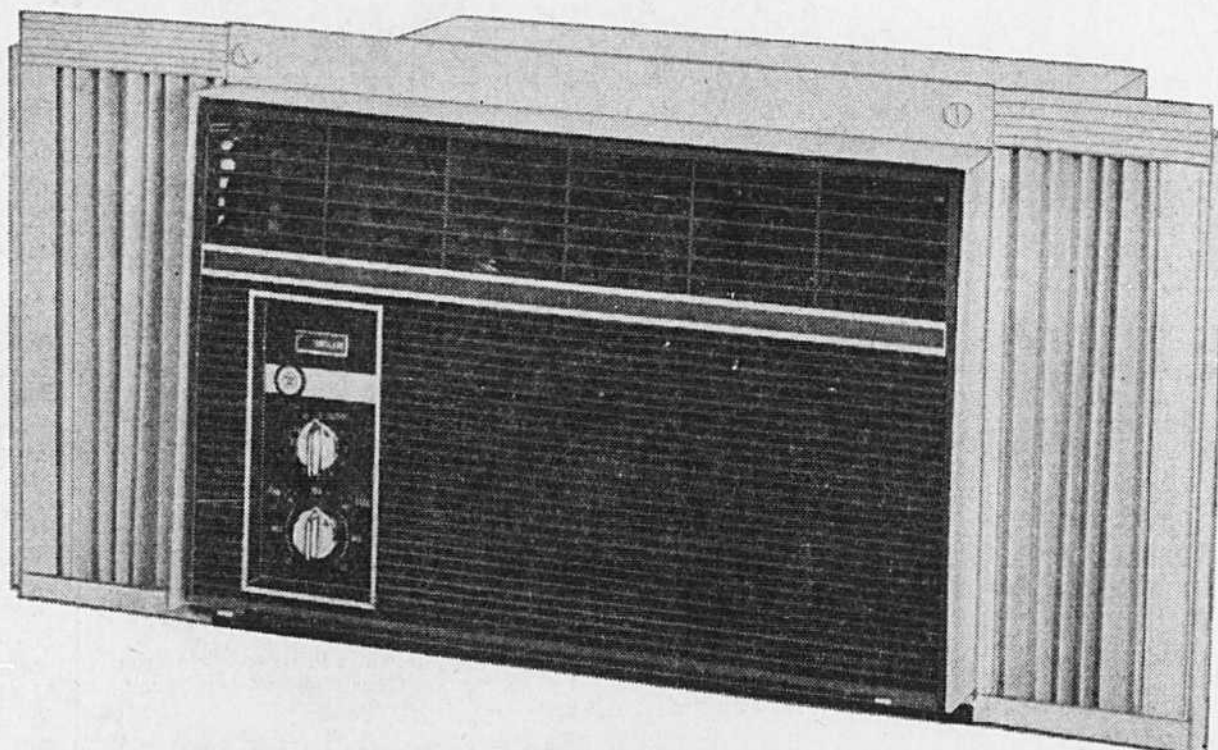
Modèle vertical, Custom, 6,000 BTU

(Photo) Modèle no AK064PK. Refroidit un espace de 325 pi. car. Forme étudiée pour fenêtre horizontale, coulissante de 21" sur 36" de hauteur. Façade en panneaux imitant le bois. Éventail 2 vitesses.

**\$258**

Facilités de paiement sur demande.

Téléphoner à 842-6261. La Baie. Gros appareils électroménagers, rayon 627, au quatrième, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



Modèle Compact 5,000 BTU

(Photo) Modèle no AC055PK. Pour espace de 265 pi. car. S'adapte à une fenêtre de 19 1/2" sur 42" de largeur. Perfectionnements principaux: éventail trois vitesses: élevée, moyenne, ralentie.

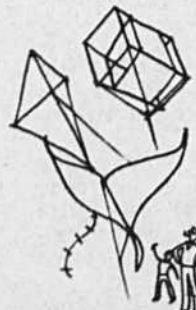
**\$168**

Facilités de paiement sur demande.

## CONCOURS

### "CONSTRUISEZ UN CERF-VOLANT POUR VOTRE PAPA"

Hé, les enfants! Cette année, offrez un cadeau tout à fait spécial à votre papa pour son Jour! Pour ce faire, la Baie organise un concours de cerfs-volants. Si vous avez entre 7 et 12 ans, vous pouvez y participer et gagner un chèque-cadeau de \$15, \$35 ou même \$50 pour vous permettre d'acheter ce cadeau tout particulier à votre papa. Chaque magasin la Baie tient ce concours. Apportez votre cerf-volant avant le 9 juin au rayon des vêtements pour hommes, centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard. Il sera en montre pendant toute la semaine du 11 juin et les prix seront attribués le 15 juin à 4 h. p.m. Les employés de la Baie et les membres de leur famille ne peuvent pas participer à ce concours "Construisez un cerf-volant pour papa".



8 magasins à Montréal et en banlieue

CENTRE-VILLE  
PLACE VERSAILLES  
LAVAL  
DORVAL  
ROCKLAND  
BOULEVARD  
SNOWDON  
ENTREPÔT

40 autres magasins au Québec

TÉL-  
ACHAT

**842-6261**

HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9H30 À 6H P.M.;

LES JEUDI ET VENDREDI, DE 9H30 À 9H P.M.;

LE SAMEDI, DE 9H À 5H P.M.



# Défaite des Expos, 5-3 Scott quitte l'anonymat de triste façon

par Pierre LADOUCEUR

Dave Johnson n'est pas le dernier venu sur la scène du baseball majeur. Un vétéran de huit saisons, il a participé à quatre séries mondiales avec

les Orioles de Baltimore. On serait probablement en droit de s'attendre à ce que Johnson soit désabusé avec les Braves d'Atlanta, sa nouvelle équipe depuis le premier décembre 1972.

Et pourtant, loin d'être désabusé, Johnson est heureux de jouer avec les Braves et surtout d'évoluer dans la ligue Nationale. Il va sans dire que son circuit bon pour deux points lors

du match d'hier que les Braves ont remporté par un score de 5 à 3 a déclenché la verve de Johnson.

"Tous me demandent quelle est la différence entre la ligue Américaine

## TABLEAU COMPARATIF DES EXPOS

Saison	G	P	Moy.	Position	Diff.	Assistance
1973	22	24	.478	4	6½	194,840
1972	20	26	.435	4	11½	254,108

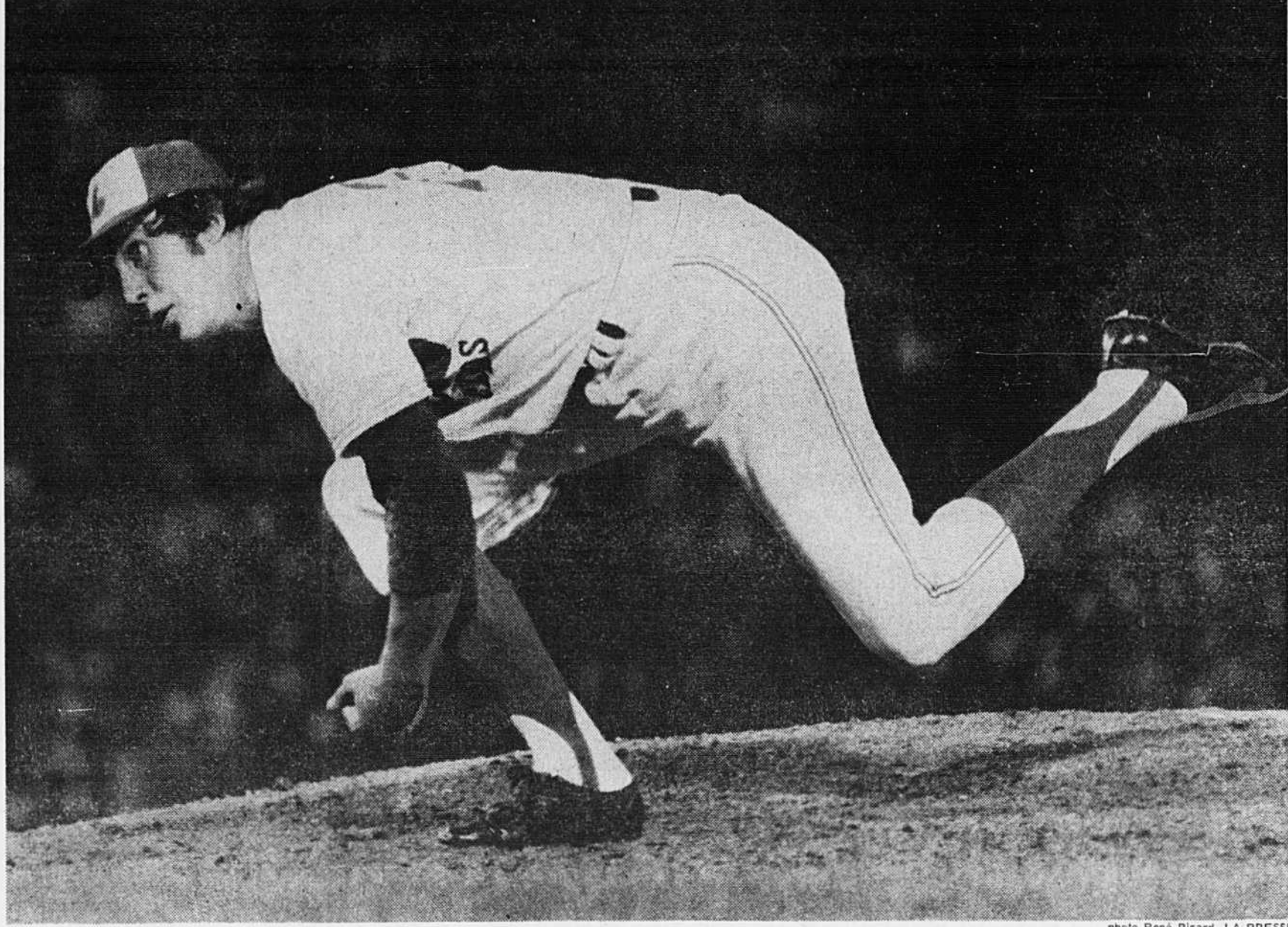


photo René Picard, LA PRESSE

L'élan est gracieux. Le regard vif. Mais Mickey Scott, à sa première sortie à Jarry, a manqué de consistance.

et la ligue Nationale. On voudrait que je leur parle des lanceurs et des frappeurs. Là n'est pas la différence puisque ce sont tous des joueurs des ligues majeures. Je crois que la grosse différence, ce sont les stades", a mentionné Johnson.

### LE PLAISIR DE JOUER AU BASEBALL

"Dans la ligue Américaine, ce sont tous de vieux stades qui vous démoralisent. Au contraire, dans la ligue Nationale, vous êtes heureux d'arriver dans ces stades modernes et de jouer", a noté Johnson.

Il semble bien que l'enthousiasme de Johnson pour la ligue Nationale ne soit pas partagé par tous les ex-joueurs de la ligue Américaine. Ainsi, hier, Mickey Scott, le lanceur perdant, aurait certes préféré être de retour dans la ligue Américaine au sein de la même équipe que Johnson.

Scott et Johnson étaient en effet avec les Orioles l'an dernier. Le joueur de deuxième-but des Braves a cependant été sans merci pour son ex-coéquipier lorsqu'il a cogné un circuit bon pour deux points contre lui à la huitième manche.

"Scott m'a servi une rapide. Il venait tout juste de m'offrir un changement de vitesse. Je le connais un peu et je me doutais bien qu'il me servirait une rapide après ce premier lancer. Il était temps que je me fasse valoir sur ce voyage", a déclaré Johnson qui en était à son huitième circuit de la saison.

"Au début du voyage, je présentais une moyenne offensive de .270. Mais, j'ai glissé jusqu'à .245", a ajouté Johnson.

### LA BALLE PAPILLON DE NIEKRO A JARRY

Ce circuit de Johnson a permis à Phil Niekro, le lanceur partant des Braves, d'enregistrer sa quatrième victoire contre deux revers cette saison. Niekro a cependant nécessité l'aide de Danny Frisella à la neuvième manche.

"Je ne sais pas pourquoi, mais ma balle papillon ne fonctionne jamais lorsque je lance au parc Jarry. Il m'a donc fallu avoir recours plus souvent qu'autrement à des rapides et des courbes ce soir", a noté Niekro qui a limité les Expos à seulement quatre coups sûrs.

"Niekro a très bien lancé et il faut également louer le travail de Frisella. Avec un compte de trois balles, aucune prise sur Bob Bailey lorsqu'il a remplacé Niekro, il a été superbe. Si Bailey avait atteint le premier-but, cela aurait pu être un tout autre match", a expliqué Connie Ryan, le gérant intérimaire des Braves en l'absence d'Eddie Mathews retenu au lit par une grippe.

### EVANS ET LES CIRCUITS

Johnson a donné le coup de grâce aux Expos, mais Darrell Evans, leur joueur de troisième-but, avait bien amorcé le tout en cognant un triple et un circuit.

"Le vent m'a aidé à la première manche lorsque j'ai réussi ce triple dans le centre. Je suis convaincu que si Ron Woods n'avait pas été trompé par le vent qu'il aurait pu saisir cette balle. Par contre, il en est de même pour le coup de Bob Bailey à la troisième manche. Nous avons été plus opportunistes que les Expos pour profiter du facteur vent", a mentionné Evans qui a également frappé son 12ème circuit de la saison à la sixième manche.

**POUSSIERES DE LOSANGE** — Les Cardinals de Saint-Louis ont inscrit une 17ème victoire à leurs 19 derniers matches hier... ils ont ainsi relégué les Expos au quatrième rang de la division Est de la ligue Nationale... les amateurs qui voteront pour l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale et de la ligue Américaine devraient considérer sérieusement d'inclure le nom de Ron Fairly qui avec sa moyenne de .336 occupe présentement le quatrième rang des frappeurs de la ligue Nationale...

## LIGUE NATIONALE

**CLASSEMENTS**

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	32	21	.604	—
St-Louis	24	25	.490	6
Pittsburgh	23	24	.489	6
<b>Expos</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>.478</b>	<b>6½</b>
New York	22	26	.458	7½
Philadelphie	20	32	.385	11½

(Division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	38	20	.655	—
Los Angeles	32	22	.593	4
Cincinnati	30	23	.566	5½
Houston	31	26	.544	6
Atlanta	19	33	.365	16
San Diego	19	36	.345	16½

**HIER**

Chicago 6, Los Angeles 4  
Atlanta 5, Expos 3  
St-Louis 6, San Diego 3  
San Francisco 9, Pittsburgh 7  
Houston 4, Philadelphie 3

## LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	28	23	.549	—
New York	28	24	.533	1
Baltimore	24	22	.522	1½
Boston	24	25	.490	3
Milwaukee	24	27	.471	4
Cleveland	20	32	.385	9

(Division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	27	20	.574	—
Minnesota	28	21	.571	—
Kansas City	30	26	.536	1½
Californie	26	23	.531	2
Oakland	27	27	.500	3½
Texas	16	32	.333	11½

**HIER**

Minnesota 7-13, Cleveland 3-9  
Boston 5, Kansas City 4  
New York 5, Texas 2  
Oakland 11, Milwaukee 1  
Californie 7, Detroit 4

## Phil Niekro à la poursuite de Wood

par Pierre LADOUCEUR

Les Braves d'Atlanta ont gagné seulement deux de leurs 12 derniers matches. Et Phil Niekro a été impliqué dans ces deux victoires. Il a en effet enregistré sa quatrième victoire de la saison hier soir à Jarry et le premier juin à Chicago, il avait protégé la victoire des siens.

Donc si vous étiez gérant des Braves d'Atlanta, une équipe dont la fiche est de 19 victoires et 33 revers, et que Phil Niekro, un lanceur de balles papillons, vous offrait de tenter l'expérience de lancer à tous les trois jours à l'instar de Wilbur Wood des White Sox de Chicago, vous accepteriez de tenter l'expérience.

"J'ai demandé au gérant Eddie Mathews si je pouvais tenter l'expérience et il a accepté. C'est donc avec seule-

ment deux jours de repos que je prendrai le départ lors du match de samedi à Atlanta contre les Cardinals de Saint-Louis. Si cela réussit, l'équipe en tirera profit et moi-même, j'en profiterai", a-t-il expliqué.

Il y a cependant un seul petit problème. Contrairement à Wood qui n'a jamais été incommodé par des maux de bras, Niekro a été tenu à l'écart par un mal d'épaule plus tôt cette saison.

"Il s'agissait d'un muscle endolori dans l'épaule droite. Mais je ne crois pas que cela sera un problème", a-t-il conclu.

C'est à espérer. Après tout, le dernier gagnant de 30 victoires dans la ligue Nationale a été Dizzy Dean en 1934. Il est grandement temps que quelqu'un imite son geste!

## Le film du match

### PREMIERE MANCHE BRAVES

Evans obtient un triple dans le centre lorsque Woods perd la balle de vue. Lum suit avec un double. (1 POINT)

### QUATRIEME MANCHE EXPOS

Fairly reçoit une passe. Singleton frappe un simple. Fairly marque lorsque Jorgensen frappe dans un optionnel. (1 POINT)

### SIXIEME MANCHE BRAVES

Garr frappe un simple et il vole le

deuxième but. Evans suit avec un circuit. (2 POINTS)

### SEPTIEME MANCHE EXPOS

Boccabella est envoyé au premier-but lorsque le receveur Oates commet une interférence. Bailey reçoit une passe. Foli frappe un simple bon pour un point et sur le roulant de Hunt, il brise le double-jeu pour permettre un autre point. (2 POINTS)

### HUITIEME MANCHE BRAVES

Baker reçoit une passe après deux retraits. Johnson suit avec un circuit. (2 POINTS)

## Nouvelle offre de la LNH pour Howe

DETROIT (UPI) — Bruce A. Norris, propriétaire des Red Wings de Detroit et président du bureau des gouverneurs de la ligue Nationale de hockey, a posé hier un geste qui pourrait empêcher Gordie Howe de passer à l'Association mondiale.

Norris a proposé à Howe de devenir ambassadeur de bonne entente et responsable des relations publiques pour la ligue Nationale. Howe occuperait d'ailleurs les postes homologues au sein de la direction des Red Wings.

Gordie a accepté de consacrer une semaine à l'étude de l'offre de Norris et de la LNH et a promis d'avertir Norris lorsqu'il aurait pris une décision quant à son avenir.

A 45 ans, Howe a en effet reçu une offre des Aeros de Houston de l'AMH, et leur accord permettrait ainsi au célèbre no 9 d'évoluer au sein de la même équipe que ses deux fils, qui viennent tout juste de signer un contrat avec le club.

Les Aeros n'ont toutefois pu venir à une entente avec leur père, mais celui-ci a nié qu'il avait exigé une somme de \$500,000 comme boni, en plus d'un contrat de quatre ans pour un demi-million de dollars.

Howe n'a jamais caché qu'il rêvait depuis longtemps de pouvoir jouer pour la même équipe que ses fils, Marty, 19 ans, un défenseur, et Mark, un ailier gauche.

## Les meneurs du baseball

### LIGUE NATIONALE

	AB	P	CS	Moy.
Maddox, SF	170	22	60	.353
Mota, LA	121	16	42	.347
Watson, Hou	203	37	69	.340
Cash, Pitt	163	29	55	.337
Goodson, SF	170	17	57	.335
Fairly, Mil	120	16	40	.333
Bonds, SF	240	60	78	.325
Robinson, Phil	120	19	39	.325
Santo, Chi	179	29	58	.324
Crawford, LA	179	33	58	.324
Lopes, LA	145	22	47	.324

### LIGUE AMERICAINE

	AB	P	CS	Moy.
Blomberg, NY	106	17	42	.396
Horton, Det	94	15	34	.362
Suarez, Tex	93	14	31	.333
Kirkpatrick, KC	166	29	55	.331
D. Allen, Chi	173	32	57	.329
Kelly, Chi	141	24	46	.326
Carew, Minn	182	32	59	.324
Fisk, Bos	170	24	53	.312
Henderson, Chi	135	21	42	.311
Mayberry, KC	196	37	60	.306

### CIRCUITS

**NATIONALE:** Stargell, Pitt 16; Bonds, SF 14; Aaron, At. 13; Evans, Atl., Bench, Cin. et Wynn, Hou. 12.

**AMERICAINE:** D. Allen, Chi. 14; Mayberry, KC 13; Spikes, Cle. 12; Fisk, Bos., Bando et Tenace, Oak. 11.

### POINTS PRODUITS

**NATIONALE:** Bench, Cin. et Ferguson, LA 43; Stargell, Pitt. et Bonds, SF 37; Watson, Hou. et Oliver, Pitt. 35.

**AMERICAINE:** Mayberry, KC 53; Jackson, Oak. 42; Melton, Chi. 39; D. Allen, Chi. et Murcer, NY 35.

### LANCEURS

**NATIONALE:** Bryant, SF 9-3; Billingham, Cin. 8-2; Wise, St-L. 7-2; Seaver, NY 7-3; Sutton, LA 7-4.

**AMERICAINE:** Wood, Chi. 13-5; Singer, Cal. 10-2; Holtzman, Oak. 10-3; Coleman, Det. 10-4; Splittorff, KC 8-3.

### DANS LA LIGUE EASTERN

Deux circuits de Jim Rice ont causé la défaite (4-1) des Aigles de Trois-Rivières au profit des Red Sox de Bristol. Les Pirates de Sherbrooke ont par ailleurs vaincu 3-2 les Dodgers de Waterbury. Et le match Québec-Reading a été remis.

### CARLTON LANCERA DEMAIN

**PHILADELPHIE (PA)** — Le lanceur Steve Carlton, des Phillies de Philadelphie, qui s'était étiré un muscle dorsal lundi, a obtenu la permission des médecins pour lancer vendredi soir.

ensembles de **GOLF**

**NORTHWESTERN "PRO-BILT"**  
2 BOIS - 5 FERS  
**\$4095**

**SPECIAL SPALDING "TRUE-FLITE"**  
2 BOIS - 5 FERS  
**\$3895**

**SPECIAL SPALDING "AUTOGRAPH"**  
2 BOIS - 5 FERS  
**\$6190**

**CAMPBELL A. PALMER "CHARGER"**  
2 BOIS - 5 FERS SPECIAL **\$7295**

**WILSON K 28**  
3 BOIS - 8 FERS  
SPECIAL **\$28995**

• SPALDING • ATLANTIC • TITLE A PRIX VARIES ET COMPÉTITIFS

**SACS DE GOLF SOULIERS DE GOLF**

**HUSH-PUPPIES SPECIAL \$1495**

**NUNN BUSH SPECIAL \$4495**

**PLUS FORE SPECIAL \$2795**

**WALLA BEES SPECIAL \$3495**

**STYLO \$2395 à \$3700**

**EN VENTE RETENEZ VOS BILLETS POUR**

**1. TOURNOI DE GOLF "LA CANADIENNE"**  
**2. RENCONTRE GYMNASIQUE CANADA-CHINE**

**CARROSSE DE GOLF BAG BOY "ALBATROS" REG. 33" SPECIAL \$2495**

**FOREWAY SPECIAL \$1295**  
AUTRES MODELES JUSQU'À '54"

**Gagnon** 273-1577 7125 Plaza St-Hubert inc.

## Paduano massacré

SYDNEY, Australie (Reuter) — Le boxeur montréalais Donato Paduano a subi une véritable raclée aujourd'hui aux mains du champion du Commonwealth dans la catégorie des poids moyens, Charkey Ramon d'Australie.

Le combat a dû être arrêté au 11e round par l'arbitre Ray Mitchell qui venait de constater que Paduano, la figure en sang, ne pourrait tenir jusqu'au 15e assaut.

**Simpsons**



**L'allure nouvelle du deux-pièces**

Prix Simpsons

**\$28**

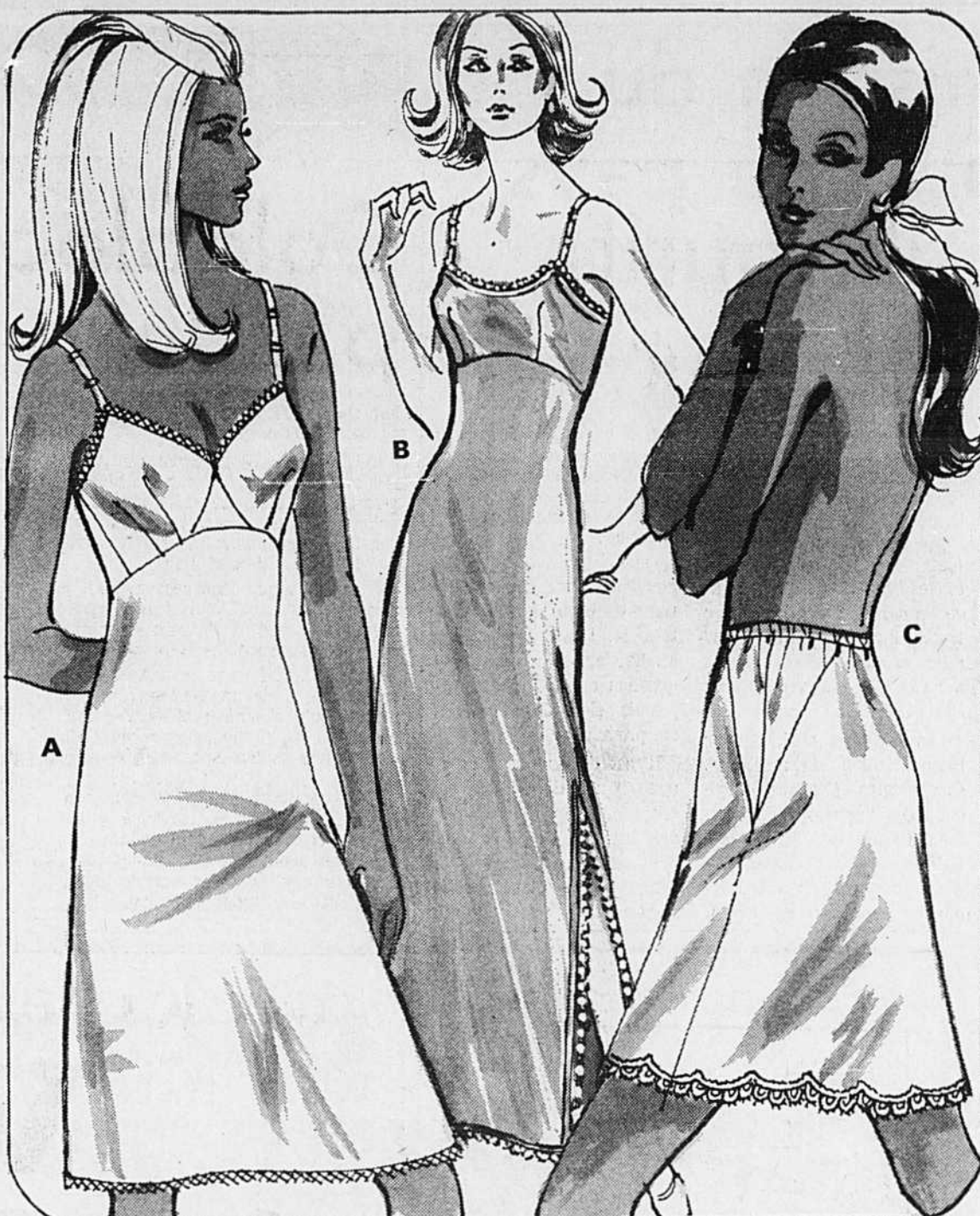
D'une simplicité raffinée, cette élégante robe deux-pièces vous fera passer d'un rendez-vous d'affaires à une réunion d'amis avec assurance et bon goût.

Impeccablement coupée dans un jersey acétate et nylon, elle met en vedette le nouveau motif écossais.

La veste-chemisier est soulignée de surpiqûres "western" et l'ampleur de la jupe est fournie par deux plis creux à l'avant. Elle vous est offerte en marine ou bourgogne, dans les tailles 10 à 18.

Rayon 734 au troisième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**



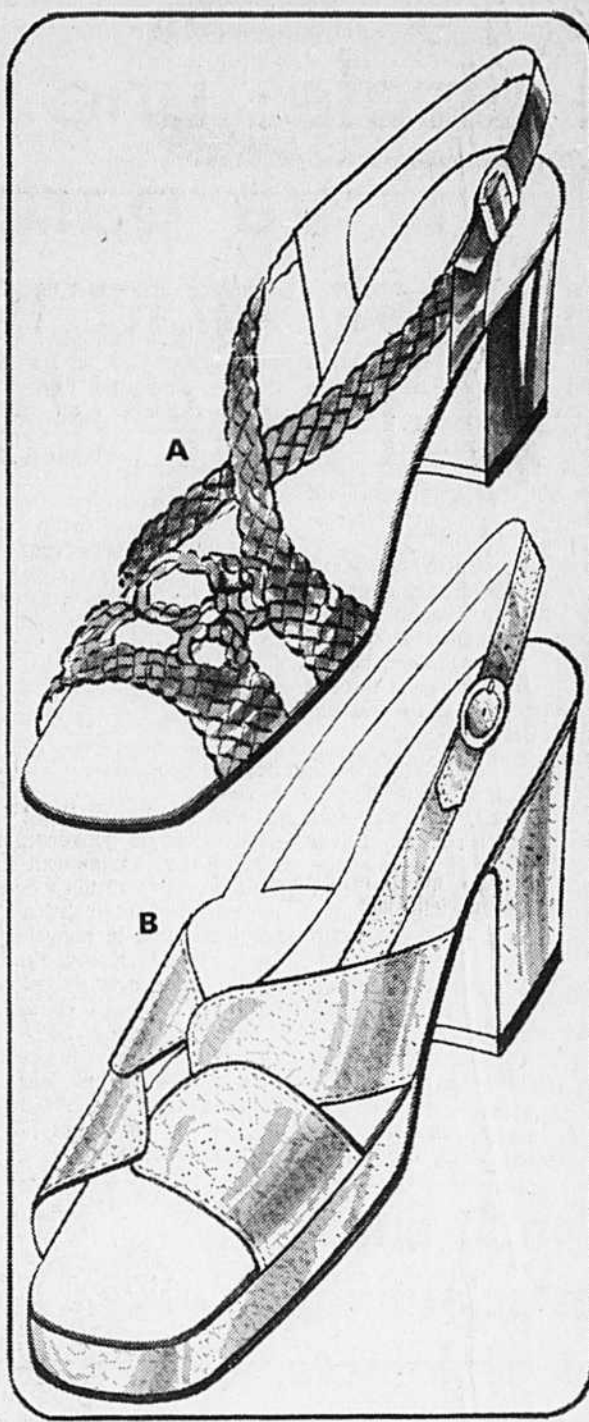
**Rabais 20% à 25%! Jolis dessous signés Van Raalte**

Une superbe lingerie toute nouvelle, aux détails minutieux qui flatteront votre féminité. Confection soignée en "Taffeknit" non-électrostatique, sans repassage, si confortable à porter. Lavable à la machine, sèche en s'égoûtant. La coupe est superbe pour une silhouette fluide; chaque vêtement est richement rehaussé d'une fine dentelle. Vous avez le choix de modèles en ton blanc ou chair.

- A. Combinaison courte 32 à 38, moyenne 34 à 42. Bretelles réglables. **Rég. \$8 599**
- B. Combinaison longue pour accompagner votre robe du soir. Bretelles réglables. Tailles 32 à 40. **Rég. \$10 799**
- C. Jupons assorti. Court, P et M, moyen M et G. **Rég. \$5 399**
- D. (non représenté) Mini-jupon assorti. P et M. **Rég. \$5 399**

Rayon 741 au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221** Téléphone: ce soir jusqu'à 9h.



**Jolies sandales pour la ville**

Prix Simpsons

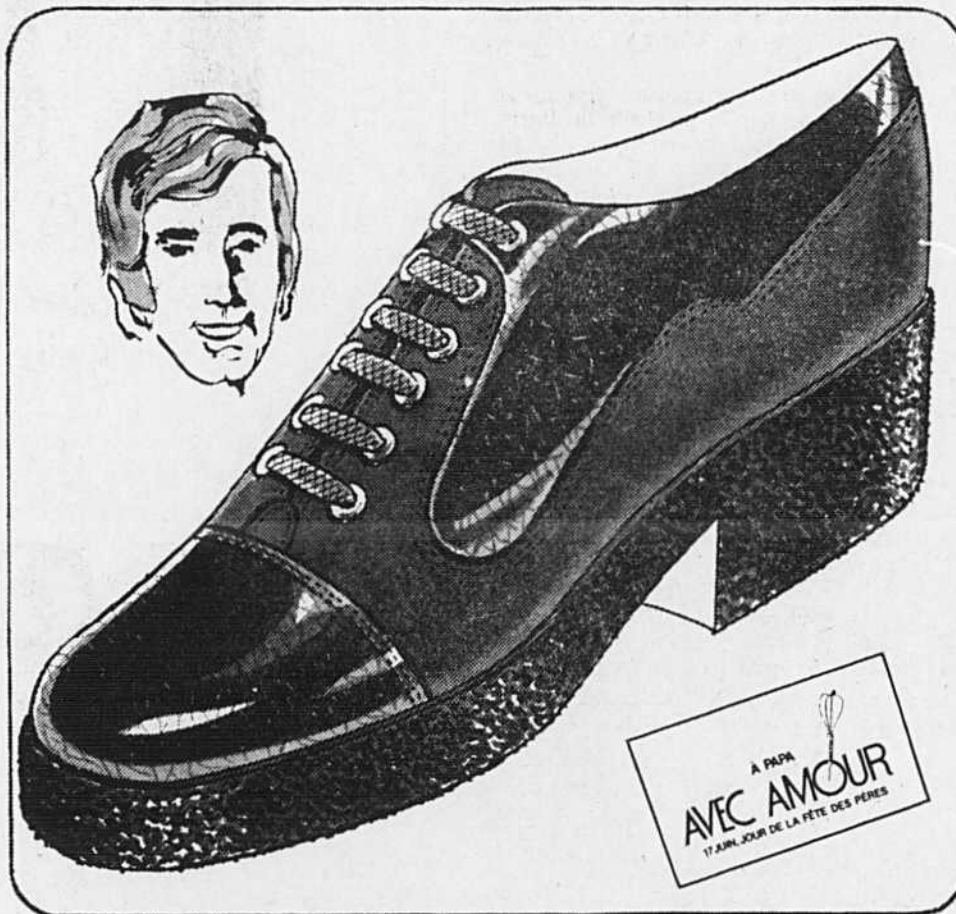
Modèle A **1499** Modèle B **1299**

Une sandale légère et élégante... complètement indispensable à une fraîche toilette estivale. Elle vous est offerte en deux versions aussi confortables que jolies.

A. D'Espagne, une sandale en cuir tressé avec semelle en cuir. Talon 2 1/2 po. recouvert de cuir. Bride réglable au talon. Blanc ou ivoire. 6 à 10 (avec 1/2).

B. Modèle à plate-forme 1 po. tellement à la mode. Courroies en simili-cuir souple et durable. Pointe ouverte et bride réglable au talon. Blanc/bleu seulement. 6 à 10 (avec 1/2).

Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou. Pour achat en personne seulement.



**Rabais \$5 à \$8! Souliers de loisir en cuir ou suède**

**1198**

Rég. 16.98 à \$20

Souliers tout nouveaux pour hommes et jeunes gens. Seulement un modèle représenté de notre importante collection.

- Empeignes en cuir suédé d'apparence riche.
- Semelles crêpe, talons plats ou plus hauts dans le groupe.
- Brun, beige, vin, bleu.
- Pointures 7 à 11 largeur moyenne dans le groupe (non dans chaque couleur ou modèle).

Rayon 723 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

Pour achat en personne seulement.



**Souliers de course marque "Keds"**

Prix Simpsons **699**

Pour filles et garçons. Des souliers de course légers et durables de marque réputée "Keds".

- Empeignes en suède souple et confortable.
- Talon et bourrelet coussinés.
- Semelle intérieure coussinée.
- Semelles caoutchouc flexible et robuste.
- Rayures jumelées noires sur suède rouge.
- Pointures 1 à 5 (sans 1/2).

Rayon 722 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**

**MODE MONTREAL**



**SIMPSONS REND HOMMAGE AUX GRANDS COUTURIERS MONTREALAIS A L'OCCASION DU CONGRÈS MODE-MONTREAL**

qui se tiendra à l'hôtel Ritz Carlton les 8, 9 et 10 juin



**HEURES D'AFFAIRES SIMPSONS**

Lundi, mardi et mercredi en ville de 9h à 5h30 du soir  
Fairview et Anjou 9h30 à 9h du soir  
Les 3 magasins ouverts samedi de 9h à 5h du soir

COMPOSEZ: **842-7221**

Du lundi au mercredi: 8h30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi: 8h30 à 9h du soir  
Samedi: 8h30 à 5h du soir

À L'ENDOS DE CETTE PAGE SE TROUVENT D'AUTRES BONS ACHATS SIMPSONS

# Le sucre, une mine d'or, sauf pour le Québec

par Mariane FAVREAU

Le sucre, c'est le pactole! Sauf pour les Québécois dont la Raffinerie de sucre du Québec tombe en désuétude. Les producteurs sont mécontents et diminuent leur production parce qu'ils sont mal payés. Pourtant, la Redpath Sugars veut acheter le sucre brut de Saint-Hilaire (raffiné à 96 p. cent).

Fondée pendant la guerre par le premier ministre Adélard Godbout pour palier la rareté du sucre importé, la raffinerie de Saint-Hilaire fut à l'origine un essor économique pour toute la région de Saint-Hyacinthe et même au-delà.

On trouva la machinerie comme on pouvait, dans d'autres raffineries. Et 30 ans plus tard, c'est encore cet équipement qui sert, démodé, usé, rapiécé à prix fort.

L'usine n'a qu'une capacité de 1,500 tonnes de betteraves par jour et, selon les producteurs, c'est 4,000 tonnes par jour qu'elle devrait pouvoir absorber pour être efficace.

A une époque où la moindre entreprise peut se prévaloir de prêts avantageux et de subsides à la modernisation, on s'étonne que l'usine gouvernementale de Saint-Hilaire ne soit pas plus dynamique.

Par exemple, il y a quelques années, le sol de l'entrepôt s'est incliné sous le poids des sacs de sucre. Or, depuis ce temps, on doit louer un entrepôt à Montréal et y transporter les stocks à bord de camions loués. Adient-il une vente, les sacs seront de nouveau transportés par camions vers Saint-Hilaire.

Mais le plus cocasse, c'est qu'on vende, à l'occasion, du sucre en vrac alors qu'on le prépare en contenants de 100 livres. Là, l'opération devient rocambolesque. Les sacs sont ramenés de Montréal par camions loués; à la raffinerie, on déchire les sacs (25 cents pièce) et l'on fait un tas de sucre qui sera siphonné dans un camion-citerne... loué.

Le président du Syndicat des producteurs de betteraves estime à \$1 million les dépenses ainsi subies en trois ans... faute de réparer le plancher pour environ \$150,000.

Que dire des attentes interminables des cultivateurs au moment de livrer leurs betteraves à l'usine. Attentes qui peuvent aller jusqu'à trois heures par suite des embouteillages au déchargement, la machinerie étant insuffisante.

Que dire des contrats signés au printemps avec les cultivateurs alors que le terrain doit se préparer l'automne précédent. Et surtout des prix qui, cette année, ne plaisent pas aux cultivateurs.

Le prix du sucre monte mais...

L'entente stipule que les producteurs auront à se partager 7 cents par livre de sucre raffiné, à condition qu'il y ait 8,500 acres d'ensemencés ou 130,000 tonnes de betteraves.

Comme il n'y a présentement que 6,000 acres d'ensemencés, le prix ne sera que de 6½ cents la livre. Ceux qui ont semé seront donc pénalisés pour ceux qui n'ont pas semé.

Il en coûte jusqu'à \$230 l'acre pour la production de la betterave, pour un rendement moyen de 17 tonnes: engrais, main-d'oeuvre, transport. En cette saison, des dizaines d'employés saisonniers, étudiants, femmes ou autres, procèdent au démarrage des betteraves. Les travailleurs se font facilement \$25 par jour et certains le double ou le triple.

## La police ontarienne prise à partie

CORNWALL (PC) — La police de l'Ontario ne s'occupe pas assez des régions habitées par des Canadiens français, ont déclaré, hier, deux organisations d'Ottawa.

Elles ont présenté des mémoires à un comité provincial occupé à évaluer le travail de la police. Ce sont la section d'Ottawa de l'Association canadienne-française de l'Ontario, et le groupe des professeurs et étudiants de l'Ecole normale supérieure de l'Université d'Ottawa.

Les professeurs ont fait remarquer qu'en Ontario la plupart des policiers ne parlent que l'anglais et que les signaux routiers sont pratiquement tous en anglais seulement.

Dans les milieux où les francophones sont en majorité, disent-ils, et lorsque les circonstances le justifient, les policiers devraient être bilingues.

A l'automne, c'est l'industrie du camionnage qui profitera de la betterave, puisque la plupart des producteurs doivent payer le transport de leurs récoltes à la raffinerie. Mais, avec les hausses de prix du sucre sur le marché mondial, les producteurs estiment qu'ils devraient obtenir davantage pour leurs betteraves, ce que l'usine semble incapable de faire. Un subside provincial alors pour intéresser plus de producteurs?

Il faut se demander si la Raffinerie du Québec est considérée comme une industrie par le gouvernement ou comme une aide indirecte aux cultivateurs. Elle accuse un déficit permanent. Il faut se demander pourquoi le ministre de l'Agriculture parlait d'investir \$6 millions dans la raffinerie au moment où le prix du sucre était plus bas et qu'on décide maintenant de vendre le sucre brut alors que le prix du sucre raffiné monte.

Pourquoi cette usine qui ne fonctionne que 100 jours par an n'importerait-elle pas du sucre brut qu'elle raffinerait à la morte saison?

Quant aux producteurs, ils ont ce qu'ils appellent "des doutes" sur la transaction avec la Redpath qui doit être annoncée cette semaine et que LA PRESSE signalait hier. En profiteront-ils? Ils craignent davantage l'échéance: dans cinq ans, qu'arrivera-t-il? C'est le conseil d'adminis-

tration qui mène la transaction pour la raffinerie. Il s'agit de MM. Gaétan Lusier, sous-ministre de l'Agriculture; Marcel Ostiguy, député de Rouville; Pietro Guerci, sous-ministre adjoint au ministère des Finances; Benoit Beauregard, président de Québec Poultry Ltd.; G. E. Turcotte, gérant de la Coopérative fédérée du Québec.

Faites lire dans votre main lors du dîner à la chandelle au

**Maharajah Restaurant**

2124 Drummond 844-5702

Stationnement gratuit à l'intérieur

# Kmart

EN VENTE AU 7 AU 9 JUIN

Une division de S. S. KRESGE CIE LTÉE

## ESCOMPTES D'ÉTÉ

**COUCHES JETABLES Kmart**

PRIX Kmart **284** paquet

Une économie de temps pour la maman occupée! Couches livrées avec attaches adhésives. Aucun besoin d'épingles ou de collottes caoutchoutées. 60 couches par paquet.

**MAILLOT POUR GARÇONNETS**

Notre prix de liste 1,17 ch.

Prix SPÉCIAL Kmart **88¢** chacun

En nylon, nylon extensible et denim. Voilà pour les tissus! En un vaste choix de modèles aux couleurs unies ou à rayures. Tailles: Petite 2-3x, moyenne 4-5, grande 6-6x. Vous économisez à ce véritable bas prix.

**LA MODE À PRIX D'ÉCONOMIE!**

PRIX Kmart

# 666

chacun

**MAILLOTS**

Sensationnels maillots de bain, d'une ou de 2-pièces que vous adapterez aux circonstances de vos loisirs. Pour un splendide bronzage, vous choisissez un audacieux 2 pièces, tandis que pour les plaisirs de la natation vous adopterez le maillot d'une pièce bien plus indiqué. Votre choix parmi toutes sortes de tissus, de couleurs, de motifs imprimés et de modèles dans les tailles 7-15 Junior et 32-38 pour adolescentes.

**ENSEMBLE D'ALLURE DÉCONTRACTÉE**

PRIX Kmart

# 555

l'ensemble

Un 2 pièces en maille polyester, facile d'entretien, très en vogue cette saison! Les hauts en tissus colorés se présentent en 4 différents styles. Tandis que les shorts à revers, taille élastiquée sont offerts en blanc. Tailles 7-15.

**MAILLOTS SANS MANCHES**

Notre prix de liste 2,96 ch.

Prix SPÉCIAL Kmart

# 244

ch.

Tout le confort d'un monopiece en POLYESTER-nylon pour les plaisirs de l'été! A votre choix, devant à glissière, poche fendue et encolure carrée. Motifs jacquards. Choix de coloris: P-M-G.

**MINI-SHORTS FANTAISIE**

Prix Kmart

# 276

chacun

Tricot double acrylique en deux modèles. Certains présentent une bande élastique de 2" à la taille ainsi que 2 poches. D'autres sont garnis d'attaches par cordon à oeillets placés latéralement. En blanc, marine, bleu. Tailles 8-16.

**AGHATS BONIS MAILLOTS FILLETTES**

**TOUT-PETITS 2-3x**

Une pièce

Notre prix de liste 1,38 ch.

Prix SPÉCIAL Kmart **144** ch.

**FILLETTES 4-6x**

Un et 2 pièces

Notre prix de liste 2,21 ch.

Prix SPÉCIAL Kmart **166** ch.

**FILLETTES 7-14**

Un et 2 pièces

Notre prix de liste 2,71 et 2,88 ch.

Prix SPÉCIAL Kmart **199** ch.

Vrai pot-pourri de modèles à prix si réduits. Immense choix en nylon extensible pouvant plaire aux tous-petits jusqu'aux adolescentes! A rayures, carreaux, jacquards et tant d'autres combinaisons de motifs dans les plus récentes teintes.

**SANDALES**

PRIX Kmart

# 100

Pai.

A un si bas prix — vous pouvez vous permettre deux paires. Confortables modèles à talon bas offerts en blanc et en beige. Pointures 5-10.

**SANDALES**

PRIX Kmart

# 244

Pai.

Une élégante allure avec ces sandales plus habillées. Talons hauts facilitant la marche. Disponibles en blanc et en bleu. Pointures 5-10.

**DORMEUSE FINETTE POUR BÉBÉS**

Notre prix de liste 2,67 ch.

Prix SPÉCIAL Kmart

# 199

ch.

Article très apprécié en finette bien souple; à manches longues, plante des pieds finette, boutonage à pression au devant et aux jambes pour faciliter l'habillement. Blanc, mais, rose, aqua. P-M-G.

**Serviette Hawaï de plage**

Notre prix de liste 4,37

Prix SPÉCIAL Kmart

# 337

ÉCONOMISEZ \$1.00

Grandes serviettes de plage, tellement absorbantes! Dimension approximative 36" x 72". Motifs imprimés bien modernes sur fond finette aux couleurs unies. De quoi hausser le pittoresque des plages avec ces couleurs orange-coucher de soleil et les jaunes-canari.

# Des pouvoirs accrus pour le conseil de sécurité de la CUM?

par Daniel L'HEUREUX  
de notre bureau de Québec

## Outrage aux commissaires "Sappy" Martin écope de 60 jours de prison

par Bernard MORRIER

Le témoin André "Sappy" Martin a écopé de 60 jours de prison, hier, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Martin, qui avait été trouvé coupable d'outrage à

son Conseil de sécurité public pour l'administration de la police sur l'île de Montréal connaît prochainement un nouveau tournant.

Répondant hier à une ques-

tion du leader parlementaire de l'Union nationale, M. Rémi Paul, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a refusé de divulguer la teneur de récents entretiens qu'il a eus, la semaine dernière, avec le président du Conseil de sécurité, le juge Jacques Coderre. Mais M. Choquette a cependant indiqué au député unioniste que sa curiosité serait satisfaite "d'ici peu de temps".

En d'autres mots, le ministre de la Justice a l'intention d'amener le cabinet à prendre une décision quant aux représentations que lui a faites le juge Coderre.

l'endroit des commissaires, la veille, pour avoir refusé de répondre à certaines questions, est soupçonné d'être le responsable des prêts usuraires dans le réseau de jeu des frères Gary et Gordon Ball.

La semaine dernière, près d'une cinquantaine d'accusations de conspiration et de viol de la loi sur les petits prêts avaient été portées contre lui — tout comme Gary Ball précédemment — et son enquête doit débuter demain.

Par ailleurs, Gary Ball, qui purge une sentence de 60 jours de prison depuis le 8 mai, également pour outrage aux commissaires, a obtenu que son interrogatoire, prévu pour hier, soit reporté au 19 juin.

Son procureur, Me Michel Proulx, qui représentait également Martin, a fait valoir qu'on abusait de procédures à l'endroit de Ball. "Il n'a même pas fini de purger sa peine et vous l'exposez encore à d'autres sanctions", a-t-il souligné.

Là-dessus, les commissaires Brunet et Cordeau ont rappelé que le juge James Hugessen leur avait donné raison dans le cas de Jean-Paul Rollin, qui était dans une situation semblable.

Sollicitant alors le "fair play" des commissaires, Me Proulx leur a révélé qu'il plaiderait présentement, devant une autre cour, une requête pour casser leur décision d'outrage à la Commission décrétee contre Ball.

Même si le procureur de la Commission, Me Louis Carrier, a prétendu qu'en voulant interroger le témoin hier, on lui donnait une chance de montrer sa bonne foi, les commissaires se sont rendus à la demande de M. Proulx et ont reporté cet interrogatoire au 19 juin.

M. Choquette n'a pas voulu préciser s'il y avait eu "consensus" entre lui et le juge Coderre. Mais par contre, il est allé jusqu'à assurer les représentants de l'Union nationale que, "généralement parlant, le président du Conseil de sécurité et le ministre de la Justice voient pas mal les problèmes du même oeil".

Est-ce à dire que d'éventuels amendements à la Loi de la Communauté favoriseraient unilatéralement le Conseil de sécurité?

**Question délicate**

La chose n'est pas cer-

taine. M. Choquette a lui-même souligné qu'il ne lui appartenait pas de prendre, seul, une décision qui relève de l'ensemble du gouvernement.

Or, il s'agit d'une question délicate. D'une part, la Communauté urbaine qui, sous le convert d'un contrôle budgétaire, veut reprendre le contrôle sur l'appareil policier. D'autre part, le président du Conseil de sécurité, qui n'est pas satisfait de la marge de manoeuvre dont il dispose.

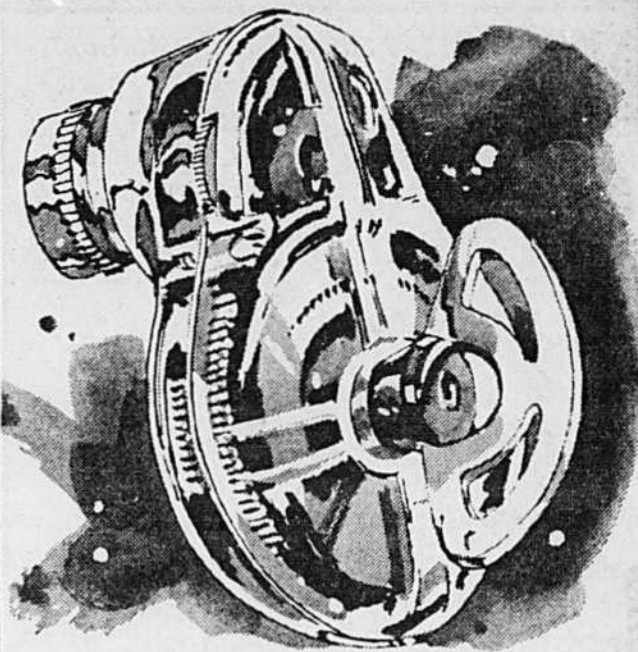
Le président de la Communauté urbaine, M. Lawrence Hanigan, avait jusqu'à tout récemment l'appui majori-

taire de la banlieue. A une récente assemblée de la CUM cependant, la banlieue a refusé de voter les amendements qu'il voulait soumettre au gouvernement pour donner plus de pouvoirs à la Communauté aux dépens du Conseil de sécurité.

**L'arme de la CUM**

Ajoutant à cela que le président de la CUM n'est pas en aussi étroite communion de pensée avec le ministre de la Justice — c'est le moins qu'on puisse dire — il va sans dire que la Communauté est en mauvaise posture pour obtenir plus de pouvoirs sur l'administration de la police.

Par contre, les dirigeants de la CUM jouissent dans ce débat d'une arme redoutable en ce qu'ils peuvent tenter de convaincre la population que le Conseil de sécurité est un organisme antidémocratique. Le président Lawrence Hanigan l'a lui-même utilisée, cette arme, au cours du mois de mai, en déclarant que l'actuel Conseil de sécurité s'apparentait fort à un Etat policier.



### C'est un rasoir qui se remonte

Sans pile, sans fil et sans électricité, c'est un rasoir actionné par un ressort qui se remonte à la main. Trois lames à auto-aiguillage tournent à une vitesse de 72.000 tours de coupe par minute. Ce rasoir a été utilisé par les astronautes du vol Apollo 14. C'est bien vrai, il suffit de le remonter!

Gris translucide ou opaque. \$25.00

**BIRKS**  
JOAILLIERS

## Nouveau-Québec: le directeur de l'enseignement est réinstallé

QUEBEC (PC) — M. Rodrigue Leblanc, directeur de l'enseignement à la commission scolaire du Nouveau-Québec, a réintégré ses fonctions, à la suite d'un règlement hors cour accepté par l'administrateur de la commission scolaire, M. Jean Durand.

Le 27 novembre dernier, alors qu'il était encore à l'emploi de la commission scolaire, dont le siège social est à Sainte-Foy, M. Leblanc recevait en fin d'après-midi une lettre de congédiement prenant effet immédiatement, du président administrateur, M. Durand.

Il semble bien que ce congédiement ait été relié à la création d'un syndicat des employés de bureau, rattaché à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), au sein du personnel de bureau de cette commission scolaire.

M. Durand aurait considéré que son directeur de l'enseignement manifestait trop de sympathie à l'endroit de ce projet.

La question fut soumise à l'arbitrage, mais l'arbitre gouvernemental chargé d'enquêter sur ce cas a procédé en l'absence d'un des principaux intéressés, M. Durand.

Par la suite une ordonnance de la cour Supérieure à la demande de la Commission scolaire du Nouveau-Québec a provisoirement suspendu les procédures d'arbitrage, le 25 mai dernier.

Il y a quelques jours, l'administrateur, M. Durand, acceptait un règlement hors cour et M. Leblanc recevra son salaire pour toute la période allant du congédiement à sa réintégration.

Par ailleurs M. Durand a démissionné de son poste. Son mandat se termine au début du mois de juillet.

## Bilinguisme: le juge Thorson continue sa lutte

OTTAWA (PC) — M. J.T. Thorson, ancien président de la cour de l'Échiquier, a comparu en cour Suprême du Canada, hier, continuant sa lutte vieille de trois ans afin de prouver l'inconstitutionnalité de la Loi des langues officielles.

Avant que la cour Suprême ne puisse entendre sa requête, il doit déterminer si c'est en tant que citoyen qu'il entend poursuivre le gouvernement alléguant que la loi outrepassait les pouvoirs du Parlement. Une décision sur cette affaire n'est pas attendue avant plusieurs mois.

## Deux morts, 4 blessés dans deux accidents

Une femme de 68 ans, Mme Charles Pratte, du 58, rang de la Visitation, à Saint-Charles-Borromée, comté de Joliette, a été tuée peu avant 9 heures, hier soir, quand elle a été renversée par une motocyclette, près de chez elle.

Durant l'après-midi, un jeune homme de 24 ans se tuait dans une violente collision entre deux autos, à Marieville, localité située à une vingtaine de milles au sud de Montréal. La victime est M. Ronald Beausoleil, 24 ans, du 102, rue Sherwood, à Cowansville.

Quatre autres personnes ont subi des blessures dans cet accident.

**TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!**

**Donnez-nous son initiale et nous nous chargeons du reste!**

... et voici ce qu'il recevra: quatre grands verres high-ball et quatre sous-verre/cendriers... chaque pièce taillée en caractère Old English à son initiale. Le tout présenté dans un pratique support de métal.

**Service de 9 pièces, \$9.95**

**BIRKS**  
JOAILLIERS

## A l'image de votre amour

Votre diamant Birks sera unique. Qu'il soit petit ou gros, nul autre diamant au monde ne lui ressemblera.

Il existe des diamants de toutes les qualités. Chez Birks, nous croyons que vous avez le droit de choisir un diamant de la classe de votre choix, au prix qui vous convient. Et nous pouvons vous assurer que quelle que soit la valeur du diamant que vous achetez, il sera de la meilleure qualité possible.

Facilités de paiement

**Diamants Birks**  
ont l'éclat de l'amour

**Au simple toucher du bouton...**

**...Pulsar vous donne l'heure.**

**Chez Birks, c'est**

# PULSAR

LA PREMIÈRE MONTRE À ORDINATEUR TRANSISTORISÉ AU MONDE.

- PULSAR NE COMPREND AUCUNE PIÈCE MOBILE SUSCEPTIBLE DE S'USER • PAS D'AIGUILLES NI DE CADRAN, PAS D'ENGRENAGE NI DE RESSORT • RIEN À REMONTER, PAS D'ENNUI NI D'USURE • PRÉCISE À 60 SECONDES PRES PAR ANNÉE • NE NECESSITE AUCUN ENTRETIEN NI NETTOYAGE • ELLE FAIT APPARAÎTRE L'HEURE, LES MINUTES ET LES SECONDES SUR UN ÉCRAN, AU SIMPLE TOUCHER D'UN BOUTON • GARANTIE INCONDITIONNELLE DE 3 ANS • UNE EXCLUSIVITÉ DE BIRKS AU CANADA.

Pulsar est alimentée par 2 cellules électriques d'une durée approximative d'un an d'usage normal. Elles peuvent être remplacées en moins d'une minute.

En or jaune doublé, \$395. Le modèle illustré est en acier inoxydable et coûte \$295.

**BIRKS**  
JOAILLIERS

Venez voir nos spéciaux de maternité



**ROBES LONGUES**  
\$35<sup>00</sup>

**Maillots de bain**  
de maternité  
AVEC SOUTIEN

**\$14<sup>95</sup>**

**BOUTIQUE MATERNITÉ PARADIS**

1110 ouest, rue Sherbrooke 845-4350  
STATIONNEMENT GRATUIT À PEEL

## La police expulse les occupants du bureau des Initiatives locales

Une quinzaine d'agents du poste 10 de la police de Montréal sont intervenus au début de la soirée, hier, pour expulser un groupe de contestataires anglophones qui occupaient les locaux du 15<sup>e</sup> étage du programme d'Initiatives locales depuis 11 heures, au 505 ouest, boulevard Dorchester.

Les occupants, membres du groupe des Services communautaires anglophones, connu sous le nom "Gamap", voulaient par leur occupation une réponse du ministre Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada, à un ultimatum qu'ils lui avaient lancé.

Dans son ultimatum, le groupe exigeait le prolonge-

ment de tous les projets communautaires des Initiatives locales, la publication des critères d'évaluation des projets, des dispositions pour inclure des représentants communautaires dans le processus d'évaluation, la décentralisation des responsabilités et un programme permanent des services communautaires.

M. Dicerni, assistant spécial du ministre Andras, a fait part au cours de l'après-midi par téléphone aux occupants que le ministre ne pouvait être à Montréal avant deux semaines et demie.

La première demande a été considérée comme un ultimatum de la part de M. Andras, la seconde, en l'occurrence, les critères d'évaluation, a déjà été remplie,

pour la troisième demande, le ministre répond qu'il n'a pas suffisamment de temps pour le faire, quant à la dernière demande, le porte-parole de M. Andras précise que c'est déjà dans la politique du ministre Marc Lalonde.

M. Roger Renaud, coordonnateur régional des projets d'Initiatives locales, a précisé que les occupants avaient refusé de discuter de leurs projets précis. Ils voulaient tout simplement rencontrer le ministre Andras pour discuter avec lui de tout cet aspect des projets d'Initiatives locales.

Finalement, devant le refus des derniers occupants de quitter les lieux, M. Renaud a fait appel à la police, qui a

tout simplement invité les récalcitrants à s'en aller.

Une dizaine de motards attendaient en plus de plusieurs voitures et de deux fours cellulaires.

Pourtant, le lieutenant Raymond Pomainville et ses hommes ont patiemment attendu que le groupe termine son spectacle de chants pour finalement les laisser aller.

M. Vaughan Dowie, porte-parole du groupe, espère toujours que le ministre Andras changera d'avis même s'il reproche au gouvernement d'être "étranglé par les géants de l'industrie et de l'économie".

On va plus loin. On voit dans ce refus de M. Andras de poursuivre les projets d'Initiatives locales, "une conspiration" contre les travailleurs inexpérimentés.



**BOUCHERIE IBERVILLE**  
4518, rue IBERVILLE  
**521-5560**  
4579 est, rue BELANGER  
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h p.m.  
**725-8669**

8965, HOCHELAGA  
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h p.m.  
**351-4520**

420, avenue CHURCH  
VERDUN  
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h p.m.  
**766-9906**

**PRIX SPÉCIAUX POUR CONGÉLATEUR**

<b>SPENCER</b> GELE (COMPLÉT) 14-16	\$139	<b>BOSTON</b> COMPLÉT 14 lb	\$129
<b>SURLONGE</b> COMPLÉTE (PRÉPARÉE) 14 lb	95¢	<b>BACON</b> (COMPLÉT) 14 lb	79¢
<b>T-BONE STEAK</b> COMPLÉT 14 lb	\$109	<b>SAUCISSE</b> PORC FRAIS 3 lb pour	\$195
<b>CÔTE DE BOEUF</b> BROUÏE 14 lb COMPLÉT TOUT PRÉPARÉ 14 lb	79¢	<b>SMOKED MEAT</b> COMPLÉT 14 lb	\$129
<b>PATÉ DE PORC</b> 3 livres pour	\$100	<b>JAMBON</b> 5 lb COMPLÉT	\$119

## RÉCOMPENSE \$100,000

Une récompense allant jusqu'à \$100,000, est offerte pour informations conduisant à l'arrestation des voleurs et recouvrement de peintures et autres objets d'arts volés au Musée des Beaux Arts de Montréal le 4 septembre 1972.

**L. A. DEQUOY**  
735-3561

## Un autre déficit pour l'Archevêché de Montréal

L'Archevêché de Montréal se retrouve encore dans une situation déficitaire pour l'exercice financier de l'année 1971-72: un déficit de \$161,500.

L'année dernière, on s'en souviendra, l'Archevêché de Montréal divulguait pour la première fois l'état de ses finances. Le bilan de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal révélait alors un déficit de \$240,661 pour l'année 1970-71. Le comité du budget de l'Archevêché devait ainsi chercher auprès des catholiques montréalais une solution. Il s'agissait, en considérant les services rendus comme essentiels, ou de réduire les dépenses ou d'augmenter les revenus.

Or, les états financiers de 1971-72 démontrent au contraire que les revenus et dépenses se sont à la fois haussés, s'accompagnant toutefois d'une réduction (de près d'un

tiers) du déficit de l'année précédente.

Les revenus de 1971-72 se chiffrent à \$1,667,200 comparativement à \$1,142,191 en 1970-71, et les dépenses totales à \$1,828,700 comparativement à \$1,382,352.

Les revenus ont donc grimé d'un demi-million. Toutefois, depuis près de 20 ans l'Archevêché tire sa principale source de financement dans la taxe de 5 p. cent perçue des paroisses. De ce côté, la courbe descendante observée depuis 1953 se redresse. La taxe de 5 p. cent a rapporté \$475,700 par rapport à \$415,000 en 1970.

On remarque en outre que les revenus des organismes diocésains et les revenus de placements et d'immeubles ont surtout contribué à la hausse globale des revenus de l'Archevêché: ceux des organismes diocésains ont presque doublé (\$534,600 par rap-

port à \$302,818) et ceux des placements se sont élevés de \$93,300.

### Les dépenses

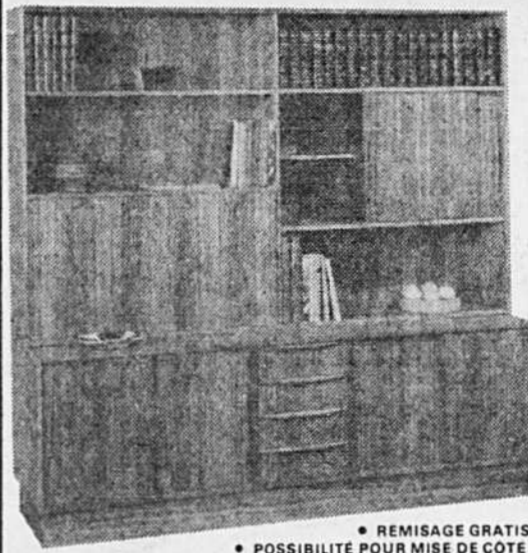
L'augmentation des dépenses frise également le demi-million. Les organismes généraux (secrétariat de l'Archevêché, coordination de la pastorale, la chancellerie, etc.), les contributions diverses et les services diocésains ont surtout causé cette hausse.

A eux seuls, les organismes généraux ont enregistré près du double des dépenses de l'année dernière: \$469,500 comparativement à \$264,590.

D'autre part, le montant des diverses contributions s'est élevé à \$313,100, soit \$106,270 de plus qu'en 1970.

Quant aux services diocésains, ils ont atteint des dépenses de \$200,000 comparativement à \$178,387 l'année dernière.

## IMPORTATIONS DU DANEMARK ET DE NORVÈGE



Bahut combiné en teck. Avec bar ou pupitre. Indiqué pour salle de séjour ou salle à manger. 75" de long sur 71" de haut sur 18" de profondeur. Ord. \$650. SPECIAL \$399.

Buffet combiné en bois de rose. 80" de long sur 71" de haut. Bar et pupitre. Espace pour téléviseur, haut-parleur de radio et table tournante. Étagères réglables, tiroirs intérieurs. Ord. \$999. SPECIAL \$699.

Sofa 3 places et fauteuil en bois de rose et cuir. Tout rembourré. Panneau arrière et cotés tout en bois de rose. Cuir dans les tons de noir, brun ou orange. Ord. \$1,400. SPECIAL \$899.

VENTE entrepôt-déménagement. Tout le teck et le bois de rose, sofas, fauteuils, causeuses, buffets, étagères, mobiliers de chambre à coucher européens, étagère de bout, mobiliers salle à manger et salle de séjour, chaises à haut dossier, pupitres, tables à café, divans-lits, dessertes, discothèques, tables à café et de bout.

Seulement chez **E&E LITE**

**EUROPEAN FURNITURE**

Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9h

4860 ouest, rue SHERBROOKE - 481-2513 - 481-3054 (angle Victoria, Westmount)

Jusqu'au 23 juin **solde**



**BOWRING**

Aéroport International de Montréal, Dorval 636-4915/  
Place Bonaventure, Montréal 861-4975/Château  
Champlain, Montréal 878-2153/Centre Laval, Laval,  
Montréal 688-9980/Les Galeries d'Anjou, Anjou,  
Montréal 353-6910/Place Laurier, Ste. Foy, Québec 651-9876

**ENTRE NOUS**  
Mme Robert



Montréal, le 31 mai — EN FAISANT MON MARCHE AU DOMINION, je suis toujours frappée par les prix coupés à plein, chaque jour, la haute qualité des aliments, la variété et la propreté. Mais DOMINION ne se repose pas sur ses lauriers. On vient d'inaugurer le Code des Relations du grand Dominion avec ses clients. Le premier principe est celui-ci: "Ma responsabilité primordiale est la satisfaction totale de mon client." Dans tout magasin Dominion vous trouverez un gérant stylé, bien renseigné, secondé par un personnel compétent, soucieux d'assurer un service courtis et empressé. Mais si vous avez des suggestions, parlez-en à votre gérant Dominion. Vous le reconnaîtrez à son veston vert dont la poche est décorée d'un grand "D"

VOTRE PREMIÈRE FIN DE SEMAINE AU CHALET... toute la famille est occupée et excitée! Mais souvent l'excitation, ou le changement d'eau ou de nourriture, provoque la nausée, les crampes, la diarrhée. C'est pourquoi j'ai toujours à portée de la main L'EXTRAIT DE FRAISES DES CHAMPS DU DOCTEUR FOWLER. Aux premiers symptômes de la diarrhée, l'Extrait du Dr Fowler, qui ne constipe pas, apporte un soulagement doux et rapide. A base de racines et d'herbes, l'Extrait du Dr Fowler soulage et calme le dérangement intestinal chez les enfants et les adultes. Pourquoi gâter votre plaisir? N'oubliez pas l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler au goût agréable.



**Centre Orthopédique de Montréal**  
**845-7251**

**POUR LES VEINES VARIQUEUSES**

**BAS-CULOTTES ÉLASTIQUES \$16<sup>95</sup>**

BAS ÉLASTIQUE (piéd complet) SANS COUTURE, en NYLON DIAPHANE par BAUER & BLACK.

Ces bas sont exactement ce qu'il vous faut pour cette occasion spéciale. Chics - Élegants - Légers - Frais. Pied complet avec longueur au-dessus du genou. Ils donnent le support parfait. Celui que les médecins recommandent.

\$15<sup>95</sup> \$21<sup>50</sup>

**NOUVEAUX BAS NYLON É-L-A-S-T-I-Q-U-E-S**

Ordinairement \$39.95

**2 PAIRES \$21<sup>50</sup>**

1 paire pour la toilette  
1 paire pour le travail

**BANDE GEMINI**

Support abdominal général. Support du devant élastique. Ajustable, baleinée. Pour embonpoint, post-opérateur, hernie abdominale, post-stomacale, rénale.

**ÉLÉGANCE et CONFORT**

combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce

**SUPPORT ADDITIONNEL**

Un vêtement léger conçu spécialement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos.

**LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE "SPUTNIK"**

Voici une bande de 6 onces seulement. Aucun ressort. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable. Ceinture élastique.

**SIMPLE \$11<sup>50</sup> DOUBLE \$18<sup>95</sup>**

Consultez nos techniciens diplômés.

**Bains de siège — Bandes herniaires — Bas élastiques — Béquilles — Cannes — Chaises roulantes — Commodes — Marchettes — Collet cervical — Traction cervicale — Support abdominal — Colostomie — Iléostomie — Mastectomie — Urinal portatif. CORSETS: Dorso-lombaire, lombo-sacré, Sacro-iliaque, Hyper-extension. Dépositaire des produits Hollister**

**MOTOBELT**

Bande de moleskine renforcée de baleines en acier, conçue spécialement pour motoneigistes, motocyclistes, écuyers et toutes personnes ayant besoin d'un support dorsal ferme.

**MARCHETTES**

**VENTE ET LOCATION**

**CHAISES ROULANTES**

**VENTE ET LOCATION**

**SUPPORT DORSAL TELSTAR**

Tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Consultez l'un de nos techniciens diplômés.

Nous vous invitons à regarder notre magnifique "Parade de Mode" au canal 10, vendredi 8 juin à l'émission "Pour vous Mesdames" animée par madame Nicole Germain, à 145 P.M.

**Salon Juliette LITE**

L'ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR TAILLES (14-20) — (14-17) — (18-40)

5457 ch. REINE-MARIE (près d'Émerville)  
484-3558

**PHARMACIE MONTREAL** LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

916-922 est, rue Ste-Catherine

J. P. Duquet, L. Ph. **845-7251**

STATIONNEMENT GRATUIT

### Assemblée du Front commun à Joliette

Des représentants de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, les trois présidents en tête, se rendront à Joliette le 11 juin prochain pour marquer leur solidarité à l'endroit de quelque 500 grévistes de trois compagnies différentes dans la région de Joliette.

Les conflits de travail dans cette région durent depuis plusieurs semaines. A l'usine Firestone, 313 employés sont en grève depuis le 21 mars. A la manufacture Canadian Gypsum, les 80 employés syndiqués sont en grève depuis le 7 mai, tandis qu'à la Consolidated Textile, la grève dure depuis deux mois et affecte 80 personnes.

Dans tous les cas, les clauses salariales et les conditions de travail sont les principaux points en litige.

De plus, les négociations sont laborieuses à l'usine Domtar de Joliette, de même que chez Ciment indépendant et Canron Plastic; cette dernière firme est située à Berthier.

Dans un communiqué commun, les trois centrales dénoncent le caractère "exploiteur des patrons locaux, valets et rois-nègres des capitalistes américains".

Des délégations de travailleurs venant des régions, notamment de Montréal, Sorel, Trois-Rivières et Québec sont attendues à l'assemblée publique qui se tiendra le 11 juin.

Les organisateurs ont prévu une marche dans les rues de la ville, au début de la soirée, pour marquer la solidarité des centrales à l'endroit des grévistes.

### La question des Trois sera soulevée à Genève

GENEVE (AFP) — La question des syndicalistes québécois emprisonnés en 1972 à la suite de la grève dans la fonction publique, et libérés le mois dernier sous conditions, sera probablement évoquée lors de la 58e conférence internationale du travail qui a commencé mercredi à Genève.

Sur les 23 projets de résolution présentés à la conférence sur différents sujets, trois concernent la liberté syndicale dans la fonction publique. L'assemblée doit choisir avant la fin de la semaine les cinq sujets les plus importants. Il est probable, estiment les observateurs, que l'un des trois textes sur la fonction publique sera retenu. D'autant que les syndicalistes de presque tous les pays occidentaux soulignent les problèmes qu'ils rencontrent dans ce domaine.

De plus, certains syndicalistes ont déclaré aux journalistes que M. Marcel Pepin, libéré le 16 mai dernier, avait demandé à venir à la conférence, mais que les conditions actuelles de sa libération ne lui permettent pas dans la mesure où il doit retourner chaque fin de semaine en prison.

Le projet de résolution qui traite le plus directement de la question québécoise a été déposé par M. René Salame, secrétaire de la Confédération française démocratique du travail, qui cependant ne cite pas explicitement le Canada.

Il demande que soient dénoncées toutes les entraves au libre exercice du droit syndical dans les services publics, et que des démarches pressantes soient entreprises en vue d'une amnistie générale de toutes les peines prononcées contre des militants syndicaux. Il regrette que de nombreux pays n'aient pas cru devoir ratifier la convention internationale sur la liberté syndicale et que, parmi les Etats qui l'ont ratifiée, certains puissent se croire autorisés à en dénaturer le sens et la portée par des attitudes répressives à l'égard des délégués syndicaux légalement reconnus.

Dix délégués, dont M. Joseph Morris, vice-président du Congrès du travail du Canada et président du groupe-travailleur de la conférence, demandent que soit réunie le plus tôt possible la conférence technique tripartite sur la liberté syndicale (gouvernement-administrations-syndicats) et les procédures de participation du personnel à la détermination des conditions d'emploi dans la fonction publique.

# Legaré s'unit à Serta pour offrir les meilleures valeurs



## MATELAS SERTA "PERFECT SLEEPER" OU SOMMIER-BOÎTE APPAREILLÉ

Pour un choix judicieux, optez pour ce matelas à ressorts spiraux, recouvert d'un couil de 100% rayonne de Damask de haute qualité, à piquage continu de mousse. Ressorts de 6 tours, renfermant 20% plus d'acier. Ces ressorts "Synchroflex", procurent une combinaison d'élasticité et de fermeté assurant un confort et un support parfaits. Exclusivité de Perfect Sleeper, les rubans brevetés, d'acier, qui s'étendent d'un bout à l'autre et sur chaque rangée de ressorts, les unissant pour distribuer le poids également. Le sommier-boîte appareillé est également disponible au même bas prix.

Grandeur 39" en SPÉCIAL à **8950** chacun  
Termes faciles

Grandeur 54" en SPÉCIAL à **9950** chacun  
Termes faciles



**Termes faciles disponibles**  
demandez au vendeur tous les détails concernant notre plan de crédit commode.

Lorsque LEGARÉ et SERTA s'unissent, ça en vaut le coup. Venez vous en rendre compte par vous-même dès aujourd'hui en vous rendant au magasin Legaré le plus près de chez vous. Vous ne le regretterez sûrement pas!

### MATELAS OU SOMMIER-BOÎTE "POSTURE FERME" par SERTA

SPÉCIAL **4495** chacun



Grandeurs disponibles: 36", 39", 48" ou 54"

Profitez d'un sommeil réparateur avec ce matelas à ressorts spiraux, avec couil à piquage voluté, rembourré de feutre, ce qui assure un support et un confort si nécessaires. Le sommier-boîte appareillé est également disponible au même bas prix.



### MATELAS OU SOMMIER-BOÎTE "HEALTH-O-PEDIC" par SERTA

SPÉCIAL **4995** termes faciles

Misez sur le confort avec ce matelas à ressorts spiraux, rembourré de nombreuses couches de feutre blanc, recouvert d'un beau et résistant couil de rayonne à motif floral, à piquage continu à la mousse. Bordures préfabriquées pour plus de support. Ventilateurs et poignées de corde. Grandeurs disponibles: 30", 36", 39", 48" ou 54". Le sommier-boîte appareillé est également disponible au même bas prix.



### ENSEMBLE HOLLYWOOD "SLUMBERLAND" 39" par SERTA

SPÉCIAL **8495** termes faciles

Des heures de tout repos dans ce lit avec matelas à ressorts spiraux, isolé de nombreuses couches de feutre blanc, recouvert d'un couil voluté de première qualité. Les rebords préfabriqués et les ventilateurs accroissent votre confort. Également inclus: un sommier-boîte appareillé avec pattes et une tête de lit recouverte de vinyle.

### ENSEMBLE CONTINENTAL "SPÉCIAL" 39" par SERTA

Un lit de tout repos, d'apparence soignée et à prix modique. C'est ce que vous obtiendrez en vous procurant cet ensemble continental "Spécial" par Serta. L'ensemble comprend un matelas à ressorts spiraux recouvert d'un couil à piquage voluté, rembourré de feutre, avec rebords préfabriqués pour plus de support, et un sommier-boîte appareillé avec pattes. Une véritable aubaine.



**LACHINE**  
1020 rue Notre-Dame  
Tél.: 637-5825

**ROSEMONT**  
3250 rue Masson  
Tél.: 725-2453

**MONTREAL**  
3730 est. Ontario  
Tél.: 526-1667

**LAVAL**  
1880 boul. St-Martin  
Tél.: 688-5551

**ST-HENRI**  
3734 ouest, Notre-Dame  
Tél.: 935-6994

**MONTREAL**  
1200 rue Amherst  
Tél.: 842-8911

**MONTREAL**  
4660 est, Ste-Catherine  
Tél.: 255-7029

**MONTREAL**  
6960 rue St-Hubert  
Tél.: 271-4668

**VERDUN**  
4010 rue Wellington  
Tél.: 768-4730

**MONTREAL-NORD**  
10530 boul. Pie-IX  
Tél.: 322-2741

**MONTREAL**  
1278 est, Mt-Royal  
Tél.: 521-5373

**POINTE-AUX-TREMBLES**  
11926 est, Notre-Dame  
Tél.: 645-5371

MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-50 à 52-25-30-10.

NEW YORK — Le dollar par rapport à la devise américaine est en hausse de 1-30 à 51-00 et à la livre sterling en baisse de 4-25 à 52-57.

NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various indices and company shares.

Dow Jones à 12 h 00

+9.18 à 907.36

Table of stock market data for Dow Jones, including various indices and company shares.

AMERICAINE

Table of stock market data for AMERICAINE, including various indices and company shares.

dividendes

Table of stock market data for dividendes, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

les obligations

Table of stock market data for les obligations, including various indices and company shares.

CANADIENNE

Table of stock market data for CANADIENNE, including various indices and company shares.

INDUSTRIELLES

Table of stock market data for INDUSTRIELLES, including various indices and company shares.

MINES

Table of stock market data for MINES, including various indices and company shares.

PETROLES

Table of stock market data for PETROLES, including various indices and company shares.

les bestiaux

PC — Les arrivages étaient en baisse, les échanges actifs et les prix stables, mercredi au marché de Montréal.

Arrivages: 163 bêtes à cornes, 9 veaux, un porc et un agneau.

Les bovins de catégories A1 et 2 se vendaient de \$45.25 à \$46.75, un agneau de catégorie A3 et 4 de \$22.00 à \$23.50.

Aucune taur de catégories A1, 2, 3, et 4; les communes ont rapporté \$35 à \$41.50.

Aucune vache de catégories D1 et 2; les communes se vendaient de \$36.50 à \$37.50, les D4 de \$28 à \$28.25.

Les taureaux ont rapporté de \$32 à \$42.25.

Les veaux de bonne qualité se vendaient de \$63.50 à \$73.50, les moyens de \$53 à \$63, les communes de \$50 à \$50.50, les veaux d'élevage de \$50 à \$96.

fruits/légumes

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS Pommes: McIntosh, \$4.50 à \$5.00 le boisseau; Cortland, \$4.25 à \$4.50 le boisseau.

Légumes Asperges: \$11.50 à \$12.50 les 30 lb. en vrac; \$10.00 à \$10.50 les 14 paquets de 1 lb.

Concombre: de serre: \$4.25 à \$5.25. Échalotes: \$2.75 à \$3.75 les 25 paquets.

Epinards: \$2.25 pour 12 ceils de 10 onces, \$2.00 à \$2.10 le minot.

Ciboulette: \$1.25 la douz. Laitue: de serre, fraîche: \$7.25 à \$2.25 pour 24; Boston \$4.50 à \$4.75 pour 16.

Tomates: de serre, roses, \$3.75 à \$4.00 les 8 lb.

TAUX PAIEMENT ENREG.

Table of interest rates and payment information.

ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé aujourd'hui le prix de l'argent de 1.7 cent américain par rapport à l'ouverture de la veille.

Aujourd'hui: \$2.50 3 mois: \$2.85 6 mois: \$3.15 1 an: \$3.71

MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

A-B

Table of stock market data for A-B, including various indices and company shares.

C

Table of stock market data for C, including various indices and company shares.

H-L

Table of stock market data for H-L, including various indices and company shares.

O-S

Table of stock market data for O-S, including various indices and company shares.

Les investissements allemands

aussi forts au Canada qu'aux USA

Les investissements privés allemands au Canada sont pratiquement à u.s.i importants que ceux qu'ils détiennent aux Etats-Unis et c'est le besoin de les stimuler qui justifie la venue de la mission économique allemande actuellement à Montréal.

C'est ce qu'a expliqué au représentant de LA PRESSE M. Nikolaus Fasolt, directeur général et associé de la firme Wessel-Werk, de Bonn, membre de la mission au titre de président de l'Association des producteurs allemands de carreaux céramiques.

M. Fasolt a déclaré que le but de la mission n'était pas d'effectuer des opérations concrètes au nom de certaines entreprises allemandes.

«C'est ainsi, explique M. Fasolt, que l'une des causes de la hausse des prix allemands est due à la pénurie de main-d'œuvre. Non seulement n'y a-t-il pas de chômeurs en Allemagne fédérale — où leur taux «statistique» est inférieur à un pour cent — mais ce pays a dû importer 2.500.000 travailleurs étrangers d'Italie, d'Espagne, de Grèce et de Turquie. C'est la pression du marché du travail qui amène la hausse des salaires.

Aussi les industriels allemands doivent-ils faire des efforts considérables pour améliorer leur productivité puisque leurs prix sont de plus en plus élevés par rapport à ceux de la main-d'œuvre.

Selon M. Fasolt le dollar cotait ces jours-ci 2.57 marks alors qu'il atteignait 4 marks dans le passé, soit une différence de 38 pour cent.

La délégation allemande était de passage hier à Montréal, après avoir eu des conversations avec les autorités fédérales à Ottawa et provinciales à Québec. Elle doit poursuivre sa mission à Toronto, Edmonton et Vancouver.

Les membres représentent la Fédération des industries allemandes, c'est-à-dire ne comprennent que des entreprises de production et de transformation. L'industrie sidérurgique y est particulièrement représentée, avec les groupes Thyssen, Klockner, Mannesmann et Krupp.

De nouvelles mesures anti-inflation sont attendues de Washington

WASHINGTON (AFP) — M. Melvin Laird a confirmé, hier mercredi, que l'état-major économique du président Nixon avait été convoqué de nouveau à la Maison blanche pour aujourd'hui jeudi.

C'est ainsi, explique M. Fasolt, que l'une des causes de la hausse des prix allemands est due à la pénurie de main-d'œuvre.

Non seulement n'y a-t-il pas de chômeurs en Allemagne fédérale — où leur taux «statistique» est inférieur à un pour cent — mais ce pays a dû importer 2.500.000 travailleurs étrangers d'Italie, d'Espagne, de Grèce et de Turquie. C'est la pression du marché du travail qui amène la hausse des salaires.

Aussi les industriels allemands doivent-ils faire des efforts considérables pour améliorer leur productivité puisque leurs prix sont de plus en plus élevés par rapport à ceux de la main-d'œuvre.

Selon M. Fasolt le dollar cotait ces jours-ci 2.57 marks alors qu'il atteignait 4 marks dans le passé, soit une différence de 38 pour cent.

La délégation allemande était de passage hier à Montréal, après avoir eu des conversations avec les autorités fédérales à Ottawa et provinciales à Québec. Elle doit poursuivre sa mission à Toronto, Edmonton et Vancouver.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

Table of metal prices in London, including various metals and their prices.

MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and company shares.

A-B

Table of stock market data for A-B, including various indices and company shares.

C

Table of stock market data for C, including various indices and company shares.

H-L

Table of stock market data for H-L, including various indices and company shares.

O-S

Table of stock market data for O-S, including various indices and company shares.

les investissements allemands

aussi forts au Canada qu'aux USA

Les investissements privés allemands au Canada sont pratiquement à u.s.i importants que ceux qu'ils détiennent aux Etats-Unis et c'est le besoin de les stimuler qui justifie la venue de la mission économique allemande actuellement à Montréal.

C'est ce qu'a expliqué au représentant de LA PRESSE M. Nikolaus Fasolt, directeur général et associé de la firme Wessel-Werk, de Bonn, membre de la mission au titre de président de l'Association des producteurs allemands de carreaux céramiques.

M. Fasolt a déclaré que le but de la mission n'était pas d'effectuer des opérations concrètes au nom de certaines entreprises allemandes.

«C'est ainsi, explique M. Fasolt, que l'une des causes de la hausse des prix allemands est due à la pénurie de main-d'œuvre. Non seulement n'y a-t-il pas de chômeurs en Allemagne fédérale — où leur taux «statistique» est inférieur à un pour cent — mais ce pays a dû importer 2.500.000 travailleurs étrangers d'Italie, d'Espagne, de Grèce et de Turquie. C'est la pression du marché du travail qui amène la hausse des salaires.

Aussi les industriels allemands doivent-ils faire des efforts considérables pour améliorer leur productivité puisque leurs prix sont de plus en plus élevés par rapport à ceux de la main-d'œuvre.

Selon M. Fasolt le dollar cotait ces jours-ci 2.57 marks alors qu'il atteignait 4 marks dans le passé, soit une différence de 38 pour cent.

La délégation allemande était de passage hier à Montréal, après avoir eu des conversations avec les autorités fédérales à Ottawa et provinciales à Québec. Elle doit poursuivre sa mission à Toronto, Edmonton et Vancouver.

Les membres représentent la Fédération des industries allemandes, c'est-à-dire ne comprennent que des entreprises de production et de transformation. L'industrie sidérurgique y est particulièrement représentée, avec les groupes Thyssen, Klockner, Mannesmann et Krupp.

De nouvelles mesures anti-inflation sont attendues de Washington

WASHINGTON (AFP) — M. Melvin Laird a confirmé, hier mercredi, que l'état-major économique du président Nixon avait été convoqué de nouveau à la Maison blanche pour aujourd'hui jeudi.

C'est ainsi, explique M. Fasolt, que l'une des causes de la hausse des prix allemands est due à la pénurie de main-d'œuvre.

Non seulement n'y a-t-il pas de chômeurs en Allemagne fédérale — où leur taux «statistique» est inférieur à un pour cent — mais ce pays a dû importer 2.500.000 travailleurs étrangers d'Italie, d'Espagne, de Grèce et de Turquie. C'est la pression du marché du travail qui amène la hausse des salaires.

Aussi les industriels allemands doivent-ils faire des efforts considérables pour améliorer leur productivité puisque leurs prix sont de plus en plus élevés par rapport à ceux de la main-d'œuvre.

Selon M. Fasolt le dollar cotait ces jours-ci 2.57 marks alors qu'il atteignait 4 marks dans le passé, soit une différence de 38 pour cent.

La délégation allemande était de passage hier à Montréal, après avoir eu des conversations avec les autorités fédérales à Ottawa et provinciales à Québec. Elle doit poursuivre sa mission à Toronto, Edmonton et Vancouver.

ECO-ECLAIR

M. J. Pearce Bunting a été élu président du conseil des gouverneurs de la Bourse de Toronto, succédant à M. J. Christopher Barron.

Trois nouveaux gouverneurs ont été élus: M. D. C. Bainbridge, de R. A. Dalcourt, de M. F. Y. McCutcheon, de Loewen, Ondaatje, McCutcheon and Co.; et M. W. R. McKewen, de Fry, Mills, Spence Ltd. M. Robert Morgan, de Wood Gundy Ltd., a été élu vice-président du conseil des gouverneurs. Les deux gouverneurs publics, MM. O. M. Solandt et W. S. Allen, ont été maintenus dans leur fonction.



JOHN EWASEW, Q.C.

Laidley, Howard Lesage, McDougall, Ewasew, L'Ecuyer, Graham & Stocks.

Laidley, Howard, Lesage, McDougall, Ewasew, L'Ecuyer, Graham & Stocks ont le plaisir d'annoncer qu'à compter du 1er juin 1973, John Ewasew, Q.C. fera partie de l'association dans leur entreprise. Ainsi, la compagnie continuera ses activités sous la raison sociale Laidley, Howard, Lesage, McDougall, Ewasew, L'Ecuyer, Graham & Stocks, défenseurs avocats, conseillers juridiques.

M. Ewasew est directeur de nombreuses compagnies comprenant Camcorp Ltd., Pulp & Paper Mill Accessories, Limited, Maase Corporation Limited, Speedway Express Ltd., Hebb's Transport Limited (Nouvelle-Ecosse) et Jourmules Realty Limited (Nouveau-Brunswick).

Le dollar remonte

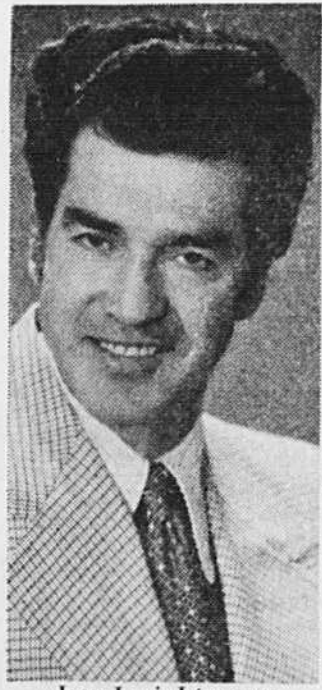
PARIS (AFP) — La remontée des cours du dollar se poursuit aujourd'hui jeudi sur les marchés des changes européens et japonais, mais la devise américaine revient de loin puisqu'il y a deux jours seulement elle avait atteint des niveaux tels qu'on pouvait parler d'une troisième dévaluation du dollar.

Jeudi matin, la devise américaine n'accusait plus qu'une décote de cinq pour cent par rapport au franc français contre sept pour cent mercredi et de 5,6 pour cent par rapport au mark d'Allemagne fédérale contre huit pour cent la veille. Vis-à-vis du franc suisse, la remontée est moins spectaculaire, le dollar ne valant encore que 3,0880 FS contre 3,06 FS mercredi en clôture. Il y a deux jours, sa décote était de plus de neuf pour cent à Paris et à Francfort et de plus de 14 pour cent en Suisse où le dollar s'échangeait pratiquement contre trois FS. A Tokyo également, la devise américaine s'est raffermie de 263,95 yens mercredi à 264,50 jeudi.

Parallèlement, le prix de l'once d'or a fortement baissé ce matin à Londres tombant à \$116,5 au cours des premières transactions, mais il est remonté au premier fixing pour s'établir à \$119,75 au lieu de \$120,5 mercredi après-midi et \$121 mercredi matin.

Ce renversement de tendance, amorcé dès mardi soir, se poursuit jeudi à la suite des déclarations faites mercredi par diverses personnalités américaines et européennes à Paris, selon lesquelles le dollar serait actuellement "trop dévalué".

LÉO T. JULIEN (1971) INC.



Jean-Louis Lévesque

Les administrateurs de la compagnie "Léo T. Julien (1971) Inc." font part de la nomination de monsieur Jean-Louis Lévesque au poste de président, ce qui confirme qu'il n'y a aucun changement dans les opérations de la compagnie. Monsieur Lévesque compte plus de 20 ans (vingt) de service et ayant cumulé différents postes sera en mesure de donner entière satisfaction à la clientèle présente et future.

VANCOUVER

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Vancouver, including columns for Values, Ventes, Haut, Bas, Ferm. net.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for Values, Ventes, Haut, Bas, Ferm. net.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for Values, Ventes, Haut, Bas, Ferm. net.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for Values, Ventes, Haut, Bas, Ferm. net.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for Values, Ventes, Haut, Bas, Ferm. net.

Table of stock market data for Vancouver, including columns for Values, Ventes, Haut, Bas, Ferm. net.

Advertisement for Constellation Hotel, featuring a photo of the building and text describing its amenities and location.

les grains

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Advertisement for 'titres au comptoir' (securities counter) with contact information and a list of services.

les devises

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

les grains

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

Table of grain market data, including columns for Avoine, Maïs, and other grain types.

les devises

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

Table of exchange rates for various currencies, including columns for Ouv., Haut, Bas, Clot.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Advertisement for 'LA CITÉ DE HULL' seeking candidates for a library professional position.

Advertisement for 'titres au comptoir' (securities counter) with contact information.

Advertisement for 'IBM' seeking a translator, detailing qualifications and benefits.

Advertisement for 'GÉRANT MAINTENANCE DE L'USINE' (factory maintenance manager).

Advertisement for 'GÉRANT' (manager) with contact information.

Advertisement for 'GÉRANT - CRÉDIT' (credit manager) with contact information.

Advertisement for 'HÔPITAL GAGNON COMITÉ DUPLESSIS' seeking medical representatives.

Advertisement for 'INGÉNIEURS CONCEPTEURS' (design engineers) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANTS MÉDICAUX' (medical representatives) with contact information.

Advertisement for 'DESSINATEURS ESTIMATEURS' (drafters and estimators) with contact information.

Advertisement for 'OFFRE D'EMPLOI' (job offer) at the Centre de Santé Mentale Communautaire.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'LA CITÉ DE HULL' seeking candidates for a library professional position.

Advertisement for 'titres au comptoir' (securities counter) with contact information.

Advertisement for 'IBM' seeking a translator, detailing qualifications and benefits.

Advertisement for 'GÉRANT MAINTENANCE DE L'USINE' (factory maintenance manager).

Advertisement for 'GÉRANT' (manager) with contact information.

Advertisement for 'GÉRANT - CRÉDIT' (credit manager) with contact information.

Advertisement for 'HÔPITAL GAGNON COMITÉ DUPLESSIS' seeking medical representatives.

Advertisement for 'INGÉNIEURS CONCEPTEURS' (design engineers) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANTS MÉDICAUX' (medical representatives) with contact information.

Advertisement for 'DESSINATEURS ESTIMATEURS' (drafters and estimators) with contact information.

Advertisement for 'OFFRE D'EMPLOI' (job offer) at the Centre de Santé Mentale Communautaire.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

Advertisement for 'VENDEUR' (salesman) with contact information.

Advertisement for 'REPRÉSENTANT VENDEUR' (sales representative) with contact information.

## Pepin ne pourra quitter le pays

**CHICOUTIMI** — Le ministre de la Justice a refusé l'autorisation à M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux de s'absenter du pays pour 5 jours.

M. Pepin, qui devait se rendre à Genève assister à des réunions de l'organisation internationale du Travail du 12 au 17 juin où il devait présenter la situation syndicale au Québec, devra se

conformer aux directives du ministre de la Justice. Rapports qu'il est en libération conditionnelle et que pour quitter le pays, il doit en faire la demande au ministre de la Justice.

M. Marcel Pepin était délégué du Canada à la Confédération mondiale du Travail, organisation qui groupe quelque 15 millions d'adhérents dans le monde.

## Assurance-médicaments Prolongation de la suppression des frais modérateurs pour 1 an

La suppression des frais modérateurs appliqués au régime de l'Assurance-médicaments n'a pas fait augmenter la consommation. Aussi, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, vient d'annoncer la prolongation, pour une durée d'un an à compter du 1er juin, de la suspension de ces frais.

Rapportons que le 1er décembre 1973, on avait suspendu le paiement de ces frais une première fois, puis on a prolongé la suspension pour une période additionnelle de trois mois. Durant ce temps, la Régie de l'Assurance-maladie,

chargée d'administrer le programme de médicaments, procédait à des études.

Les résultats de l'analyse effectuée par la Régie indiquent qu'à toute fin utile aucun changement dans la consommation des médicaments auxquels s'appliquaient, avant le 1er décembre, des frais modérateurs n'est survenu.

Ces médicaments, qui représentaient 22,9 pour cent de tous les médicaments consommés avant le 1er décembre, ont constitué 23,1 pour cent de la consommation totale durant la durée de l'étude.

## avis légaux appels d'offres soumissions



**APPEL D'OFFRES**  
PME-73-10193  
pour 10 h 30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 26 juin 1973  
Région Maurice

**PEINTURE DE 207 PLYONES  
D'ACIER DE DIVERSES LIGNES  
DE TRANSPORT D'ÉNERGIE**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUÉBEC  
75 ouest, boul. Deschênes  
Montréal 128, Qué.

Canada  
Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les coscriteurs  
**B. LACASSE-W.E. JOHNSON**  
Montréal, le 31 mai 1973

## AVIS

Avis est par les présentes donné que conformément à l'article 26 de la loi spéciale sur les sociétés, que le gage fourni comme nantissement en vertu du Trust Deed of Hypothec, Mortgage and Pledge, portant date certaine du 30 novembre 1972, établi entre Gilbert Industrial Painting Ltd. et Canada Permanent Trust Company en qualité de fiduciaires, en date du 30 novembre 1972, en présence du notaire Ernest Rashkov, et enregistré à Laprairie, Québec, sous le numéro 108740 selon la procédure prévue à l'article 24 de la susdite loi, est maintenant exigible.

Canada Permanent Trust Company, Fiduciaires  
Agent exclusif — Joseph Schwartz  
5556 rue Henri-Julien  
Montréal, Québec.

## AVIS

est par les présentes donné à toutes les personnes majeure ayant bénéficié des services de l'Hôpital Mont-Sinai durant la période des 3 dernières années qu'elles pourront participer à l'élection de 2 membres du conseil d'administration au cours d'une assemblée qui se tiendra le 13 juin 1973, à 10:00 - 12:00 heures à l'auditorium de l'Hôpital, Préfontaine, P.Q.

**LA COMMISSION DES ÉCOLES  
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS  
NO 2494-P**

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'à dix heures de l'avant-midi (heure de Montréal), le 18 juin 1973, des soumissions, sous enveloppes scellées, pour la fourniture de MAGNÉTOPHONE STEREO. Les soumissions doivent être faites sur des formulaires officiels fournis par la Commission et doivent être accompagnés d'un chèque de garantie équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque doit être libellé à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et doit être visé par une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et les formulaires de soumission à compter de neuf heures de l'avant-midi, le 7 juin 1973 au bureau du:

Directeur du Bureau des Achats  
Pièce A-305  
Centre administratif  
3700 est. rue Rachel  
Montréal 406, Qué.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées au début de cet avis. La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,  
Sylvio de Grandmont

Canadian International Development Agency  
Agence canadienne de développement international

**est à la recherche de**

**SPÉCIALISTES EN AVIATION CIVILE**  
INTÉRESSÉS À PARTICIPER AUX  
PROGRAMMES CANADIENS DE COOPÉRATION  
AVEC LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

En vue de l'élaboration de notre programme de coopération dans le domaine de l'aviation civile, l'ACDI encourage les demandes d'emploi en provenance de citoyens canadiens d'expression française, anglaise et/ou espagnole, désireux de servir dans différentes régions de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique Latine et des Antilles. L'Agence prévoit des besoins d'experts spécialisés tels que:

- Directeurs des exploitations
- Agents techniques d'exploitation (Dispatcher)
- Pilotes de ligne (avec qualification sur Twin Otter)
- Directeurs/Superviseurs Services techniques et aéronavigabilité
- Mécaniciens d'entretien des avions (qualification A et B)
- Electroniciens a) équipement au sol  
b) équipement aéroporté

En plus de traitement, l'ACDI versera une indemnité de service à l'étranger. Les candidats doivent avoir un minimum de sept années d'expérience dans leur spécialisation. Pour renseignements supplémentaires s'adresser à:

Section Transport et Communications  
Direction du recrutement des coopérateurs  
Agence canadienne de développement international  
122, rue Bank  
Ottawa, Ontario K1A 0G4  
Tél. no: (613) 996-5605  
Re: MRD 3082/3103

**APPEL D'OFFRES**  
**CONSTRUCTION DU**  
**CAMPUS D'ALMA**  
**DU COLLÈGE RÉGIONAL DU**  
**SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

Propriétaire: La Corporation du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean, 400, Mellon, Arvida, Québec. Tél.: (418) 548-7191

Le Ministre: Le Ministère de l'Éducation représenté par la Direction générale de l'enseignement collégial. Tél.: (418) 643-2160

Architecte: Lubo Georgiev, 90 ouest, rue Côté, Alma, Québec. Tél.: (418) 662-3373.

Ingenieur en structure et aménagements extérieurs: Gravel, Cauchon, Simard & Associés, 510 ouest, rue Collard, Alma, Québec. Tél.: (418) 662-6439

Ingenieur en mécanique et électricité: Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, 525, boulevard Centenaire, Jonquières, Québec. Tél.: (418) 547-4761

Conseiller en communications: Brunelle, Lambert & Associés, 2, Place Québec, suite 430, Québec 4, Québec. Tél.: (418) 529-0514

La Corporation du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean, demande des soumissions pour la construction du CAMPUS D'ALMA, 480 sud, rue Champlain, Alma, Québec.

Les travaux comprennent la construction d'un nouvel édifice adossé au bâtiment existant et la rénovation et réaménagement de la partie existante, qui doit être intégrée à la nouvelle construction, lesquels travaux dont l'exécution pourra être exigée à étapes différentes.

Les plans, devis et documents contractuels pourront être obtenus à partir du 12 juin 1973, à 9:00 heures (9:00 a.m.) (prévenir le propriétaire 24 heures à l'avance) au Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean, 400, Mellon, Arvida, Québec. Tél.: (418) 548-7191.

Contre un dépôt de: Chèque visé de deux cents dollars (\$200,000) pour dossier complet. Chèque visé de cent dollars (\$100,000) pour chaque spécialité.

Ces dépôts seront libellés à l'ordre du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean et pourront être remboursés au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour les travaux, les personnes et Compagnies, ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de trois cent mille dollars (\$300,000.00) à l'ordre du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean, ou d'un cautionnement établi au même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90 jours) de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au: Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean, 400, rue Mellon, Arvida, Québec, à l'attention du soussigné et en portant la mention: "Construction du Campus d'Alma - Soumission générale" seront reçues jusqu'à 15:00 heures (3:00 p.m.), heure en vigueur localement le troisième (3<sup>ème</sup>) jour de juillet 1973, pour y être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que tous les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de sa spécialité.

**SPECIALITÉS** (passant par le Bureau de Soumissions Déposées du Québec)

- Pieux et têtes de pieux.
- Acier de structure (fourniture et pose).
- Acier d'armature (fourniture et pose).
- Pontage métallique (fourniture et pose).
- Béton préfabriqué.
- Maçonnerie de blocs et pierres (fourniture et pose).
- Isolation thermique des murs.
- Métal ouvré.
- Couverture, isolation, tôle et membrane de toit.
- Imperméabilisation (excluant membrane de toit).
- Portes extérieures et intérieures en aluminium, cadragé et fenêtres extérieures et intérieures en bois recouvert d'aluminium, vitrages extérieures et intérieurs (fourniture et pose).
- Peinture.
- Enduit granuleux.
- Béton poli, tuiles et dado céramique terrazzo, tuiles granit.
- Tuile vinyle.
- Tapis.
- Quincaillerie.
- Plafonds suspendus (tuiles acoustiques et tuiles spéciales).
- Ameublement intégré — Ref. 12A.
- Sièges auditorium et amphithéâtre.
- Cuisine et cafétéria.
- Plomberie.
- Electricité.
- Chauffage, climatisation.
- Ventilation.
- Intercommunication et audio-visuel.

Et autres spécialités non désignées ci-dessus, exécutées par l'entrepreneur général ou autres dépassant le montant de \$5,000.

Tous les sous-traitants doivent déposer un chèque visé ou cautionnement de soumission d'une somme minimum de 10% du montant de leur soumission. Ce chèque ou cautionnement sera valide pour 120 jours et libellé à l'ordre du propriétaire.

Tous les sous-traitants des spécialités ci-dessus désignées devront déposer leur chèque visé ou cautionnement au Bureau de Soumissions Déposées du Québec, 609 Duboué, Arvida, dans une enveloppe portant la mention: "Construction du Campus d'Alma - Sous-traitant. Spécialité de... à l'attention du soussigné."

Le B.S.D.Q. devra déposer l'ensemble des chèques visés ou cautionnements au Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean, 400 Mellon, Arvida, le cinquième (5<sup>ème</sup>) jour de juillet, avant 16:00 heures (4:00 p.m.), heure en vigueur localement, à l'attention du soussigné.

L'entrepreneur soumissionnaire demeure responsable du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Il devra également s'assurer que les sous-traitants ont bien déposé leurs chèques ou cautionnement auprès du propriétaire.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Fait à Arvida, le 5 juin 1973.

Guy Gaudreault  
Secrétaire général  
Collège Régional du  
Saguenay-Lac-St-Jean

## CONSTRUCTION CENTRE CLAIRSEJOUR INC. RUE LOUVAIN, MONTREAL, QUE.

1. La Corporation du Centre Clairsejour Inc. recevra des soumissions cachetées et adressées à Centre Clairsejour Inc., 500 avenue Claremont, Montréal 121, Qué., pour la construction du nouveau Centre Clairsejour, emplacement borné par les rues Louvain et St-Hubert, Montréal, Qué.
2. Les soumissions seront reçues de main en main au plus tard à 15:00 heures, a. de l'est, le 1er août 1973, au bureau du Directeur du Centre Clairsejour, 500 avenue Claremont, Montréal 217, Qué. et ouvertes le même jour à 15:15 heures.
3. Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule officielle de soumission, en s'adressant aux architectes Longpré, Marchand, Goudreau, Dobush, Stewart, 506 est. rue St-Catherine, Montréal 132, Qué. Le dossier de soumission sera remis sur paiement sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire et payable à l'ordre des architectes Longpré, Marchand, Goudreau, Dobush, Stewart, d'un montant de \$250.00.
4. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les exemplaires en bon état, moins de trente (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.
5. Les soumissions des sous-traitants en mécanique et électricité seront reçues au bureau de soumissions déposées du Québec, au plus tard à 15:00 heures, le 30 juillet 1973.
6. Consultation des documents:
  1. Des deux complets des Documents du Contrat seront disponibles au Bureau de Soumissions Déposées du Québec, 4970 Place de la Savane, Montréal 308, Qué.
  2. Ces documents sont aussi disponibles à "Scan Microfilms Canada Limited".
  3. Les Entrepreneurs et leurs corps de métier ne seront pas autorisés à consulter les plans aux bureaux de l'architecte.
  7. Les soumissions ne seront valables qu'accompagnées soit d'un dépôt au montant égal au supérieur à dix pour cent (10%) du total de la soumission sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou une caisse populaire et payable à l'ordre du Centre Clairsejour Inc., ou soit sous forme d'une note de crédit irrévocable émise par une banque à charte ou une caisse populaire ou soit d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie acceptable par la Corporation du Centre Clairsejour Inc., selon le modèle de cautionnement de soumission inclus dans la formule de soumission.
  8. De plus, l'adjudicataire qui aura remis une note de crédit irrévocable ou un cautionnement de soumission devra, avant la signature du contrat, fournir à la Corporation du Centre Clairsejour Inc. un cautionnement d'exécution ("Performance bond") et un cautionnement des obligations envers les tiers ("payment bond"). Les formules approuvées par l'Association Canadienne des Constructeurs ("Canadian Construction Association") pour les deux cautionnements ci-dessus nommés, seront considérées comme acceptables.
  9. L'adjudicataire, qui a remis un chèque visé, pourra, avant la signature du contrat, transformer son chèque en cautionnements tel que mentionné au paragraphe précédent. Le tout demeure sujet à l'approbation de la Corporation du Centre Clairsejour Inc.
  10. Cette demande de soumission est faite en vertu de la loi de la Société d'Habitation du Québec et du Ministère des Affaires Sociales.
  11. La Corporation du Centre Clairsejour ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix de l'Entrepreneur général.
  12. L'entrepreneur retenu ainsi que tous ses sous-traitants et fournisseurs de matériaux seront requis de consentir des cessions de priorité d'hypothèque, en faveur de la Société d'Habitation du Québec.
- Les architectes  
Longpré, Marchand, Goudreau,  
Dobush, Stewart,  
506 est. rue St-Catherine,  
Montréal 132, Qué.  
Montréal, le 1er juin 1973.

# GRANDE VENTE DE PEINTURE



**SICOPERL peinture LAVABLE**  
un peu moins brillant\*  
que le SEMI-LUSTRE

Rabais \$4.00  
le gallon

**EN VENTE**  
**9 35**  
le gallon

\* Pour un temps limité chez tous les dépositaires

\* Fini chatoyant de la perle convient bien pour toutes les surfaces et toutes les pièces de la maison. Résistant aux souillures, inodore, durable et surtout très lavable, cet email au semi-lustre atténué, unique sur le marché, est disponible dans toutes les teintes Sico.

**AUTRES SPÉCIAUX SICO**

<p><b>3 40</b> le gallon <b>RABAIS</b></p> <p><b>SICO-SATIN</b> 160-110</p>	<p><b>EN VENTE</b> <b>8 35</b> le gallon</p> <p>Peinture blanche au latex vinyle-acrylique pour l'intérieur. Sompoteux fini mat satiné. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau.</p>	<p><b>5 00</b> le gallon <b>RABAIS</b></p> <p><b>TEX-OPAC</b> 260-111</p>	<p><b>EN VENTE</b> <b>10 60</b> le gallon</p> <p>Peinture blanche au latex acrylique pour l'extérieur. Cachant supérieur d'une seule couche. Fini mat très résistant au cloquage et aux fendillements.</p>	<p><b>3 75</b> le gallon <b>RABAIS</b></p> <p><b>SICOPRIM</b> 145-110</p>	<p><b>EN VENTE</b> <b>9 05</b> le gallon</p> <p>Apprêt blanc extérieur pour le bois. Protège efficacement contre la moisissure.</p>
---	--	---	--	---	---

Moyennant un léger supplément, ces peintures peuvent être teintées aux couleurs de votre choix.  
\* Ces peintures, garanties de toute première qualité, ont des prix de détail suggérés de \$11.75 à \$15.60 le gallon.

<p><b>PLOMBERIE</b> <b>A. BASTIEN INC.</b> Peinture-Tapissierie-Decoration 3333 est. rue Ontario, Montréal. 522-1222</p>	<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>BENOIT &amp; NADEAU Inc.</b> 2474 est. Belanger Montréal. 721-5802</p>	<p><b>ROLAND BLAIS</b> <b>ENRG.</b> 203, rue St-Jacques, St-Jean. 346-6022</p>	<p><b>BOUTIQUE DE PEINTURE</b> <b>ROSEMONT</b> 3170 est. Belanger, Montréal. 722-0850</p>	<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>CENTRAL ENRG.</b> 285, rue D'Anjou Châteauguay. 691-2211</p>
<p><b>CENTRE DE LA COULEUR</b> <b>ENR.</b> 170, Grand Boulevard, Ville Ile Perrot Tapis-Prêlat-Tapissierie 453-1017</p>	<p><b>DÉCOR-VITRERIE</b> <b>DORVAL GLASS</b> 645 Lakeshore, Bord du lac, Dorval. 631-0241</p>	<p><b>L.P. DUCLOS</b> <b>&amp; FILS LTÉE</b> 300 rue Ostiguy, CHAMBLY, 658-1758</p>	<p><b>GÉRÔT</b> <b>LE QUINCAILLIER</b> 4451 est. rue Beaubien, coin 28ième, Montréal. 728-6854</p>	<p><b>PEINTURE HÉBERT PAINT</b> Wallpaper - Tapissierie 683 ouest, Jean-Talon Montréal — 272-0590</p>
<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>JEAN-PIERRE ENRG.</b> 4810, rue Charlevoix, Montréal-Nord. 322-6922</p>	<p><b>LA MAISON DU PEINTRE</b> <b>(MTI) LTÉE</b> 145 ouest, rue Sauve, Montréal 357 381-8524</p>	<p><b>LATENDRESSE</b> <b>&amp; FILS INC.</b> 11837 est. NOTRE-DAME POINTE-AUX-TREMBLES 645-8874</p>	<p><b>C. LETOURNEAU</b> <b>INC.</b> 24, rue Lévis, Longueuil. 674-4939</p>	<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>E. MÉNARD</b> 7774 est. rue Notre-Dame, Montréal. 353-4800</p>
<p><b>NADON &amp; FRÈRE</b> <b>ENRG.</b> 1857 du Souvenir, Varennes. 652-2431</p>	<p><b>FERRONNERIE</b> <b>PELLETIER</b> 333 De Castelnau Montréal 272-2500</p>	<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>N. PIGEON</b> 8678 de Grosbois, Montréal. 352-0020</p>	<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>ROBERGE INC.</b> 2225 Ch. Chambly, Longueuil, 3040 Montée St-Hubert, St-Hubert. 679-5160-676-0381</p>	<p><b>ROGER ROULEAU</b> <b>INC.</b> 5126 est. Beaubien Montréal. 254-9401 LIVRAISON GRATUITE</p>
<p><b>VAL ROYAL LASALLE</b> MONTREAL &amp; BANLIEUE (7 succursales) 333-2910 ST-HYACINTHE 774-6454 DRUMMONDVILLE 472-3360</p>	<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>ST-LÉONARD ENRG.</b> 8480, boul. Lacordaire, Montréal 323-2716</p>	<p><b>QUINCAILLERIE</b> <b>J. THIBAUT ENRG.</b> Centre d'achats St-Rami, 3674 est. rue Fleury, coin St-Vital, Mt-Nord. 322-7790</p>		



# LE MONDE

## Brandt passe 5 jours en Israël

TEL AVIV. (AFP, Reuter) — Le chancelier Willy Brandt est arrivé aujourd'hui en Israël pour une visite officielle de cinq jours, la première visite d'un chef du gouvernement ouest-allemand dans ce pays. Il a été accueilli par Mme Golda Meir. Il a notamment déclaré: "Ce qui a été fait ne peut être défait et la somme des souffrances provoquées ne peut être effacée de la conscience de mon peuple". Il a ensuite rendu hommage aux six millions de Juifs victimes des nazis.

Ce voyage, qui a été précédé d'une tournée de M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères de Bonn, dans trois capitales arabes (Le Caire, Amman, Beyrouth), est destiné à illustrer la politique d'équilibre que la RFA entend pratiquer au Proche-Orient, sans prétendre jouer un rôle de médiateur dans le conflit israélo-arabe. Selon les propres paroles de M. Brandt, cette visite vise aussi "à jeter un pont" entre les peuples israélien et allemand par-dessus les ombres ineffaçables du passé.

## L'Islande boycotte une réunion de l'OTAN

BRUXELLES (UPI) — Un porte-parole de l'OTAN a annoncé que l'Islande n'assistera pas à la prochaine réunion des ministres de la Défense de l'alliance qui se tient aujourd'hui à Bruxelles.

Le porte-parole a ajouté qu'il s'agissait d'une décision concernant cette réunion particulière et qu'elle ne signifiait pas que l'Islande allait boycotter toutes les réunions de l'OTAN.

On pense que le gouvernement islandais n'a pas voulu que son représentant siège à côté du représentant dont les navires de guerre violent, dit-il, ses eaux territoriales.

A noter que M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, s'efforce de jouer un rôle de médiateur entre les deux pays divisés par la "guerre de la morue".

## Directeur permanent du FBI

WASHINGTON (UPI) — De source parlementaire, on apprend que le président Nixon a choisi M. Clarence Kelley, chef de la police de Kansas City (Missouri), pour prendre la direction du FBI, en remplacement de M. Edgar Hoover, décédé il y a un peu plus d'un an.

Depuis la mort de Hoover, le poste n'avait pas de titulaire permanent. M. Patrick Gray, qui assurait l'intérim, avait démissionné le 27 avril dernier, victime, comme tant d'autres hauts fonctionnaires, de l'affaire du Watergate. Après la démission de M. Gray, c'est M. William Ruckelshaus qui assurait la direction du FBI, mais il avait fait savoir que c'était seulement à titre provisoire.

M. Kelley, qui est âgé de 61 ans, a été un agent du FBI pendant 21 ans, de 1940 à 1961.

# Cox réclame le huis clos sur certains témoignages ou l'exclusion de la TV

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Le procureur spécial représentant le gouvernement dans l'enquête sur l'affaire du Watergate, M. Archibald Cox, a pris des dispositions pour empêcher les médias d'information de rapporter certains témoignages qui doivent être faits devant la commission sénatoriale qui reprend aujourd'hui ses audiences télévisées.

M. Cox a en effet demandé à une cour de district d'ordonner à la commission de siéger à huis clos lorsqu'elle interrogera des personnes susceptibles d'être accusées en rapport avec ce scandale ou tout au moins

d'empêcher la presse et la radio-télévision de mentionner leurs témoignages.

Le procureur a allégué que l'enquête du Sénat nuit à ses propres investigations et pourrait peut-être permettre à des coupables d'échapper à la justice. Plus tôt, M. Cox avait réclaté que la commission suspende ses audiences durant trois mois.

Les personnages susceptibles d'être mis en accusation en rapport avec l'affaire du Watergate sont les anciens conseillers de la Maison-Blanche, John Dean, John Ehrlichman et H. R. Haldeman, l'ancien procureur général,

John Mitchell, l'ancien secrétaire au Commerce, Maurice Stans, et l'ancien directeur adjoint de la campagne électorale du président Nixon, Jeb Magruder.

La commission sénatoriale continue aujourd'hui d'interroger M. Hugh Sloan, ancien trésorier du comité pour la réélection du président Nixon. M. Sloan a signalé hier qu'il s'était refusé à mentir ou à demeurer muet au sujet des montants versés pour l'installation de tables d'écoute clandestines.

Ce dernier a déclaré qu'il avait commencé à avoir des soupçons sur l'honnêteté de la campagne électorale au printemps de 1972, lorsqu'on lui avait demandé de débloquer des sommes de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour des bénéficiaires inconnus et pour des raisons non dévoilées.

Il a ajouté avoir fait part de ses soupçons à des conseillers du président Nixon, six jours après l'arrestation des cambrioleurs du siège du parti démocrate. L'un d'entre eux, Jeb Stuart Magruder, vice-directeur de la campagne électorale, lui avait alors suggéré de modifier les dépo-

sitions qu'ils venaient de faire au FBI ou mieux d'invoquer le cinquième amendement.

Un autre, M. Maurice Stans, l'ancien secrétaire au Commerce, lui avait répondu qu'il ne savait pas quels services rendait Gordon Liddy pour recevoir \$83,000 et que lui, Sloan, n'avait pas à le savoir non plus. Dès le lendemain, le témoin remettait sa démission comme trésorier du comité électoral républicain.

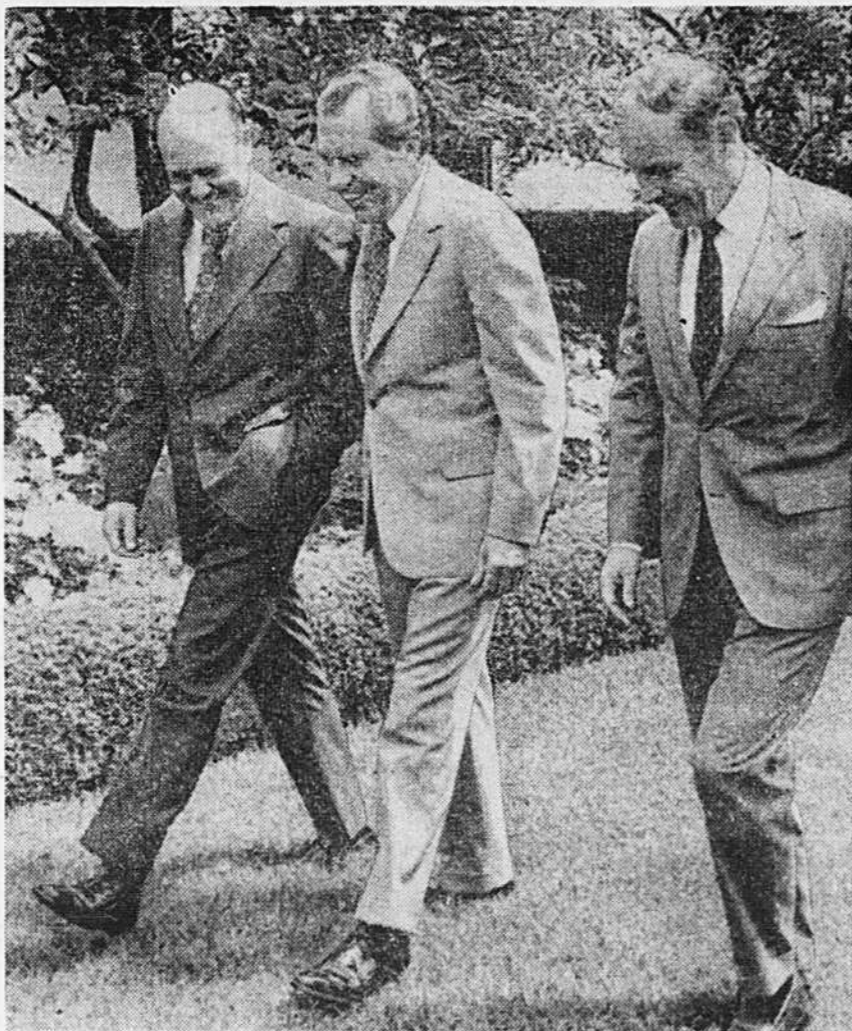
Rien toutefois dans le témoignage de Sloan n'a apporté de nouveaux éléments permettant d'établir que le président avait joué un rôle quelconque dans l'affaire ou dans les efforts faits par la suite par son entourage pour brouiller les pistes compromettantes pour la Maison-Blanche.

La Maison-Blanche a fait savoir hier qu'elle communiquerait à la commission sénatoriale le bordereau des rencontres et des conversations entre le président Nixon et M. John Dean. Mais cette décision de la Maison-Blanche ne semble pas de nature à contribuer à la découverte de la vérité sur le véritable rôle du président, puisque son porte-parole a fait savoir que le bordereau ne comprendrait

vraisemblablement que les dates des rencontres, leur durée et le nombre de personnes qui y assistaient. Il ne semble pas que la Maison-Blanche soit décidée à donner aux enquêteurs le contenu des conversations ou les sujets qui ont été discutés.

Le remplaçant de M. Ehrlichman auprès de M. Nixon, l'ancien secrétaire à la Défense, Melvin Laird, a déclaré pour sa part qu'il avait accepté ce poste parce qu'il est persuadé que le président n'a joué aucun rôle dans le scandale. Il a ajouté que le gouvernement est dans l'impasse et que c'est pour mettre fin à cette impasse qu'il a accepté, avec réticence de revenir. M. Laird a également insisté sur le fait que des communications plus étroites allaient désormais être établies entre la Maison-Blanche et le Congrès.

Enfin, le gouvernement a fait savoir par l'entremise du secrétariat à la Justice qu'il ne fera pas appel du non-lieu rendu dans le procès de MM. Daniel Ellsberg et Anthony Russo qui avaient été accusés d'avoir communiqué aux journaux des dossiers secrets du Pentagone.



16photo UPI

## La nouvelle garde de Nixon

Dans le but de stabiliser son équipe de proches collaborateurs démantelée par les scandales, le président Nixon a nommé hier M. Melvin Laird, ancien secrétaire à la Défense, conseiller pour les affaires intérieures et a confirmé le général Alexander Haig au poste de secrétaire général de la Maison-Blanche. Ci-dessus, M. Nixon fait une marche dans le jardin de la Maison-Blanche avec ses deux nouveaux conseillers. MM. Laird et Haig remplacent respectivement John Ehrlichman et H. R. (Bob) Haldeman, qui ont démissionné au début de mai.

## "Il faut savoir dire non à Nixon..."

WASHINGTON (PA) — Le président Nixon doit, en certaines occasions, être "protégé contre ses propres impulsions" et ses adjoints ou conseillers devraient lui dire "non" même s'il est porté à réagir violemment.

C'est là le point de vue du "nouvel arrivé" à la Maison-Blanche, M. Melvin Laird, un politicien affable doué d'un homme sainement réaliste, que M. Nixon vient de désigner comme son conseiller personnel en Affaires intérieures.

Quelques semaines avant sa nomination, Melvin Laird, à sa retraite après avoir été secrétaire à la Défense, avait

fait connaître son opinion de ce qu'il appelle "la mentalité de la Maison-Blanche", mentalité qui, à son avis, aurait pavé la voie au scandale du Watergate. Selon certaines sources, Laird était d'avis que les "principaux adjoints du président étaient trop inexpérimentés pour protéger le président contre ses propres impulsions".

Il se laissait facilement emporter par leur zèle, interprétant faussement les intentions de Nixon et faisant preuve de mauvais jugement dans la mise en application de ce qu'ils croyaient être ses désirs, avait déclaré M. Laird.

## Appuis arabes et africains à la thèse de l'Egypte au Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES. (PA, UPI) — L'Egypte s'attend à recevoir le support des pays arabes et africains au moment où le Conseil de sécurité est engagé dans le débat sur la crise du Moyen-Orient.

Hier, au cours des séances du Conseil de sécurité, l'Egypte et Israël ont exposé leurs points de vue respectifs sur le problème. C'est ainsi que le ministère des Affaires étrangères de l'Egypte a réclaté, de nouveau, le retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes de tous les territoires occupés lors de la guerre de 1967. Il a pressé le conseil

de prendre des mesures urgentes pour forcer Israël à se retirer des territoires. Ce retrait accompli, le ministre égyptien estime que "les aspirations du peuple palestinien devront être satisfaites et leurs droits garantis".

En effet, l'Egypte se basant sur la résolution de 1947 qui recommandait la création de deux Etats (palestinien et juif) a réclaté la formation d'un état palestinien qui incluerait la bande de Gaza et la rive occidentale du Jourdain.

Par la voix de son représentant à l'ONU, M. Josef Tekoah, Israël a réclaté "l'ouverture de négociations immédiates mais inconditionnelles où les deux parties en cause, l'Egypte et Israël, rechercheront dans un dialogue raisonnable et honorable, les

moyens de parvenir à un accord mutuel. Il a précisé cependant qu'Israël n'abandonnera pas son droit de marchander pour établir de nouvelles frontières. Comme première étape de cette démarche, le représentant d'Israël a suggéré d'ouvrir des négociations sur le canal de Suez.

Aujourd'hui, les représentants de la Syrie, de la Tanzanie et du Nigeria, doivent intervenir dans le débat et on s'attend à les voir appuyer la thèse égyptienne. Rappelons qu'au cours de la réunion de l'OUA tenue à Addis-Abebä, la semaine dernière, les pays membres de cette organisation avaient voté une résolution dans laquelle ils appuyaient les points de vue égyptiens et réclamaient des mesures pour faire respecter la résolution du 22 novembre 1967.

## Fulbright: Nixon devrait partir

HOT SPRINGS, Arkansas. (UPI) — Le sénateur William Fulbright a déclaré hier que le scandale du Watergate "nous a embarrassés à la face du monde" et que si le président Nixon ne peut rétablir la confiance dans le gouvernement, il devrait démissionner avec le vice-président Spiro Agnew.

"Je n'ai aucune idée de ce qu'il pourrait faire" pour rétablir cette confiance, a ajouté le sénateur démocrate. "Ce serait un miracle, quant à moi, s'il faisait quelque chose."

M. Fulbright considère que le scandale a affaibli les institutions américaines et que "nous ne pouvons supporter trois ans et demi de cette sorte de paralysie". Il n'aime pas toutefois envisager la procédure d'"impeachment", qui est un dernier recours.

## Saigon ne signera pas de nouvel accord négocié par Kissinger

SAIGON (PA, AFP, UPI) — Le gouvernement sud-vietnamien, tentant apparemment d'empêcher toute concession de Washington au Nord-Vietnam et au GRP, a annoncé aujourd'hui qu'il refusera de signer tout nouvel accord de cessez-le-feu qui pourrait être négocié à Paris entre MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho.

On croit que les représentants américains et nord-vietnamiens sont à mettre au point les moyens de faire appliquer les accords signés à Paris le 27 janvier dernier plutôt que de les renégocier. Le gouvernement de Saigon aurait accepté en principe 11 points à l'étude, mais a présenté des contre-propositions sur les modalités d'application.

Une intense activité diplomatique a été notée à Saigon. L'ambassadeur américain par intérim, M. Charles

Whitehouse, a rencontré à deux reprises le ministre des Affaires étrangères Tran Van Lam. Après la deuxième réunion, les deux diplomates sont allés conférer avec le président Nguyen Van Thieu.

Entre-temps, à Paris, la rencontre qui devait avoir lieu ce matin entre MM. Kissinger et Tho a été reportée à cet après-midi. Interrogé sur les raisons de ce rapport, M. Kissinger a dit: "Il n'y a aucune raison particulière. Nous avions tout simplement besoin d'un délai pour préparer quelque chose."

Kissinger n'a pas indiqué ce qui était en préparation, mais on présume qu'il s'agit d'un document supplémentaire destiné à rendre plus efficaces les accords de cessez-le-feu signés en janvier.

## Industriel britannique enlevé en Argentine pour une rançon de \$1 million

BUENOS AIRES (UPI, Reuter) — Les terroristes urbains, appartenant à l'Armée marxiste révolutionnaire du peuple (ERP) qui ont enlevé M. Charles Lockwood, un homme d'affaires britannique, hier, exigent une rançon de \$1 million pour sa remise en liberté. M. Lockwood, âgé de 63 ans, est administrateur de plusieurs, dont la filiale des aciéries britannique Acrow. Il a été enlevé par six inconnus armés, alors qu'il quittait sa résidence en banlieue de Buenos Aires.

La General Motors d'Argentine, à qui les guerrilleros d'extrême gauche avait demandé de réembaucher 1,000 de ses employés sous peine d'enlèvement de ses administrateurs, a déclaré, aujourd'hui, qu'elle ne se plierait pas à cette exigence. Un porte-parole de la direction a déclaré que les affaires se poursuivaient comme d'habitude.

La compagnie Otis Elevator Co., qui avait été menacée de représailles par les terroristes si elle ne versait pas une rançon préventive, comme la Ford Motor avait accepté de le faire, a décidé, la semaine dernière, d'évacuer immédiatement la plupart de ses administrateurs américains et leur famille au Brésil.

Aleman, ex-chef des services de renseignements de la marine d'Argentine, a été libéré, ce matin, par l'organisation clandestine ERP, qui le retenait en otage depuis le 1er avril dernier.

La libération de l'amiral Aleman s'est faite sous trois conditions posées par ses ravisseurs. Les journaux ont publié un communiqué de l'ERP et une lettre de l'amiral dans laquelle ce dernier reconnaît "ses erreurs". De plus, hier soir, la radio et la télévision ont diffusé un message du militaire accusant, entre autres choses, l'ancien gouvernement argentin d'avoir été une dictature.

D'autre part, au Mexique, une rançon de \$160,000 a été exigée pour la libération de M. Aurelio Gaona Beltran, un riche éleveur de bétail enlevé lundi dernier dans son exploitation située à 300 milles au sud-ouest d'Acapulco, dans l'Etat de Guerrero. Cette nouvelle a été annoncée par la famille de la victime, aujourd'hui, après avoir reçu un communiqué des ravisseurs, membres du Commando révolutionnaire poit zero. Ces derniers, en plus de la rançon, exigent que cesse la persécution de l'armée contre les paysans dans les Etats de Guerrero et de Michoacan.

# Notre nouveau carton-douzaine

12 Twelve Ounce Bottles

MOLSON  
**BRADOR**  
Liqueur de malt • Malt Liqueur

Premium brewed • Extra strength

...se prend très bien.  
Une autre primeur de Brador...  
la première québécoise de catégorie supérieure.

Le nouveau carton-douzaine Brador de Molson est muni d'une poignée commode. Prenez-en un ou prenez-en deux et savourez chez vous la plus-que-bière légère et rafraîchissante. Brador, à degré supérieur d'alcool.



611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
La Confédération des Sports du Québec est à la recherche de personnel féminin.

611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
Receptionniste de fin de semaine. Exigences: bilingue et dactylo.

611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
Receptionniste/COMMIS-DACTYLO BILINGUE
Sera appelée à prendre et à transmettre les messages téléphoniques pour un service de personnel toujours bien occupé.

611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
RECEPTIONNISTE/COMMIS-DACTYLO BILINGUE
Sera appelée à prendre et à transmettre les messages téléphoniques pour un service de personnel toujours bien occupé.

611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
RECEPTIONNISTE/COMMIS-DACTYLO BILINGUE
Sera appelée à prendre et à transmettre les messages téléphoniques pour un service de personnel toujours bien occupé.

611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
RECEPTIONNISTE/COMMIS-DACTYLO BILINGUE
Sera appelée à prendre et à transmettre les messages téléphoniques pour un service de personnel toujours bien occupé.

611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
RECEPTIONNISTE/COMMIS-DACTYLO BILINGUE
Sera appelée à prendre et à transmettre les messages téléphoniques pour un service de personnel toujours bien occupé.

611 Femmes-Filles demandées
PERSONNEL FÉMININ SPORT AMATEUR
RECEPTIONNISTE/COMMIS-DACTYLO BILINGUE
Sera appelée à prendre et à transmettre les messages téléphoniques pour un service de personnel toujours bien occupé.

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
HOTEL-DIEU DE MONTREAL demande
INFIRMIERES
A temps partiel
SERVICE: Laboratoire central

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
SECRETAIRE BILINGUE
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
PERFORATRICE I.B.M.
Travail régulier ou supplémentaire, le soir. Expérience minimum un an. Pour machine I.B.M. 129 ou 029.

611 Femmes-Filles demandées
DOMTAR
Services Temporaires Ltée
3, PLACE VILLE MARIE

611 Femmes-Filles demandées
OSTEN
Services Temporaires Ltée
3, PLACE VILLE MARIE

611 Femmes-Filles demandées
KEYPUNCH
Nous recherchons une opératrice intermédiaire, pour travailler sur machines I.B.M. 029 et 059.

611 Femmes-Filles demandées
KEYPUNCH
Nous recherchons une opératrice intermédiaire, pour travailler sur machines I.B.M. 029 et 059.

611 Femmes-Filles demandées
KEYPUNCH
Nous recherchons une opératrice intermédiaire, pour travailler sur machines I.B.M. 029 et 059.

611 Femmes-Filles demandées
KEYPUNCH
Nous recherchons une opératrice intermédiaire, pour travailler sur machines I.B.M. 029 et 059.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS GENERALE
Commis générale bilingue possédant quelque expérience, demandée pour travail dans service des ventes.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS GENERALE
Commis générale bilingue possédant quelque expérience, demandée pour travail dans service des ventes.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS GENERALE
Commis générale bilingue possédant quelque expérience, demandée pour travail dans service des ventes.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS GENERALE
Commis générale bilingue possédant quelque expérience, demandée pour travail dans service des ventes.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS GENERALE
Commis générale bilingue possédant quelque expérience, demandée pour travail dans service des ventes.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS GENERALE
Commis générale bilingue possédant quelque expérience, demandée pour travail dans service des ventes.

611 Femmes-Filles demandées
BANQUE ROYALE PERFORATRICE KEYPUNCH
Minimum 2 ans d'expérience. Salaire concurrentiel.

611 Femmes-Filles demandées
HOLT RENFREW
OFFRE D'EMPLOI POUR VENDEUSES BILINGUES AVEC EXPERIENCE.

611 Femmes-Filles demandées
HOLT RENFREW
OFFRE D'EMPLOI POUR VENDEUSES BILINGUES AVEC EXPERIENCE.

611 Femmes-Filles demandées
HOLT RENFREW
OFFRE D'EMPLOI POUR VENDEUSES BILINGUES AVEC EXPERIENCE.

611 Femmes-Filles demandées
HOLT RENFREW
OFFRE D'EMPLOI POUR VENDEUSES BILINGUES AVEC EXPERIENCE.

611 Femmes-Filles demandées
HOLT RENFREW
OFFRE D'EMPLOI POUR VENDEUSES BILINGUES AVEC EXPERIENCE.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS DACTYLO BILINGUE
Pour département des ventes d'une compagnie manufacturière en pleine expansion.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS DACTYLO BILINGUE
Pour département des ventes d'une compagnie manufacturière en pleine expansion.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS DACTYLO BILINGUE
Pour département des ventes d'une compagnie manufacturière en pleine expansion.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS DACTYLO BILINGUE
Pour département des ventes d'une compagnie manufacturière en pleine expansion.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS DACTYLO BILINGUE
Pour département des ventes d'une compagnie manufacturière en pleine expansion.

611 Femmes-Filles demandées
COMMIS DACTYLO BILINGUE
Pour département des ventes d'une compagnie manufacturière en pleine expansion.



naissances - décès - remerciements - in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

BAIN (Marie-Paule) — A Outremont, le 6 juin 1973, à l'âge de 63 ans, est décédée...

BEAUDIN (Eliabéth) — A Châteauguay, le 5 juin 1973, à l'âge de 82 ans, est décédée...

BEAUDIN (Anne-Marie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 71 ans, est décédée...

BILODEAU (Juliette) — A Montréal-Est, le 6 juin 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée...

BOULAY (Roland-Paul) — Subitement, à Marion, Ohio, le 4 juin 1973, est décédé...

BOULIANNE (Pierre-André) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 35 ans est décédé...

BRISSET DES NOS (Jeanne) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 74 ans est décédée...

BRISSET (René) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 74 ans est décédé...

BROUSSEAU (Blanche) — A Rivière-des-Prairies, le 5 juin 1973, à l'âge de 76 ans, est décédée...

CADOTTE (Joseph) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé...

CALLANDER (Rose) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 86 ans, est décédée...

CECIL (Alfred) — A Montréal, le 4 juin 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé...

DAIGNAULT (J. Adolphe) — A Hull, le 5 juin 1973, à l'âge de 101 ans, 6 mois est décédé...

DAVID (Réjina) — A Longueuil, le 4 juin 1973, à l'âge de 66 ans est décédée...

DELORME (frère Edouard) — Le 4 juin 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé...

DOUCET (Laurette) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée...

DUPUIS (Madeleine) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 45 ans, est décédée...

FAYEN (Eva) — A Montréal, le 7 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée...

JEANNOTTE (Elise) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 88 ans, est décédée...

JOIBOND (Yvon) — A Pointe-aux-Trembles, le 5 juin 1973, à l'âge de 48 ans, est décédé...

LAPIERRE (Alyre) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé...

LE BEL (Roméo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 73 ans, est décédé...

LEBEVRE (Paul-Emile) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 54 ans est décédé...

LEBLANC (Eméris) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé...

LIMOGES (Camille) — Accidentellement à Laval, le 5 juin 1973, à l'âge de 19 ans est décédé...

MICHAUD (Olga) — A Pointe-aux-Trembles, le 6 juin 1973, à l'âge de 80 ans est décédée...

MESSIER (Rose-Adèle) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée...

MARTIN (Rosario) — A Montréal, le 4 juin 1973, à l'âge de 63 ans, est décédée...

MESSIER (Gilberte) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 66 ans, est décédée...

GOYETTE (Gérard) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé...

GRAVEL (Joseph) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 87 ans, est décédé...

HOULE (Paul-Emile) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé...

HOULE (Paul-Emile) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé...

JOYEUX (Gérard) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé...

MIVILLE (Renald) — A Joliette, le 5 juin 1973, à l'âge de 45 ans, est décédé...

MONETTE (Malvina) — A Valleyfield, le 5 juin 1973, à l'âge de 93 ans est décédée...

MONGEAU (Félix) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé...

MORIN (Léopoldine) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 83 ans, est décédée...

NADON (Hermine) — A Laval, le 6 juin 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée...

NADON (Hermine) — A Laval, le 6 juin 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée...

PAQUETTE (J.-Alfred) — A Pointe-aux-Trembles, le 6 juin 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé...

PARIS (Joseph-René) — A Laval, le 5 juin 1973, à l'âge de 73 ans, est décédé...

PREVOST (Henri) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 86 ans, est décédé...

RICARD (Aldice) — A Outremont, le 6 juin 1973, à l'âge de 79 ans, est décédé...

ROBINSON (Augustina) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée...

ROBINSON (Augustina) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée...

ROBINSON (Augustina) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée...

ROBINSON (Augustina) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée...

ROBINSON (Augustina) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée...

ROBINSON (Augustina) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ROY (Lorenzo) — A Montréal, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

ST-GERMAIN (Jean-Louis) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

TRACHY (Joseph-Élie) — A Montréal, le 6 juin 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

VELLE (Napoléon) — A St-Jérôme, le 5 juin 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé...

NAISSANCES

FORTIN — Yvan et Claudette (née Marou) sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, l'enfant Alexandre, le 1er juin 1973, à l'hôpital Maisonneuve.

IN MEMORIAM

GEORFFRION (Dr L.O.) — A la douce mémoire de mon oncle cher, décédé le 7 juin 1972, après 16 ans, de cette malheureuse comme au premier jour. Te perdre marquait la fin de mon bonheur ici bas. Tu es dans mon cœur tous les jours vivants. Ton épouse bien-aimée Jeannette.

NUMÉRO MAGIQUE

87-47-111

pour tout genre d'annonces. Tenez-le à votre portée.

SOLDE DE FAILLITE EN VENTE DIRECTE AU PUBLIC toute la marchandise de faille de MARQUIS CONVERTA SOFAS MFG. LTD. au 2090 rue MOREAU (entre Ontario est et Hochelaga, Montréal 402, Qué. Choisissez parmi des centaines de sofas-lits convertibles munis d'appui-tête TV Marquis et sommiers; mobiliers chesterfield et causeuses! Tous rembourrés et tapissés avec un goût exquis dans les styles espagnol et colonial les plus contemporains avec des tissus et des teintes des plus raffinés, pour la maison de ville et de campagne! Vous y trouverez... MOBILIERS CHESTERFIELD 2 pièces et sofas-lits convertibles avec sommiers. SOFAS-LITS convertibles doubles ou extra larges avec sommiers. CAUSEUSES convertibles en divans-lits avec sommiers. TOUT À PRIX DE FAILLITE! VENEZ ET COMPAREZ! TOUT RÉDUIT À DES FRACTIONS DES PRIX RÉGULIERS! 3 JOURS SEULEMENT TOUT DOIT ÊTRE VENDU Jeudi, vendredi — 9 h a.m. à 9 h p.m. Samedi — 9 h a.m. à 5 h p.m. LOREMO ENTERPRISES Inc. 526-3914

AVIS DE RÉVOCATION DE CONCESSIONS MINIÈRES

Prenez avis que les concessions minières ci-après énumérées seront révoquées en faveur de la couronne, conformément aux articles 202, 204 et 205 de la Loi des mines (ch. 34 des Lois du Québec, 1965, 1ère session, et amendements), permettant au ministre des Richesses naturelles de révoquer toute concession minière pour défaut de paiement de la taxe annuelle de un dollar l'acre prévue à l'article 119 de ladite loi, si 90 jours après la dernière publication de cet avis, la taxe échue et les frais de publication n'ont pas été payés:

Table with 7 columns: District électoral, Canton ou paroisse, No de la concession, No de lots ou de blocs, Superficie, Date d'émission, Lettres Patentes. Rows include Abitibi-E, Gatineau, Labelle, Papineau, Dery, etc.

**NECROLOGIE**

**M. GEORGE-T. DONOHUE**

Monsieur George-T. Donohue est né à Québec, le 26 septembre 1901. Il laisse dans le deuil son épouse, Aline Gagnon, fille de feu sir George Gagnon, une fille Lilia (Madame Arthur Bousquet), son gendre Arthur Bousquet, ses petits-enfants, Antoine et Stéphanie-Anne, une sœur Elleen (Madame Robert Taschereau), et un frère Mark. Il fut président de la compagnie Donohue Limitée, de 1922 à 1960, alors qu'il fut élu président du conseil d'administration, poste qu'il occupa jusqu'en 1967. Il fut par la suite administrateur honoraire. Il fut aussi vice-président et administrateur de la Banque Canadienne Nationale et administrateur du Trust Général du Canada. Il fit ses études au séminaire de Québec, collège Loyola et à l'Université Laval.

Monsieur Donohue était lieutenant-colonel honoraire du régiment de la Chaudière.

Il s'est occupé activement de l'orchestre symphonique de Québec, dont il fut un directeur pendant de nombreuses années. Au lieu de fleurs une offrande à l'Institut de Cardiologie de l'hôpital Laval de Québec serait appréciée.

Les funérailles auront lieu vendredi le 8 juin 1973, à 10 h., départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 975 Marguerite-Bourgeois, à 9 h 45 pour l'église Saint-Patrick, et l'inhumation au cimetière Saint-Patrick.

**NECROLOGIE**



**Mme Eva Roy**

À Montréal le 5 juin 1973 à l'âge de 75 ans est décédée Mme Eva Roy, née Eva Béchard, mère de Fernand, Mme Roland Thibault (Yvette), Mme veuve Denise Meilleur, Maurice (époux d'Aline Lamont), Roger et Mme Réginald Lacroix (Lise). Elle laisse également dans le deuil de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talbot, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera chanté à 10 h et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NECROLOGIE**



**Dr. ALCIDÉ RICARD**

À Montréal, le 4 juin 1973, à l'âge de 79 ans, est décédé le docteur Alcide Ricard, obstétricien, diplômé des Hôpitaux de Montréal et de Paris, professeur agrégé à l'Université de Montréal. Époux en 2<sup>es</sup> noces de feu Stella Ricard. Il laisse dans le deuil, son épouse Magella Pelletier, ainsi que ses enfants: Jacqueline, Robert, Raymond et Madeleine, ses gendres: Jacques Dugas et Paul Saint-Jacques, ses belles-filles: Hélène Bergeron et Suzanne Gosselin et ses petits-enfants: André, Jean-François, Stéphane Dugas, Michèle-Marie, Christian, Dominique, Patrice Ricard, Pierre, Louise, Marie-Claude, Denis Ricard, Yves, France, Philippe Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant. Le cortège partira de la résidence funéraire J. S. Vallée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont, pour se rendre à l'église St-Vialour d'Outremont où le service sera célébré à quatre heures trente et de là au cimetière de St-Alexis, comté de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**avis légaux  
appels d'offres  
soumissions**

**CONTRÉMAÎTRE D'ENTREPÔT**  
Pour compagnie d'entrepôt général. Le candidat devra être bilingue et avoir de l'expérience dans ce domaine. Bonnes références.  
Écrire Case 13,268, LA PRESSE



**APPEL D'OFFRES**  
pour la Construction du Nouveau Pavillon du C.E.G.E.P. du Vieux Montréal

**PHASE 2 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

La Corporation du CEGEP du Vieux Montréal 200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 129, P.Q.  
Les Architectes Baudouin et Sauriol, Longpré, Marchand, Goudreau, Dobush, Stewart, 8615 Boulevard St-Laurent, Suite 46, Montréal 351, P.Q.  
Régis Trudeau et Associés - Ingénieurs Conseils en Structure  
Bouthillette et Parizeau Ingénieurs Conseils en Mécanique et Électricité  
Paul Marquis et Associés Ingénieurs Conseils en programmation des activités et contrôle des coûts  
Plani Services Limitée - Conseillers en Aménagement et Planification  
Brunelle et Lambert - Conseillers en communications.

Ces renseignements supplémentaires font suite à l'appel d'offres qui a paru dans les journaux, les 22 et 23 mai derniers et concernent l'émission de copies des documents aux soumissionnaires.

**1. Émission des documents aux Entrepreneurs Généraux**

Chaque soumissionnaire pourra se procurer au bureau des Architectes:  
1. Une copie des Documents du Contrat, en déposant un chèque certifié au montant de \$500 fait aux noms des architectes. Ce chèque lui sera rendu sur remise des documents en bon état. Conf. article 1B.1.5.  
2. Une ou au maximum deux copies supplémentaires des Documents du Contrat, en déposant pour chaque copie un chèque certifié au montant de \$500 fait aux noms des architectes. Pour chaque dépôt, \$400 lui seront rendus sur remise des documents en bon état. Conf. article 1B.1.5.

**2. Émission des documents aux sous-entrepreneurs dans les disciplines suivantes:**

- Structure
- Mécanique
- Électricité
- Système audio-visuel

Chaque sous-entrepreneur pourra se procurer:

1. Une copie des Documents du Contrat en déposant un chèque certifié au montant de \$500 fait aux noms des architectes. De ce montant, \$400 lui seront rendus sur remise des documents en bon état. Conf. article 1B.1.5.  
2. Toute autre copie supplémentaire sur versement d'un chèque certifié au montant de \$300 fait aux noms des architectes. Ce montant n'est pas remboursable. Cette copie doit être retournée au moment de la remise des soumissions.  
3. Émission des documents aux autres sous-entrepreneurs et fournisseurs

Ceux-ci pourront se procurer une ou des copies des Documents du Contrat sur versement d'un chèque certifié au montant de \$300 chacune, fait aux noms des architectes. Ce montant n'est pas remboursable. Ces copies supplémentaires doivent être retournées au moment de la remise des soumissions.  
4. Consultation des documents  
Des copies des Documents du Contrat sont aussi en dépôt pour consultation aux endroits suivants:  
- Bureau des Architectes  
- Bureau de l'Association de la Construction de Montréal  
- Bureau de l'Association de la Construction de Québec  
- Scan Microfilms Canada Limited  
Robert N. Cloutier, ingénieur  
Coordonnateur du projet.

**L'UQAM descendra de son piédestal...**

par Madeleine BERTHAULT

La construction d'un campus universitaire en plein centre-ville n'est pas une sinécure mais cela permet une communication constante entre le milieu, la population en général, et l'université... Ça donne une chance à l'université de descendre de son piédestal, dans la rue...

Telle est la teneur de la conférence prononcée hier devant un club social de Montréal par M. Louis Savard, adjoint au recteur de l'université du Québec à Montréal, coordonnateur de la programmation et directeur général de la construction du nouveau campus de l'UQAM.

M. Savard a insisté sur le fait que le nouveau campus sera facile d'accès, métro, autobus, transcanadienne, et pourra ainsi mieux remplir son rôle au sein de la société. Il est d'ailleurs prévu que le public aura accès à certains services offerts par l'UQAM.

**Logement étudiant**

"Aucune barrière, psychologique ou physique, n'entravera la circulation des citoyens, universitaires ou pas, sur le campus, a souligné M. Savard. On prévoit même le développement de plusieurs commerces afin de conserver le tissu commercial de ce secteur, plus particulièrement Sainte-Catherine, Saint-Denis."

De plus, il n'y aura pas d'habitation ou de logement pour les étudiants sur le campus même parce qu'il y a des possibilités de logements dans le quartier. Ceci évite que l'université soit un vase clos d'où l'on ne sort que peu.

Autre point qui peut sem-

bler révolutionnaire, il n'y aura pas de stationnement sur le campus, sauf pour les véhicules des services essentiels. Cette décision a été prise dans le but de décongestionner le centre-ville et ainsi contribuer à diminuer la pollution, donc rendre le milieu plus agréable.

L'UQAM, en s'installant dans le centre-ville, n'a pas du tout l'intention de "démolir le milieu humain ou de briser le rythme de vie du secteur compris entre le boulevard de Maisonneuve au nord, Dorchester au sud, Berri à l'est et Sanguinet et Saint-Denis à l'ouest".

M. Savard précise qu'il s'agit là d'un secteur dont le passé historique est riche: "c'est pourquoi on prévoit le maintien du clocher de l'église Saint-Jacques ainsi que la façade du transept sud de cette même église, la place Pasteur demeurera également; nous avons le souci de respecter notre histoire".

L'UQAM est une très jeune université, en plein essor et en pleine expansion, "elle doit être flexible et ne doit pas fixer des structures dans le béton, afin de mieux répondre aux besoins de ceux qui s'en serviront".

D'ici la fin de la semaine, l'UQAM présentera les esquisses préliminaires à la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation. On prévoit, si tout va bien, que la construction sera complètement terminée pour l'automne 1977. Le coût total s'éleverait aux environs de 77 millions de dollars. De plus, d'ici 1981, la population du campus aura doublé et sera d'environ 24,170 étudiants à temps partiel et à temps plein.

**Chili: deux ministres suspendus**

SANTIAGO DU CHILI. — (AFP) Deux ministres chiliens ont été suspendus cette nuit de leurs postes par décision de la Chambre des députés, après une séance orageuse qui a duré plus de sept heures.

Il s'agit du ministre des Mines, M. Sergio Bitar (gauche chrétienne) et du ministre du Travail, M. Luis Figueroa (communiste) qui avaient fait l'objet d'une accusation constitutionnelle lancée par le parti démoc-

crate chrétien (opposition centriste) et immédiatement appuyée par le parti national (conservateur) ainsi que par les autres groupes de l'opposition.

L'accusation a été approuvée par 78 voix, émanant toutes de l'opposition. Les parlementaires de l'Unité populaire (coalition gouvernementale de gauche) avaient quitté la salle avant le vote aux cris: "Chili, oui, Yankees, non".

**Gai denim nouvelle teinte**

Le denim de coton se raffine, s'adapte mieux aux divers courants de la mode actuelle, sans toutefois perdre son style décontracté. Et le tout nouveau bleu chambray ajoute une note élégante à l'allure sport des tenues en vogue.

A. Veste avec deux poches appliquées, à rabat boutonné. Poignets avec bouton. Piqûres contrastantes. Tailles 36 à 42.  
Val. de 12.95 **995** ch.

B. Pantalon genre jeans, de style jeune. Deux poches devant; jambes de coupe évasée. Tailles 28 à 36.  
Val. de 10.95 **895** ch.

**COMPOSEZ 842-6171**  
REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 630

**DUPUIS**

Pour hommes et jeunes gens

LE NOUVEAU DUPUIS... ENTIEREMENT CLIMATISÉ POUR VOTRE CONFORT!

**la presse**

**tourisme**

le cahier qui vous apprend à voyager économiquement.

- divertissant
- instructif
- utile
- illustré

Tous les samedis dans

**la presse**

**ANATOMIE DE L'OREILLE HUMAINE**

**VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU RAYON DES APPAREILS AUDITIFS, AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ DUPUIS**

- Nous vous offrons 20 modèles différents d'appareils auditifs pour la plupart des surdités.
- Vous pouvez bénéficier d'un examen audiométrique gratuit.
- Nous réparons votre prothèse auditive, quelle qu'en soit la marque.
- Nous sommes dépositaires des piles pour appareils auditifs de toutes marques.
- Rendez-vous à domicile sur demande.

COMPOSEZ 842-5151 poste 316

**LE NOUVEAU DUPUIS**

**UNION**

**MERCI !**

Nous vous remercions d'avoir été si compréhensifs durant les circonstances difficiles que nous avons subies lors de la dernière fin de semaine.

Le problème syndical est maintenant résolu.

Nous nous excusons pour les inconvenients que vous avez eu à subir et nous espérons avoir l'opportunité de bien vous servir à nouveau.

**UNION**

**PAIN TRANCHÉ BLANC "UNION"**

PAIN 24 oz ch. **15¢**

**CRÈME GLACÉE "UNION" SAVEURS ASSORTIES**

BRIQUE 1 CHOPINE **15¢**

**FRANKFURTS FEDERAL**

PQT 1 LB **59¢**

**MARGARINE MELODY**

Pqt 1 lb **15¢**

**LIQUEURS DOUCES SAVEURS ASSORTIES "UNION"**

GROSSE Bout. 30 oz PLUS DÉPÔT **8¢**

# Les astronautes tentent de réparer le panneau solaire

**HOUSTON (UPI-AFP)** — Le commandant Charles Conrad est sorti du laboratoire spatial en fin de matinée pour une mission dangereuse: couper une pièce de métal qui retient un panneau solaire générateur d'électricité et déployer ce dernier. Si la manœuvre réussit, elle donnera au Skylab l'électricité nécessaire à la poursuite du programme de recherche scientifique.

Dès que Conrad fut à l'ex-

terieur du Skylab, Joseph Kerwin lui tendit, par l'écoutille, les outils de fortune qu'utiliseront les astronautes pour accomplir leur travail, avant de sortir lui-même pour une "marche" de quatre heures dans l'espace.

Le déploiement du panneau solaire est d'une importance capitale pour le succès complet de la mission de 28 jours de Conrad, Kerwin et Weitz ainsi que celui des deux autres missions de 56 jours qui doivent suivre.

Tout le programme scientifique du Skylab dépend maintenant du succès de ce bricolage de l'espace.

Paul Weitz est demeuré à bord, dans un compartiment pressurisé. Toutes les lumières ont été éteintes à l'intérieur et les appareils électriques ont été arrêtés, afin d'économiser l'électricité et permettre d'allumer des phares à l'extérieur, pendant que la station sera dans l'obscurité, du côté de la Terre opposé au soleil.

## avis légaux • appels d'offres • soumissions

**CANADA**

La Loi sur l'expropriation. Statuts révisés du Canada de 1970, CHAPITRE 16 (1er supp.)

**ATTENDU QUE** le 13 décembre 1972 un avis d'intention d'exproprier a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 2,395,625;

**ATTENDU QUE** les procédures en expropriation ont dû être recommencées à cause du retard dans la publication dans les journaux;

**ATTENDU QU'UN** nouvel avis d'intention d'exproprier a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 6 avril 1973 sous le numéro 2,417,650;

**ATTENDU QUE** la publication dans les journaux a été faite le 10 avril 1973 et dans la Gazette du Canada le 14 avril 1973 mais que certains lots ont alors été omis.

**EN CONSÉQUENCE**, il est nécessaire de recommencer les procédures en expropriation pour les lots qui n'ont pas été publiés dans les journaux et dans la Gazette du Canada.

**AVIS D'INTENTION D'EXPROPRIER**

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** que le Conseil des Ports nationaux requiert, pour la construction d'installations portuaires additionnelles, tous les droits réels immobiliers rattachés aux immeubles suivants:

DESCRIPTION	Lot P. 88-1354
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 88-1354 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.	De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 88-1152-2, au Nord-Est par le lot 88-1355, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 88-1353 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 88-1354. Mesurant six pieds et quinze centièmes (6.15') au Nord, six pieds et douze centièmes (6.12') au Nord-Est, cent vingt-six pieds et soixante centièmes (120.60') au Sud-Est, neuf pieds et quarante-quatre centièmes (9.44') au Sud et cent vingt-cinq pieds et douze centièmes (125.12') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie mille deux cent quarante-six (1246) pieds carrés. Toutes les distances sont en mesure anglaise.
Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.	
DESCRIPTION	Lot P. 88-1355 (Avenue Broadway)
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 88-1355 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.	De figure triangulaire, borné au Nord par partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway), au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud-Ouest par le lot 88-1354. Mesurant cinq pieds (5.0') au Nord, six pieds et douze centièmes (6.12') au Sud-Ouest, et cinq pieds (5.0') au Sud-Est. Comprenant en superficie douze (12) pieds carrés. Toutes les distances sont en mesure anglaise.
Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.	
DESCRIPTION	Lot P. 88-1152-2 (Avenue Broadway)
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway) du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.	De figure trapézoïdale, borné au Nord, par partie du lot 90-1 au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal) au Sud par le lot 88-1355 et par partie du lot 88-1354 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway). Mesurant onze pieds et soixante-dix centièmes (11.77') au Nord, quatre-vingt-six pieds et dix centièmes (46.36') au Sud-Est, onze pieds et quinze centièmes (11.15') au Sud, et quarante-six pieds et vingt-deux centièmes (46.22') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie cinq cent dix-sept (517) pieds carrés. Toutes les distances sont en mesure anglaise.
Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.	
DESCRIPTION	Lot P. 90-1 (Avenue Broadway)
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 90-1 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.	De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 90-1082 (rue Sainte-Julie) au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal) au Sud par partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway) et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 90-1 (Avenue Broadway). Mesurant douze pieds et douze centièmes (12.12') au Nord, vingt-cinq pieds et soixante centièmes (25.76') au Sud-Est, onze pieds et soixante centièmes (11.77') au Sud, et vingt-cinq pieds et soixante-huit centièmes (25.68') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie deux cent quatre-vingt dix-neuf (299) pieds carrés. Toutes les distances sont en mesure anglaise.
Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.	
DESCRIPTION	Lot P. 91-A
Une certaine partie de terrain étant composée de parties des lots 91-A et 92-1 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.	De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-1, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 91-3 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 91-A. Mesurant six pieds et soixante centièmes (6.72') au Nord, quatre-vingt-douze pieds et dix centièmes (92.10') au Sud-Est, huit pieds et quatre-vingt-huit centièmes (8.88') et quatre-vingt-douze pieds et soixante centièmes (92.75') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie six cent quatre-vingt-sept (687) pieds carrés.
Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.	
DESCRIPTION	Lot P. 92-1
De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-3, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 91-A et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-1. Mesurant cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (5.94') au Nord, trente-trois pieds et quarante-huit centièmes (33.48') au Sud-Est, six pieds et soixante centièmes (6.72') au Sud et trente-trois pieds et soixante centièmes (33.72') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie deux cent trois (203) pieds carrés.	
Les deux parcelles ci-haut décrites contiennent ensemble une superficie totale de huit cent quatre-vingt-dix (890) pieds carrés.	
Toutes les distances sont en mesure anglaise.	
Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.	
Une certaine partie de terrain étant composée de parties des lots 92-3 et 92-4 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.	
W.F. Whitman Directeur, Services immobiliers Edifice Sir-Charles-Tupper Ottawa, Ontario, KIA 0M2	

**CANADA POST APPEL D'OFFRES TRANSPORT DU COURRIER**

Appel d'offres pour le transport du courrier par camion entre Montréal et St-Jean, P.Q.

Ce service sera effectué 7 jours par semaine et requiert un camion d'une capacité d'au moins 900 pieds cubes de volume utile et de six (6) tonnes de charge utile.

**LES SOUMISSEURIS DOIVENT AVOIR AU MOINS 21 ANS. CHAQUE SOUMISSION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UN CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION OU D'UN DÉPÔT DE GARANTIE SOUS FORME D'UN CHEQUE VISÉ D'UN MONTANT ÉQUIVALENT À 10 POUR CENT DU PRIX ANNUEL DE LA SOUMISSION FAIT À L'ORDRE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA. LES CHEQUES ET LES CAUTIONNEMENTS DE SOUMISSION SERONT RETOURNÉS AUX SOUMISSEURIS N'AYANT PAS OBTENU LE CONTRAT, AU COURS DES TRENTE JOURS QUI SUIVENT LA DATE LIMITE FIXÉE POUR LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS ET À L'ADJUDICATAIRE AU MOMENT DE LA SIGNATURE DU CONTRAT. LE DÉFAUT OU LE REFUS DE LA PART DE L'ADJUDICATAIRE DE PASSER LE CONTRAT ENTRAÎNERA LA CONFISCATION DE SON DÉPÔT.**

Les devis, renseignements nécessaires, formules de soumission, horaires, etc. peuvent être obtenus aux bureaux de poste de Montréal, La Prairie, St-Luc et St-Jean, P.Q.

au bureau de: Directeur du District de l'Ouest Région postale du Québec Montréal 216, P.O. 1500 rue Atwater, 9e étage Plaza Alexis Nihon Montréal 216, P.O. Téléphone: 283-5720

Les soumissions seront acceptées jusqu'à 15:00 heures le mercredi 27 juin 1973.

**PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE COWANSVILLE AVIS APPEL D'OFFRES PASSERELLE ET RAMPE, KIOSQUE ET DÉBARCADERE**

Des soumissions cachetées pour la construction d'une piste pour piéton de 10' 0" de largeur en revêtement de béton bitumineux, d'une longueur approximative de 1,500 pieds, d'une passerelle sur la Rivière Yamaska, d'un kiosque et d'un débarcadère dans la Ville de Cowansville, seront reçues jusqu'à mercredi, le 20 juin 1973, au bureau du Greffier de la Ville de Cowansville, Hôtel de Ville, 220 Place Municipale, à Cowansville, jusqu'à 4:00 p.m. précises, ou elles seront la et alors ouvertes publiquement.

Les plans et devis seront disponibles au bureau d'IRNES Inc., 700 Crémazie Ouest, Montréal, P.Q., contre un paiement non remboursable de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25.) l'exemplaire complet.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.) et fait à l'intention du Trésorier, Ville de Cowansville. La Ville de Cowansville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

**IRNES Inc.**  
Gaetan J. Côté, ing. & a.g.  
4 juin 1973

**VILLE DE BROSSARD SOUMISSION PROJETS: #72-200, 210, # 218, 230.**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission Aqueduc, Egouts, Projets #72-200, 210, 218, 230" et adressées au sous-siège, seront reçues jusqu'à 4:00 heures p.m. le 18 juin 1973.

Les travaux comprennent: Aqueduc 6" et 8" de diamètre, 3,200 pieds linéaires, égout sanitaire 10" de diamètre, 3,200 pieds linéaires, égout pluvial 15" à 21" de diamètre, 3,200 pieds linéaires, entrées de services 126 unités et travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de \$20.00 en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard en adressant au bureau de l'Ingénieur municipal, 3275 boulevard Lapinière, à compter du 8 juin 1973.

La Ville de Brossard n'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**Claude Desmarais,**  
Greffier de la Ville,  
3275 boul. Lapinière,  
Brossard, Qué.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEUR**

No 05-006647-73  
**LES HELICOPTÈRES TRANS-QUÉBEC LEE** et ou **TRANS-QUÉBEC HELICOPTERS LTD.**, corporation légalement constituée ayant son siège social dans la ville d'Amos, district d'Abitibi.

DEMANDERESSE

— contre —  
**BELL HELICOPTER CO.**, corporation légalement constituée ayant son siège social à Fort Worth, État du Texas, un des États-Unis d'Amérique.

et  
**AVCO LYCOMING**, corporation légalement incorporée, ayant son siège social à Williamsport, État de Pennsylvanie, États-Unis.

DEFENDERESSE

Il est enjoint à  
**BELL HELICOPTER CO.**, et  
**AVCO LYCOMING**, à l'intention desquelles une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours, Montréal, le 24 mai 1973.

**WILFRID LEFEBVRE**  
protonotaire adjoint  
Mes LACOSTE & ASSOCIÉS  
Suite 700,  
615 boul. Dorchester,  
Montréal 101,  
Avocat de la demanderesse.

**Progress Brand TAILORED**

**Tous les nouveaux détails qui font l'élégance décontractée...**

**A.** Vous voulez un complet qui soit confortable et agréable à porter? Voici le complet Garneine, 55% polyester et 45% laine... une coupe impeccable, une finition et des coloris qui vous font sortir de l'anonymat! Brun ou bleu, 36 à 46, stature petite ou moyenne. **16000**

**B.** L'accord parfait... la veste Glenwood en pure laine vierge et le pantalon assorti en polyester et laine... les essentiels de l'été pour une élégance plus-que-parfaite! Brun ou bleu, stature petite, moyenne ou élancée. Achats en personne seulement. **14500**  
Rez-de-chaussée — Rayon 610

**LE NOUVEAU DUPUIS**  
Le nouveau Dupuis... ENTièrement CLIMATISÉ POUR VOTRE CONFORT!

**VILLE DE LONGUEUIL**  
**SOUSSION**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUSSION" et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 16:00 heures le 18 juin 1973, pour être ouvertes à une assemblée régulière du Conseil Municipal qui se tiendra à 20:00 heures pour la construction de trottoirs et bordures à l'avenue Jacques-Cartier.

**Quantités approximatives**

Trottoirs	250 pi. lin.
Bordures	600 pi. lin.
Muret	100 pi. lin.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Service du Génie de la Ville de Longueuil. On obtiendra ces formules de même que les plans et Cahiers des Charges moyennant un dépôt de \$10.00 non remboursable, en s'adressant au bureau du Service du Génie, 699 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil. Les formules de soumission seront disponibles le 11 juin 1973.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Longueuil pour un montant au moins égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Chaque soumission sera également accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurance certifiant qu'un cautionnement d'exécution des travaux et qu'un cautionnement pour gages, matériaux et services pour une valeur de cinquante pour cent (50%) du montant de la soumission seront accordés au soumissionnaire advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**CLAUDE GAUTHIER**  
Greffier  
100 ouest, rue St-Charles  
Longueuil, Qué.

**ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCUEIL DES JEUNES, INC.**  
**— AVIS —**

est donné à tous les:

- PARENTS DES ENFANTS INSCRITS À L'ACCUEIL DES JEUNES, INC., LE PREMIER MAI 1973
- USAGES DE PLUS QUE 18 ANS, INSCRITS À L'ACCUEIL DES JEUNES, INC., LE PREMIER MAI 1973
- GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE DESERVI PAR L'ACCUEIL DES JEUNES, INC.

qu'ils pourront participer à l'élection de leurs représentants, au cours d'une assemblée qui se tiendra à l'Accueil des Jeunes, Inc., le 17 juin 1973 à 2:00 hres p.m., au 1035 rue Des Seigneurs (angle St-Mathieu et Dorchester), Montréal.

Les formules requises pour les mises en nomination peuvent être obtenues au bureau du directeur général de l'Accueil et devront être retournées avant le 15 juin à l'adresse suivante:

L'Accueil des Jeunes, Inc.,  
c/o Directeur général,  
1035 rue Des Seigneurs,  
Montréal 108, P.Q.

La transmission des formules au directeur général peut se faire de main à main contre récépissé ou par courrier dans lequel cas, la date d'expédition sera reconnue comme date de transmission.

Les personnes présentes à l'assemblée pourront se prévaloir de leur droit de vote lors de l'assemblée d'élection qui se tiendra à la date et au lieu ci-haut mentionnés sans autre avis.

Yvon Dornier,  
Directeur général.

# Aristocrat

**Pour le sportif, l'actif, le confort du polyester**

**A**— La chemise-polo Aristocrat en fin tricot de polyester lavable à la machine, est synonyme de longue durée et d'ajustement parfait. Col chemisier, glissière devant et une poche. Le col, le bord des manches et le revers de la poche sont de couleur contrastante. Marine, chocolat, bourgogne. P.M.G.TG.

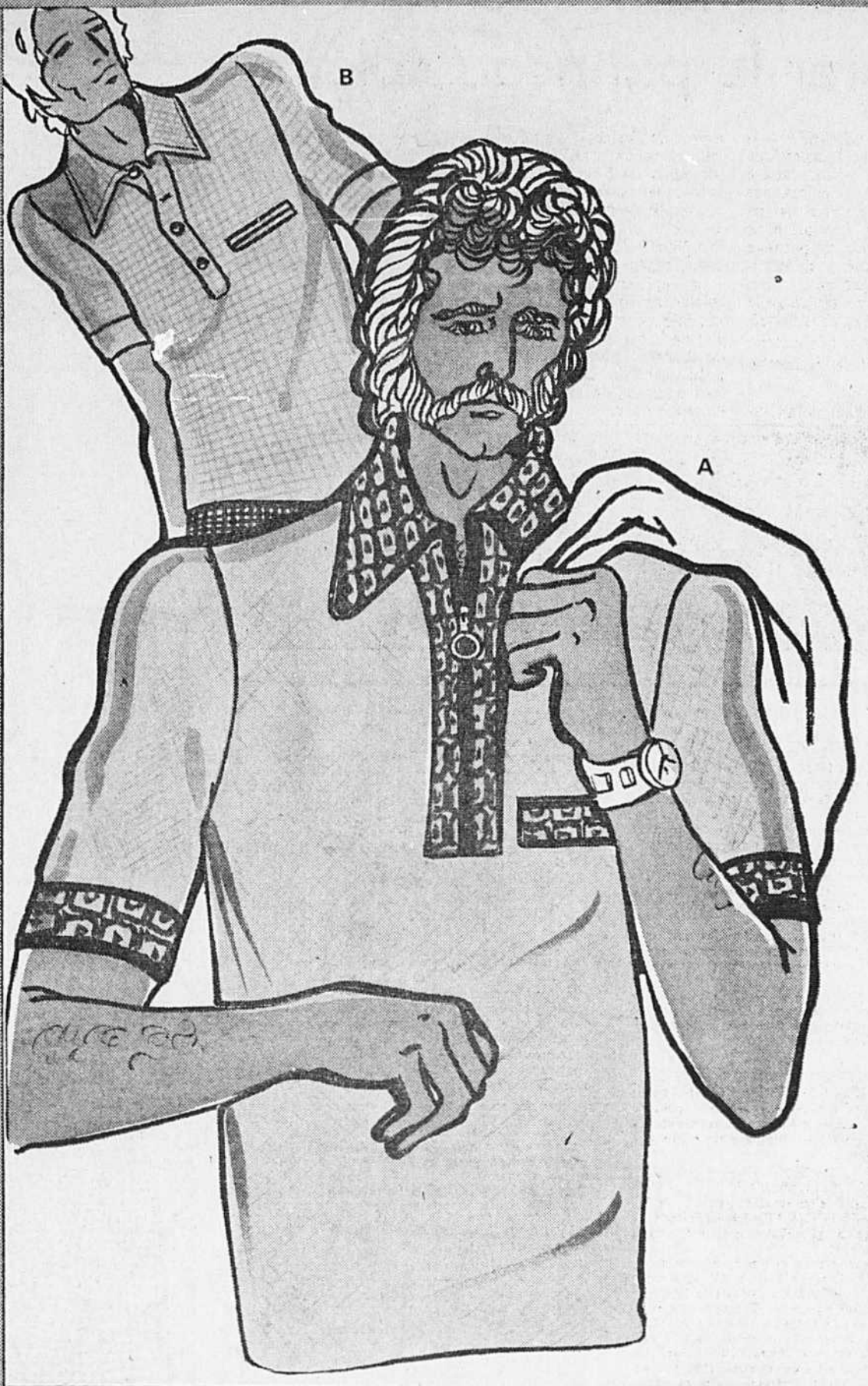
**1200** ch.

**B**— Chemise-polo en tricot de polyester, lavable à la machine, légère et confortable. Le tricot ajouré et les manches courtes en font la tenue rêvée pour les jours chauds de l'été. Blanc, bleu pâle, beige. P.M.G.TG.

**995** ch.

Veuillez mentionner un second choix de couleur.

**COMPOSEZ 842-6171**  
REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 820



# DUPUIS



C'EST UN SI *chic* TYPE

## avant garde

**Chandails-détente pour la ville ou en week-end**

**A**— Un souple tricot acrylique bouclé, glissière devant, manches courtes, poche appliquée. Beige / brun, rouge / noir, marine / beige. P.M.G.TG.

**1100** ch.

**B**— Irrésistible ce chandail en acrylique! Tricot de fantaisie, encolure en V, bordure contrastante à l'encolure, aux manches, et à la taille. Blanc/marine, beige/brun. P.M.G.TG.

**900** ch.

**C**— Style jeune et fantaisiste en Antron + (nylon). Boutonné devant, manches courtes, larges rayures horizontales devant, dos uni, marine / blanc, noir / blanc, brun / gris. P.M.G.TG.

**1000** ch.

Veuillez mentionner un second choix de couleur

**COMPOSEZ 842-6171**  
REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 820



### LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL DU CENTRE DU QUÉBEC

**APPEL D'OFFRES**

Construction d'un ponceau en béton armé dans le Parc Industriel du Centre du Québec à BÉCANCOUR, QUÉBEC

Contrat no 73-02 S.P.I.C.Q.

On recevra, au bureau de la Société du parc industriel du centre du Québec, suite 400, 515 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, des soumissions en double exemplaire, cachetées et adressées au Directeur général de la "Société" pour la construction d'un ponceau en béton armé dans le Parc Industriel du centre du Québec à Bécancour, Québec.

Les soumissions devront être remises au bureau de la Société avant 14:30 heures le 20 juin 1973.

Les entrepreneurs généraux intéressés pourront se procurer les plans et devis et la formule de soumission officielle en s'adressant aux bureaux de la Société St-Pierre, Bertrand, Charron & Savoie, 6 rue de l'Exposition, Victoriaville, Québec. Les documents seront remis aux entrepreneurs contre un dépôt de \$50.00 (en argent ou par chèque visé), lequel sera remboursé aux entrepreneurs qui auront retourné les documents en bon état moins de dix (10) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Pour être conforme, toute soumission devra être accompagnée soit:

- 1.— d'un chèque visé payable au propriétaire pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission équivalent, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'ouverture des soumissions.
- 2.— d'une lettre garantissant l'émission des cautionnements d'exécution et d'obligation demandés soit:
  - a) un cautionnement d'exécution au montant de cinquante pour cent (50%) du montant payable en vertu du contrat.
  - b) un cautionnement de paiement de matériaux et main-d'œuvre au montant de cinquante pour cent (50%) du montant payable en vertu du contrat.

La Société du parc industriel du centre du Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix de ladite Société.

Sont seules autorisées à soumissionner les personnes, sociétés, corporations et compagnies agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

**EDOUARD R. LEGASSE**  
Directeur général  
La Société du parc industriel du centre du Québec

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

### LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL DU CENTRE DU QUÉBEC

**APPEL D'OFFRES**

POSE DE REVÊTEMENT BITUMINEUX dans le Parc Industriel du Centre du Québec à BÉCANCOUR, QUÉBEC.

CONTRAT NO 73-08 S.P.I.C.Q.

On recevra, au bureau de la Société du Parc Industriel du Centre du Québec, suite 400, 515 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, des soumissions en double exemplaire, cachetées et adressées au Directeur général de la "Société" pour la pose de revêtement bitumineux dans diverses rues, dans le Parc industriel du Centre du Québec à Bécancour, Québec.

Les soumissions devront être remises au bureau de la Société avant 15h30 le 20 juin 1973.

Les entrepreneurs généraux intéressés pourront se procurer les plans et devis et la formule de soumission officielle en s'adressant aux bureaux de la Société St-Pierre, Bertrand, Charron & Savoie, 6, rue de l'Exposition, à Victoriaville, Québec. Les documents seront remis aux entrepreneurs contre un dépôt de \$50.00 (en argent ou par chèque visé), lequel sera remboursé aux entrepreneurs qui auront retourné les documents en bon état moins de dix (10) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Pour être conforme, toute soumission devra être accompagnée soit:

- 1.— d'un chèque visé payable au propriétaire pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission équivalent, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'ouverture des soumissions.
- 2.— d'une lettre garantissant l'émission des cautionnements d'exécution et d'obligation demandés soit:
  - a) un cautionnement d'exécution au montant de cinquante pour cent (50%) du montant payable en vertu du contrat.
  - b) un cautionnement de paiement de matériaux et main-d'œuvre au montant de cinquante pour cent (50%) du montant payable en vertu du contrat.

La Société du Parc Industriel du Centre du Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit, le choix de ladite Société.

Sont seules autorisées à soumissionner les personnes, sociétés, corporations et compagnies agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

**EDOUARD R. LEGASSE**  
Directeur général  
La Société du parc industriel du centre du Québec

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Découvrez le nouveau Dupuis... PLUS JEUNE QUE JAMAIS!

AUJOURD'HUI

## Le rapport Hanigan propose la disparition de 10 villes

Si le gouvernement du Québec donne suite au rapport du comité d'étude de la Communauté urbaine de Montréal, le nombre des municipalités sera réduit, par loi spéciale, de 29 à 19 et les municipalités seront regroupées en cinq secteurs.

C'est l'une des recommandations du rapport de plus de 200 pages qui a été divulgué ce matin, à Montréal, par le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait M. Lawrence Hanigan, président de la CUM.

Les cinq secteurs de regroupement proposés seraient les suivants :

Secteur est : Montréal-Nord, Saint-Léonard, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Anjou, Rivière-des-Prairies (Montréal)

Secteur centre : Montréal, Montréal-Ouest, Outremont, Westmount.

Secteur centre-ouest : Saint-Laurent, Côte-Saint-Luc, Hampstead, Mont-Royal.

Secteur sud-ouest : LaSalle, Verdun, Lachine, Ville Saint-Pierre.

Secteur ouest : Pierrefonds, Roxboro, Sainte-Geneviève, Saint-Raphaël-de-l'Île-

Bizard, Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Claire, Beaconsfield, Kirkland, Dorval, Sainte-Anne-de-Bellevue, B a i e-d'Urfé, Senneville.

Parmi les 164 autres recommandations du rapport, qualifié de document de travail par M. Goldbloom, on relève celles-ci :

— Le service de police serait placé sous le contrôle de la CUM et le rôle du Conseil de sécurité se limiterait à celui d'une commission de police ayant juridiction à l'échelle de l'agglomération montréalaise. Le comité d'étude estime que le service de police doit

être placé sous l'autorité de ceux qui sont mandatés par la population pour administrer les services communautaires.

— Le Conseil de sécurité serait déchargé de toute responsabilité en matière de sécurité-incendie. Dans l'optique du comité, la CUM, en collaboration avec les municipalités, devrait établir un plan de réorganisation des services d'incendie sur son territoire.

— Les contribuables ne devraient pas payer plus de \$1.00/\$100.00 d'évaluation pour le financement de la CUM. D'autre part, les subventions du Québec devien-

draient statutaires et seraient basées sur un rythme de croissance indexé à celui de l'économie en général.

— La CUM continuerait d'exercer ses pouvoirs sur le territoire qu'elle dessert actuellement. Elle pourrait aussi conclure des ententes avec d'autres municipalités et agir comme mandataire pour l'exercice de certaines fonctions (bâtiment, usines d'épuration, etc.) au niveau de l'agglomération montréalaise.

— Des commissions permanentes pour chacun des grands secteurs d'activités

Voir LE RAPPORT, page A 6

## Mesrine tient parole et s'évade

par l'Agence France-Presse  
exclusif à LA PRESSE

PARIS — Jacques Mesrine a tenu parole en s'évadant du Palais de justice de Compiègne, vers 14h30, hier après-midi.

"Cette fois, je suis pris. Mais permettez-moi, Messieurs, de vous dire que vous êtes des as qui devriez bientôt vous relancer à mes trousses", avait dit Mesrine, le 8 mars dernier, aux policiers venus l'arrêter à son domicile, à Boulogne-sur-Seine.

En possession d'un pistolet, Mesrine a pris le président du tribunal en otage et a blessé un policier d'un coup de feu avant de prendre la fuite.

Tous les détails de l'évasion semblent avoir été préparés avec précision.

Mesrine attendait dans la salle du tribunal correctionnel où il devait être jugé pour abus de confiance — l'un des délits les moins graves commis par ce dangereux malfaiteur accusé de plusieurs meurtres.

Avant que son affaire soit appelée, Mesrine — qui avait été débarrassé de ses menottes — a demandé à un garde de se rendre aux toilettes. Là, il a réussi à prendre sans se faire remarquer l'un des pistolets 9 millimètres qu'avaient dissimulés des complices.

L'arme en poche, Mesrine est revenu dans la salle du tribunal où brusquement il s'est approché du

président, M. Guérin, l'a attrapé par un bras pour le faire lever et, le menaçant de son arme, a ordonné à la dizaine de personnes présentes et aux gardes de ne pas l'empêcher de fuir.

Le pistolet braqué sur le président, Mesrine et son otage ont quitté le tribunal.

Arrivé dans la cour du Palais, Mesrine a abandonné son otage pour prendre la fuite en courant.

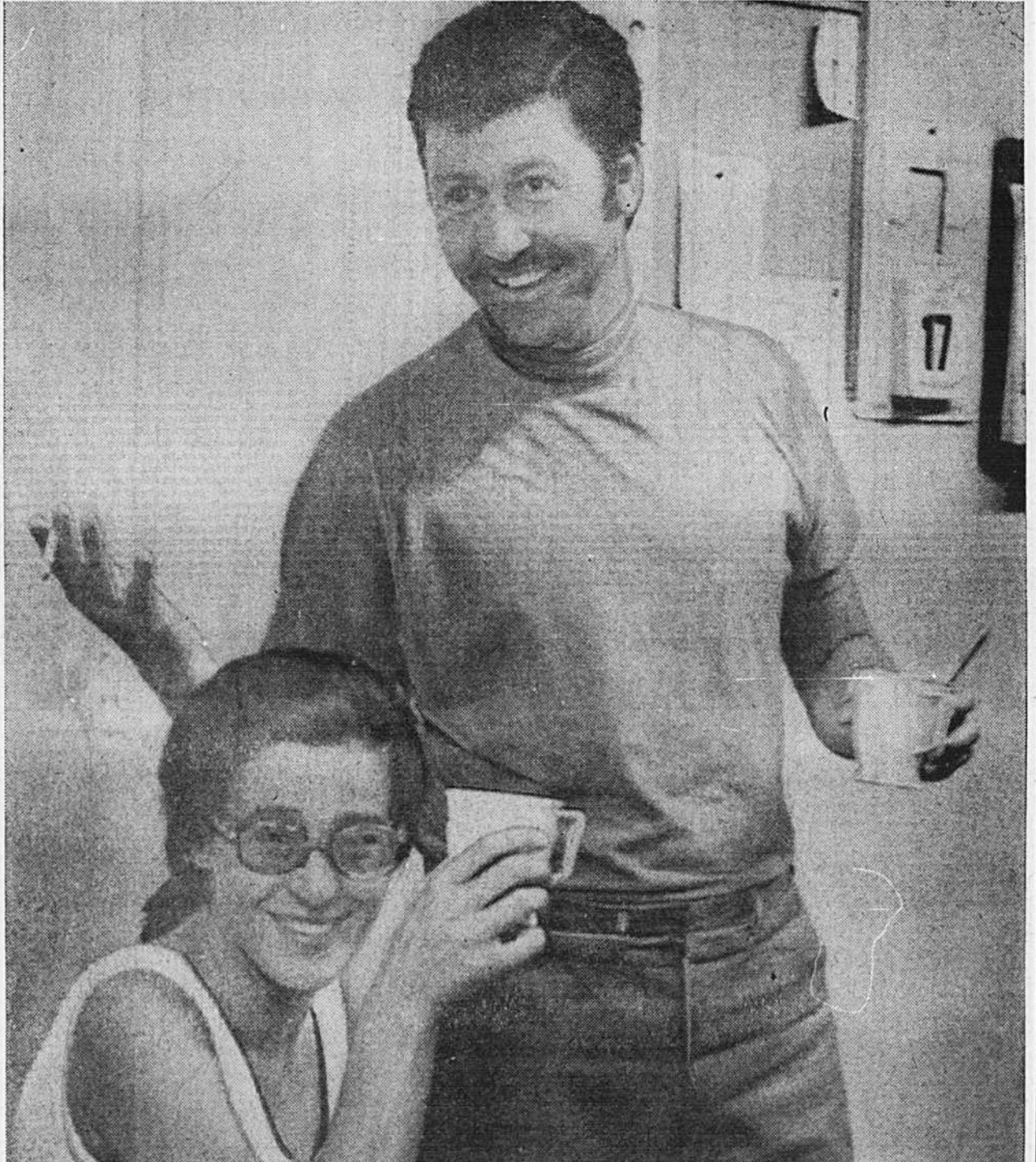
Alors qu'il traversait la cour, le gangster a tiré un premier coup de feu en direction de gendarmes qui tentaient de se mettre aux fenêtres du Palais de justice, sans en atteindre aucun cependant.

Mesrine s'est alors engagé, toujours en courant, dans la rue très étroite du Palais de justice, au bout de laquelle, à 300 pieds environ, l'attendait une Renault 16 crème. Selon les témoins, une femme se trouvait au volant du véhicule, certains autres croyant avoir également vu un homme assis à l'arrière.

Dans la rue, avant que Mesrine n'atteigne la voiture, un livreur de bière, à bord d'une estafette, a tenté de heurter le gangster pour lui couper la route, mais le moteur

Voir MESRINE, page A 6

• C'est quand il sourit qu'il est dangereux — page D 1



Jacques Mesrine et Jeanne Schneider, à la prison de Miller en Arkansas, après leur arrestation près de Texarkana, en juillet 1969.

## Front de 16 "indépendants" pour faire échec aux syndicalistes

par Pierre-Paul GAGNE

Seize candidats au poste de commissaires à la CECM qui se disent indépendants ou qui sont soutenus par le Mouvement scolaire confessionnel et qui jouissent de sérieux appuis en milieu libéral et anglophone se préparent secrètement à se regrouper pour faire la lutte au Mouvement de démocratisation scolaire.

Au moins une réunion groupant une bonne partie des membres du "groupe des 16" a eu lieu, il y a environ trois semaines, et une autre sera tenue d'ici la fin de semaine. Si une entente définitive est conclue lors de cette rencontre, une conférence de presse sera convoquée au début de la semaine prochaine pour annoncer l'existence officielle du groupe, son nom, ainsi que ses objectifs.

Toutefois, selon un des membres du groupe, il ne s'agira pas d'un parti scolaire comme tel, puisque son existence officielle sera limitée à la seule durée de la campagne électorale et que son seul objectif pratique de faire échec "aux syndicalistes" du Mouvement de démocratisation scolaire.

LA PRESSE est entrée en possession de ces renseignements, hier après-midi, au cours d'une enquête

menée par quatre de ses journalistes auprès d'une douzaine de candidats qui font partie du groupe ou qui ont été sollicités pour s'y joindre.

De cette enquête, il découle qu'un programme commun aux seize candidats ayant comme base le maintien des commissions scolaires confessionnelles pourra être présenté au public au début de la semaine prochaine. Ce

programme portera également sur les aspects suivants :

- maintien du bill 63 et mesures incitatives pour convaincre les immigrants à s'inscrire dans des écoles francophones, ce qui correspond à l'actuelle politique du gouvernement

Voir FRONT, page A 6

• Autres informations en page A 5

## Le Canada s'arme de patience face au Marché commun

par Claude BEAUCHAMP  
envoyé spécial de LA PRESSE

BRUXELLES — Sentant qu'il se butait à des portes fermées en essayant d'obtenir rapidement un accord commercial bilatéral avec la Communauté européenne, le Canada a opté pour la patience s'efforçant, par-dessus tout, de poursuivre un dialogue difficilement amorcé au cours des années et d'éviter tout geste qui pourrait créer un froid entre le pays et les autorités du Marché commun.

C'est donc avec une position très souple et très prudente que se rendra la semaine prochaine à Bruxelles une

délégation de hauts fonctionnaires canadiens, rencontrer ses vis-à-vis de la commission de la CEE. Cette délégation suit de quelques semaines la visite que faisait le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Alister Gillespie, aux plus hauts dirigeants de la commission, dont le président, M. Ortoli.

A la même époque, l'an dernier, une délégation de fonctionnaires canadiens s'était également rendue Edifice Berlaymont, siège de la commission de la CEE, suivie en novembre d'une mission de fonctionnaires de la CEE venue à Ottawa. Encore cette année, à l'automne, une mission de fonctionnaires européens, dirigée par le vice-président chargé des relations avec

l'extérieur de la communauté, sir Christopher Soames, se rendra dans la capitale canadienne.

Sans que personne ne le dise, sans que ce ne soit consigné dans aucun texte, il est bien évident qu'est en train de se créer dans les faits une structure non formelle de relations Canada-CEE: rencontres biannuelles au niveau des fonctionnaires, doublées à l'occasion de visites ministérielles.

Dans le fond, c'est exactement ce à quoi veulent en arriver les Européens: institutionnaliser graduellement un dialogue, sur une base pas trop formelle, au niveau des hauts fonctionnaires, et ne pas dépasser ce niveau.

L'ancien président de la CEE, M.

Malfatti, en avait fait l'offre lors de sa visite à Ottawa, il y a près de deux ans, offre qui tient toujours de la part de la CEE. Le Canada a demandé à "étudier plus en profondeur" cette suggestion, ce que la CEE interprète comme un refus.

Le Canada demande davantage

Il ne fait pas de doute que le Canada trouve cette offre inacceptable, parce qu'insuffisante.

"L'intérêt du Canada réside dans des accords les plus explicites possible avec la Communauté européenne, explique M. John Langley, ambassadeur du Canada auprès de la CEE. A long terme, nous devons viser à avoir

des relations concrètes avec la communauté tout entière, c'est-à-dire non seulement avec la commission, mais également avec le conseil des ministres de la CEE et éventuellement avec le Parlement européen. Le système actuel de contacts, qui nous permet d'échanger des informations, est satisfaisant à court terme. Mais il faut que nous en arrivions à établir des relations formelles avec la Communauté européenne."

C'est pourquoi, dans un mémoire remis à la commission de la CEE en novembre dernier, le Canada suggère que des négociations soient entreprises en vue d'un accord commercial bilatéral.

Le Canada se doit de nouer les liens

les plus directs possibles avec la CEE parce que, petit (quant à sa population et son marché) pays industrialisé dépendant beaucoup pour son développement du commerce extérieur, il risque de se retrouver complètement isolé à l'issue de la bataille que se livrent les grands blocs économiques occidentaux pour accaparer la part la plus grande possible du gâteau commercial international.

Le Canada, finalement, veut être assuré d'une chose: que la CEE lui accorde toujours ce qu'on appelle en termes de commerce international, le traitement de la nation la plus favorisée. Cela signifie que si la CEE accorde un avantage ou un privilège à

Voir CANADA, page A 6

Heureux d'échapper au terrible 9 à 5 — page D 2

Chauffeur  
**12301**  
D. MARSOLAIS  
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DE TAXI  
TAXI PERMIT HOLDER  
MONTREAL

Des intermédiaires font fortune sur le dos des chauffeurs de taxi — page A 12

Bourse 15 h 15

Wall Street a repris l'allure saccadée qui caractérisait les séances la semaine dernière. Après un gain de dix points l'indice Dow-Jones a ramené son avance à moins de trois points et amorce une nouvelle poussée dans la dernière demi-heure. La possibilité de mesures anti-inflation plus sévères, jugées favorables par les investisseurs, a ranimé le marché, malgré l'annonce d'une hausse sensible des prix de gros en mai.

Les industrielles, les banques et les papiers, trois indices qui donnent habituellement le climat du marché, sont en forte hausse à Montréal et Toronto.

National Trust	44%	+1%
Southam News	30	+1%
Placer Corp.	27	+1
TransCanada Glass	10%	+1
Moore	49%	+ 7%
Consumers Distributing	22%	+ 3%
McIntyre	54	+1
S.S. Kresge	36%	- 1%
Illinois Power	27%	- 3%

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 1 à B 4  
Bandes dessinées : C 11  
Cinéma : B 4  
Décès, naissances, etc. : F 10  
"Dites-moi, docteur" : D 5  
Economie : D 10 à D 13  
Editorial : A 4  
Etes-vous observateur ? : E 4  
Horoscope : D 5  
Howard Hughes : E 3  
Informations étrangères : F 1  
Loisirs et récréation : C 10  
"Mot-mystère" : E 5  
Mots croisés : F 4  
Petites annonces : E 1 à E 8, F 2 à F 9  
Radio et télévision : C 12  
Sports : C 1 à C 8  
Vivre aujourd'hui : D 2 à D 6

— 2 —

par Claude BEAUCHAMP  
envoyé spécial de LA PRESSE

BRUXELLES — Sentant qu'il se butait à des portes fermées en essayant d'obtenir rapidement un accord commercial bilatéral avec la Communauté européenne, le Canada a opté pour la patience s'efforçant, par-dessus tout, de poursuivre un dialogue difficilement amorcé au cours des années et d'éviter tout geste qui pourrait créer un froid entre le pays et les autorités du Marché commun.

C'est donc avec une position très souple et très prudente que se rendra la semaine prochaine à Bruxelles une

## mini-presse

### le monde

□ Au Conseil de sécurité des Nations unies, l'Égypte a réclamé le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et le retour aux termes de la résolution des Nations unies de 1947 sur le partage de la Palestine.

□ Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé aujourd'hui qu'il refusait de signer tout nouvel accord qui pourrait être négocié à Paris entre MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho. Il semble cependant que les pour-

parlers en cours aient pour objet l'application des accords de Paris plutôt que la négociation de nouveaux accords.

□ Dans l'affaire Watergate, aux États-Unis, le procureur spécial Archibald Cox a demandé que la télévision et la radio soient exclues des séances de la commission sénatoriale. Aucun témoignage n'a permis hier d'établir que le président avait joué un rôle dans l'affaire.

### le Canada

□ La résolution Trudeau énonçant les critères de la mise en oeuvre du bilinguisme dans la fonction publique a été adoptée par 214 voix contre 16. Les **créditistes** se sont abstenus de voter après avoir vainement réclamé la création de services et de ministères parallèles, dans les deux langues officielles. 16

députés conservateurs ont ignoré la directive de leur chef et ont voté contre la résolution.

□ Les négociations entre l'Association internationale des machinistes et la société Air Canada ont été rompues hier soir. Le syndicat a déclenché ce matin une grève de 24 heures à Saint-Jean, Terre-Neuve.

### le Québec

□ Les locataires obtiendront le droit de choisir la langue de rédaction de leurs baux; en cas de différences entre les deux versions, ce sera la plus avantageuse pour les locataires qui prévaudra. De plus, la **régie des loyers** sera transformée et aura une plus large autonomie.

□ Deux nouveaux projets de lois ont été déposés à l'Assemblée législative touchant les institutions financières et les compagnies. Ils vi-

sent à garder un climat de confiance tout en protégeant les intérêts des investisseurs et des consommateurs.

□ Le ministre Jérôme Choquette a déclaré que le malaise au sein de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé est dû au genre de travail tout à fait nouveau que les membres ont à exercer, non pas à des divergences avec le ministre quant à la direction de l'enquête.

### métro

□ Jacques Mesrine, bien connu à Montréal pour ses méfaits et surtout pour ses évasions, a faussé compagnie à ses gardiens, à Paris, après avoir pris un juge comme otage. Le tout s'est déroulé apparemment selon un plan bien organisé.

□ Le gouvernement annoncera bien-

tôt une décision touchant le conflit entre la Communauté urbaine de Montréal et son Conseil de sécurité publique. M. Jérôme Choquette a laissé entendre hier à l'Assemblée nationale qu'il était d'accord avec le juge Jacques Coderre sur plusieurs points.

### le sport

□ Les Expos ont subi un revers de 3-3, hier soir. Remarque qu'ils ont bien failli triompher pour porter leur moyenne à .500. A la huitième manche, il y avait égalité de 3-3. Voyant que le lanceur Mike Torrez faiblissait, Mauch a décidé de le remplacer par Mickey Scott, un illustre inconnu qui nous vient de Baltimore. Et le pauvre Scott a ac-

cordé un circuit de deux points à l'adversaire. Une façon bien étrange de quitter l'anonymat.

□ En page B-5 vous trouverez un intéressant reportage sur le Belge Eddy Merckx, le roi du cyclisme international. Les fervents du golf trouveront également la chronique de Luc Brien.

## LA METEO

### Encore "collant", aujourd'hui...

Les régions sont sous l'influence d'un flux d'air chaud et humide en provenance du sud. Des averses et des orages isolés accompagnent cette poussée d'air chaud.

Une amélioration est prévue pour demain mais le risque de précipitation persistera. On prévoit donc des périodes nuageuses avec averses ou orages isolés aujourd'hui et demain.

Le mercure se maintiendra aux environs de 80, aujourd'hui, dans la région de Montréal. La situation

pour demain: moins humide. Quant au minimum, il sera de 55 à 60 degrés.

La mauvaise température que nous avons aidé les sapeurs qui, chaque année, doivent faire face au fléau que constituent les feux de forêt. En effet, le ministère des Terres et Forêts rapporte que 86 incendies n'ont détruit que 2,859 acres de forêt durant le mois de mai 1973 comparativement à 624 feux et 57,000 acres en mai 1972.

### à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 80° — Minimum 55°	Moins chaud et moins humide
Périodes nuageuses avec quelques averses ou orages	

### au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50	70	Nuageux avec averses	Plus frais
Outaouais	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Laurentides	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Cantons de l'Est	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Québec	55	80	Périodes nuageuses	Moins chaud
Rimouski	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Lac-Saint-Jean	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Baie-Comeau	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Sept-Îles	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide
Gaspé	50	70	Généralement nuageux	Chaud et humide

### au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	52	63
Alberta	Nuageux	Edmonton	50	70
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	45	75
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	45	67
Ontario	Dégagement	Toronto	50	70
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	50	70
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	59	80
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	50	70
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	40	65

### si vous partez

Aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	70	85	Chicago	60	80
Washington	65	85	San Francisco	50	70
Boston	61	70	Los Angeles	60	70
Vers les capitales					
Paris	57	—	Moscou	61	—
Londres	57	—	Stockholm	57	—
Rome	70	—	Tokyo	66	—
Berlin	52	—	Athènes	75	—
Amsterdam	50	—	Casablanca	—	63
Bruxelles	54	—	Genève	57	—
Madrid	54	—	Le Caire	—	—
Vers les plages					
Acapulco	80	90	Bermudes	70	80
Mexico	55	90	Barbade	70	85
Nassau	75	85	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

### la pollution

**Concentration d'anhydride sulfureux**

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.01

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

# 659 arrestations à Montréal grâce à 355 tables d'écoute

par Michel AUGER

L'utilisation de 355 tables d'écoute a permis à la police de Montréal d'appréhender 659 individus qui ont été accusés de 1,353 crimes durant les seize derniers mois.

C'est ce qu'a révélé cet après-midi un porte-parole de la police locale, devant les membres du Comité permanent de la justice, à Ottawa, lors de la présentation d'un mémoire concernant le projet de loi C-176 qui doit limiter l'usage des tables d'écoute.

Un conseiller juridique de la police, Me Jacques Dagenais, a expliqué que l'écoute électronique n'était utilisée que dans les cas de crimes majeurs, tel le crime organisé et le terrorisme.

Chiffres en main, il a expliqué que dans une période de 16 mois entre le 1er janvier 1972 et le 30 avril 1973, dans le domaine des enquêtes sur les activités subversives, il y eut 29 cas d'écoute électronique qui ont amené 17 arrestations d'individus qui ont été accusés de 52 crimes divers.

Toutefois, le mémoire de la police indique que c'est surtout dans le domaine du crime organisé que l'écoute est utilisée.

Ce secteur d'activité, qui comprend

le jeu, la prostitution, la fraude, les réseaux de voleurs d'automobiles et la surveillance directe des professionnels du crime, a été l'objet de près de 85 pour cent des cas d'écoute. Les arrestations dues à l'écoute dans ce genre de crime ont été de l'ordre de près de 90 pour cent.

La police de Montréal a affirmé que le projet de loi qui a été voté en deuxième lecture, il y a quelques semaines, méconnaît fondamentalement le travail d'une police moderne qui a non seulement à résoudre des crimes, mais qui doit surtout les prévenir.

Or, soutiennent les policiers, la nouvelle loi ne nous permet d'utiliser l'écoute que lorsque nous avons une connaissance détaillée d'un crime. "Le projet de loi, poursuit le mémoire, réduit considérablement et dangereusement l'équilibre des forces

dans la lutte contre le crime, en privant la police de son moyen de détection par excellence."

"Tel que rédigé actuellement, le projet de loi, poursuit la police, ne permet pas de surveiller électroniquement un criminel professionnel, ce qui est le seul moyen de prendre connaissance des crimes qu'il projette, avant leur commission."

Comme les criminels parlent peu de leurs crimes passés, d'après les policiers, l'écoute électronique ne leur est pas tellement utile dans leurs recherches sur les auteurs d'actes criminels. Cependant, ce moyen de détection permet surtout de découvrir les plans des bandes organisées et de les surprendre en flagrant délit.

La police soutient que l'écoute électronique lui est essentielle pour connaître à l'avance les intentions et les plans des bandes de criminels.

"Si nous ne pouvons utiliser l'écoute à cette fin, soutient la police, nous perdons 90 pour cent de nos moyens."

La police se dit également favorable à la surveillance judiciaire imposée par le projet de loi qui doit assurer une meilleure protection de la vie privée.

Le mémoire mentionne aussi que les policiers étant débordés par le nombre de criminels importants à surveiller ne peuvent se payer le luxe de se servir de l'écoute électronique pour surveiller un individu qui n'est pas connu comme un criminel professionnel.

Enfin, Me Jacques Dagenais a dit qu'il fallait faire une nette distinction entre l'affaire Watergate qui retient l'attention actuellement et le travail de la police.

"L'espionnage du Watergate n'est pas l'oeuvre de la police, mais plutôt une opération lancée par des politiciens", a-t-il dit.

## Bilinguisme: 16 conservateurs refusent de suivre leur leader

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Crédit Social a pris tout le monde par surprise, hier, aux Communes, en s'abstenant de se prononcer sur la résolution Trudeau sur le bilinguisme, qui fut adoptée par 214 voix contre 16.

Cette tactique a fait dire à M. Claude Wagner que les créditistes et les libéraux avaient comploté pour que les conservateurs soient les seuls à montrer une certaine dissidence.

Le député de Saint-Hyacinthe a qualifié cette stratégie de "veulerie" ajoutant que les créditistes avaient adopté une attitude qui le faisait "vomir".

"Ils n'ont pas voulu prendre la défense des intérêts des Québécois. Ils sont restés assis sur leur derrière," a-t-il dit.

Avant le vote final sur la résolution Trudeau, les créditistes ont vainement tenté de faire adopter un amendement préconisant la création de services et de ministères parallèles dans les deux langues officielles.

La proposition fut rejetée par 227 voix contre 11, les créditistes ayant été incapables de recruter un seul appui chez leurs adversaires.

La résolution Trudeau contient les neuf critères qui régiront la mise en

oeuvre du bilinguisme dans la fonction publique fédérale. Elle engage le gouvernement à créer des unités de travail de langue française "là où c'est possible" à l'extérieur du Québec, à figurer les cours de langue et à intensifier le recrutement de francophones bilingues.

En votant contre la résolution Trudeau, 16 députés conservateurs ont ainsi ignoré une directive de leur chef.

M. Robert Stanfield avait suggéré d'incorporer les critères de la résolution Trudeau à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, quitte à appuyer la proposition libérale si son amendement était rejeté.

L'amendement Stanfield fut défilé par 143 voix contre 96, les conservateurs ayant rallié l'appui de l'indépendant Roch LaSalle (Joliette) et de deux députés néo-démocrates.

Deux conservateurs, MM. John Diefenbaker (Prince-Albert) et William Skoreyko (Edmonton-Est), n'ont même pas voté sur l'amendement préparé par leur chef.

Dès la parution des premiers articles sur l'aile dissidente conservatrice en matière de bilinguisme, on a parlé d'une quinzaine d'irréductibles. Un des adjoints de M. Stanfield, M. Ri-

chard Lelay, s'était alors employé à démentir ces rapports de presse en les qualifiant de fort exagérés. La vérité était toute autre, comme on l'a vu hier.

Des 16 députés qui ont refusé de suivre la directive du parti, M. Stanfield a dit qu'ils avaient voulu, surtout, protester contre la façon dont la Loi sur les langues officielles était administrée et contre le refus du gouvernement d'incorporer "les critères Drury" aux lois.

M. Stanfield ne croit pas que l'aile dissidente conservatrice veuille, par ce geste, remettre son leadership en cause, même si M. Diefenbaker, dans ses propos de lundi, a trouvé le moyen de l'humilier.

Cinq des députés dissidents sont du Manitoba, 4 de la Saskatchewan, 4 de l'Alberta, 2 de l'Ontario et un de la Colombie-Britannique.

En 1969, 17 députés conservateurs, dont 16 de l'Ouest, avaient voté contre la Loi sur les langues officielles.

Le député conservateur d'Ottawa-Ouest, M. Peter Reilly, a souhaité que les récalcitrants soient mis au pas.

M. Claude Wagner a reconnu pour sa part, que l'opération-sensibilisation à laquelle il a participé avec des collègues n'avaient pas rapporté tous les résultats souhaités.

### Air Canada

## Maintenant c'est le tour de Toronto

par Madeleine BERTHAULT

L'Association internationale des machinistes a décrété aujourd'hui un débrayage de 24 heures à l'aéroport international de Toronto. L'arrêt de travail devait commencer à 4 heures cet après-midi.

Il est donc désormais possible que la compagnie suspende ses activités. Tout dépend de la situation économique de la compagnie, de la fréquence des grèves de 24 heures et de leur nombre, ainsi que des localités touchées. "Montréal et Toronto, ça peut faire mal."

C'est ce que Air Canada a déclaré ce matin au cours d'une conférence de presse à Montréal. Les porte-parole d'Air Canada ont cependant ajouté que pour le moment le service sera maintenu, "tant et aussi longtemps que la compagnie pourra donner un service adéquat au public et que les standards élevés de sécurité seront respectés".

La médiation est terminée. Les négociations sont rompues. On ignore quand les deux parties se rencontreront à nouveau. Le médiateur fédéral, Me Roy Gallagher devra faire rapport à Ottawa dans les jours qui viennent.

Air Canada s'est déclarée prête à reprendre les négociations dès demain matin.

Le grand point en litige demeure l'argent, soit les questions salariales, les autres points étant plus facilement sujets à entente.

Par ailleurs, les employés, membres de l'Association internationale des machinistes, poursuivent aujourd'hui leurs grèves perlées. Depuis 8 h ce matin, heure locale, Saint-Jean, T.N. est sous le coup d'une grève de 24 h, mais aucune annulation n'est prévue. Les machinistes de Québec et d'Ottawa ont également débrayé et ce sont les contremaîtres qui combleront les vides. Un avion qui devait quitter Ottawa à destination de Val-d'Or est resté au sol, mais Air Canada ne prévoit pas d'autres annulations pour le moment.

## Wagner prévoit des temps difficiles

OTTAWA (PC) — M. Claude Wagner, député conservateur de Saint-Hyacinthe, prévoit des temps difficiles pour son parti au cours des prochains mois, à la suite du vote pris hier aux Communes sur la motion du gouvernement Trudeau sur le bilinguisme.

Interrogé à sa sortie des Communes, M. Wagner a affirmé que l'ascendant de l'ancien chef est tellement grand sur les députés qui l'ont suivi, qu'il se pourrait bien que le parti se divise sur d'autres projets de loi.

Quant au vote des 16 conservateurs contre la motion, M. Wagner a clairement laissé entendre que c'était une entorse à la ligne de conduite qu'avait indiquée M. Stanfield, leur chef, et que le caucus avait lui-même adoptée.

"Mais ils ne constituaient qu'une minorité", a-t-il fait remarquer et il a tenu à rappeler qu'en 1969, lorsque les Conservateurs comptaient 70 députés aux Communes, 17 d'entre eux avaient voté contre le principe de la Loi sur les langues officielles.

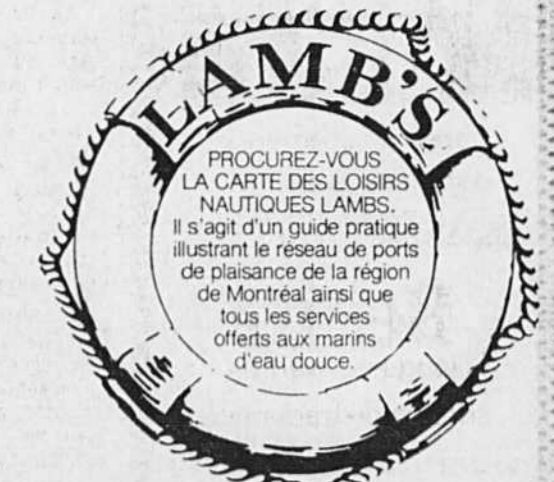
# Vous en voulez une marine qui soit bien québécoise...



achetez-vous une chaloupe...  
trouvez-vous un lac...

et du rhum Lamb's blanc

le rhum préféré de la marine québécoise.



Envoyez votre S.O.S. à Service aux consommateurs Les Distilleries Corby Ltée, C.P. 308, Station B, Montréal, Que.

# Malgré ses millions Leblanc sera probablement expulsé

par François **TREPANIER**  
envoyé spécial de LA PRESSE

**SAN JOSE, Costa Rica** — En dépit de ses millions et des relations étroites qu'il entretient avec les dirigeants des gouvernements des Bahamas et du Costa Rica, l'ex-comptable mont-réalais Norman P. Leblanc sera probablement expulsé d'Amérique centrale dans un avenir plus ou moins rapproché.

C'est là du moins ce que laissent croire les pressions qui s'exercent tant au plan diplomatique que politique depuis que Leblanc a trouvé refuge au Costa Rica et aux Bahamas en compagnie du financier américain Robert Vesco accusé d'avoir fraudé l'Investors Overseas Service d'une somme de \$225 millions.

Depuis qu'il a élu domicile dans ces deux pays, Leblanc se conduit d'ailleurs comme un personnage qui voit venir le coup et c'est pour cette rai-

son, semble-t-il, qu'il a décidé d'adopter un train de vie qui est celui d'un homme qui vit dans la clandestinité.

Ex-employé de la firme McDonald, Currie and Co., de Montréal, Leblanc, accusé d'avoir détourné une somme de \$107 millions, demeure en Amérique centrale depuis environ deux ans. Il possède plusieurs villas dans ces deux pays mais toutes ses activités sont secrètes et rares sont ceux qui peuvent l'aborder. LA PRESSE a découvert en fin de semaine l'un des refuges secrets de Leblanc mais on doute qu'il continue maintenant de l'occuper.

Avec le financier Robert Vesco, Leblanc n'a pas hésité à utiliser le pouvoir de l'argent pour s'assurer des appuis politiques le mettant à l'abri de toute possibilité d'expulsion.

A Nasseau où il dirige la Bahamas Commonwealth Bank, Leblanc a fait des prêts à plusieurs entreprises et a

même mis la main sur une banque qui avait fait des prêts au premier ministre Lynden Pindling et à sa famille.

Au Costa Rica, les deux financiers sont des amis personnels du premier ministre Jose Figueres et de son fils Marti. Encore là, l'argent a quelque chose à faire avec l'amitié qui lie les deux financiers à la famille Figueres: ils lui ont prêté plus de \$2 millions pour investir dans une entreprise agricole qui d'après les derniers rapports fait des affaires d'or.

Le versement de ces sommes d'argent laissait croire jusqu'à maintenant que Leblanc et Vesco pourraient vivre en toute quiétude dans ces deux pays pendant de nombreuses années.

Mais, depuis quelques mois, la situation a bien changé.

Au plan diplomatique, le gouvernement américain, qui voudrait bien mettre la main sur Vesco et Leblanc, a commencé à effectuer des pressions

qui à plus ou moins long terme auront probablement des résultats.

Ainsi, la semaine dernière, l'ambassadeur des Etats-Unis a forcé le premier ministre Figueres à nier des propos de Leblanc se plaignant d'être espionné par la CIA (Central Intelligence Agency).

Toujours à cause des mêmes pressions, le gouvernement des Bahamas a commencé il y a deux semaines à examiner les livres de la Bahamas Commonwealth Bank dont les rapports annuels ne sont pas connus.

Au plan politique, la joute commence à être plus serrée tant aux Bahamas qu'au Costa Rica.

Dans les deux pays, les critiques de l'Opposition se font de plus en plus vives et acerbes et nombreux sont les députés et sénateurs qui commencent à réclamer l'expulsion du groupe Vesco-Leblanc.

A Nasseau, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, le sénateur

Arthur Foulks a déclaré que Vesco et ses associés devraient être expulsés du pays parce que la présence de leur argent nuit à la réputation des Bahamas.

"L'argent de Vesco et de ses associés, a dit Foulks, a une influence corruptrice. Elle n'amènera rien de bon aux Bahamas.

"Vesco a dit qu'il était venu aux Bahamas pour aider les pays en voie de développement, a ajouté M. Foulks. Je n'en crois rien. Je pense plutôt que c'est une insulte déguisée à l'adresse de la population des Bahamas.

"La réputation de notre pays compte plus que les intérêts personnels et au moment où nous traversons une période difficile au plan économique, il est devenu impérieux de rétablir un climat de confiance de nature à attirer des investisseurs sérieux ayant une conscience sociale", a continué M. Foulks.

Au Costa Rica, la présence de Vesco et Leblanc soulève non seulement la colère des députés et de l'Opposition mais elle a donné lieu à des critiques publiques de la part de certains membres du gouvernement.

Par suite des enquêtes effectuées aux Etats-Unis sur les transactions de Vesco et Leblanc, un comité d'enquête a même été institué. Ce comité a publié dernièrement un rapport qui affirme que Vesco n'aurait pas enfreint les lois du pays, mais ce rapport est contesté par plusieurs députés et par la plupart des journaux locaux qui mènent une campagne en faveur de l'expulsion de Vesco et Leblanc.

Evidemment le président Jose Figueres réagit négativement devant ces critiques et se porte à la défense de Vesco et Leblanc.

Il n'est pas assuré cependant que son successeur à la tête de son parti réagisse de la même façon. M. Figueres terminera l'an prochain son mandat comme président et des élections suivront.

Celui que l'on désigne comme le successeur de M. Figueres, l'ex-président de l'Assemblée législative, M. Daniel Oduber, a dernièrement déclaré qu'un président de Costa Rica ne devrait pas s'associer avec des hommes d'affaires durant son mandat.

Cette déclaration a laissé croire que M. Oduber pourrait prendre position contre M. Vesco et Leblanc mais il n'en a pas été ainsi. M. Oduber a, au contraire, pris la défense des deux financiers mais on dit que son attitude pourrait changer à cause de la campagne que mène les journaux et les députés de l'Opposition.

Cette campagne fait régulièrement la manchette de tous les journaux et a même provoqué des débats publics à la télévision auxquels ont participé MM. Vesco et Figueres ainsi que le directeur du journal "La Nacion" qui réclame depuis plusieurs mois l'expulsion de Vesco et ses associés.

## MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

### Les éphémères en partouze

Ce n'est pas édifiant, je vous assure...

Depuis le retour des temps chauds, c'est une orgie quotidienne. Le comportement immoral des "manes" en public ne peut être davantage toléré. Dès que vous descendez vous reposer dans le jardin, que voyez-vous?

Des milliers de ces bêtes pécheuses se rassemblent à la cime des arbres et s'adonnent à des danses aériennes érotiques proprement scandaleuses.

Elles se cherchent en dansant et dès que l'une trouve l'autre de son goût, elle l'enlace. Les deux diminuent aussitôt le rythme puis, dans une chute lascive, vont choir sur le gazon pour se livrer à des ébats douteux.

### Devant les enfants

Au vu et au su de tout le monde. Et vos enfants qui sont là, qui voient ce spectacle et qui vous posent des questions.

Indigné, vous essayez de séparer ces êtres impudiques.

Vous leur rappelez le commandement du puritanisme:

"Amour point ne feras qu'en te cachant seulement", et vous leur dites d'aller faire ça ailleurs.

Mais ces vils suppôts de Satan sont tellement enfoncés dans la fange de l'impureté qu'ils sont prêts à se laisser écraser plutôt que de se quitter et de se repentir.

Tout cela pour un plaisir... éphémère.

En observant, scandalisé, ce spectacle, j'ai songé combien nous avons de la chance, nous, les humains, de bénéficier de la vigilance d'escouades de la moralité pour empêcher ou arrêter de tels excès.

Hélas! nos forces de l'ordre (je me suis informé) n'ont aucune juridiction sur les "manes" et toute action légale contre ces insectes serait jugée "ultra vires".



photo Pierre Côté, LA PRESSE

## Expulsion en douce au PIL

Une quinzaine d'agents de la police de Montréal sont intervenus hier pour expulser un groupe de contestataires anglophones qui occupaient le bureau régional de Montréal du Programme des Initiatives locales. Ils voulaient rencontrer le ministre Andras, responsable des projets PIL, pour discuter avec lui de leurs griefs. Comme il n'y était pas, ils ont décidé de l'attendre! Finalement, devant leur refus de quitter les lieux, M. Roger Renaud, coordonnateur régional des projets d'Initiatives locales, a fait appel à la police. Arrivés sur les lieux les policiers ont fait descendre tout le monde en laissant entendre aux occupants qu'ils les "embarquaient". Rendus dans la rue, devant le "panier à salade", les policiers ont verrouillé les portes et ont invité les manifestants à se disperser, à leur grande surprise! Ce qu'ils ont fait en se promettant de revenir tous les jours, tant qu'ils n'auraient pas rencontré le ministre Andras. (Nos informations en page D 8)

## Sous les hourras des infirmières, le Dr St-Germain aurait fait fi des suppliques d'un moribond

par Léopold **LIZOTTE**

Alors qu'un homme qui régurgitait le sang, sur une civière, suppliait un

médecin de l'hôpital Fleury de l'accepter comme patient de cette institution, le 2 novembre dernier, ce dernier n'aurait jamais même jeté les yeux sur ce moribond qui devait succomber quelques minutes plus tard, à son arrivée dans un autre hôpital.

Et pendant que se poursuivait, entre ce médecin et deux ambulanciers une discussion très vive, quatre ou cinq infirmières se prenaient à claquer des mains, à la meilleure répartition, et lançaient même des "hourras", pour marquer leur intérêt à la rixe verbale.

Ce sont, entre autres faits étonnants, deux de ceux qui ont été révélés, hier, à la première journée du procès du Dr Jacques Saint-Germain, pour négligence criminelle, devant le juge Redmond Roche.

Le Dr Saint-Germain était celui qui dirigeait le service d'urgence de l'hôpital du nord de la ville, lorsque M. Paul-Emile Demers y fut dirigé en toute hâte, à la suite d'un début d'hémorragie survenu chez lui.

Selon l'un des ambulanciers, M. Fernand Pellerin, le malade résidait dans le secteur de cette institution, son médecin personnel y était attaché, et son "entrée" avait même été faite, en cas d'urgence.

M. Pellerin, qui était sorti de l'Institut de cardiologie, hier matin, pour témoigner avant de subir une délicate intervention chirurgicale en fin de journée, a juré à la cour qu'il ne voulait rien d'autre que faire éclater la vérité, dans cette fort pénible affaire.

"Toé, Christ, écœure moi pas!"

"Dès notre entrée dans le hall des salles d'urgence, dit-il, nous avons été

reçus par un groupe d'infirmières qui ressemblaient à des serveuses qui, dans un restaurant, n'ont pas envie de vous servir.

"Quant au Dr St-Germain, il était à lire un "comic" ou un dossier, je ne sais, mais jamais il ne s'est approché du malade. Il ne l'a même pas regardé à aucun moment, même s'il se trouvait à quelques pieds de lui seulement.

"M. Demers et son épouse, l'ont supplié, pour l'amour du Bon Dieu, de faire quelque chose, d'administrer une simple piqûre, par exemple.

"Mais d'ajouter le témoin, il semblait avoir les pieds cloués dans le plancher et les yeux rivés ailleurs."

Lorsque son patron, mandat d'urgence, voulut intervenir à son tour, il aurait répondu à ce dernier:

"Toé, Christ, écœure moi pas."

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Claude Millette, il soutient finalement que dès qu'il a appris la mort de celui qu'il venait de transférer à l'hôpital de Saint-Michel, il est retourné à Fleury pour savoir le nom "de l'écœurant qui avait fait ça".

En contre-interrogatoire, Me François Chapados, l'avocat du médecin, tenta de faire admettre au témoin qu'il avait un ressentiment contre cet hôpital, à la suite d'incidents antérieurs.

Mais lorsqu'il voulut évoquer la situation pouvant exister dans d'autres hôpitaux, le tribunal l'arrêta vivement pour souligner que cela débordait nettement les cadres du procès.

**Le malade vomit du sang sur le tapis de l'hôpital**

Pour sa part, Mme Demers affirmait

qu'elle s'était rendue elle-même compte que son mari était en train de mourir.

"Il a même vomit du sang sur le tapis de l'entrée, dit-elle, sans que personne ne s'occupe de lui."

Le frère du défunt, M. Jean-Guy Demers, affirme de son côté qu'on avait bien demandé un petit contenant pour que le malade y vomisse ses caillots de sang, mais que cela avait même été refusé.

Il avait alors fait un réceptacle d'un coin du drap recouvrant la civière, mais pendant qu'il était allé chercher du papier trempé pour lui laver la figure, il semble que les infirmières aient conseillé au mourant de vomir par terre.

"Ils devront au moins remplacer leur tapis", expliquèrent-ils.

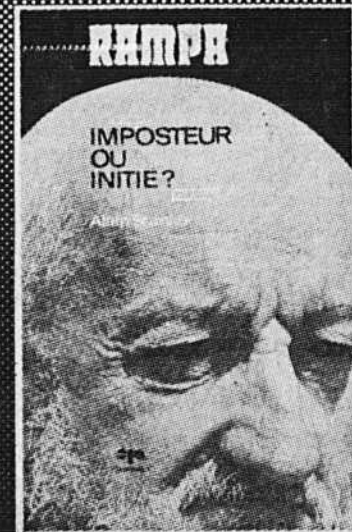
Ce témoin, tout comme Mme Demers, tout comme son jeune fils, n'aurait cependant que peu compris de la discussion et des raisons données pour le renvoi du patient, faute de place disait-on.

A Saint-Michel, où les ambulanciers filèrent à une vitesse de 100 à 115 milles à l'hôpital (et où la fille de la victime travaillait comme infirmière, incidemment), le décès fut presque instantané.

Alors qu'une employée courait chercher un médicament et que Mme Demers était conduite au bureau pour identifier son mari et fournir notamment sa carte d'assurance-maladie, le médecin qui était à son chevet décrivait déjà que celui que l'on n'avait pas daigné "regarder", rue Fleury, était déjà décédé.

## La vérité sur Rampa

Interviews, photographies, documents inédits  
par **ALAIN STANKÉ**



En vente partout

les éditions  
la presse

Recevez "Rampa, imposteur ou initie?" en postant ce bon de commande à votre fournisseur habituel ou, si vous préférez, en le retournant à

Les Éditions La Presse  
7, rue Saint-Jacques,  
Montréal 126, Québec.

Veuillez m'expédier  
Rampa, imposteur ou initie?

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Ci-joint la somme de \$3.95 plus frais de poste 15¢

par chèque  par mandat postal

**faites-vous  
une place  
au soleil**

**COURS  
spéciaux  
d'été**

anglais, allemand,  
espagnol, italien, etc.

appelez vite 288-3111

**Berlitz**  
langues vivantes  
service de traduction

MONTREAL - 2055 rue Peel - 288-3111  
MONTREAL - 50 Place Crémazie - 387-2566

## MESRINE S'EST ÉVADE

SEUL L'UNIFORME NOUS  
SÉPARE. À PART DE T'ÇA,  
ON EST BIEN LES MÊMES, VA.



(Droits réservés)

## Parc Viau: Goldbloom cherche toujours une solution de rechange

Considérant "comme acquis que le Jardin botanique ne sera pas touché", le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, M. Victor Goldbloom, a déclaré hier que le gouvernement du Québec "travaille d'arrache-pied" pour trouver une solution de rechange à l'aménagement du village olympique au parc Viau.

Interrogé par les journalistes, lors de la présentation du rapport du comité d'étude Hanigan sur la Communauté urbaine de Montréal, M. Goldbloom n'a pas indiqué ce que ferait le gouvernement si sa solution de rechange était rejetée.

D'autre part, le ministre n'a pas caché qu'il regrettait vivement l'intransigence du Comité olympique international concernant l'aménagement d'un village olympique unique au lieu d'unités dispersées.

### MESRINE

SUITE DE LA PAGE A 1

de la camionnette a calé et Mesrine a pu l'éviter.

Tandis qu'il s'introduisait dans la voiture, Mesrine a vu un groupe de gendarmes sortant du Palais de justice et regardant des deux côtés de la rue pour le retrouver. Il a tiré deux coups de feu dans leur direction, l'un des projectiles a atteint à l'épaule un gendarme qui lui tournait le dos.

La voiture prenait alors la fuite en direction du château et des faubourgs de Compiègne.

Peu avant 19 h., dans la chambre numéro un de la salle Sainte-Madeleine, à l'hôpital Saint-Joseph, à Compiègne, le maréchal des logis Queva, attendait d'être opéré. A son chevet sa mère et sa femme le veillaient, inquiètes, bien que la blessure soit sans gravité. Petit, musclé, une fine moustache barrant d'un trait noir sa face, le gendarme Queva ne pouvait que répéter: "Je n'ai rien vu. J'ai été atteint par derrière."

Pendant ce temps, à la gendarmerie de Compiègne, l'état-major policier de la région, face à une immense carte, organisait les recherches et faisait dresser des barrages routiers pour tenter de retrouver l'évadé.

### CANADA

SUITE DE LA PAGE A 1

un autre pays, elle l'octroiera également au Canada. Le Canada veut se prémunir contre toute position défavorable par rapport à l'un ou l'autre de ses compétiteurs internationaux.

Le principe du traitement de la nation la plus favorisée est déjà contenu dans les accords généraux du GATT. Mais le Canada juge qu'un accord bilatéral avec la CEE lui donnerait une garantie additionnelle, particulièrement face aux autres pays européens non-membres de la CEE mais membres de l'Association européenne de libre échange dont plusieurs (Suède, Finlande, Norvège, etc.) le concurrencent directement sur un bon nombre de produits.

Or, précisément, les Européens rappellent aux négociateurs canadiens que les accords du GATT règlent ces matières et que quant à eux, ils ne voient aucun avantage à s'engager dans un accord bilatéral spécifique dont, de toute façon, ils ne voient pas très bien ce qu'ils pourraient en tirer.

"Tout ce que le Canada offre, de dire un porte-parole de la CEE, c'est une sécurité d'approvisionnement en matières premières". Or, il y a d'autres fournisseurs "sûrs" de matières premières dans le monde. Il n'y a qu'à penser à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à certains pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

#### Des raisons plus politiques qu'économiques

"Le Canada est prisonnier d'un bloc, d'un partenaire commercial dont il voudrait se dégager", ajoute le porte-parole de la CEE. C'est donc pour des raisons plus politiques qu'économiques que le Canada cherche à resserrer ses liens avec l'Europe.

Cette vision des choses est partagée par le responsable du dossier canadien à la direction des affaires nord-américaines de la commission de la CEE, M. J.A. Guggenbuhl.

"La CEE, comme telle, n'a pas de politique étrangère, a-t-il rappelé au cours d'une entrevue. Donc, la commission doit rester dans le cadre strictement économique du Traité de Rome. La conscience de la réalité canadienne se précise ici mais il y a le facteur géographique de la proximité

des Etats-Unis qu'on ne peut pas négliger.

"Il est plus facile à certains pays membres de la communauté d'avoir leur propre politique canadienne qu'à la CEE d'avoir la sienne, a-t-il ajouté. Pour la CEE, le poids commercial du Canada ne pèse pas très lourd."

La fonction qu'occupe M. Guggenbuhl est de création toute récente et fait partie du réaménagement administratif qui a suivi l'entrée dans la CEE de la Grande-Bretagne, de l'Irlande du Sud et du Danemark. Il existe maintenant à l'intérieur de la direction générale des relations extérieures de la communauté, une division Etats-Unis-Canada, ce qui n'était pas le cas auparavant alors qu'il n'y avait qu'une direction responsable de l'Amérique du Nord, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des affaires agricoles.

Selon M. Guggenbuhl, qui avait pressenti la question, il ne faut attacher aucune signification au fait que les Etats-Unis et le Canada tombent sous la responsabilité des mêmes fonctionnaires de la commission.

"Pour le moment, admet toutefois M. Guggenbuhl, la commission n'a pas de véritable politique canadienne. Il ne faut pas s'attendre à ce que la CEE ne trouve pas difficile de définir une politique canadienne. C'est une question tout à fait nouvelle pour elle."

La mission canadienne à Bruxelles mesure parfaitement le chemin qu'il lui reste à parcourir.

"Nous n'avons jamais formulé une demande d'accord bilatéral en termes aussi nets et précis, a précisé M. Langley. Nous avons étudié cette possibilité et nous avons sondé le terrain. Mais c'est tellement problématique non seulement quant à son fonctionnement mais même quant à son éventualité, que nous l'avons laissée de côté pour le moment. Ce que nous disons, c'est que puisque la CEE est notre deuxième partenaire commercial, il nous faut avec lui des relations étroites et formelles."

Le problème qui se pose aux diplomates canadiens, c'est de trouver d'abord, avant de demander aux Européens de négocier, la matière susceptible de faire l'objet d'un accord.

"Nous avons essayé et essayons toujours de trouver un contenu pour un accord commercial qui ne toucherait ni au champ d'action des ententes internationales du GATT, ni aux accords bilatéraux qui nous lient individuellement aux pays membres de la CEE, a ajouté l'ambassadeur. Un accord sans contenu, ça n'a pas de sens."

Le contenu est difficile, sinon presque impossible, à trouver parce que tout accord de caractère préférentiel est absolument exclus. La CEE craignant la réaction américaine. Pour la plupart, d'ailleurs, les pays membres de la CEE sont réticents à signer des accords bilatéraux, même du genre de ceux qui lient la communauté aux pays arabes et aux pays en voie de développement (accords de Yaoundé).

Seuls, semble-t-il, la France et la Grande-Bretagne, pour des raisons politiques et économiques découlant de leurs liens historiques avec leurs anciennes colonies, peuvent être qualifiées de "bilatéralistes". "ce qui pourrait s'avérer fort précieux pour le Canada", souligne en souriant un porte-parole de la CEE.

Donc, la délégation canadienne de hauts fonctionnaires qui séjournera à Bruxelles les 13 et 14 juin fait partie d'une politique "très pratique" adoptée par le Canada pour "accentuer les liens et le dialogue avec la CEE".

Le Canada, surtout après l'échec des négociations entamées par le Japon (qui visaient à l'obtention de clauses de sauvegarde mais qui se sont soldées le 4 mai dernier par l'institutionnalisation de rencontres au niveau des fonctionnaires et par la remise après les négociations du GATT — c'est-à-dire pas avant 1975 — de la négociation sur le fond du problème), concentrera toute son attention sur des questions spécifiques et concrètes, comme la politique d'achat des gouvernements mentionnés hier ou comme le problème soulevé par la France sur l'importation de céréales entrant dans la fabrication des alcools.

Il y a enfin les négociations en cours, à Genève, sur les conséquences de l'élargissement de la Communauté économique européenne.

**DEMAIN: Les négociations de Genève: un prélude aux grandes négociations du GATT.**

## Galerie parisienne pillée

PARIS (AFP) — Le montant du vol effectué dans la nuit de mercredi à jeudi, à la galerie Maeght, à Paris, pourrait être beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait d'abord cru. Selon le directeur de la galerie, M. Adrien Maeght (fils du créateur de la fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence), la valeur des œuvres dérobées pourrait atteindre cinq millions de francs.

M. Maeght a toutefois ajouté que

l'on ne pouvait encore procéder à une évaluation précise puisque l'inventaire n'a encore pu être réalisé, les salles d'exposition et la cave ayant été saccagées.

La valeur des gravures, tableaux et lithographies emportés par les cambrioleurs se situe donc entre 500,000 et cinq millions de francs.

Parmi les œuvres disparues, il y aurait plus de 40 lithographies de Braque, une centaine d'autres de

Miro, une trentaine de Giacometti, de nombreuses œuvres de Chagall et de Calder. Mais, comme il s'agit de pièces originales marquées du sceau de la galerie, elles seront difficilement négociables.

Selon la police, les pilliers se sont conduits en véritables passe-murailles. Ils ont d'abord gagné le sous-sol en enfonçant deux portes et ont ensuite percé une ouverture dans un mur à l'aide d'une barre à mine.

### FRONT

SUITE DE LA PAGE A 1

provincial (les membres du "groupe des 16" insistent sur le fait que cette question n'est pas, en définitive, du ressort des commissaires de la CECM, mais de la juridiction des députés provinciaux);

- amélioration de l'enseignement du français écrit et parlé dans les écoles francophones;
- enseignement de l'anglais dans les écoles françaises à partir de la première, deuxième ou troisième année scolaire suivant le désir des parents, ce qui correspond à l'actuelle politique du ministère de l'Éducation;
- humanisation de l'école, mise à la disposition d'organismes communautaires des locaux scolaires, revalorisation du rôle de l'enseignant, etc...

#### Seize candidats

Jusqu'ici, seize candidats se présentent dans autant de quartiers de la CECM en vue des élections du 18 juin prochain ont été approchés ou font partie du groupe.

Six font déjà partie ou sont appuyés par le Mouvement scolaire confessionnel. Ce sont: M. Benoit Hubert (quartier no 1), Mme Roland Pelletier (no 2), M. Gerald Long (no 4), M. Paul-Emile Riverain (no 9), Mme Thérèse Gauthier-Killens (no 16) et M. Marcel Parent (no 19).

Les autres candidats qui feront partie du groupe sont: Denis Brisebois (quartier no 5), Gaston Teasdale (no 7), André Lorange (no 8), Robert Massé (no 10), Gilbert Cinq-Mars (no 11), André Milot (no 12), Lise Sarrazin (no 13), Claudette Sauvé (no 15), Colette Biche (no 17) et Guy Messier (no 18).

Dans les quartiers 3, 6 et 14, le groupe ne présentera vraisemblablement aucun candidat. Dans les deux premiers cas, les commissaires sortant MM. J. McDonald et Jos Pagé sont sur les rangs et représentent une communauté de pensée évidente avec celle du "groupe des 16".

Dans le quartier 14, l'actuelle présidente de la CECM, Mme Thérèse La-voie-Roux, est sur les rangs. Selon un des membres du "groupe des 16", des tentatives ont été effectuées pour l'entraîner dans le groupe, tentatives qui sont demeurées jusqu'ici sans résultat mais qui, si elles aboutissaient, réussiraient à donner "une très belle image" au groupe.

Les douze candidats joints par LA PRESSE ont tous confirmé l'existence du groupe sauf, M. Guy Messier, qui a nié catégoriquement qu'un tel regroupement soit sur le point de voir officiellement le jour.

Par ailleurs, malgré l'existence d'organismes libéraux sur les rangs et parmi les dirigeants du groupe, tous les candidats ont nié être rattachés, même indirectement, à un parti politique quelconque. Ils outencent tous avoir pour seul dénominateur

commun le fait d'être issus de comités de parents.

Pourtant, une candidate, Claudette Sauvé, a soutenu hier qu'on lui avait offert de l'argent, sans lui en préciser la source, au cas où il lui viendrait à manquer de fonds électoraux. Hier soir, un autre candidat, M. Marcel Parent, admettait qu'il ne savait pas lui-même où il le trouverait si une telle demande lui était faite.

D'ailleurs, la rumeur commence déjà à courir. Ainst, hier soir, un candidat dans le quartier no 6, M. Jean-Baptiste Landry, affirmait au cours d'une assemblée publique qu'"un groupe de 16 candidats est financé par le Parti libéral et l'Union nationale", ajoutant par la suite qu'on lui avait offert à lui-même de l'argent pour financer sa propre campagne électorale.

Sur un autre plan, il est intéressant de constater que trois des quatre membres de ce qui est appelé le "bloc anglophone" sont, ou bien membres du "groupe des 16", ou bien laissés sans adversaire par celui-ci.

Jusqu'ici, au moins une "entente technique" a été conclue entre divers candidats du groupe: celle-ci consiste à mettre en commun certaines ressources pécuniaires pour pouvoir jouir de services communs. C'est ainsi que les dépliantes de divers candidats ont été imprimés et qu'on projette de faire publier des annonces communes dans les journaux au cours de la semaine prochaine.

### LE RAPPORT

SUITE DE LA PAGE A 1

où la CUM est appelée à intervenir devraient être mises en place afin de permettre aux conseillers de la CUM de mieux contrôler l'administration et faciliter la participation des citoyens aux affaires publiques. Ces secteurs d'activités pourraient être les suivants: finance, planification et aménagement, environnement, parcs et loisirs, habitation, promotion économique, transports et communications, sécurité publique.

— La Commission de transport de la CUM (CTCUM) deviendrait un service de la CUM et relèverait, au même titre que les autres services, du Conseil de la CUM. Le comité recommanderait également que la planification de tous les réseaux de transport sur le territoire de la CUM soit confiée à une seule direction et dissociée entièrement de l'exploitation.

#### Québec attend avant de se prononcer

M. Goldbloom, qui a déposé cet après-midi le rapport à l'Assemblée nationale, a souligné que le gouvernement ne se fixait aucune limite de temps pour se prononcer sur les recommandations du comité d'étude de la CUM.

Cependant, il a précisé qu'"idéalement, le gouvernement devrait être en mesure de se prononcer au cours de 1974". Il a ajouté que la politique du gouvernement, les mesures appropriées que prendra ce dernier découleront du débat que soulèvera le rapport.

S'abstenant de se prononcer sur le rapport, le ministre a dit: "Le plus important, c'est de connaître le point de vue de la population et des administrateurs municipaux. Je n'agirai pas avant". Il a exprimé son intention de provoquer des réunions publiques et d'y participer lui-même, préférant écouter les commentaires de tous les intéressés avant de tirer ses conclusions.

De son côté, M. Hanigan a déclaré: "L'intention du comité d'étude est que les regroupements proposés s'opèrent par des mesures législatives. L'Assemblée nationale devra prendre ses responsabilités".

### Vol à l'UdeM

Deux bandits armés de revolvers ont fait main basse sur une somme évaluée sommairement à \$15,000, un peu avant 11 h ce matin, après s'être introduits dans la section polytechnique de l'Université de Montréal, au 2500, de la rue Marie-Guyard.

Les voleurs ont opéré rapidement et les policiers croient qu'ils étaient familiers aux lieux. Personne n'a été blessé ni molesté.

# TOUTE NOUVELLE AU QUEBEC. LA VODKA GORDON'S DELUXE.



Si douce qu'elle s'accorde avec tout... et tout le monde!

# Enquête sur le crime organisé La succession de Greco toujours ouverte

par Bernard MORRIER

Si l'on en croit la déposition d'un témoin, hier, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, la succession de Louis Greco, à titre de représentant de la Cosa Nostra et de la "famille" américaine Bonanno à Montréal, serait toujours ouverte dans le monde interlope, du moins dans le secteur des "junkets" (voyages organisés de jeu).

En effet, Al Herman, âgé de 62 ans, désigné comme le plus important organisateur de "junkets" à Montréal et partenaire avoué de Greco, a déclaré que, depuis la mort de celui-ci, en décembre 1972, il n'avait plus à partager la moitié de ses profits avec qui que ce soit.

En réponse à une question de Me

Robert Cooper, procureur de la Commission, Herman a soutenu à 100 pour cent que personne ne l'avait approché depuis, directement ou indirectement, pour prendre la part de Greco.

Il a toutefois expliqué, qu'à la suite de la mort de son partenaire, il avait jugé préférable de prendre certaines précautions, comme installer un système d'alarme à son bureau et se munir d'un coffre-fort pour conserver ses dossiers, afin de montrer certaines preuves si "quelqu'un" lui demandait des comptes.

"Vous attendez-vous à un appel?", a demandé Me Cooper.

"J'espère que non", a rétorqué Herman.

Du temps de son alliance avec Greco, le témoin évaluait ses profits

annuels à \$15,000. Depuis Noël dernier, il a organisé quatre "junkets" et il estime, n'ayant plus à partager, que ses profits doubleront cette année pour atteindre \$30,000.

Herman, qui ne fait affaires qu'avec l'hôtel Hilton, à Las Vegas (étant d'ailleurs le seul Montréalais à le faire), a expliqué sa liaison financière avec Greco comme le résultat d'une longue amitié.

C'est Greco, a-t-il affirmé, qui l'a aidé à financer ses premiers "junkets" en lui prêtant \$15,000, somme exigée par Air Canada pour nolisier un avion.

De plus, il a reçu des prêts de \$5,000 par ci, par là. Enfin, Greco lui a offert gratuitement l'espace nécessaire au Sabra Health Club, où Her-

man organisait des parties de cartes.

Il a reconnu avoir organisé également des "soirées" du genre à l'hôtel Sonesta, à Habitat 67, ainsi que chez Norman Smiley et Larry Greenspoon.

Me Cooper est revenu à la charge pour tenter de savoir si Paul (Paolo) Violi (associé de Vic Cotroni dans Reggio Foods) ou encore William Obront (identifié maintes fois comme un des chefs du crime organisé à Montréal) avaient tenté de remplacer Greco auprès de Herman, mais ce dernier s'en est bien défendu. Et Michel Pozza alors? "Pas assez gros. Il ne travaillait que pour Greco", a répondu le témoin.

Prié d'expliquer ce qu'il savait sur les autres organisateurs de "junkets" à Montréal, comme Irving Goldstein

et Richard "Ziggy" Wiseman, ainsi que Morris Rubinstein, opérant à Hawkesbury, Herman n'a pas été très loquace.

Dans le cas de Goldstein, il a identifié ses associés comme étant Nicholas Di Iorio (un "intouchable" du crime organisé, selon Pax Plante) et Frank Cotroni. Pour ce qui est de Wiseman, Herman affirme qu'il est nouveau dans le "métier" et qu'il ne peut dire qui l'appuie, bien qu'à des audiences antérieures, certains témoins ont affirmé que c'était Frank Cotroni. Tout ce qu'il sait de Rubinstein, par ailleurs, c'est qu'il organise ses "junkets" en Ontario.

Quant à savoir s'il a déjà eu recours à des menaces et même à la violence pour récupérer de l'argent que lui devraient ses clients à la suite de "junkets", Herman s'en est bien défendu et il a qualifié Sam Lowsky (un ex-client) de menteur pour avoir affirmé le contraire.

Dans l'après-midi, deux témoins, dont il faut taire les noms, sont venus expliquer leurs déboires avec Herman.

Dans un cas, un gérant de magasin de 38 ans, a révélé que ne pouvant payer une dette de jeu à Herman, il s'était fait dire par celui-ci: "Si tu ne paies pas, tu sais qui te collectera".

Niant toutefois avoir été l'objet de menaces, ce témoin a dit avoir d'abord reçu la visite de Michel Pozza, puis un coup de fil de Solly "Dinky" Levine (associé d'Obront), le priant de payer. "Je n'ai pas eu de problème, car j'ai tout payé", a-t-il dit.

L'autre témoin, un vendeur de 34 ans, ayant été un client de Wiseman sur un "junket", avait reçu la visite

de Frank Wolcovitch, un fort en muscles de 46 ans et "percepteur" de dettes difficiles, qui lui avait pris sa bague, sa montre et son automobile, en lui disant de ne pas oublier de payer "parce que tu habites un onzième étage". "Ayant eu un peu peur, j'ai payé \$1,000 pour les \$800 que je devais", a-t-il conclu.

Paolo Violi dit non

Un autre témoin, un chômeur âgé de 51 ans, est venu raconter aux commissaires qu'il avait tenté d'organiser des "junkets" l'an dernier, mais qu'il s'était fait répondre non par Paolo Violi... indirectement.

"C'est lui que j'avais contacté, a dit le témoin, et celui-ci m'avait affirmé qu'il me donnerait une réponse, bien qu'il ait précisé qu'il n'y avait qu'un homme à Montréal organisant des "junkets" pour Las Vegas: Herman."

C'est Michel Pozza qui l'aurait appelé plus tard pour le conseiller de tout laisser tomber, parce que Violi et lui-même auraient engagé Irving Goldstein à sa place.

Enfin, l'audience d'hier s'est terminée par la déposition de déclarations assermentées de deux personnes, affirmant avoir été l'objet de menaces et même de sévices de la part de Wiseman ou de son associé Réal Filia treault.

Dans un cas, vu qu'il s'agit d'un résident du district judiciaire de Montréal, les commissaires ont préféré entendre le témoin en personne avant l'ajournement prévu pour l'été. Le tout a rapport au Festival "pop" de Sainte-Croix-de-Lothbinière qui, comme on sait, avait été contremandé à la dernière minute.

## loisirs et récréation

PAR DOLLARD MORIN

### Formation de moniteurs qualifiés en escalade

Parmi les activités de plein air qui s'offrent aux Québécois, l'alpinisme connaît une popularité croissante.

De plus en plus, dans les bases de plein air, les auberges de vacances, les camps de loisirs, se fait sentir le besoin de moniteurs qualifiés en escalade de rocher.

C'est pourquoi, cette saison, la Fédération des Clubs de Montagne du Québec a dû organiser des cours plus nombreux que prévu, en vue de former des moniteurs spécialisés et compétents pour répondre à la demande.

Le plus haut degré

En mai dernier, une cinquantaine de personnes, dont huit jeunes filles, ont pris part aux stages tenus à Val-David. Sur ce nombre, 37 ont obtenu leur brevet d'initiateur et deux, celui de moniteur.

A noter qu'à ce dernier brevet, peuvent accéder les grimpeurs d'expérience particulièrement conscients de la sécurité en paroi.

De plus, la Fédération a également conféré son plus haut degré, soit celui d'instructeur, à André Hébert, spécialiste bien connu, qui se voit confirmé dans ses fonctions de professeur à l'École québécoise des sports de montagne. On sait que M. Hébert est l'auteur du livre "Alpinisme au Québec", récemment paru aux Éditions du Jour.

Présentement, il n'y a guère qu'une douzaine d'instructeurs d'alpinisme dans la province. Pour les grimpeurs québécois, qui honorent



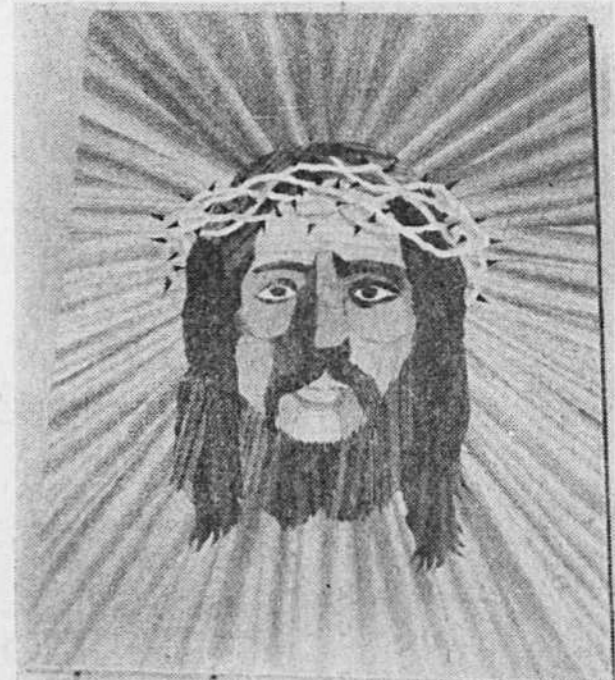
André Hébert, spécialiste des sports de la montagne.

40 années de tradition dans une discipline aussi exigeante, le brevet d'instructeur signifie une excellente technique, mais il est avant tout l'indice d'une solide valeur morale. Pour les jeunes qui rêvent de se dépasser, et parfois même de se dépasser, il représente un idéal à atteindre!

Autres stages

Pour les intéressés, il est encore possible de s'inscrire aux stages que la FCMQ tiendra à la fin de l'été.

Ces sessions auront lieu: du 11 au 19 août, en Mauricie; et du 25 août au 2 septembre, à Labrieville, sur la Côte Nord. Pour tout renseignement, s'adresser à la Fédération des Clubs de Montagne, 881 est, boul. de Maisonneuve, Montréal 132 (527-9311).



Lors de la récente exposition des travaux d'élèves, à l'école secondaire Vanier de Saint-Vincent-de-Paul, les visiteurs ont découvert que la marqueterie — un art en voie de disparition — y est enseignée aux étudiants et étudiantes de Secondaire I à III, qui suivent les cours d'initiation à la technologie. Des jeunes y ont réalisé de remarquables pièces de marqueterie, faisant preuve de goût et d'habileté dans le dessin, le choix et le découpage de leurs minuscules morceaux de bois. Ci-haut, c'est un "Ecce Homo" qui a été fait par leur professeur, M. Willy Charlier, en utilisant sept sortes de bois différents et en tirant artistiquement profit du ton et des veines de chaque petit morceau de bois.



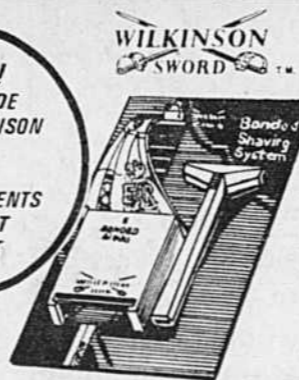
## JAPAN CAMERA CENTRE

Les Galeries D'Anjou • 353-6800

**14<sup>e</sup>**  
Tant qu'il en restera

**ANNIVERSAIRE**  
**VENTE** du 7 au 16 juin

**GRATIS!**  
ENSEMBLE DE  
RASOIR WILKINSON  
BONDED  
AUX 600  
PREMIERS CLIENTS  
QUI FERONT  
UN ACHAT



<b>FLASHCUBES</b> <b>SILVANIA</b> Ord. 1.44 <b>PRIX DE VENTE</b> <b>99¢</b>	<b>FILM INSTAMATIC</b> <b>COULEUR</b> (126-12) Ord. 1.24 <b>VENTE 99¢</b>	<b>CASSETTE-RUBAN,</b> <b>BASSE SONORITÉ</b> (1 heure) Ord. 1.49 <b>VENTE 99¢</b>	<b>PLATEAUX A</b> <b>DIAPPOSITIVES UNIVERSELS</b> <b>VENTE</b> Ord. 1.37 <b>3 POUR 99¢</b>
---	--	--	---

**MINOLTA 16 Ps**

APPAREIL PHOTO SUBMINIATURE (Chargement instantané)

Prix marqué \$50

**VENTE 24<sup>99</sup>**

**OLYMPUS TRIP 35**  
**AVEC ÉTUI**

Prix marqué 79.95

**VENTE 59<sup>99</sup>**

**FLASH GUN** Ord. 24.99

**VENTE 9<sup>99</sup>** AVEC ACHAT DE L'APPAREIL PHOTO

**Projecteur "Keystone 880" à télécommande**

Projecteur automatique plus 4 chargeurs circulaires. Le Keystone 880 comprend: télécommande pour marche avant et arrière, et mise au point • éclairage brillant 500 watts • objectif 4" assurant des couleurs nettes • ventilateur efficace et silencieux • fonctionne avec plateaux universels ou chargeurs circulaire de 100 diapositives • emballé avec un chargeur circulaire plus 4 chargeurs en boni.

**VENTE 99<sup>99</sup>**

**SANWA X 50**

L'ensemble SANWA X50 comprend: • Appareil photo, 126 à chargement instantané • Film couleur Kodak • Magic Cube • Courroie • Étui

Ord. 17.88

**VENTE 14<sup>44</sup>**

**ENS. DE POCHE**  
**APPAREIL GAF 220**

**SPECIAL 24<sup>99</sup>**

**JUMELLES**  
**7 x 35**

• Jumelles complètes avec étui, courroies et capuchon. • Système optique de qualité, conception de précision. • Facile à utiliser: à molette centrale de mise au point.

**VENTE 24<sup>99</sup>**

**MAGNÉTOPHONE À CASSETTE TOSHIBA**  
**KT 210E**

Prix marqué 59.95

**VENTE 44<sup>99</sup>**

Courant alternatif ou continu

**Toshiba RADIO STÉRÉO RH-405X**

3 ARTICLES comprenant: Radio stéréo AM / FM et deux haut-parleurs.

Prix marqué 99.95

**VENTE 69<sup>99</sup>**

**SONY®**  
**CF 610**

Système de reproduction sonore comprenant magnétophone stéréo à cassette, syntonisateur FM AM et FM stéréo, Syntonisateur très sensible, amplificateur transistorisé et puissance dynamique de 15 watts. Le modèle CF 610 est logé dans un coffret compact portatif, recouvert d'une élégante cuirrette noire. Les haut-parleurs sont incorporés dans le couvercle.

Prix marqué 399.95

**VENTE 279.99**

**RADIO-PENDULE À CHIFFRES AM / FM**

Radio de qualité AM / FM, avec pendule à chiffres, 24 heures, facile à lire. Comprend arrêt automatique 60 minutes.

**SPECIAL 39<sup>99</sup>**

**MAGNÉTOPHONE À CASSETTE SONY TC 66 PORTATIF**

• Magnétophone portatif à cassette 2 pistes • Microphone incorporé • Interchangeur automatique • Fonctionne sur CA ou CC • Étui

Prix marqué 89.95

**VENTE 79<sup>99</sup>**

**HITACHI**  
**TV PORTATIF NOIR ET BLANC**

CRATIS Adaptateur pour allume cigarette d'auto

(Batterie / CA) Vous obtenez instantanément l'image et le son. Fonctionne sur CA, batterie d'auto ou batterie rechargeable, bloc d'alimentation (facultatif). 12" x 8" x 8", 12 livres.

**VENTE 139.99**



## JAPAN ELECTRONIC CENTRE

Les Galeries D'Anjou • 354-0300

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for various companies, including columns for 'Ventes Haut Bas 2.40 Ch.' and 'CANADIENNE PAR LA PRESSE CANADIENNE'.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data with columns for company names and price movements.

MINES

Table of mining stock market data with columns for company names and price movements.

PETROLES

Table of petroleum stock market data with columns for company names and price movements.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

A-B

Table of stock market data for companies in the A-B range.

C

Table of stock market data for companies in the C range.

D

Table of stock market data for companies in the D range.

E

Table of stock market data for companies in the E range.

F

Table of stock market data for companies in the F range.

G

Table of stock market data for companies in the G range.

H

Table of stock market data for companies in the H range.

I

Table of stock market data for companies in the I range.

J

Table of stock market data for companies in the J range.

K

Table of stock market data for companies in the K range.

L

Table of stock market data for companies in the L range.

M

Table of stock market data for companies in the M range.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

# Les astronautes réussissent à dégager un panneau du Skylab

HOUSTON (UPI, AFP) — Les astronautes Conrad et Kerwin ont réussi une partie de la mission dangereuse: ils ont coupé la pièce de métal qui reliait un panneau solaire générateur d'électricité. Le panneau a commencé à se décrocher et un des trois volets est sorti à vingt degrés. Même s'il est encore trop tôt pour savoir si l'opération complète est une réussite, cette première partie est de bon augure.

Le déploiement complet du panneau solaire est d'une importance capitale pour le succès complet de la mission du Skylab, dont la durée est de 28 jours, ainsi que le succès de deux autres missions de 56 jours qui doivent suivre.

Tout le programme scientifique du Skylab dépend maintenant de la fin de ce bricolage dans l'espace.

Le commandant Charles Conrad est sorti du laboratoi-

re spatial en fin de matinée et Joseph Kerwin l'a rejoint. Pendant ce temps Weitz est demeuré à bord dans un compartiment pressurisé. Toutes les lumières ont été éteintes à l'intérieur et les appareils électriques ont été arrêtés afin d'économiser l'électricité et de permettre d'allumer les phares à l'extérieur, pendant que la station est dans l'obscurité du côté de la Terre opposé au Soleil.

# avis légaux • appels d'offres • soumissions

**CANADA**  
La Loi sur l'expropriation, Statuts révisés du Canada de 1970, CHAPITRE 16 (1er supp.)  
ATTENDU QUE le 13 décembre 1972 un avis d'intention d'exproprier a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 2.395.625;  
ATTENDU QUE les procédures en expropriation ont dû être recommencées à cause du retard dans la publication dans les journaux;  
ATTENDU QU'un nouvel avis d'intention d'exproprier a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 6 avril 1973 sous le numéro 2.417.550;  
ATTENDU QUE la publication dans les journaux a été faite le 10 avril 1973 et dans la Gazette du Canada le 14 avril 1973 mais que certains lots ont alors été omis.

EN CONSÉQUENCE, il est nécessaire de recommencer les procédures en expropriation pour les lots qui n'ont pas été publiés dans les journaux et dans la Gazette du Canada.

**AVIS D'INTENTION D'EXPROPRIER**  
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le Conseil des Ports nationaux requiert, pour la construction d'installations portuaires additionnelles, tous les droits réels immobiliers rattachés aux immeubles suivants:

**DESCRIPTION**  
**Lot P. 88-1354**  
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 88-1354 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

De figure irrégulière, borné au Nord par partie du lot 88-1152-2, au Nord-Est par le lot 88-1355, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 88-1353 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 88-1354. Mesurant six pieds et quinze centièmes (6.15') au Nord, six pieds et douze centièmes (6.12') au Nord-Est, cent vingt pieds et soixante centièmes (120.60') au Sud-Est, neuf pieds et quarante-quatre centièmes (9.44') au Sud et cent vingt-cinq pieds et douze centièmes (125.12') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie mille deux cent quarante-six (1246) pieds carrés. Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

**Lot P. 88-1355 (Avenue Broadway)**  
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 88-1355 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

De figure triangulaire, borné au Nord par partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway), au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud-Ouest par le lot 88-1354. Mesurant cinq pieds (5.0') au Nord, six pieds et douze centièmes (6.12') au Sud-Ouest, et cinq pieds (5.0') au Sud-Est. Comprenant en superficie douze (12) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

**Lot P. 88-1152-2 (Avenue Broadway)**  
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway) du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

De figure trapézoïdale, borné au Nord, par partie du lot 90-1 au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal) au Sud par le lot 88-1355 et par partie du lot 88-1354 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway). Mesurant onze pieds et soixante-dix centièmes (11.77') au Nord, quarante-six pieds et trente-six centièmes (46.36') au Sud-Est, onze pieds et quinze centièmes (11.15') au Sud, et quarante-six pieds et vingt-deux centièmes (46.22') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie cinq cent dix-sept (517) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

**Lot P. 90-1 (Avenue Broadway)**  
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 90-1 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 90-1082 (rue Sainte-Julie) au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal) au Sud par partie du lot 88-1152-2 (Avenue Broadway) et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 90-1 (Avenue Broadway). Mesurant douze pieds et douze centièmes (12.12') au Nord, vingt-cinq pieds et soixante et seize centièmes (25.76') au Sud-Est, onze pieds et soixante et dix centièmes (11.77') au Sud, et vingt-cinq pieds et soixante-huit centièmes (25.68') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie deux cent quatre-vingt-neuf (299) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

**Lot P. 91-A**  
De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-1, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 91-3 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 91-A. Mesurant six pieds et soixante et douze centièmes (6.72') au Nord, quatre-vingt-douze pieds et dix centièmes (92.10') au Sud-Est, huit pieds et quatre-vingt-huit centièmes (8.88') et quatre-vingt-douze pieds et soixante et quinze centièmes (92.75') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie six cent quatre-vingt-sept (687) pieds carrés.

**Lot P. 92-1**  
De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-3, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 91-A et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-1. Mesurant cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (5.94') au Nord, trente-trois pieds et quarante-huit centièmes (33.48') au Sud-Est, six pieds et soixante et douze centièmes (6.72') au Sud et trente-trois pieds et soixante et douze centièmes (33.72') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie deux cent trois (203) pieds carrés.

Les deux parcelles ci-haut décrites contiennent ensemble une superficie totale de huit cent quatre-vingt-dix (890) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

Une certaine partie de terrain étant composée de parties des lots 92-3 et 92-4 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

**Lot P. 92-4 (Avenue Marien)**  
De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-4 (Avenue Marien), au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 92-3 (Avenue Marien) et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-4. Mesurant quatre pieds et quarante centièmes (4.47') au Nord, trente et un pieds et quarante centièmes (31.40') au Sud-Est, cinq pieds et vingt centièmes (5.20') au Sud et trente et un pieds et soixante-deux centièmes (31.62') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie cent soixante-sept (167) pieds carrés.

**Lot P. 92-4 (Avenue Marien)**  
De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-5, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 92-3 (Avenue Marien) et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-4. Mesurant quatre pieds et quarante centièmes (4.47') au Nord, trente et un pieds et quarante centièmes (31.40') au Sud-Est, cinq pieds et vingt centièmes (5.20') au Sud et trente et un pieds et soixante-deux centièmes (31.62') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie cent quarante-cinq (145) pieds carrés.

Les deux parcelles ci-haut décrites contiennent ensemble une superficie totale de trois cent douze (312) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

Une certaine partie de terrain étant partie des lots 92-5 et 92-6 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

**Lot P. 92-5**  
De figure trapézoïdale, borné par partie du lot 92-6, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 92-4 (Avenue Marien) et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-5. Mesurant trois pieds et quatre-vingt-un centièmes (3.81') au Nord, vingt-huit pieds et vingt-cinq centièmes (28.25') au Sud-Est, quatre pieds et quarante-sept centièmes (4.47') au Sud et vingt-huit pieds et quarante-cinq centièmes (28.45') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie cent douze (112) pieds carrés.

**Lot P. 92-6**  
De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-1472, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 92-5 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-6. Mesurant trois pieds et douze centièmes (3.12') au Nord, vingt-neuf pieds et trente centièmes (29.30') au Sud-Est, trois pieds et quatre-vingt-un centièmes (3.81') au Sud et vingt-neuf pieds et cinquante et un centièmes (29.51') au Nord-Ouest.

Comprenant en superficie quatre-vingt-dix-sept (97) pieds carrés.

Les deux parcelles ci-haut décrites contiennent ensemble une superficie totale de deux cent neuf (209) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

**Lot P. 92-1472**  
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 92-1472 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-1475, au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal), au Sud par partie du lot 92-6, et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-1472.

Mesurant deux pieds et neuf centièmes (2.09') au Nord, quarante-trois pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (43.95') au Sud-Est, trois pieds et douze centièmes (3.12') au Sud et quarante-quatre pieds et vingt-six centièmes (44.26') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie cent dix (110) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.

**Lot P. 92-1475**  
Une certaine partie de terrain étant partie du lot 92-1475 du Cadastre Officiel de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, Division d'Enregistrement de Montréal, Ville de Montréal-Est.

De figure trapézoïdale, borné au Nord par partie du lot 92-20 (Avenue St-Cyr) au Sud-Est par partie sans désignation cadastrale (Port de Montréal) au Sud par partie du lot 92-1472 et au Nord-Ouest par une autre partie du lot 92-1475. Mesurant dix-huit pieds et quatre-vingt-douze centièmes (18.92') au Nord, soixante et dix pieds et vingt centièmes (70.20') et quarante-trois pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (43.95') au Sud-Est, deux pieds et neuf centièmes (2.09') au Sud, et quarante-quatre pieds et vingt-six centièmes (44.26') au Nord-Ouest. Comprenant en superficie six cent vingt-sept (627) pieds carrés.

Toutes les distances sont en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan numéro 26-802, C.P.N. A-2140 L.S., préparé par Robert Pelchat, Arpenteur-géomètre, le 28 juillet 1972.


Sa majesté la Reine du chef du Canada, aux fins susdites, l'intention d'exproprier tous les droits réels immobiliers rattachés aux immeubles susmentionnés.

"John A. MacDonald"  
Sous-Ministre des Travaux publics

Toute personne qui s'oppose à l'expropriation envisagée des droits susmentionnés peut, dans un délai de trente jours à compter du jour où cet avis d'intention d'exproprier est publié dans la Gazette du Canada, envoyer par courrier recommandé ou laisser au bureau du ministre des Travaux publics, Ottawa, Ontario, à l'attention du Directeur, Services Immobiliers, une opposition par écrit mentionnant son nom et son adresse et précisant la nature et les motifs de son opposition et son intérêt à s'opposer à l'expropriation envisagée.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus de:

W.F. Whitman  
Directeur, Services immobiliers  
Édifice Sir-Charles-Tupper  
Ottawa, Ontario, K1A 0M2

**CANADA POST**  **POSTES CANADA**

**APPEL D'OFFRES TRANSPORT DU COURRIER**

Appel d'offres pour le transport du courrier par camion entre Montréal et St-Jean, P.Q.

Ce service sera effectué 7 jours par semaine et requiert un camion d'une capacité d'au moins 900 pieds cubes de volume utile et de six (6) tonnes de charge utile.

LES SOUMISSIONNAIRES DOIVENT AVOIR AU MOINS 21 ANS. CHAQUE SOUMISSION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UN CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION OU D'UN DÉPÔT DE GARANTIE SOUS FORME D'UN CHEQUE VISÉ D'UN MONTANT ÉQUIVALENT À 10 POUR CENT DU PRIX ANNUEL DE LA SOUMISSION FAIT À L'ORDRE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA. LES CHEQUES ET LES CAUTIONNEMENTS DE SOUMISSION SERONT RETOURNÉS AUX SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS OBTENU LE CONTRAT. AU COURS DES TRENTÉ JOURS QUI SUIVENT LA DATE LIMITE FIXÉE POUR LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS ET À L'ADJUDICATAIRE AU MOMENT DE LA SIGNATURE DU CONTRAT. LE DÉFAUT OU LE REFUS DE LA PART DE L'ADJUDICATAIRE DE PASSER LE CONTRAT ENTRAINERA LA CONFISCATION DE SON DÉPÔT.

Les devis, renseignements nécessaires, formules de soumission, horaires, etc. peuvent être obtenus aux bureaux de poste de Montréal, La Prairie, St-Luc et St-Jean, P.Q. ou

au bureau du: Directeur du District de l'Ouest Région postale du Québec 1500 rue Atwater, 9e étage Plaza Alexis Nihon Montréal 216, P.Q. Téléphone: 283-5720

Les soumissions seront acceptées jusqu'à 15:00 heures le mercredi 27 juillet 1973.

**PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE COWANSVILLE AVIS APPEL D'OFFRES PASSERELLE ET RAMPE, KIOSQUE ET DÉBARCADÈRE**

Des soumissions cachetées pour la construction d'une passerelle de 10'-0" de largeur en revêtement de béton bitumineux, d'une longueur approximative de 1,500 pieds, d'une passerelle sur la Rivière Yamaska, d'un kiosque et d'un débarcadère dans la Ville de Cowansville, seront reçues jusqu'à mercredi, le 20 juin 1973, au bureau du Greffier de la Ville de Cowansville, Hôtel de Ville, 220 Place Municipale, à Cowansville, jusqu'à 4.00 h. p.m. précises, ou elles seront la et alors ouvertes publiquement.

Les plans et devis seront disponibles au bureau d'IRNES Inc., 700 Crémazie Ouest, Montréal, P.Q., contre un paiement non remboursable de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25.) l'exemplaire complet.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.) et fait à l'intention du Trésorier, Ville de Cowansville. La Ville de Cowansville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

**IRNES Inc.**  
Gaetan J. Côté, ing. & a.g.  
4 juin 1973

**VILLE DE BROSSARD SOUMISSION PROJETS: #72-200, 210, # 218, 230.**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission Aqueduc, Egouts, Projets #72-200, 210, 218, 230" et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 4:00 heures p.m. le 18 juin 1973.

Les travaux comprennent: Aqueduc 6" et 8" de diamètre, 3,200 pieds linéaires, égout sanitaire 10" de diamètre, 3,200 pieds linéaires, égout pluvial 15" à 21" de diamètre, 3,200 pieds linéaires, entrées de services 126 unités et travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de \$20.00 en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard en s'adressant au bureau de l'ingénieur municipal, 3275 boulevard Lapinière, à compter du 8 juin 1973.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**Claude Desmarais,**  
Greffier de la Ville,  
3275 boul. Lapinière,  
Brossard, Qué.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE**

No 05-006647-73

LES HELICOPTERES TRANS-QUEBEC LÉGERES ET TRANSCHEBEC HELICOPTERS LTD., corporation légalement constituée ayant son siège social dans la ville d'Amos, district d'Abitibi,

DEMANDE RESSE

contre

BELL HELICOPTER CO., corporation légalement constituée ayant son siège social à Fort Worth, État du Texas, un des États-Unis d'Amérique,

et

AVCO LYCOMING, corporation légalement incorporée, ayant son siège social à Williamsport, État de Pennsylvanie, États-Unis,

DEFENDERESSE

Il est enjoint à

BELL HELICOPTER CO., et

AVCO LYCOMING

à l'intention desquelles une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter du 24 mai 1973,

WILFRID LEFEBVRE

protonotaire adjoint

protonotaire

Mes LACOSTE & ASSOCIÉS

Suite 700,

615 boul. Dorchester,

Montréal 101.

Avocat de la demanderesse.



**Progress Brand TAILORED**

**Tous les nouveaux détails qui font l'élégance décontractée...**

**A.** Vous voulez un complet qui soit confortable et agréable à porter? Voici le complet Garmentino, 55% polyester et 45% laine... une coupe impeccable, une finition et des coloris qui vous font sortir de l'anonymat! Brun ou bleu. 36 à 46, stature petite ou moyenne. **160<sup>00</sup>**

**B.** L'accord parfait... la veste Glenwood en pure laine vierge et le pantalon assorti en polyester et laine... les essentiels de l'été pour une élégance plus que parfaite! Brun ou bleu, stature petite, moyenne ou élancée. Achats en personne seulement. **145<sup>00</sup>**

Rez-de-chaussée — Rayon 610

**LE NOUVEAU DUPUIS**

Le nouveau Dupuis... ENTièrement CLIMATISÉ POUR VOTRE CONFORT!